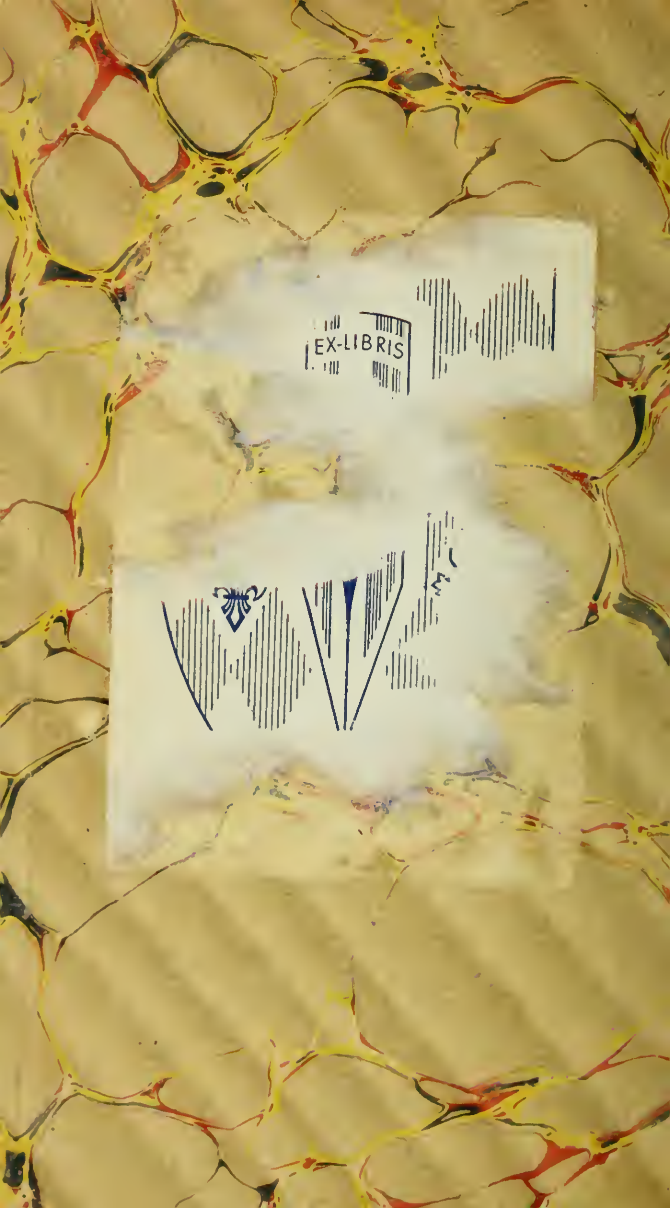
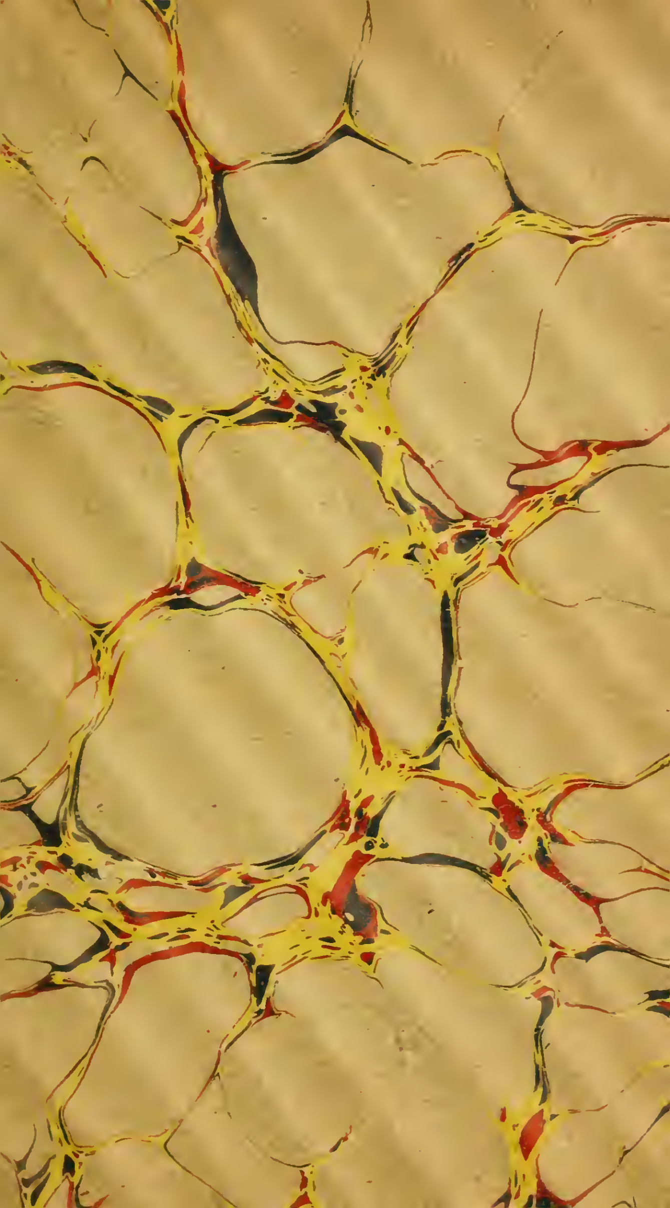



EX-LIBRIS



– [illegible] 236
– [illegible] 255

VIE
DU CARDINAL
DE CHEVERUS
ARCHEVÊQUE DE BORDEAUX

Angers, imprimerie Lachèse et Dolbeau.

VIE

DU CARDINAL

DE CHEVERUS

ARCHEVÊQUE DE BORDEAUX

PAR

M. HAMON, CURÉ DE SAINT-SULPICE

AUTEUR

De la *Vie de saint François de Sales* et de l'*Histoire de Notre-Dame de France.*

SEPTIÈME ÉDITION



PARIS

LIBRAIRIE VICTOR LECOFFRE

90, RUE BONAPARTE, 90

1883



PRÉFACE

DE LA SIXIÈME ÉDITION

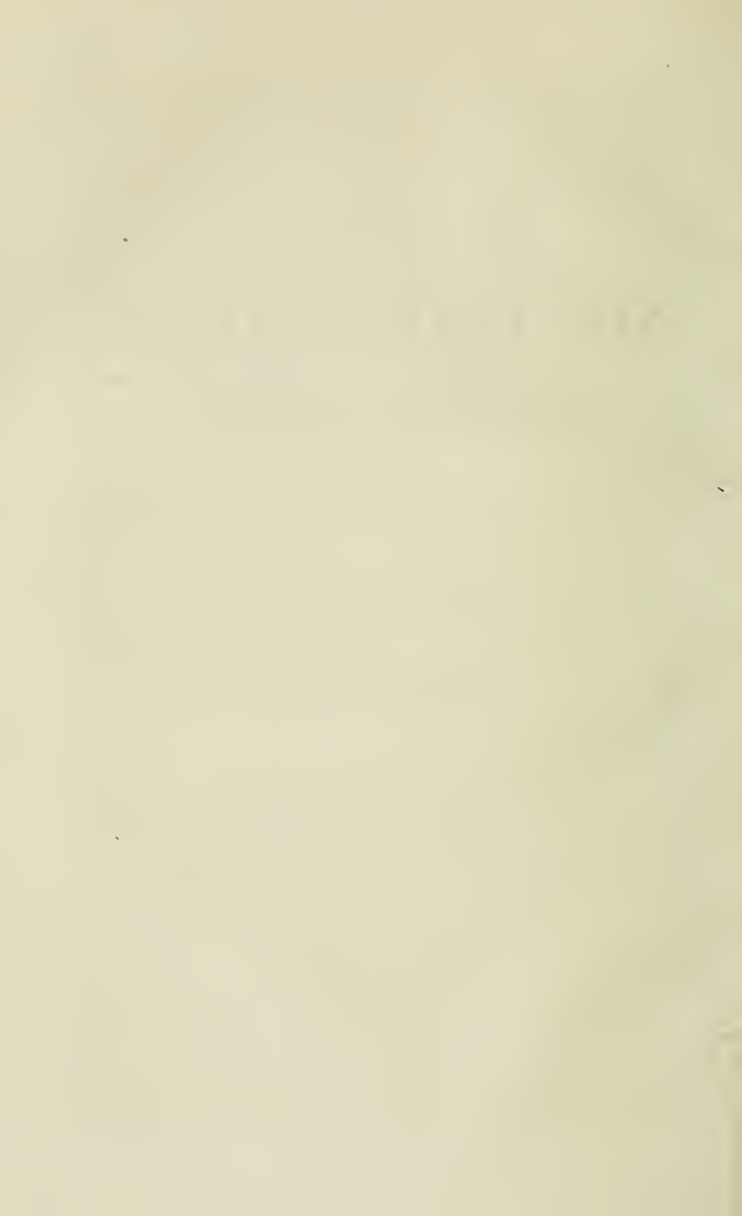
(revue et augmentée)

Quoiqu'il se soit déjà écoulé plus de trente ans depuis la mort du cardinal de Cheverus, sa mémoire est toujours demeurée bénie ; son nom vivra à jamais glorieux dans les annales de la Religion, et l'histoire de sa vie ne cessera d'offrir aux hommes de tous les rangs, de tous les partis, et nous pouvons dire, de toutes les croyances, une lecture délicieusement attachante, éminemment utile, propre à donner une idée exacte de la vraie et solide vertu, à faire aimer la Religion catholique et à réconcilier avec elle les âmes les plus prévenues.

La certitude historique de cette vie en égale l'intérêt. Les faits rapportés dans le premier livre nous ont été attestés par des témoins oculaires, parents, amis ou compatriotes du cardinal. Ce que nous

disons de la vie de M. de Cheverus hors de France, a été confirmé : 1° par les feuilles publiques de Boston ; 2° par le traducteur de notre première édition en anglais, M. Stewart, écrivain protestant de Boston, lequel fit imprimer, à la suite de sa traduction, sous la forme de pièces justificatives, non seulement des extraits des journaux de Boston rapportant les mêmes faits, mais encore les dépositions de témoins oculaires attestant la véracité de notre récit ; 3° enfin par le vénérable évêque, successeur immédiat de Mgr de Cheverus sur le siège de Boston, qui daigna, par une lettre particulière, nous dire son étonnement de ce que nous avions pu être aussi exact, quoique écrivant à une si grande distance du théâtre des événements. Quant à la vie du cardinal depuis son retour en France, nous avons été instruit de son épiscopat à Montauban tant par les *Annales ecclésiastiques* de cette ville, que par le récit des Montalbanais avec qui nous avons été souvent en rapport ; et nous avons pu connaître à fond son épiscopat à Bordeaux, puisqu'il nous a été donné d'être le témoin de sa vie le plus rapproché et le plus assidu, ayant eu le bonheur de vivre dans son intimité, d'être même son commensal pendant une année entière, et de pouvoir suivre en détail sa vie publique et privée, recevoir, si nous l'osons dire, ces confidences d'ami où l'âme se révèle tout entière, et connaître ainsi ses sentiments les plus intimes.

Cinq éditions de cette vie se trouvant épuisées, nous avons cru devoir retoucher et augmenter cette sixième édition : puisse notre travail contribuer à faire connaître de plus en plus ce grand cardinal, et par l'exemple d'une vertu si pure, inspirer aux lecteurs un plus grand amour du devoir, plus d'estime et d'attachement pour la religion, plus de charité pour leurs semblables, et les engager à mettre en pratique la grande leçon qui domine toute cette belle vie, l'oubli de soi et le dévouement au bien des autres !



VIE

DU CARDINAL

DE CHEVERUS

ARCHEVÊQUE DE BORDEAUX

LIVRE PREMIER

DEPUIS LA NAISSANCE DU CARDINAL EN 1768 JUSQU'A SA SORTIE DE FRANCE EN 1792.

Jean-Louis-Anne-Madeleine Lefebvre DE CHEVERUS naquit à Mayenne, ville autrefois capitale du Bas-Maine, le 28 janvier 1768, d'une famille ancienne dans la magistrature, honorée de l'estime et de la confiance générales. Cette famille comptait alors trois frères ; et, à eux trois, ils réunissaient tous les pouvoirs dans la ville de Mayenne : l'un, Louis-René de Cheverus, avait le pouvoir dans l'ordre spirituel, comme curé de la paroisse principale ; l'autre, M. de Champorain, le pouvoir civil, comme maire ; le troisième, Jean-Vincent-Marie Lefebvre de Cheverus, père du cardinal, le pouvoir judiciaire, sous le titre de juge général civil de la ville et duché-

pairie de Mayenne. La mère du cardinal, Anne Lemarchand des Noyers, était une de ces femmes rares qui entendent parfaitement l'éducation de l'enfance : elle ne croyait pas qu'il fallût y employer de système; la meilleure éducation, à son avis, était la plus simple et la plus chrétienne. Attentive à inspirer à ses enfants, par ses exemples plus encore que par ses paroles, la crainte de Dieu, l'habitude de la prière, les égards pour le prochain, la charité pour les pauvres, la compassion pour ceux qui souffrent, l'amour de tout ce qui est bon, honnête et vertueux, elle savait également se faire obéir et se faire aimer : elle ne connaissait point ces réprimandes sévères qui aigrissent le caractère au lieu de le corriger, encore moins ces châtiments corporels qui font obéir à l'œil, mais qui ne changent pas le cœur. Chose bien digne d'une mère chrétienne, elle avait appris à ses enfants à redouter, comme le plus grand des châtiments, l'exclusion de la prière commune, qui, suivant les mœurs patriarcales, se faisait chaque soir en famille : le coupable était condamné à prier seul, comme indigne d'unir sa prière à celle de la famille; et cette crainte les tenait tous dans le devoir. M. de Cheverus père joignait aussi ses soins à ceux de sa vertueuse épouse; et, comme elle, il contribuait en exemples et en paroles à la bonne éducation de ses enfants.

Tant de soins ne furent point stériles : sans parler des grandes et éminentes vertus qui en furent le fruit [1], la reconnaissance et l'affection des enfants en furent dès ici-bas pour les parents une douce récompense. Le

[1] Deux sœurs du cardinal, madame George et madame le Jarriel, mortes avant lui, ont laissé une mémoire qui sera longtemps précieuse devant les hommes, et le sera toujours devant Dieu par l'éminente sainteté de leur vie.

souvenir d'une si bonne mère en particulier demeura cher au cœur de ses dignes enfants comme celui de la vertu même : jusque dans ses dernières années, le cardinal n'en parlait qu'avec vénération et attendrissement; et, lorsque du haut de la chaire, il expliquait les devoirs des mères envers les enfants, c'était l'exemple et la conduite de sa mère qu'il aimait à citer. Lorsque, prêchant le panégyrique de saint Louis, il racontait cette éducation si parfaite que la reine Blanche avait donnée au saint roi, ces paroles si chrétiennes qu'elle lui disait souvent : *Mon fils, Dieu m'est témoin combien je vous aime ; cependant j'aimerais mieux vous voir mort que de vous voir commettre un seul péché mortel,* il bénissait le ciel de lui avoir donné une mère semblable ; son cœur de fils s'épanouissait encore de tendresse et de reconnaissance, et épanchait sur tout son auditoire un langage si suave de piété filiale, que l'on se disait involontairement : Heureuse mère, dont le nom est si délicieusement béni par un tel fils ! Mais aussi on pouvait bien dire : Heureux fils, dont les premiers pas dans la vie furent dirigés par une telle mère !

Docile à ses leçons, le jeune Cheverus montra, dès le plus bas âge, cette douceur de mœurs et cette aménité de caractère qui le distinguèrent dans la suite. Dès lors on remarqua en lui cet éloignement de toute frivolité, cet amour de l'étude, cette application à ses devoirs, cette pénétration et ces heureuses qualités qui semblaient présager ce que plus tard il devait être dans l'Église. Sa vertueuse mère, sachant que l'innocence d'un enfant est comme une tendre fleur qui, transplantée trop tôt dans une terre étrangère, se fane et périt, voulut le tenir sous ses yeux pendant ses premières études ; et en conséquence il fut décidé que, demeurant dans la mai-

son paternelle, il irait tous les jours, au collège de la ville, apprendre les premiers éléments des sciences. Le jeune étudiant se livra au travail avec ardeur; et cette application, jointe à la finesse naturelle de son esprit, lui valut dès le commencement les plus brillants succès. Supérieur à tous ses camarades, il ne rencontra qu'un rival, le jeune de Chapedelaine, qui souvent lui disputa la première place et fut encore plus souvent vaincu, parce qu'aussi spirituel que lui il était moins appliqué. Cette supériorité ne l'enorgueillit point : modeste et sans hauteur, il était l'ami de tous; excellent camarade, il s'amusait également avec tous et à tout ce qu'on voulait; en le voyant courir et folâtrer dans le moment du jeu, on l'eût pris pour le plus léger d'entre eux, comme, en le voyant étudier, on l'eût reconnu pour le plus réfléchi; c'est qu'en effet il savait bien faire toutes choses, bien s'amuser quand c'en était le temps; bien s'appliquer quand il le fallait.

Dès l'âge de onze ans, il fut jugé digne d'être admis à la première communion : ses vertueux parents le préparaient depuis longtemps à cette grande action, la lui faisant envisager comme le comble du bonheur, le but de tous ses efforts, le motif le plus puissant de bien faire toutes choses; et le pieux jeune homme entrait de toute son âme dans ces saintes pensées. Aussi la réception du sacrement fit-elle sur son cœur tendre et sensible l'impression la plus profonde. Touché de l'amour de son Dieu, il renonça à toute les espérances du monde; tous ses goûts se portèrent vers une vie de charité et de prière, tout son attrait fut pour l'état ecclésiastique. Il s'en ouvrit à sa mère, pour qui il n'avait rien de caché; et cette nouvelle Anne, heureuse de pouvoir consacrer à Dieu un autre Samuel, ne songea qu'à cultiver des dispo-

sitions si saintes. L'année suivante, il fut tonsuré à Mayenne même, dans l'église du Calvaire, par M. de Hercé, évêque de Dol, avec son ami d'enfance et son rival d'études, le jeune de Chapedelaine, qui promettait d'être un jour l'honneur et la gloire du sacerdoce, et que la mort ravit quelques années après à l'Église, lorsqu'il achevait ses études ecclésiastiques au séminaire de Saint-Sulpice, à Paris.

Le nouveau clerc honora l'habit qu'il venait de revêtir ; et, cinquante ans après, on se rappelait encore avec quelle exactitude il assistait en surplis aux offices de l'Église, avec quelle piété il s'y tenait, avec quelle grâce et quelle ponctualité il s'acquittait de toutes les cérémonies qu'on lui confiait. Cette piété, loin de nuire à l'étude, ne fit qu'en accélérer les succès en donnant à l'âme plus d'ardeur pour bien faire, à l'esprit plus de fixité pour saisir et pour apprendre. M. de Gonssans, évêque du Mans, étant venu à Mayenne vers cette époque, M. de Cheverus père lui présenta le jeune abbé nouvellement initié dans son clergé ; l'évêque l'examina avec un vif intérêt, et fut si enchanté de tout ce qu'il découvrit en lui d'ouverture d'esprit pour les sciences, de piété, de candeur, d'amabilité, qu'il offrit au père une des bourses du collège Louis-le-Grand, à Paris, dont le diocèse du Mans avait la libre disposition. M. de Cheverus, qui désirait initier son fils à des études plus fortes que celles du collège de Mayenne, et plus en rapport avec ses talents distingués, accepta avec reconnaissance l'offre qui lui était faite pour la prochaine rentrée des classes.

Peu après, vint à Mayenne le fameux avocat Gerbier, membre du conseil de *Monsieur,* depuis Louis XVIII ; et, frappé de tout ce qu'offrait d'intéressant le jeune abbé de Cheverus, autant que jaloux de faire plaisir à une

famille si honorable et si digne des faveurs de ses princes, il promit à M. de Cheverus de solliciter pour son fils un des bénéfices qui étaient à la nomination de *Monsieur :* il tint en effet parole, et le jeune abbé de Cheverus fut nommé par *Monsieur* prieur de Torbechet avec le titre de son aumônier extraordinaire. Ce prieuré, situé à quelques lieues de Mayenne, était peu considérable, et valait au plus huit cents livres de rente ; encore donna-t-il lieu à un procès dont les débats se prolongèrent pendant plusieurs années. L'abbé de Cheverus, dès lors comme toujours, ami de la paix et opposé à tout esprit de contention, souffrit longtemps de ce différend ; il eût voulu tout terminer à l'amiable, mais son avocat, se tenant assuré du succès, s'opposait avec chaleur à tout arrangement, et triomphait d'avance de l'honneur de la victoire. Le jeune prieur, fatigué des délais, lui enleva ce plaisir en précipitant tout à coup la conclusion de l'affaire par le sacrifice volontaire de ses droits, au moment même où la chose paraissait toucher à son terme. Interrogé ensuite pourquoi il n'avait pas laissé poursuivre un procès qu'il était sûr de gagner, il fit cette belle réponse, bien digne de son bon cœur : « C'est qu'en « le gagnant j'aurais ruiné ma partie adverse. » Cette réponse fut loin de satisfaire son avocat, qui entra dans une grande colère à la nouvelle de l'arrangement conclu, et en conçut un si vif déplaisir, que, quarante ans après, il en fit encore des reproches à son client de retour en France avec le caractère épiscopal, et fort peu disposé à s'en repentir.

Quelque modique que fût le prieuré de Torbechet, il suffit à la modération des désirs de l'abbé de Cheverus, comme à son entretien pendant tout le temps de ses études. Il n'en fut pas moins fidèle à remplir l'obligation

qui y était attachée, et qui consistait à réciter tous les jours le petit office de la sainte Vierge. Cette récitation, au contraire, faisait la consolation de sa piété, et il la regardait comme une préparation au grand ministère de la prière publique qui devait un jour lui être confié.

Il termina sa quatrième au mois d'août 1781, et remporta plusieurs prix suivant son usage. Après quelques semaines de repos et de délassement, M. de Cheverus songea à le conduire à Paris pour lui faire continuer ses études au collège de Louis-le-Grand, qui devait être un théâtre plus digne de lui et de ses talents. Il passa par le Mans, où il le présenta encore une fois à l'évêque; et celui-ci le vit avec un nouveau plaisir, conçut pour lui, en le connaissant davantage, un intérêt encore plus tendre, et pour l'Église, des espérances plus glorieuses; il lui confirma la promesse d'une bourse, qu'il lui avait faite plusieurs mois auparavant, et daigna y ajouter celle d'aller le voir au collège, toutes les fois que ses affaires l'appelleraient à Paris. M. de Cheverus se retira heureux d'un accueil si gracieux et si flatteur fait à son fils, et partit pour la capitale. Une de ses premières démarches en cette ville fut d'aller remercier l'avocat Gerbier, qui avait procuré à l'abbé de Cheverus le prieuré de Torbechet. Celui-ci voulut le présenter à *Monsieur,* comme son aumônier extraordinaire, titre attaché au prieuré. Cette dignité d'aumônier dans la personne d'un enfant de treize ans, qui, à en juger par sa petite taille, ne paraissait pas seulement en avoir dix, amusa beaucoup le prince; mais le regard vif et spirituel de cet enfant, sa candeur et son amabilité, le charmèrent encore plus, et il le renvoya avec tous les témoignages du plus tendre intérêt.

L'abbé de Cheverus entra ensuite au collège Louis-le-

Grand ; et, dès le début, il fut soumis à l'épreuve la plus difficile que puisse rencontrer un jeune homme qui sort pour la première fois de la maison paternelle. Ce collège, autrefois l'école de tant de vertus comme le rendez-vous de tant de talents, n'était plus ce qu'il avait été. Les administrateurs de cette maison, imbus de toutes les idées nouvelles qui devaient, peu d'années après, amonceler sur la France tant de crimes, de malheurs et de ruines, voulurent faire participer les jeunes gens à cette liberté large de penser, de dire et de faire, qu'on prônait partout ; et, en conséquence, ils supprimèrent la règle du silence, retranchèrent plusieurs exercices de piété, comme inutiles pour élever des hommes du monde, bons tout au plus pour former des moines : ces innovations ne tardèrent pas à produire leur fruit, et les réformateurs purent jouir du résultat de leurs œuvres. Sans silence, les jeunes gens furent bientôt dissipés et inappliqués ; de la dissipation ils passèrent à des désordres plus graves, et, les exercices de piété ne se trouvant plus là aux divers moments du jour pour rappeler au devoir le cœur qui s'égarait, le collège cessa d'être cette maison d'ordre qui avait fourni tant de bons citoyens à l'État, tant de bons chrétiens à l'Église.

Dans une position si délicate, le jeune abbé de Cheverus sut se roidir contre l'exemple, se montrer tel qu'il avait toujours été jusqu'alors, tel qu'il fut toujours depuis, c'est-à-dire pieux, modeste, régulier, appliqué à l'étude et à tous ses devoirs. Il communiait tous les huit jours, faisait toutes ses prières avec piété, et observait dans les exercices religieux une tenue modeste sans contrainte, recueillie sans affectation, qui contrastait avec la légèreté et la dissipation des autres ; mais il accompagnait cette conduite de tant de grâce et d'aménité pour

ses condisciples, de tant de talents et de succès, qu'il força l'estime, l'amitié et la vénération de tous. Aussi aimable et aussi bon pour les autres qu'il était sévère pour lui-même, il ravit tous les cœurs et tous voulurent être ses amis. On était frappé surtout de son innocence et de sa candeur : la pureté de ses mœurs était telle, qu'il ne se doutait pas même du mal, et ne pouvait concevoir la cause de cette surveillance si sévère qu'on exerçait dans les dortoirs pendant la nuit.

Cependant le vertueux jeune homme comprit que, dans la position nouvelle où il se trouvait, il avait besoin d'un guide sûr et éclairé, qui fût l'homme de sa confiance, auquel il ouvrît en liberté tout son cœur, pour en recevoir des leçons qui suppléassent à son inexpérience, des avis qui soutinssent sa faiblesse, des encouragements qui réveillassent son zèle ; et il fit choix pour cela de M. l'abbé Augé, qui devint plus tard premier grand vicaire de Paris. Il trouva dans les lumières, les exemples, la piété tendre et affectueuse de ce nouvel Ananie tout ce qu'il cherchait : bonté toujours accueillante, sages conseils, tact exquis pour conduire et former la jeunesse. A l'aide d'un si sage directeur, il voulut joindre le secours d'un ami vertueux qui l'assistât de sa parole et de son exemple dans le chemin glissant où il avait à marcher, et ses vues se portèrent sur un jeune étudiant que déjà tout le monde admirait et aimait, l'abbé Legris-Duval, dont le nom rappelle tant de douceur et de piété, et qui fut depuis, pendant de longues années, au sein de la capitale, comme l'âme de toutes les bonnes œuvres. L'abbé de Cheverus vit en conséquence l'abbé Legris-Duval, et, dès les premières entrevues, ces deux âmes se comprirent, s'estimèrent et s'aimèrent : deux cœurs si

1.

semblables se lièrent l'un à l'autre d'une amitié tendre [1], mais qui n'avait rien d'exclusif, parce qu'elle était fondée sur la vertu ou plutôt formée par la vertu même. Tout en s'aimant l'un l'autre pour se porter au bien, ils s'attachaient à se rendre agréables à tous leurs condisciples ; et, comme s'ils eussent pris à tâche de leur prouver combien la vraie vertu est aimable et ingénieuse à faire le bonheur de tout ce qui l'entoure, ils se prêtaient à tous leurs jeux, à tous leurs modes de récréation, souvent même ils en étaient l'âme et en faisaient tout le charme [2] : aussi pas un dans tout le collège qui ne fît haute profession de les aimer, mais d'une amitié si franche et si vraie, que l'occasion de leur en donner des preuves fut toujours, même après de longues années, saisie avec empressement. Lorsqu'en 1793, au plus fort de la tempête, l'abbé Legris-Duval vint demander aux juges sanguinaires de tout ce qui était bon et vertueux la permis-

[1] En 1824, M. de Cheverus, prêchant à Paris pour l'œuvre des Missions de France, qu'avait contribué à fonder l'abbé Legris-Duval, aimait encore à rappeler ses liaisons anciennes avec un si vertueux ami : « Il m'honora de son amitié, disait-il dans son discours, et daigna dans sa jeunesse m'associer à ses œuvres de zèle et de piété. Saint ami, puissé-je être votre écho dans ce moment, et les cœurs seront touchés, et votre œuvre se perpétuera. »

[2] Le cardinal de Cheverus aimait à raconter, jusque dans ses dernières années, comment il contribuait avec son vertueux ami, aux amusements du collège. Il racontait, entre autres, qu'une année, le mercredi des cendres, l'abbé Legris prononça l'oraison funèbre de Carnaval, et prit pour texte ce passage des *Odes* d'Horace : *Multis ille bonis flebilis occidit*, 1, ode XX ; *Il est mort, objet des regrets d'un grand nombre.* Sur quoi un plaisant, se tournant vers un de ses camarades renommé par son grand appétit, ajouta la suite : *Nulli flebilior quam tibi ; objet de regrets pour toi plus que pour personne.*

sion d'aller offrir son ministère à Louis XVI condamné à mort, il put se retirer libre en cette circonstance qui aurait coûté la vie à tout autre, parce que ces juges, anciens élèves de Louis-le-Grand, ne pouvaient arracher de leur âme la vénération et l'attachement qu'y avaient imprimés ses vertus ; et, lorsqu'en 1823, M. de Cheverus revint en France, il se vit accueilli avec transport, entouré avec bonheur par tous ses anciens camarades de collège, tant était précieux le souvenir qu'il avait laissé dans leur esprit.

Mais autant l'abbé de Cheverus faisait chérir la vertu par son caractère aimable, autant il la faisait honorer par ses talents, dont chaque classe pour ainsi dire révélait la preuve. D'une mémoire prodigieuse, il possédait toujours parfaitement les leçons assignées, retenait les explications et les enseignements de ses maîtres, et n'oubliait rien de ce qu'il avait une fois appris. D'une pénétration d'esprit non moins remarquable, il savait saisir le nœud d'une difficulté, démêler le vrai sens d'un passage obscur, trouver la pensée convenable et le mot propre pour la rendre ; d'une justesse de goût parfaite, il savait apprécier les beautés littéraires, les transporter à l'occasion dans ses compositions et se les graver dans le souvenir, moins encore par l'effort de sa mémoire que par le tact de son esprit, qui, en les saisissant vivement, se les imprimait pour toujours. Toutes ces qualités, secondées par une application soutenue, lui valurent dans toutes ses classes les meilleures places, et, à la fin de chaque année, les prix les plus honorables. Le principal du collège, heureux d'avoir un pareil élève, disait hautement que c'était le meilleur sujet de son établissement, et ne le comparait qu'à l'abbé Legris-Duval, qui était peut-être son égal en talent comme en vertu. C'était le

témoignage qu'il aimait à rendre à tous ceux qui lui parlaient de l'abbé de Cheverus, et surtout à M. de Gonssans, évêque du Mans, lorsque celui-ci, fidèle à sa parole, venait le visiter au collège. L'évêque, enchanté de ce témoignage, le rapportait au Mans et racontait à tous ceux qui l'entouraient sa joie et ses espérances : « Mon « petit abbé de Cheverus, disait-il, sera un jour le pre-« mier sujet de mon diocèse. »

Ainsi se passèrent toutes les années d'études de l'abbé de Cheverus au collège Louis-le-Grand, sans variation dans la piété et dans les succès littéraires, sinon que chaque année il contentait toujours davantage tous ses maîtres. Parvenu en philosophie, il ne se distingua pas moins que dans les classes de belles-lettres, et la solidité de son jugement parut égale aux grâces de son esprit. Lui-même suppléait le professeur lorsque celui-ci, empêché par d'autres occupations ou par la maladie, ne pouvait donner ses leçons, et il s'acquittait toujours de cette fonction avec succès : l'élève restait peu au-dessous du maître.

Il existait alors un usage, d'après lequel tous les licenciés en théologie qui voulaient obtenir le grade de docteur étaient obligés de présenter un jeune homme qu'ils étaient censés avoir instruit, et de lui faire soutenir une thèse publique sur une matière donnée, pour prouver par les réponses de l'élève les connaissances et le mérite du docteur. Quoique cet usage, qui avait eu certainement son but utile autrefois, ne reposât plus alors que sur une pure fiction, puisqu'il était notoire qu'aucun docteur n'avait formé l'élève qu'il présentait, l'Université n'en tenait pas moins à cette pratique, et y obligeait tous les aspirants au doctorat. M. Augé, qui avait fini sa licence, et auquel il ne restait plus à prendre que le grade

de docteur, proposa à l'abbé de Cheverus de soutenir la thèse d'usage. Tout ce qu'il devait à M. Augé ne lui permit pas de balancer un instant ; il s'y prépara, et, au mois de mars 1786, il parut en public, soutint sa thèse, développa ses preuves, répondit aux objections avec une facilité d'élocution merveilleuse, une justesse de raisonnement qui le disputait à la grâce de l'expression ; et ainsi ce service, qui avait fait tant de plaisir à son cœur, fit encore plus d'honneur à son talent.

Mais la gloire humaine n'était pas ce qui le touchait ; il portait plus haut ses pensées : tout occupé de sa vocation et des moyens d'y correspondre, il jugea qu'il valait mieux pour lui entrer au séminaire que de demeurer au collège ; que là une règle plus sévère, des exercices de piété plus multipliés et plus appropriés à ses vues, une vie plus sérieuse et plus appliquée, le disposeraient mieux au saint état auquel il aspirait. Pendant qu'il était occupé de ces pensées, il apprend qu'un concours est ouvert pour les places vacantes au séminaire de Saint-Magloire, à Paris ; il se présente et emporte d'emblée la première place. Ce fut un beau jour pour lui que celui de son entrée dans cette maison : il y entra comme dans un nouveau cénacle où il devait se préparer à recevoir l'esprit du sacerdoce, et il y porta en conséquence un amour plus grand encore de ses devoirs, un désir plus vif de sa perfection. Déjà il était connu, et sa réputation était faite dans ce séminaire avant qu'il y arrivât ; mais, quand on vit de près tant de bonté et de simplicité jointe à tant de mérite, maîtres et élèves, tous furent agréablement surpris et conçurent pour lui une estime, une affection, on peut même dire une tendresse dont lui seul ne soupçonna pas alors et n'a jamais soupçonné depuis le véritable fondement. Comme sa modestie lui cachait à lui-même

son propre mérite, il attribuait tous ces égards de prédilection uniquement à la bonté des Pères de l'Oratoire qui dirigeaient cette maison, et à la charité des ordinands qui l'habitaient. Aussi, tant qu'il vécut, jamais ne parla-t-il d'eux qu'avec attendrissement et reconnaissance : il les louait, les exaltait en toute rencontre, aimait à raconter leurs bontés pour lui et à célébrer le bonheur qu'il avait goûté au milieu d'eux : « Années fortunées de mon « séminaire, disait-il, les plus belles de ma vie ! jours « heureux où mes devoirs étaient si faciles, mes jours si « sereins, mon âme si tranquille, et tout le monde si bon, « si indulgent pour moi. » Dans cet aimable asile, il se donna entièrement aux sciences ecclésiastiques, exclusivement à toute autre. Il y avait alors à Saint-Magloire un des fils de cet illustre seigneur de Maccarthy, qui, persécuté en Irlande pour sa religion, s'était réfugié en France, où il avait formé à grands frais une des plus curieuses bibliothèques du monde, le célèbre abbé de Maccarthy, devenu depuis le premier prédicateur de son époque, et mort jésuite vers 1830. Il se lia intimement avec l'abbé de Cheverus, dont il admirait les belles qualités, et lui proposa souvent avec instance de lui apprendre la langue anglaise, dont il lui relevait le mérite et les beautés. Mais le vertueux séminariste s'y refusa constamment, alléguant que l'utilité de l'Église, et non une vaine jouissance de curiosité, devait être le but de tous ses travaux ; que cette langue ne lui servirait de rien dans l'état ecclésiastique, tant il était loin d'entrevoir l'avenir ; et que son temps serait mieux employé à apprendre les sciences qui avaient un rapport direct et immédiat à sa vocation.

Il se livra donc sans partage aux sciences ecclésiastiques. Dès lors il commença à nourrir son âme de l'étude des livres saints : c'étaient ses délices, ses moments

de récréation les plus doux ; il ne pouvait se lasser d'admirer, d'aimer les beautés sublimes et touchantes des divins oracles, et souvent même il arrosait de ses larmes les pages sacrées. De la Bible il passait à l'*Histoire ecclésiastique,* et aimait à suivre dans les pages nobles et simples de Fleury les progrès de la religion, les écarts de l'hérésie, les vertus des saints, le développement de la discipline, tout en faisant la part des préjugés et des taches qui parfois défigurent le récit de cet historien. Il entretenait la connaissance qu'il avait du grec en lisant chaque jour les Pères de l'Église qui ont écrit dans cette langue, et il y joignit bientôt la science de l'hébreu, afin de pouvoir étudier la Bible dans les sources pures de sa langue originale. Mais ce qui l'occupait bien plus encore que toutes les études dont nous venons de parler, ce qui l'occupait principalement, c'était l'étude de la théologie, parce qu'il en comprenait la souveraine importance soit pour toutes les autres sciences ecclésiastiques, dont elle est comme la clef, soit pour prêcher la religion, la prouver et la défendre, soit pour diriger les fidèles et résoudre leurs doutes.

Alors tous les séminaires de Paris étaient obligés d'envoyer leur élèves en Sorbonne, pour assister aux leçons qui s'y donnaient ; mais il était comme reçu que ce n'était pas là que s'apprenait la théologie, que les conférences particulières qui avaient lieu en chaque séminaire suffisaient à qui voulait l'apprendre, de sorte que même les meilleurs sujets ne se faisaient pas scrupule de parler et de faire du bruit pendant la classe, regardant cet exercice comme de pure forme ou plutôt comme un moment de récréation. Le professeur parlait, et personne ne l'écoutait ; dictait ses cahiers, et souvent il était presque impossible de saisir la dictée au milieu du bruit que fai-

sait cette multitude d'élèves rassemblés de diverses maisons. L'abbé de Cheverus n'imita point l'exemple du grand nombre ; il chercha à apprendre le plus qu'il put à cette tumultueuse école, et à donner quelque jouissance à ses maîtres, qui en avaient si peu du reste des élèves. Il se tenait près d'eux pour mieux entendre, se prêtait à tout ce qui leur était agréable, composait sur les diverses matières qu'ils le chargeaient de traiter des dissertations pleines d'intérêt, aussi fortement pensées qu'élégamment écrites. Quand il était invité à argumenter soit en Sorbonne, soit dans les divers séminaires de la capitale, il le faisait toujours avec une grâce et une facilité d'élocution qui charmait, et dont ses anciens condisciples conservèrent le souvenir toute leur vie. Pour donner à son discours plus d'élégance et de pureté, il étudia à fond celui de tous les théologiens qui a écrit le plus parfaitement la langue latine, Melchior Canus, dans son traité *De locis theologicis*, et s'appropria pour ainsi dire son style et sa manière, ou plutôt on peut dire qu'il les perfectionna ; car de plus il se rendit tellement familiers tous les ouvrages philosophiques de Cicéron, qu'il parsemait ses discours de toutes les grâces de l'orateur romain et savait en tirer à propos tantôt les applications les plus heureuses, tantôt les tournures les plus analogues au génie de la langue latine. Il porta si loin ses études en ce genre, que, dans la suite de sa vie, on l'a souvent entendu se reprocher d'avoir employé à cette perfection de langage un temps qu'il eût pu, disait-il, employer plus utilement à l'acquisition d'autres connaissances.

C'est ainsi que M. de Cheverus parcourut ses cours de théologie, contentant et édifiant tous ses maîtres. M. Émery, supérieur général de Saint-Sulpice, ayant eu, vers ce temps-là, occasion de le connaître, sut prompte-

ment discerner et apprécier à sa juste valeur un mérite si remarquable, et lui offrit une place gratuite dans son séminaire ; mais M. de Cheverus était trop attaché aux directeurs de Saint-Magloire pour les quitter ; la reconnaissance l'empêcha d'acquiescer à cette offre honorable.

Il commençait sa seconde année de licence, et était déjà promu au diaconat au mois d'octobre 1790, lorsque M. de Gonssans, évêque du Mans, voyant s'amonceler l'orage qui allait fondre sur l'Église, peut-être en disperser les évêques, rendre les ordinations impossibles ou du moins très difficiles, et comprenant d'ailleurs combien un prêtre du mérite de M. de Cheverus pourrait être utile dans des temps si critiques, fit venir de Rome, à son insu, une dispense d'âge, et, en la lui envoyant, lui exprima le vœu qu'il reçût le sacerdoce à la plus prochaine ordination. Il fallait avoir du courage pour accepter cette proposition à une époque si menaçante et si dangereuse : les biens du clergé avaient été envahis, la constitution civile décrétée, et le serment prescrit à tous les prêtres en fonction sous peine de déchéance ; il n'y avait donc à attendre, en se faisant ordonner prêtre, que la pauvreté, la persécution et la mort. M. de Cheverus n'hésita point, et, quoiqu'il n'eût pas encore vingt-trois ans, il fut ordonné prêtre le 18 décembre 1790, à la dernière ordination publique qui se soit faite à Paris durant la Révolution. Il partit aussitôt pour Mayenne, où il célébra sa première messe la nuit de Noël, et officia encore à la messe solennelle du jour.

Son vénérable oncle, M. Lefebvre de Cheverus, curé de Mayenne, alors infirme et paralytique, s'empressa aussitôt d'écrire à l'évêque du Mans une lettre dans laquelle il le suppliait de lui laisser son neveu, pour être, sous le titre de vicaire, son coopérateur et comme son bras

droit dans l'administration de la paroisse. L'évêque ne refusa point cette grâce au vénérable vieillard, qui, d'ailleurs, à raison de son âge et de ses infirmités, avait réellement besoin d'un aide aussi dévoué ; mais, en même temps, il voulut qu'on sût qu'il jugeait l'abbé de Cheverus digne d'être, dès son début, placé dans un poste plus élevé ; et, en conséquence, il le nomma chanoine de sa cathédrale, dignité qui ne l'empêchait point de rendre à son oncle les services que ce bon curé en attendait, puisque le chapitre, dissous par le décret de l'Assemblée nationale, n'avait plus aucune fonction à remplir, aucune résidence à observer.

L'abbé de Cheverus, à la fois chanoine et vicaire, commença donc aussitôt son ministère à Mayenne ; et quoique si jeune, il y déploya le zèle, la prudence et la fermeté d'un ancien ministre des autels ; la justesse de son esprit remplaçait chez lui l'expérience. Il était ponctuel à tous ses devoirs, et jamais ne se faisait attendre ; il catéchisait l'enfance avec un intérêt qui attirait en foule même les personnes plus âgées ; il intruisait l'âge mûr avec une clarté, une force, une onction qui portaient la conviction dans tous les esprits, la persuasion dans tous les cœurs ; et, plus de cinquante ans après, les anciens se rappelaient encore avec quel zèle il entendait ses nombreux pénitents, visitait les malades, soulageait les pauvres, consolait les affligés.

Cependant les temps devenaient de jour en jour plus orageux et la tempête plus menaçante ; on lui demanda le serment à la Constitution, et il le refusa avec une noble fermeté, ainsi que son vieil oncle et ses confrères. Aussitôt il reçut l'ordre de quitter le presbytère pour faire place au curé jureur et intrus qui allait venir en prendre possession. Il obéit en silence, et continua à

exercer son ministère, sans laisser un seul moment distraire, déconcerter ou ralentir son zèle par la gravité des circonstances. Il catéchisait, prêchait, confessait comme à l'ordinaire, et même consacrait des pierres d'autel pour pouvoir, au besoin, offrir le saint sacrifice dans les maisons privées, en vertu d'un pouvoir spécial que lui avait délégué l'évêque du Mans, autorisé à cet effet par le saint-siège. Le 15 août 1791, l'autorité municipale requit de nouveau la prestation du serment, et, sur un nouveau refus, prononça que toute fonction autre que la célébration de la messe lui serait désormais interdite dans l'église, ainsi qu'à ses confrères. L'abbé de Cheverus obéit encore, et continua, au milieu de tant d'orages, de contradictions et d'alarmes, à exercer ses fonctions en secret; une chambre de la maison de son père fut convertie en chapelle, et c'était là qu'il célébrait les saints mystères, administrait les sacrements. Les choses allèrent ainsi jusqu'au commencement de janvier 1792, époque à laquelle mourut son respectable oncle, qu'il vénérait à l'égal d'un père. M. de Gonssans, qui se trouvait alors à Paris, n'eut pas plutôt appris cette nouvelle, que, sans délibérer, il écrivit à M. l'abbé Décolle, son secrétaire, pour lui ordonner d'envoyer sans retard à M. de Cheverus le titre de sa nomination à la curé de Mayenne, et, en même temps, il lui conféra les pouvoirs de vicaire général. Déjà M. de Cheverus, par son seul mérite, en avait toute l'influence; plusieurs prêtres l'avaient consulté sur le serment, le regardant déjà comme un oracle, malgré sa jeunesse, et il s'était servi de la confiance qu'on avait en lui pour fortifier les uns, relever les autres, les éclairer et les diriger tous. Aussi la nouvelle de sa promotion effraya-t-elle les révolutionnaires; ils pensèrent que si M. de Cheverus, par

l'ascendant seul de son mérite, exerçait sur ses confrères et ses paroissiens une influence aussi puissante que funeste à leurs vues, il contrarierait bien davantage, une fois qu'il serait curé en titre, la cause de la révolution et le succès de l'Église constitutionnelle. Ils résolurent donc de s'en défaire; et, ne pouvant ni employer contre lui la violence ouverte, de crainte de soulever toute la population qui lui portait le plus respectueux attachement, ni espérer de le faire partir par des instances et des désagréments devant lesquels ils comprenaient que son zèle ne céderait jamais, ils se décidèrent à tenter la voie des menaces et des persécutions secrètes. Trois jours après la réception de son titre, l'un d'eux vint lui apprendre, d'une manière d'ailleurs aussi respectueuse et aussi bienveillante en apparence qu'il était possible, qu'en vertu d'un arrêté du club révolutionnaire, la maison de son père serait incendiée la nuit suivante, s'il ne partait ce jour-là même, et que ce ne serait là que le prélude d'autres malheurs plus grands encore.

M. de Cheverus crut alors que la prudence, ainsi que la piété filiale, ne lui permettait plus de rester, et il partit de Mayenne le soir même, avec M. l'abbé Sougé, son ami, mort depuis curé de cette ville. Tous les deux allèrent coucher dans une maison de campagne, à trois kilomètres de distance; et le lendemain ils se rendirent à Laval, où tous les prêtres non assermentés du département avaient eu ordre de se trouver pour y être en surveillance. M. de Cheverus eut la liberté de demeurer chez des parents qu'il avait dans cette ville, et fut seulement assujetti à se présenter chaque jour aux autorités, qui, par un appel rigoureux, s'assuraient qu'aucun prêtre n'avait pris la fuite. Il vécut ainsi deux mois et demi, gémissant sur les maux de l'Église, et voyant de

temps en temps M. de Hercé, évêque de Dol, qui, forcé de fuir de son diocèse et retiré à Mayenne sa patrie, avait été obligé, comme tous les autres, à venir habiter le chef-lieu du département. Mais au mois de juin de la même année, ayant été renfermé dans l'ancien couvent des cordeliers avec l'évêque de Dol et tous les prêtres qui se trouvaient à Laval, et pensant que, dans cette enceinte, sa vie était continuellement en péril, qu'à chaque moment les furieux pouvaient se précipiter sur leurs victimes et les égorger tous, il ne s'occupa plus que des moyens de s'évader et de quitter cette terre qui dévorait ses habitants. Une légère indisposition lui servit de prétexte pour obtenir la permission d'aller passer quelques jours chez ses parents ; et, dès qu'il fut au milieu d'eux, il leur fit connaître son dessein de passer au plus tôt en Angleterre, pour y attendre la fin de l'orage et des jours plus sereins. On se figure sans peine la douleur de cette famille obligée de se séparer de celui qui déjà faisait sa sa gloire et son bonheur, sans savoir ni ce qu'il allait devenir sur une terre étrangère, ni même si jamais elle pourrait le revoir. Au milieu de cette désolation profonde, M. de Cheverus se fit le consolateur de tous, et ne négligea rien pour calmer leurs inquiétudes et sécher leurs larmes. « Si je puis mettre le pied sur la terre étrangère, leur disait-il, soyez sans crainte : quand on est jeune et fort comme je suis, on peut vivre partout, parce que partout on peut gagner sa vie en travaillant ; je ne suis pas d'une autre nature que tant d'hommes qui n'ont que le travail des mains pour se procurer tout ce qui est nécessaire à leur existence. »

Après avoir de son mieux consolé ses parents, il s'arracha à leurs embrassements ; et, déguisé en laïque, muni d'un passeport de marchand qu'on avait réussi à

lui procurer, il partit pour Paris, où il arriva le 25 juin. Bientôt il y fut connu, dénoncé au comité de surveillance, obligé de changer d'asile; et, enfin, il réussit à se cacher dans un petit hôtel obscur et très retiré, voisin de l'église Saint-Eustache : il vécut là pendant deux mois, ne sortant presque jamais, se voyant chaque jour comme entre la vie et la mort, et attendant le moment favorable où il pourrait exécuter son projet de passer en Angleterre. Sur ces entrefaites, arriva la loi du 26 août, qui condamnait à la déportation les prêtres non assermentés. M. de Cheverus, qui ne désirait pas autre chose dans l'état actuel des esprits, songea à profiter de cette loi. Déjà il n'avait échappé que comme par miracle à toutes les recherches qu'on avait faites de sa personne; déjà même, à la manière dont il priait dans sa chambre et disait son bréviaire, il avait été reconnu comme prêtre par le maître d'hôtel où il logeait; déjà les massacres des 2 et 3 septembre avaient eu lieu; il se trouvait par hasard près du couvent des Carmes pendant qu'on y égorgeait tant de victimes, et son jeune frère, étudiant en droit à cette époque au collège Louis-le-Grand, ne l'avait soustrait qu'en le cachant pendant plusieurs jours dans sa propre chambre. Une position si cruelle le fatiguait, et il en voulait sortir à tout prix; il aurait désiré que c'eût été par la porte du martyre; et il enviait le sort de ses heureux confrères qui scellaient de leur sang leur attachement à la foi. « Que j'aurais voulu, a-t-il souvent dit depuis, en parlant de ces temps critiques, que j'aurais voulu qu'un coup de fusil m'eût jeté mort à côté de tant de martyrs ! » Mais, puisque ce bonheur ne lui était pas donné, et qu'il lui était défendu de le provoquer, il chargea son frère de faire toutes les démarches pour son prochain départ. Celui-ci fit d'abord

viser pour Calais le passeport de marchand délivré à Laval; puis, pensant qu'un passeport de déportation pourrait être utile à l'abbé de Cheverus pour se rendre en Angleterre, il alla se présenter lui-même sous le titre de curé de Mayenne, et obtint, en vertu de la loi du 26 août, le nouveau passeport qu'il désirait. M. de Cheverus, muni de ces deux passeports, quitta aussitôt Paris, déguisé en laïque, et arriva sans aucun désagrément à Calais, le 11 septembre 1792 : là seulement il se fit reconnaître pour prêtre, présenta son passeport de déportation, et s'embarqua le plus tôt possible pour l'Angleterre, où il arriva à bon port, heureux de s'associer à ce grand acte de dévouement de tout le clergé français, portant en exil la haute confession de la foi, l'horreur du schisme et de l'hérésie.

LIVRE II

VIE DU CARDINAL DE CHEVERUS DEPUIS SA SORTIE DE FRANCE EN 1792 JUSQU'A SON RETOUR EN 1823.

C'était une position bien pénible et bien propre à abattre un cœur vulgaire, faiblement soutenu par la foi et le sentiment du devoir, que celle d'un jeune homme transplanté dans une terre étrangère sans y connaître personne, sans en savoir la langue, sans autre ressource pécuniaire qu'une modique somme qu'il avait apportée avec lui, et qui allait être bientôt épuisée. Mais, fort de sa confiance en Dieu, M. de Cheverus ne s'inquiéta pas un seul instant, ne perdit pas un seul jour sa paix et sa sérénité. Le gouvernement anglais, par une générosité qui lui fera dans l'histoire un éternel honneur, proposa au nouvel émigré de le faire participer aux secours qu'on accordait alors à tous les Français injustement persécutés et bannis. M. de Cheverus, plus généreux encore, remercia le gouvernement d'une offre si noble et si obligeante, et le pria d'appliquer ces secours à d'autres qui pourraient en avoir plus besoin que lui. « Le peu que je « possède, leur dit-il (il n'avait que 300 fr.), me suffira « jusqu'à ce que je sache un peu la langue ; et, une fois

« que je la saurai, je pourrai gagner ma vie, ne fût-ce « qu'en travaillant des mains. »

M. de Cheverus se mit en effet avec activité à l'étude de l'anglais ; et, secondé par la facilité naturelle de son esprit, il en sut assez, au bout de trois mois, pour donner des leçons de français et de mathématiques dans une pension de jeunes gens : il y entra comme professeur au mois de janvier 1793. Le chef de cette pension était un ministre protestant : imbu de tous les préjugés de sa secte contre les prêtres catholiques, il fit surveiller jour et nuit le nouveau professeur, épia ses pas et ses démarches pour s'assurer jusqu'à quel point ses mœurs étaient pures et sa conduite régulière. Le résultat de cette surveillance tourna à la gloire de la religion catholique : jamais il ne put prendre M. de Cheverus en défaut sur quoi que ce soit ; et, plein d'admiration pour une vertu qui ne se démentait jamais, qui se soutenait toujours égale, en secret comme en public, il lui donna toute sa confiance, après avoir eu la franchise de lui avouer les défiances extrêmes avec lesquelles il l'avait accueilli, et que la régularité de sa conduite avait enfin dissipées. Là M. de Cheverus était nourri et pourvu des choses nécessaires à la vie ; c'était tout ce qu'il désirait : il recevait de plus un traitement ; et son bon cœur goûta alors la plus douce des jouissances, celle de pouvoir l'offrir à ses compatriotes dans le malheur. Pénétré dès lors de cette maxime évangélique, *qu'il vaut mieux donner que de recevoir,* tout ce qu'il gagnait était pour eux, et il épargnait sur lui-même autant qu'il pouvait pour être prodigue, s'il l'avait pu, envers les autres.

Heureux de cet avantage que lui offrait sa position, il y en trouvait encore un autre bien précieux, celui d'avoir dans ses propres élèves le meilleur maître de la

langue anglaise : n'entendant jamais parler qu'anglais, il apprenait d'eux, comme par nécessité, le sens des mots qu'il ignorait encore, les tournures de la langue, l'accent propre de la prononciation. Forcé lui-même de ne parler qu'anglais, il perfectionnait chaque jour son langage par la société de ces jeunes gens, qui, comme il est naturel à des écoliers, ne lui laissaient pas passer une faute soit de grammaire, soit de prononciation, sans l'en avertir à l'instant, ou par un sourire malin, ou quelquefois même par une aimable plaisanterie. Il en riait avec eux de très bonne grâce, et les en remerciait, remarquait avec soin ou se faisait dire ce que sa phrase ou son accent avait eu de défectueux, et le retenait d'autant mieux que les choses que l'homme oublie le moins sont celles qui ont fait rire de lui.

Grâce à ces moniteurs continuels et vigilants, M. de Cheverus se trouva, au bout d'un an, en état de parler anglais de la manière la plus correcte et la plus intelligible. Mais une âme si élevée visait à quelque chose de plus haut que la science d'une langue : s'il s'était livré avec tant d'ardeur à l'étude de l'anglais, c'est qu'il avait regardé cette connaissance comme un instrument de zèle, comme un moyen de se rendre utile à la religion et à l'Église. En effet, il alla trouver M. Douglas, évêque catholique de Londres, et après lui avoir prouvé par quelques compositions qu'il lui soumit, comme par sa conversation, qu'il possédait assez l'anglais pour exercer utilement le ministère, il lui demanda et obtint la permission de remplir toutes les fonctions ecclésiastiques dans son district. Muni de ces pouvoirs, il proposa à plusieurs familles catholiques, qui vivaient dans le voisinage sans aucun exercice religieux, de se réunir tous les dimanches et fêtes dans un local qu'il mettait à leur

usage, et s'offrit pour être leur aumônier. Ces familles accédèrent avec joie à cette proposition ; et, le dimanche suivant, il fit sa première prédication en anglais. Inquiet encore, et voulant s'assurer s'il avait été bien compris, il demanda à un homme du peuple ce qu'il pensait de son sermon. « Votre sermon, répondit naïvement cet homme simple, n'était point comme ceux des autres : il n'y avait pas un seul mot de dictionnaire ; tous les mots se comprenaient tout seuls. » Cette réponse rassura M. de Cheverus, et lui fit plus de plaisir que les applaudissements d'un homme de l'art : jusque dans ses dernières années, il aimait à la rapporter à ses prêtres pour leur faire comprendre que le principal mérite de la prédication, c'est d'être intelligible à tous, même aux plus simples ; que ces grands mots, ces néologismes à prétention, pour l'intelligence desquels un homme du peuple aurait besoin d'un dictionnaire qui lui en expliquât le sens, doivent être bannis de la chaire, et qu'il vaut mieux être compris par une simple femme que loué par un académicien.

Encouragé par ce premier succès, il continua à prêcher, à catéchiser, et bientôt il eut formé un troupeau nombreux et édifiant. Voyant alors que la petite chambre où il avait commencé son ministère ne suffisait plus, il songea à ouvrir une chapelle. C'était une grande entreprise pour un prêtre pauvre et exilé ; mais telles furent les industries de son zèle, telle fut la charité des fidèles rassemblés à sa voix, que le succès dépassa de beaucoup le premier projet : non seulement une chapelle fut procurée, mais on y adjoignit un vaste logement capable de recevoir les ecclésiastiques qui en feraient le service et ceux qu'il leur plairait de s'associer. L'évêque de Londres, instruit des succès et du zèle apostolique de M. de Cheverus, voulut venir en personne bénir cette

nouvelle chapelle, afin de prouver l'intérêt qu'il portait à l'œuvre, et la haute estime qu'il avait pour son fondateur.

Cette création religieuse une fois solidement établie, M. de Cheverus pensa à quitter la pension où il donnait des leçons depuis son arrivée en Angleterre : il lui sembla que le temps fort long qu'il y passait chaque jour à enseigner les sciences pourrait être plus utilement employé pour la gloire de Dieu et le salut des âmes. Il vint donc occuper le logement contigu à la chapelle qu'il venait d'ouvrir ; et, comme cette maison était trop vaste pour un seul homme, il invita plusieurs ecclésiastiques à demeurer avec lui, heureux de pouvoir joindre cet acte de charité à ses autres aumônes.

A peine fut-il entré dans cette nouvelle demeure, qu'un riche seigneur anglais, frappé d'entendre toutes les bouches célébrer ses louanges, tout le monde redire ses qualités aimables, vint le prier avec instance de vouloir bien donner à son fils des leçons de géométrie et d'algèbre. M. de Cheverus accepta cette proposition comme ne pouvant nuire à son ministère et pouvant, d'un autre côté, lui procurer des ressources pour faire le bien. Il vécut ainsi quelque temps, exerçant son zèle avec consolation et succès dans sa nouvelle chapelle, et donnant chaque jour ses leçons à son nouvel élève. Le seigneur anglais, ayant reconnu par lui-même toutes les belles qualités du précepteur de son fils, ne négligea rien pour se l'attacher : il lui prodigua tout ce qu'il put d'aises et de jouissances, et lui fit même pour le reste de sa vie les offres les plus magnifiques.

Les douceurs d'une position si belle selon le monde ne purent fixer M. de Cheverus : tous ces avantages temporels, toutes ces aises de la vie, lui parurent aussi redou-

tables pour sa piété que peu dignes d'un ministre de Jésus-Christ, qui, comme son maître, doit mener une vie pauvre et crucifiée. « J'étais trop bien pour un prêtre, « a-t-il dit depuis à ses amis ; je n'avais que des jouis- « sances ; » puis il lui sembla que ses services seraient mieux placés ailleurs qu'en Angleterre, où les prêtres se gênaient par le nombre ; que tant d'autres contrées de la terre étaient abandonnées, tant de peuples délaissés, tant de nations encore assises à l'ombre de la mort : ces nations ne lui reprocheraient-elles pas un jour d'être resté là où il y avait surabondance de prêtres, au lieu de porter son ministère là où il y avait absence totale ? Il fit ses représentations à l'évêque de Londres, qui voulait le fixer auprès de lui : « Oui, lui répondit l'évêque, il y a « ici surabondance de prêtres, mais il y a pénurie de « prêtres comme vous, et j'en ai besoin : demeurez avec « moi. » Cette décision ne tranquillisa pas M. de Cheverus, et son zèle soupirait après de plus grands travaux.

Une occasion de se dévouer ne tarda point à se présenter : un collège était près de s'ouvrir à Cayenne, le local était arrêté, tous les préparatifs faits, il n'y manquait qu'un chef ; mais il le fallait sage, ferme, zélé, habile dans la littérature : on crut trouver toutes ces qualités réunies dans M. de Cheverus, et on lui proposa d'aller se mettre à la tête de cet établissement, lui faisant entrevoir tous les grands biens qui pourraient en résulter pour la religion. Il y pensa quelque temps devant Dieu, et il crut ne devoir pas accepter : son zèle sentait le besoin d'un champ plus vaste que l'étroite enceinte d'un collège ; et d'ailleurs, s'il aimait la littérature, c'était comme délassement des travaux du ministère ou des études sérieuses, et non comme occupation principale de sa vie. La Providence le permit sans doute ainsi, pour le

soustraire à la persécution qui éclata peu après contre les prêtres de Cayenne, et qui l'aurait presque infailliblement moissonné au milieu de sa course. Cette même Providence le protégea non moins visiblement dans une autre circonstance, et l'arracha à une mort certaine, malgré tous ses efforts pour courir au-devant du péril.

M. de Hercé, évêque de Dol, l'avait nommé son grand vicaire pour se l'associer comme un aide puissant, lorsque brilleraient les jours heureux où il pourrait revoir la France. M. de Cheverus n'avait vu d'abord dans cette nomination qu'un témoignage d'attachement de la part d'un évêque qu'il vénérait et estimait; mais peu après, les émigrés ayant formé le malheureux projet de l'expédition de Quiberon, et l'évêque de Dol, pressé par le désir de rentrer dans son diocèse, ayant consenti à les accompagner pour assister de son ministère ceux qui en réclameraient les secours, M. de Cheverus pensa que son titre de vicaire général lui imposait alors de grands devoirs. Il vint trouver M. de Hercé et lui demanda la permission de l'accompagner : « Non, répondit le digne « évêque, je suis vieux et je puis risquer le peu de jours « qui me restent à passer sur cette terre; mais vous, « vous êtes jeune, et je me croirais coupable envers « l'Église si je l'exposais à être privée des longs et utiles « services que vous pouvez lui rendre. » M. de Cheverus, que le danger personnel n'intimida jamais, insiste, presse, conjure : « Vous êtes un père pour moi, lui dit- « il; le devoir d'un enfant est d'accompagner son père » au jour du péril : je dois et je veux vous suivre. » Il fallut que l'évêque prît le ton sévère pour arrêter ce courage intrépide. « Si vous venez, dit l'évêque, vous cesse- « rez par le fait d'être mon grand vicaire, je vous retire « votre titre : demeurez, je le veux, et, si l'entreprise

« réussit, je vous appellerai aussitôt près de moi. » M. de Cheverus dut obéir, et ceux-là seulement qui ont connu son cœur peuvent comprendre combien il lui en coûta pour se séparer de ce vénérable ami de sa jeunesse, combien de sollicitudes suivirent l'expédition, et quels déchirements il éprouva quand il en apprit la fatale issue, le carnage de presque tous les Français qui en faisaient partie et du digne évêque au milieu d'eux.

M. de Cheverus, échappé ainsi à la mort, ne s'en crut que plus obligé à consacrer entièrement à Dieu des jours que sa providence venait de sauver; et les inspirations de ce zèle qui l'appelait sur d'autres terres se réveillèrent alors plus fortement que jamais. Pendant qu'il était occupé de ces pensées, il reçut une lettre de l'abbé Matignon, docteur et ancien professeur de Sorbonne, qu'il avait connu à Paris. Cet estimable ecclésiastique, non moins recommandable par ses talents, par son zèle, que par sa prudence, et doué de toutes les qualités propres à gagner les cœurs, se trouvait seul à Boston, où l'avait placé M. Carroll, évêque de Baltimore, qui avait alors tous les États-Unis sous sa juridiction ; et avec cette ville, il était chargé de toute la Nouvelle-Angleterre et des tribus sauvages de Penobscot et de Passamaquody. Effrayé d'un travail si au-dessus des forces d'un seul homme, plus encore de la mauvaise disposition des esprits, qui étaient divisés en plus de trente sectes religieuses, toutes animées de la haine la plus violente contre ce qu'ils appelaient le *papisme*, il songea à se procurer un coopérateur qui partageât avec lui cet immense fardeau. La difficulté était de le trouver ; car tout prêtre ne convenait pas pour un pays imbu de tant de préventions contre le clergé catholique. Il fallait un homme d'une vertu aimable, d'un caractère plein de douceur, d'un

noble désintéressement, d'un esprit orné de connaissances étendues, pour faire tomber les préjugés, gagner les cœurs, conquérir l'estime et la considération. M. Matignon y pensa mûrement devant Dieu ; et il lui sembla que cet homme qu'il cherchait était M. de Cheverus, dont il avait apprécié en Sorbonne tout le rare mérite, tout l'aimable caractère. Il lui en écrivit donc en 1795, fit ressortir toute l'importance de cette mission abandonnée, lui montra une nouvelle Église à créer dans ces contrées, des catholiques délaissés sur une surface immense et en péril de perdre la foi, des tribus sauvages à évangéliser, tous les genres d'apostolat à remplir. Combien ce vaste champ n'était-il pas digne de son zèle ! et en quel endroit du monde ses services pourraient-ils être plus utiles à l'Église !

M. de Cheverus fut vivement frappé de cette lettre ; les raisons qu'elle contenait semblaient péremptoires et sans réplique : l'homme qui les donnait était un saint et un ami. Cependant il crut qu'en matière si grave il ne fallait point se décider à la légère, ni suivre la première impétuosité d'un zèle irréfléchi : il prit donc du temps pour délibérer ; il pria, demanda conseil, pesa toutes les raisons de part et d'autre ; et enfin, après les hésitations que commande la prudence, il se décida à rejoindre le digne abbé Matignon. Il crut devoir faire part de sa détermination à M. de Goussans, évêque du Mans, qui avait toujours été si bon pour lui. Ce digne prélat lui répondit par la lettre la plus affectueuse ; il louait, il admirait son zèle, mais en même temps il exprimait ses craintes que son jeune ami (c'était le nom qu'il lui donnait) ne voulût trop entreprendre, et surtout qu'il ne revint pas dans son diocèse ; ce qui serait pour lui un grand sujet de peine et pour son troupeau une perte irré-

parable. M. de Cheverus ne vit dans cette lettre qu'un témoignage d'intérêt ; son parti était pris, il ne balança plus : ni les instances de ses amis, ni les prières de l'évêque de Londres, ni l'amour de sa patrie, dont il s'éloignait peut-être pour toujours, rien ne put le faire changer de détermination, et il ne songea qu'à se mettre en route au plus tôt.

Une seule affaire lui restait à régler, celle de ses droits présents et à venir sur son bien patrimonial. Pour trancher cette affaire en un instant, il fit en faveur de ses frères et sœurs cession de tous ses droits par un acte irrévocable et en bonne forme qu'il envoya aussitôt à sa famille. Pauvre alors comme Jésus-Christ son maître, e ne possédant plus rien en ce monde, il se sentit le cœur plus libre, dégagé et content ; il lui sembla qu'après avoir imité les apôtres, qui avaient tout quitté pour suivre leur vocation, il était plus propre à une mission tout apostolique, et que Dieu, qui avait planté la foi dans l'univers par le ministère de douze pauvres, bénirait mieux aussi dans l'autre hémisphère la parole de son ministre pauvre. Un autre sentiment bien digne de son bon cœur lui faisait encore apprécier avec délices les conséquences de ce grand acte de désintéressement. Comme les révolutionnaires de France s'emparaient de tous les biens des émigrés, il avait craint que sous ce nom la haine aveugle ne comprît aussi les prêtres déportés, et qu'on n'inquiétât sa famille pour lui enlever la portion d'héritage qui lui était réversible ; par l'acte qu'il venait de passer, il assurait la paix et la tranquillité de ses parents ; c'était une jouissance pour son cœur.

De là, il se rendit chez un capitaine de navire pour lui demander passage sur son vaisseau près de faire voile pour Boston. La proposition fut d'abord rejetée, proba-

blement par suite des préjugés contre les prêtres catholiques; mais M. de Cheverus, sans se laisser rebuter par le refus d'un employé subalterne, demanda et parvint à parler au capitaine lui-même, et il ne lui fallut que quelques instants pour le gagner. Celui-ci fut si charmé de la conversation du jeune missionnaire, de ses manières aimables et pleines d'une noble simplicité, qu'il consentit avec joie à le recevoir à son bord, et lui promit tous les égards qui seraient en son pouvoir pendant la traversée.

Tout étant réglé pour le départ, M. de Cheverus fit ses adieux aux catholiques de son église, qui tous le pleurèrent. Un d'entre eux, autrefois son professeur en Sorbonne, l'embrassant avec une effusion de cœur accompagnée de larmes : « Ah! mon ami, lui dit-il, était-ce « donc pour évangéliser les sauvages que vous faisiez de « si belles dissertations en Sorbonne? pourquoi aller « enfouir vos talents dans les bois? vous auriez été en « France un de nos plus grands évêques. » M. de Cheverus s'arracha à toutes ces espérances comme à tous ces embrassements, et s'embarqua pour Boston. Le premier vendredi, il ne vécut que de pain et de fromage, par respect pour la loi de l'abstinence; une pareille conduite aurait peut-être attiré sur tout autre les risées et les plaisanteries des passagers, qui étaient tous protestants; mais M. de Cheverus leur avait inspiré par sa vertu douce et aimable tant de respect et d'intérêt, que nul n'osa se permettre la moindre réflexion désobligeante; et le capitaine du navire donna l'ordre que désormais tous les vendredis et samedis un repas maigre fût préparé pour le missionnaire catholique. Pendant toute la traversée, ce ne fut qu'un échange réciproque d'égards et d'attentions aimables entre M. de Cheverus et tous ceux qui étaient sur le navire; et, le 3 octobre 1796, il arriva

heureusement à Boston. L'abbé Matignon le reçut comme un ange que le ciel envoyait à son aide, le serra dans ses bras avec tendresse, en versant de douces larmes, et protesta que ce jour était le plus beau de sa vie. Il écrivit aussitôt à M. Carroll, évêque de Baltimore, pour lui annoncer cette heureuse nouvelle, et lui demander tous les pouvoirs pour le nouveau missionnaire dont il lui envoyait en même temps les lettres testimoniales, l'une signée de M. de Hercé, évêque de Dol, l'autre de M. de Gonssans, évêque du Mans ; toutes deux également honorables attestant la pureté de sa foi, l'étendue de son zèle, la ferveur, de sa piété, sa science peu commune, son dévouement sans borne au trône de ses rois et au chef de l'Église[1]. M. Carroll bénit le ciel d'une si précieuse nouvelle, et ne tarda pas à investir M. de Cheverus de tous les pouvoirs nécessaires à son ministère.

Ce fut alors que M. Matignon et M. de Cheverus, forts de la confiance qu'ils avaient l'un dans l'autre, et plus encore de celle qu'ils avaient en Dieu, s'occupèrent avec activité de la grande œuvre commise à leur zèle. L'entreprise était immense et hérissée de mille difficultés. Pour en donner une idée, il suffira de faire connaître l'état de cette mission et la disposition générale des esprits. Cette mission embrassait toute la Nouvelle-Angleterre, dont Boston est la capitale, et les tribus sauvages de Penobscot et de Passamaquody, c'est-à-dire un territoire de près de cent quatre-vingts lieues en longueur

[1] *Attestamur ipsum cum zelo et pietate singulari se gessisse, tanquam dignum et commendabilem Dei ministrum... sanâ doctrinâ imbutum, scientiâ et religione commendabilem, regno regique Francorum addictissimum et devotissimum, atque propter zelum catholicæ fidei, Sanctæ Sedis apostolicæ inviolabite studium, necnon constantem verbi divini prædicationem, et pertinacem impiorum conatibus resistentiam à parochiâ suâ violenter ereptum...*

et de cent en largeur, sur la surface duquel les catholiques étaient dispersés, et tellement éloignés les uns des autres, qu'il était impossible de les rassembler pour les exercices publics de la religion. Il fallait donc que les missionnaires se répandissent eux-mêmes dans tout ce vaste pays, qu'ils allassent évangéliser les familles l'une après l'autre à des distances quelquefois de cent à cent cinquante lieues, administrer les sacrements et offrir le saint sacrifice dans chaque habitation ; car, supposé même qu'on eût pu se réunir, on n'avait pas d'église. L'inconvénient que nous venons de signaler pour toute la Nouvelle-Angleterre était bien plus grand encore pour les sauvages de Penobscot et Passamaquody : errants dans les bois, à l'extrémité de l'État du Maine, qui est lui-même à cent lieues de Boston, on ne pouvait les évangéliser, à moins de s'absenter plusieurs mois du centre de la mission. Toutefois les missionnaires comptaient pour peu de chose toutes ces difficultés ; il ne s'y agissait pour eux que de courses, de sueurs et de fatigues, et c'est là qu'un apôtre met son bonheur ; mais un obstacle plus grave s'opposait à leur zèle.

Tout le pays, et Boston surtout, habité par des colonies anglaises qui y avaient importé tous les préjugés religieux de leur première patrie, était, comme nous l'avons déjà observé en passant, rempli d'une multitude de sectes toutes en discorde de doctrines les unes avec les autres, mais toutes d'accord en un seul point, la haine de la religion catholique. Les ministres de ces diverses sectes ne cessaient de déclamer contre elle, de présenter aux peuples l'Église romaine comme un ramas impur d'idolâtres, de gens corrompus et dignes de tout mépris, comme la nouvelle Babylone maudite dans l'Apocalypse, comme l'ennemie de Dieu et des hommes,

ses doctrines comme un assemblage hideux d'impiétés; d'absurdités et d'erreurs; ses prêtres comme de vils imposteurs qu'on ne saurait assez fuir; et ces prédications souvent répétées avaient obtenu créance et pris racine dans tous les rangs de la société; de sorte que partout le nom de catholique était en exécration, le nom de prêtre en horreur, et le petit nombre de fidèles qui se trouvaient dans ce pays, étant presque tous des Irlandais exilés et pauvres, ne pouvaient racheter par leur position sociale cette déconsidération universelle.

Avec de pareilles dispositions dans les esprits, comment fonder dans ce pays une église catholique? On ne pouvait espérer d'être secondé par des gens si prévenus, encore moins de leur faire goûter sa parole; on ne devait s'attendre qu'à des entraves et des contradictions. Déjà un prêtre fervent, M. Thayer, avait tenté l'œuvre et avait échoué; et cependant quel homme y eût semblé plus propre? Autrefois ministre presbytérien à Boston, puis converti à Rome, à la vue des miracles opérés au tombeau du bienheureux Benoît Labre; devenu ensuite prêtre catholique et prédicateur de la foi dans le même lieu où il avait annoncé l'erreur, il semblait que son exemple, comme sa parole, eût dû produire les plus heureuses impressions; mais quelques actes de son zèle déplurent; un défi qu'il porta aux ministres protestants aigrit et mécontenta les esprits, au point que M. Carroll crut devoir le retirer pour lui donner une autre destination.

M. Matignon et M. de Cheverus, avertis par cet exemple, en conclurent qu'il fallait user de la plus grande circonspection, et que le point par où ils devaient commencer était de travailler à détruire tant de préjugés odieux, qui, tant qu'ils subsisteraient, seraient toujours

une barrière insurmontable au bien. Pour y réussir, ils crurent qu'il n'y avait point de meilleur moyen que la charité dans tous les procédés, la douceur dans toutes les paroles, et surtout l'exemple d'une vie tout apostolique, seule réfutation convenable de tant de calomnies. Ce fut alors que Boston vit un touchant et nouveau spectacle : deux hommes, modèles de toutes les vertus, vivant ensemble comme des frères, sans distinction de mien ni de tien, sans dissidence de vues et de volonté, toujours attentifs à condescendre l'un à l'autre, à se prévenir mutuellement d'égards et d'attentions aimables, formant en toute vérité un seul cœur et une seule âme, avec les mêmes désirs, ceux du bien, les mêmes inclinations, celles de la vertu, le même attrait, l'amour de tout ce qui est bon, honnête et charitable : c'était entre ces deux belles âmes le plus doux commerce, l'intimité la plus touchante, jamais cependant de familiarité ; la simplicité des rapports avait toujours quelque chose de noble et de grand, en harmonie avec l'élévation des sentiments et la dignité du caractère. C'est un journal protestant [1] qui en a fait la remarque. « Ceux, nous dit-il, qui ont été « témoins de la manière dont ils vivaient ensemble n'ou- « blieront jamais la délicatesse et l'élévation de leur ami- « tié : elle surpassait les attachements dont la Fable nous « a dessiné de si touchants tableaux, et égalait la tendre « union de Jonathas et de David. »

A l'exemple d'une union que la religion seule peut former si parfaite, ils joignaient l'exemple d'une vie pauvre et pleine de privations, mais honorable et supportée avec dignité, tout employée à la prière, à l'étude ou aux travaux du ministère, c'est-à-dire à se perfectionner eux-

[1] *Boston Monthly Magazine*, cahier de juin 1825.

mêmes ou à rendre les hommes meilleurs ou plus sages : ils faisaient le bien partout où s'en présentait l'occasion, et ils paraissaient rougir d'y trouver la renommée ; ils se consumaient de courses et de fatigues, voyageant à pied [1], quand il le fallait, à toutes les heures du jour et de la nuit, en toutes saisons, pour aller porter à plusieurs lieues de distance aux affligés des consolations, aux indigents des secours secrets, aux familles désunies des paroles de conciliation ; en un mot, ils se sacrifiaient tout entiers pour leurs semblables, et regardaient comme rien tous ces sacrifices. On voyait clairement qu'aucune vue intéressée ne les guidait, qu'ils n'attendaient rien de ce monde, ni la fortune, ni la gloire, et que toute leur espérance était dans le ciel. Quiconque les abordait les trouvait toujours d'un accueil aimable et gracieux ; quiconque avait un service à réclamer les trouvait toujours obligeants et heureux de faire plaisir : partout enfin où on les voyait, on reconnaissait des hommes qui n'étaient point comme les autres, qui avaient des sentiments plus élevés, une âme plus aimante, un cœur plus généreux, en un mot, des hommes de Dieu, des apôtres.

Un spectacle si beau ne pouvait manquer de frapper d'étonnement les habitants de Boston ; et leur conscience leur criait à tous : Sont-ce donc là ces catholiques dont on nous a dit tant de mal, ces papistes qu'on nous a peints sous des couleurs si noires ?

Cependant la force des préjugés était telle, qu'ils ne tombèrent pas tout à coup devant tant de vertu. Il fallut

[1] Le plus jeune de ces hommes apostoliques, dit le *Magasin mensuel de Boston* (juin 1825, p. 6 et 7), prenait souvent son bâton et commençait sa journée avant le lever de l'aurore, pour aller confesser quelque pauvre catholique dont l'âme soupirait après cette dernière consolation de la religion qu'il professait.

un long temps pour détromper des esprits si prévenus, et ce ne fut qu'au bout d'un an qu'un protestant vint trouver M. de Cheverus, et lui tint ce langage étonnant de franchise : « Monsieur, lui dit-il, voilà un an que je vous « étudie, que je suis vos démarches, que j'observe vos « actions ; je ne croyais pas qu'un ministre de votre reli- « gion pût être un homme de bien ; je viens vous faire « réparation d'honneur, je vous déclare que je vous « estime et vous vénère comme l'homme le plus vertueux « que j'aie connu. »

A ce premier témoignage bientôt s'en joignirent d'autres non moins remarquables. Un journal protestant [1] nous raconte qu'un ministre, désirant attirer dans son parti des hommes dont la vertu et la science jetaient un si grand éclat dans la ville, alla les trouver un jour pour essayer de les convaincre de la fausseté de leur religion et de l'excellence de la sienne. Ces messieurs, frappés de la naïveté de l'entreprise, accueillirent avec bonté le ministre, le remercièrent de ses intentions bienveillantes ; et, après avoir écouté patiemment ce qu'il avait à leur dire, ils répondirent à tout avec tant de clarté, défendirent si bien la religion catholique, qu'il demeura confus sans avoir rien à répondre ; et, de retour vers ses amis, auxquels il avait communiqué son dessein : « Ces « hommes, leur dit-il, sont si savants, qu'il n'y a pas « moyen d'argumenter avec eux ; leur vie est si pure et « si évangélique, qu'il n'y a rien à leur reprocher. Je « crains bien que, par l'influence de tant de vertus « jointes à tant de science, ils ne nous donnent ici beau- « coup d'embarras. »

Qu'on juge, par ce trait, de la révolution qu'avaient

[1] *Boston Monthly Magazine*, juin 1825, p. 6.

opérée dans les esprits les vertus de M. de Cheverus et de M. Matignon. Au mépris avait succédé l'estime et même la vénération. « En voyant de tels hommes, dit le « journal protestant déjà cité, qui peut douter qu'il est « permis à la nature humaine d'approcher de la perfec- « tion de l'Homme-Dieu et de l'imiter de très près ? Avant « que le christianisme apparût sur la terre, il y a bien « eu de grands hommes qui ont élevé et rehaussé la « nature humaine ; mais qu'ils étaient loin de ce que « nous voyons ! C'étaient, si vous le voulez, des héros, « des prophètes, des sages ; mais le saint est un titre « qu'on ne connaissait pas. Le sage Socrate n'a pas eu, « comme saint Jean, un maître qui le fit reposer sur son « sein où tout était pureté et amour. »

Après un si heureux changement dans l'opinion publique, M. de Cheverus pouvait bien monter en chaire et prêcher avec confiance ; car on perd bientôt ses préventions contre une religion dont on vénère les ministres. Ce fut en effet ce qui arriva. Dès le commencement de sa mission, il avait prêché, catéchisé, secondé de son mieux son digne ami, M. Matignon ; ses prédications avaient jeté le plus vif éclat ; les catholiques avaient écouté et recueilli avec une joie sainte sa parole, toujours facile et naturelle parce que c'était le cœur qui l'inspirait, toujours persuasive parce qu'elle ne demandait rien qu'il ne pratiquât lui-même ; mais alors, les préjugés étant tombés pour faire place à des sentiments contraires, les protestants voulurent venir l'entendre, et, après l'avoir entendu, ils voulurent l'entendre encore, l'entendre toujours et devenir ses amis. Ils admiraient sa grande simplicité jointe à tant de noblesse, la bonté de son cœur qui paraissait dans toutes ses expressions, et la tendre charité qui semblait lui avoir prêté sa voix. « Son éloquence,

« disait un de leurs journaux, est des plus persuasives :
« on voit que tout ce qu'il dit coule de ses sentiments
« purs et élevés. Dans ses sermons, toujours trop courts,
« déborde de toutes parts l'effusion de la plus tendre
« piété ; il semble qu'un séraphin ait touché ses lèvres
« avec un charbon de l'autel du Très-Haut. »

M. Matignon, dont l'âme noble et pure était étrangère à toute pensée de rivalité et de jalousie, jouissait de tous les succès de son confrère et de la considération qui lui en revenait. Chaque fois qu'il l'entendait louer, on voyait son visage rayonnant de joie et de bonheur, c'était vraiment un père qui jouissait des triomphes de son fils chéri. M. de Cheverus, de son côté, voyant des dispositions si bienveillantes, cette amitié si franche et si désintéressée, qui disait comme saint Jean-Baptiste en parlant du Sauveur : Il faut que je m'efface pour qu'il paraisse, que je me cache pour qu'il brille, *oportet illum crescere, me autem minui,* s'efforçait de lui témoigner en toute manière sa reconnaissance et sa tendresse, son respect et son dévouement. Quelque supériorité qu'il eût sur son confrère sous certains rapports, il ne se regardait que comme son disciple et son enfant, ne faisait rien que par ses ordres et sous son inspiration. Il lui laissait tout l'argent entre les mains, lors même qu'il fut évêque, et lui en demandait comme un enfant à son père, quand il en avait besoin. Il prenait ses avis, même pour ses sermons ; et, avant de monter en chaire, tout avait été le plus souvent concerté entre eux.

Cependant l'estime dont était environné M. de Cheverus rejaillissait sur son troupeau, et on ne pouvait croire que les ouailles d'un tel pasteur fussent gens aussi vils et aussi méprisables que le disaient les ministres. Les préventions diminuaient de jour en jour, et bientôt les ins-

tructions de M. de Cheverus et la docilité des catholiques à s'y conformer finirent par les dissiper entièrement. Il leur répétait souvent la leçon de l'Apôtre, qu'il faut faire taire ceux qui disent du mal de nous, à force de charité, de bienfaits et de saints exemples ; que le propre de la vraie piété, c'est d'être toujours aimable, de contribuer au bonheur de tout ce qui l'entoure, d'avoir toujours en tout et envers tous une conduite honorable, des procédés honnêtes et délicats. Après les devoirs envers les particuliers, il leur expliquait les devoirs envers la société, leur montrait l'obligation d'obéir aux lois, lors même qu'on pourrait s'y soustraire sans encourir de peine, de respecter les magistrats, de contribuer au bon ordre, à la paix, à la prospérité de l'État ; et, s'il était attaqué, d'employer à sa défense, s'il était nécessaire, ses bras, sa fortune et sa vie. Les catholiques écoutaient ces leçons et les mettaient en pratique, de sorte que les protestants furent forcés, par l'évidence de la vérité, de leur rendre cette justice, dans les feuilles publiques, qu'ils étaient aussi excellents citoyens qu'hommes probes et honorables. La division cessa donc dès lors ; des rapports mutuels de considération et d'estime s'établirent, et M. de Cheverus, interrogé par le Saint-Siège sur l'état de sa mission, put lui répondre : « Dans ce pays, où, il y a peu d'années, « l'Église catholique était un objet d'anathème, le nom « de prêtre un objet d'horreur, on nous considère, on « nous aime, on pense honorablement de nous, on nous « traite avec bienveillance. » *In hâc nostrâ civitate et aliis locis, ubi paucis abhinc annis infandum, ut ita dicam, erat Ecclesia catholica, horrendum sacerdotis nomen, nos veneratione et amicitiâ prosequuntur, benignè de nobis cogitant, benignè in nos agunt.*

La confiance qu'avait inspirée à tous M. de Cheverus

étendit bientôt ses rapports, et les multiplia au delà de ce qu'on peut penser. Protestants et catholiques voulurent faire la connaissance d'un homme si aimable ; et lui, toujours accessible et bon, accueillait tout le monde avec la plus touchante cordialité. Si on n'avait aucune affaire à traiter avec lui, et qu'on eût été amené par le seul plaisir de jouir des charmes de sa société, il ne s'en offensait pas, et pensait que c'était pour lui une grande affaire de rendre la religion et la vertu aimables. Mais le plus souvent c'étaient ou des affligés qui venaient recueillir de sa bouche des paroles de consolation, ou des personnes dans le malheur qui venaient lui révéler leurs besoins et invoquer sa charité, ou des esprits embarrassés et incertains sur un parti à prendre qui venaient lui demander conseil. Chose très remarquable, un grand nombre de dames protestantes des rangs les plus élevés de la société n'hésitaient point à lui ouvrir leur cœur, à lui révéler leurs peines de famille ou de conscience, à tel point que, l'une d'elles lui ayant dit un jour que ce qui lui répugnait le plus dans la religion catholique et l'empêcherait toujours de l'embrasser, c'était le précepte de la confession, M. de Cheverus put lui répondre avec son aimable sourire : « Non, madame, vous n'avez pas pour la confession autant de répugnance que vous le croyez ; vous en sentez au contraire le besoin et le prix, car voilà longtemps que vous vous confessez à moi sans le savoir. La confession n'est pas autre chose que la confidence des peines de conscience que vous voulez bien m'exposer pour recevoir mes avis. » Ainsi M. de Cheverus était le confident et le conseiller d'un grand nombre ; et une des leçons que les mères inculquaient le plus souvent à leurs enfants, c'était que, dans toutes les peines et les circonstances difficiles de la vie, ils devraient avoir

recours à ses conseils et les prendre pour guides. Enfin, un écrivain protestant nous apprend qu'il recevait « au « moins autant de confidences hors du confessionnal que « dedans, parce que tout le monde savait que son cœur « était un sûr et consolant dépositaire de toutes les « peines comme de tous les secrets, et que sa sagesse « indiquait toujours la route de la prudence et le chemin « du devoir [1]. »

Ce n'était pas seulement à ces consultations que se bornait la confiance qu'on avait en M. de Cheverus : un grand nombre lui abandonnaient tous leurs intérêts temporels, qu'ils ne pouvaient ou ne savaient pas gérer par eux-mêmes, pour qu'il en fût l'agent charitable ; c'étaient des veuves, des orphelins, des domestiques, des infirmes, des personnes tout à fait étrangères aux affaires, et qui n'avaient ni parent ni ami qui voulût prendre en main leurs intérêts. Ils lui remettaient leur argent ; et, comme un bon père de famille, heureux de faire plaisir à ses enfants bien-aimés, il le plaçait sur l'État en son propre nom, le gérait avec une intelligence parfaite ; et, à chaque échéance, il venait retirer la rente et allait la porter avec autant d'exactitude que de bonheur. D'autres fois c'étaient des personnes qui craignaient qu'après leur mort il n'y eût des discussions entre leurs héritiers, ou que leurs intentions ne fussent pas fidèlement remplies : elles constituaient M. de Cheverus leur légataire universel, et, dès lors, elles n'avaient plus d'inquiétude, sûres que chaque chose aurait la destination la plus juste et la plus sage tout à la fois. Quand les personne pouvaient gérer elles-mêmes leurs affaires, M. de Cheverus ne s'en chargeait pas ; mais il les dirigeait par de sages conseils,

[1] *Boston Monthly Magazine*, juin 1825, p. 11.

leur enseignait ce qu'il fallait éviter et ce qu'il fallait faire ; et, par de tels avis bien plus précieux qu'une aumône, il les aidait à sortir de la détresse, et à arriver à cette honnête aisance que désirait le sage.

Et qu'on ne croie pas que toutes ces affaires aient jamais distrait M. de Cheverus de ses autres devoirs ; ces occupations charitables faisaient sa récréation après ses repas, et tout le reste du temps était réservé à l'étude ou à son ministère. Tous les jours il donnait un temps réglé aux sciences ecclésiastiques, mais en même temps il ne négligeait pas les études étrangères : observateur attentif et pénétrant de la société, il avait remarqué la haute estime qu'on avait pour les sciences humaines et pour ceux qui les possédaient, le peu de cas qu'on faisait de ceux qui les ignoraient, la tendance générale des esprits vers les connaissances littéraires, même parmi les femmes, qui lisaient et jugeaient les ouvrages d'esprit ; et de là il avait conclu que, pour détruire le reproche d'ignorance qu'on faisait peser sur le clergé catholique, pour concilier à sa parole l'estime et la considération dont le prédicateur a besoin d'être entouré, il lui fallait ne le céder à personne en cette partie ; qu'un prêtre aurait beau posséder parfaitement la science de son état, le monde, qui compte cette science pour rien, ne lui attribuerait pas moins la réputation d'ignorant, et, par conséquent, serait peu disposé à l'écouter et à le croire. Il s'appliqua donc aux études qui étaient le plus en honneur à Boston ; il apprit si parfaitement l'anglais, dit un journal de cette ville, « qu'il était devenu le maître des difficultés de la « langue ; c'était lui qui en connaissait le mieux les « arrangements, les constructions, les étymologies. » Il en lut tous les auteurs marquants, soit en prose, soit en vers, et en retint par cœur les plus beaux morceaux, les

passages les plus saillants ; de sorte qu'il étonnait les savants par l'étendue de ses connaissances autant que par l'à-propos des citations : et cependant son habileté en ce genre n'approchait point de ce qu'il savait de la littérature française, grecque et latine. Tous les jours il rafraîchissait sa mémoire par la lecture des auteurs classiques. « Il semblait, dit le journal déjà cité, passer des « affaires et de l'autel aux bosquets de l'Académie ; et, « après avoir bu aux fontaines des Muses et cueilli des « fleurs au Parnasse, il retournait à ses fonctions avec « une nouvelle ardeur. » Tant de connaissances le mirent en rapport avec les savants de Boston ; les sociétés littéraires de cette ville voulurent se l'agréger et le faire participer à leurs séances : il s'y prêta de bonne grâce, dans l'espérance que ces rapports pourraient un jour devenir utiles à la religion, et étaient peut-être un moyen dont Dieu voulait se servir pour l'exécution de ses desseins. Il favorisa de tout son pouvoir la propagation des sciences et des moyens de s'instruire ; et, quand M. Shaw voulut accroître l'athénée de Boston, il l'aida de ses conseils et de ses efforts, donna même beaucoup de livres de sa bibliothèque [1], de sorte qu'on le regardait dans cette ville, non seulement comme un savant, mais encore comme un zélateur dévoué de la belle littérature.

Une réputation si brillante sous tous les rapports ne demeura point renfermée dans les murs de Boston : M. Carroll, évêque de Baltimore, fut bientôt informé de tant de vertus et de talents ; il crut qu'un prêtre de ce mérite ne pouvait rester en second plus longtemps, et qu'il était digne d'être placé à la tête d'une grande église ; en conséquence, il lui écrivit pour lui proposer de

[1] *Boston Monthly Magazine*, p. 12.

se charger de l'église de Sainte-Marie à Philadelphie. Cette lettre, tout honorable qu'elle était pour M. de Cheverus, l'affligea ; son cœur ne put supporter la pensée de quitter son digne ami, M. Matignon, qui l'avait appelé d'Angleterre et était pour lui un père chéri. Il remercia donc M. Carroll de ce témoignage de confiance, et le supplia de le laisser longtemps et toujours auprès de son excellent ami. L'évêque y consentit, et alors M. de Cheverus, libre de toute inquiétude, se livra avec un nouveau zèle à ses saints travaux.

Il partit pour l'État du Maine [1], qui est à quatre-vingts lieues de Boston. Déjà plusieurs fois il avait parcouru ce pays, et gémi de la situation où se trouvaient les bons catholiques qui l'habitaient ; plus nombreux que dans tous les autres États, si on excepte celui de Massachussets, qui comptait près de six cents catholiques, ils n'avaient cependant ni prtêre, ni lieu de réunions pour leurs exercices religieux. M. de Cheverus s'entendit avec les principaux habitants du pays, fit bâtir à Newcastle, capitale de cet État, une église propre et décente qu'il dédia sous l'invocation de saint Patrice, le patron des Irlanlandais, et promit de venir en personne passer quelque temps chaque année au milieu d'eux pour leur dispenser les sacrements, l'instruction et tous les secours de son ministère ; ce qu'il fit exactement jusqu'en l'année 1812, où il y fixa un prêtre à résidence. On essayerait inutilement de dire la joie de ces bons catholiques, et l'effusion avec laquelle ils bénirent dès ce moment le nom de M. de Cheverus. De là il continua sa route et se rendit

[1] Le Maine est un des six États dont se compose la Nouvelle-Angleterre ; les cinq autres sont : Massachussets, dont Boston est la capitale, Vermont, New-Hampshire, Rhode-Island, et Connecticut.

dans le pays de Penobscot et de Passamaquody, où vivaient une multitude de sauvages, errants à travers les bois, sans habitation fixe, et partageant tout leur temps entre la chasse et la pêche.

Déjà il savait imparfaitement leur langue ; pour l'apprendre, il s'était mis, au défaut d'autre maître, à l'école d'une vieille sauvagesse qui n'avait de l'anglais que la connaissance la plus grossière, mais enfin strictement autant qu'il en fallait pour expliquer sa propre langue. Conduite par les questions qu'il lui adressait, elle déclinait ses noms et conjuguait ses verbes, sans doute pour la première fois de sa vie ; M. de Cheverus écrivait sous sa dictée, et apprenait ensuite en son particulier ce qu'elle lui avait dit. Une chose le frappa singulièrement dans ce travail : il s'aperçut, en la faisant conjuguer, qu'elle usait de *pronoms affixes* [1], semblables à ceux de la langue hébraïque. Surpris, il lui fit répéter ce qu'elle venait de dire, tourna ses questions en diverses manières, et enfin acquit la certitude complète de l'analogie curieuse qui existait sur ce point entre l'hébreu et la langue de ces sauvages [2].

[1] On appelle en hébreu *pronoms affixes* ceux qui sont joints à certains mots, de manière à former un seul et même mot, comme en français *j'aime*, pour *moi aime*.

[2] La remarque de M. de Cheverus sur la langue de ces sauvages a été faite sur tous les dialectes américains : les langues des diverses nations d'Amérique, soit septentrionales, soit méridionales, soit barbares, soit civilisées, ont toutes cette analogie frappante, qu'elles forment leur conjugaison par *agglutination* de syllabes qui modifient le sens et les rapports des verbes. De cette uniformité si remarquable, et de plusieurs autres analogies grammaticales, les savants concluent que tous les dialectes américains ne sont que des dérivés d'une même langue, et que par conséquent toutes les nations de cet hémisphère sont sorties d'une souche commune avec nous, d'un peuple primitif émigré de notre continent dans ce pays.

Instruit de la langue par ce moyen, et s'étant muni de tout ce qui lui était nécessaire pour exercer ses fonctions et offrir le saint sacrifice dans un pays dépourvu de tout, comme celui où il allait entrer, il partit sous la conduite d'un guide, à pied, le bâton à la main comme les premiers prédicateurs de l'Évangile : jamais il n'avait fait encore pareille route ; il fallait tout le courage d'un apôtre pour en supporter les fatigues et les peines. Une sombre forêt, aucun chemin tracé, des broussailles et des épines à travers lesquelles il fallait s'ouvrir un passage ; et puis, après de longues fatigues, point d'autre nourriture que le morceau de pain qu'ils avaient pris à leur départ ; le soir, point d'autre lit que quelques branches d'arbres étendues par terre, et encore fallait-il allumer un grand feu tout autour pour éloigner les serpents et autres animaux dangereux qui auraient pu pendant leur sommeil leur donner la mort. Ils marchaient ainsi depuis plusieurs jours, lorsqu'un matin (c'était le dimanche), grand nombre de voix chantant avec ensemble et harmonie se font entendre dans le lointain. M. de Cheverus écoute, s'avance, et à son grand étonnement il discerne un chant qui lui était connu, la messe royale de Dumont, dont retentissent nos grandes églises et nos cathédrales de France, dans nos plus belles solennités. Quelle aimable surprise et que de douces émotions son cœur éprouva ! il trouva réunis à la fois dans cette scène l'attendrissant et le sublime ; car, quoi de plus attendrissant que de voir un peuple, et un peuple sauvage, qui est sans prêtre depuis cinquante ans, et qui n'en est pas moins fidèle à solenniser le jour du Seigneur ? quoi de plus sublime que ces chants sacrés, présidés par la piété seule, retentissant au loin dans cette immense et majestueuse forêt, redits par tous les échos en même

temps qu'ils étaient portés au ciel par tous les cœurs?

Attiré par la joie de trouver enfin ceux qu'il cherchait, M. de Cheverus a bientôt atteint la religieuse assemblée : elle était réunie à Indian Old Town, dans l'île que forme la rivière de Penobscot au milieu de la forêt. A la vue de cette robe noire qui ne leur avait pas apparu depuis cinquante ans, si on en excepte la visite que leur avait faite M. l'abbé Rousselet peu d'années auparavant, ils jettent des cris de joie et de bonheur, ils accourent à lui, ils l'appellent leur père, et le font asseoir sur la peau d'ours, leur siège d'honneur. M. de Cheverus leur expose alors l'objet et la durée de sa visite, leur fait admirer la bonté de Dieu qui ne les oublie pas, et qui l'envoie vers eux pour leur dispenser sa parole, ses grâces et ses sacrements, leur indique enfin l'heure et le lieu où ils devront se réunir pendant tout le temps qu'il sera au milieu d'eux. Après ce discours, dans lequel l'instinct du sauvage reconnut sans peine toute la bonté et la charité d'un homme de Dieu, ils voulurent lui faire partager leur repas : c'était là une nouvelle épreuve qui attendait le courage et la force d'âme de M. de Cheverus. Refuser, c'était ou les affliger, eux qui offraient de si bon cœur, ou les offenser, s'ils venaient à soupçonner dans le refus hauteur et mépris ; ou enfin les scandaliser s'ils y voyaient délicatesse de goût, recherche d'une propreté dont eux-mêmes savaient bien se passer ; et cependant comment accepter? tout était malpropre, dégoûtant à faire bondir le cœur. M. de Cheverus se fait violence, boit le bouillon préparé et mange la viande qu'on lui présente sur l'écorce d'arbre, seule vaisselle du sauvage ; mais, après le repas, il leur dit avec ce ton de bonté qui était en lui si parfait, que, s'il avait mangé ainsi, c'était dans la vue de leur faire plaisir et de célébrer le bonheur de se trouver au

milieu d'eux pour la première fois, mais que désormais le pain lui suffisait, et qu'il n'avait besoin de rien autre chose.

C'était là, en effet, la nourriture de M. de Cheverus pendant le temps qu'il passait parmi ces tribus ; quelquefois, a-t-il raconté depuis, il trouvait un peu de fromage à manger avec son pain, et c'était là pour lui les grands jours de gala ; une fois même pendant plus de deux mois, il n'eut à manger que du poisson cuit à l'eau ; et cependant le travail était pénible et continuel : tous les jours il instruisait, catéchisait, confessait ou baptisait, et puis il fallait aller de côté et d'autre, quelquefois fort loin, pour visiter les infirmes et les malades. La tribu de Passamaquody, placée à une certaine distance de celle de Penobscot, et composée d'une chrétienté à peu près aussi nombreuse, réclamait également ses soins. Il allait et venait d'une tribu à l'autre, portant partout les bienfaits de son ministère, et soutenait avec joie des privations de toute espèce. Encore n'était-ce rien que les privations ; ce qu'il trouvait bien autrement pénible, c'était de se tenir tête à tête avec ses sauvages pour entendre leurs confessions, et, là, pendant de longues heures, d'aspirer cette odeur infecte qui s'exhalait de leur corps, produit rebutant de malpropreté hideuse et de sueur habituelle ; et, pour mettre le comble au sacrifice, de se voir envahi par les insectes dégoûtants dont ils étaient couverts, *seul casuel,* disait-il plus tard en racontant cette histoire, *qu'il retirât de son ministère.* Les premières fois que M. de Cheverus se vit dans cette position, son cœur se souleva, il manqua de se trouver mal, et, pour surmonter tant de répugnance, il lui fallut appeler à son secours toute l'énergie que donne la foi.

En récompense de ses sacrifices, il eut la consolation

de voir son ministère béni. Les esprits étaient on ne peut mieux disposés. Les jésuites missionnaires, qui avaient planté la foi parmi ces peuplades sauvages, les avaient si solidement instruites, si bien formées à la pratique de la religion et aux exercices du culte, que, même après cinquante ans de délaissement, ces pauvres gens n'avaient pas encore oublié leur catéchisme : les pères et mères l'avaient enseigné à leurs enfants ; et pas un dimanche ou jour de fête ne s'était passé sans être célébré par la partie de la messe et des offices qu'il est permis au peuple de chanter. Tous étaient d'une docilité admirable, et avaient la meilleure envie de pratiquer ce qu'on leur enseignait ; il n'y avait pas jusqu'aux enfants qui ne récitassent le catéchisme avec attention et avec un air pénétré des paroles qu'ils prononçaient. Les mœurs étaient si pures, qu'une femme étant tombée dans une faute grave et publique, toute la tribu en fut consternée ; et M. de Cheverus crut devoir, comme dans les premiers siècles de l'Église, soumettre la coupable à la pénitence publique. Lorsqu'il célébrait les saints mystères sous les branches d'arbre disposées en forme de chapelle, elle se tenait en dehors à l'entrée, confuse et pénitente, implorant les prières des fidèles ; et ce ne fut qu'après un certain temps d'épreuve qu'il lui fut permis de pénétrer dans l'enceinte et d'y assister avec les autres au saint sacrifice.

A la pureté des mœurs se joignaient une simplicité et une droiture vraiment admirables [1]. Dans les commen-

[1] Les journaux protestants de Boston se sont inscrits en faux contre ce portrait des sauvages. Premièrement, disent-ils, cela est en contradiction avec ce qui est dit plus haut de leur malpropreté. Non certes, car la pureté des mœurs, la simplicité et la droiture ne sont point incompatibles avec la malpropreté. Secon-

cements de son ministère parmi ces tribus sauvages. M. de Cheverus crut devoir user d'interprètes pour la confession, de peur de se tromper dans ses décisions par suite de la connaissance encore imparfaite qu'il avait de la langue ; et, quelque pénible que fût ce mode de confession qui mettait un tiers dans le secret des consciences, ces bons sauvages, hommes et femmes, venaient avec une franchise et une simplicité édifiantes, accuser leurs fautes à l'interprète, qui les transmettait fidèlement au confesseur, et rendait ensuite aux pénitents les interrogations et les avis que celui-ci avait à leur adresser. Cet interprète était un vieillard remarquable par sa piété et l'austérité de ses mœurs ; il eût voulu que M. de Cheverus eût traité plus durement les pécheurs, et quelquefois il le gourmandait en lui disant : « Tiens, mon père, « tu n'es pas assez sévère : ces gens-là ne sont pas « *âpres* à la prière, il faut leur donner plus de péni« tence. »

Il est impossible de dire la vénération que ces sauvages avaient pour M. de Cheverus ; partout où il allait, il était reçu avec les plus grandes démonstrations de joie, et c'était la femme du chef ou la reine de la tribu qui avait le privilège de le servir. Par l'empire de sa douceur et de sa charité, il était au milieu d'eux comme un

dement, disent-ils, nos ministres n'ont point trouvé dans les sauvages ces qualités aimables. Nous le croyons sans peine : franchement catholiques, ces sauvages ont dû accueillir fort mal les prédicateurs d'une nouvelle doctrine. Au reste, le *Magasin mensuel de Boston*, p. 7, dit lui-même que M. de Cheverus a trouvé dans ces pauvres sauvages plus de bonnes qualités que les premiers historiens n'ont été disposés à leur en donner, et M. Stewart, dans son *Appendice*, p. 373, remarque que les missionnaires français ont fait de ces peuples une plus haute estime que les ministres protestants, et les ont trouvés très accessibles à l'instruction et à l'influence religieuse.

souverain, et ses moindres ordres étaient exécutés avec empressement. Ayant vu un jour s'approcher du rivage un bateau chargé de rhum, et craignant que, si on débarquait cette liqueur pour la vendre aux sauvages, ils ne s'enivrassent et qu'alors il ne pût plus les contenir dans l'ordre, il alla trouver le capitaine du navire, et prenant le ton d'autorité : « Je suis roi ici, lui dit-il, je « puis faire des règles de douane ; vous ne débarquerez « point cette liqueur. » Le capitaine insiste, veut décharger son navire à la côte. Aussitôt M. de Cheverus appelle quelques sauvages et leur donne l'ordre de défoncer les barils de rhum à l'instant même où ils toucheraient au rivage ; ceux-ci lui promettent prompte exécution ; mais le capitaine, effrayé, se retira et ne reparut plus.

Ces bons sauvages s'estimaient heureux de tout ce qu'ils pouvaient faire d'agréable à leur bien-aimé missionnaire : c'était un honneur envié de lui servir de guide à travers les forêts immenses qu'il lui fallait parcourir pour l'exercice de son ministère : dirigés par les branches d'arbres ou par certaines plantes dont la direction leur indiquait les points cardinaux, ils le conduisaient toujours sûrement au lieu désigné. Lorsqu'il se rencontrait des lacs et des rivières, ils les lui faisaient traverser dans une nacelle d'écorce de bouleau, qu'un d'entre eux portait sur sa tête le long de la route. Il n'y avait que trois places dans ces pirogues : un sauvage se plaçait à chaque extrémité, et au milieu était le missionnaire, obligé de se tenir couché, parce que le moindre mouvement eût fait chavirer la frêle embarcation ; et, quand il fallait remonter quelque cascade ou courant rapide, traverser quelque pas difficile, les deux sauvages, se regardant pour combiner leur manœuvre, y mettaient tant d'adresse et d'ensemble, qu'en un instant l'obstacle

se trouvait franchi comme par enchantement. Un jour, il fallait remonter un courant rapide assez dangereux; M. de Cheverus aperçoit le péril et en fait part à ses deux rameurs : « Avec toi, mon père, pas peur, dit l'un « d'eux plein de foi et de confiance; mais, sans toi, « peur. » Ce n'était pas seulement sur les lacs et les rivières que les sauvages conduisaient leur missionnaire; c'était même quelquefois en pleine mer. Un jour, M. de Cheverus fut rencontré et reconnu sur les côtes de l'Océan par un capitaine de navire, qui, après lui avoir reproché comme une témérité de s'exposer ainsi au milieu des flots dans une si frêle nacelle, s'offrit de le prendre à son bord pour le conduire à sa destination. M. de Cheverus refusa cette offre obligeante, de crainte de faire de la peine à ses chers sauvages, et le lendemain il arriva heureusement dans la partie de la mission qu'il voulait visiter.

Grâce à la religion, qui inspire et conserve tout ce qui est honorable et délicat, M. de Cheverus trouva même, parmi ces sauvages, des sentiments élevés qui feraient rougir les peuples les plus civilisés; il y trouva des cœurs reconnaissants qui lui donnèrent de nombreuses preuves d'affection qu'il aimait souvent à redire [1], des mères tendres, des enfants qui portaient jusqu'à l'héroïsme la piété filiale, des âmes grandes et généreuses qui avaient la plus haute idée de l'honneur et de tous les devoirs. Il en citait souvent des traits qui étonnent; nous ne rapporterons que le suivant.

Des voyageurs anglais avaient porté dans ce pays la nouvelle de la mort de Louis XVI, conduit à l'échafaud par ses propres sujets et immolé au délire révolution-

[1] *Boston Monthly Magazine*, p. 7.

naire devant soixante mille d'entre eux, immobiles, l'arme au bras, sans qu'aucun osât prendre sa défense. Les sauvages ne purent croire à cette nouvelle; les missionnaires français, si doux et si bons, qui les avaient évangélisés, M. de Cheverus lui-même, en qui revivait toute la vertu de leurs premiers apôtres, leur avaient donné de la France l'idée d'un peuple honorable et généreux, et cette idée ne pouvait se concilier dans leur esprit avec le récit des voyageurs anglais. Un des principaux d'entre eux vint donc trouver M. de Cheverus : « Père, lui dit-il, « nous savons que tu ne mens point, toi; dis-nous la « vérité. Les Anglais nous racontent que les Français ont « mis leur roi à mort; cela n'est pas possible, c'est un « mensonge qu'ils ont inventé pour nous faire haïr les « Français : n'est-ce pas, mon père? » M. de Cheverus, fort embarassé pour répondre à cette question, crut y satisfaire suffisamment en disant que ce n'était point la nation française qui avait commis cet attentat, mais bien quelques forcenés qui s'étaient emparés du pouvoir, et que la France entière les désavouait avec toute l'horreur et l'exécration que méritait leur crime. « Ah! mon père, « reprend le sauvage attristé, puisqu'il en est ainsi, je « n'aime plus les Français. Il ne suffisait pas de désa- « vouer ce crime, il fallait se jeter entre le roi et les « assassins, et plutôt mourir que de laisser toucher à sa « personne. Tiens, mon père, ajouta-t-il, c'est comme si « on venait pour te tuer chez nous et que nous te laissas- « sions tuer. Est-ce que nous ne serions pas coupables? « Mais nous valons mieux que les Français, vois-tu : « nous nous ferions tous tuer pour te défendre. » On ne pourrait dire la surprise de M. de Cheverus à cette réplique; il serra avec affection la main de ce sauvage

aux sentiments si nobles, l'embrassa avec larmes, et ne put faire d'autre réponse.

Après avoir passé trois mois au milieu de ce bon peuple, qui l'aimait comme un père, M. de Cheverus repartit pour Boston : c'était en 1798. Là l'attendait une nouvelle occasion de déployer son zèle et de montrer au monde ce que peut une âme d'apôtre. La fièvre jaune régnait dans Boston, et déjà de nombreuses victimes avaient succombé. Toutes les imaginations étaient frappées, chacun tremblait d'être atteint d'un mal qu'on estimait contagieux, et, la frayeur l'emportant sur les sentiments de la nature, dès que la maladie était entrée quelque part, on abandonnait la maison et on laissait souvent le pauvre malade sur son lit de douleur, sans secours comme sans consolation. Dans cette extrémité, M. de Cheverus n'hésita point à se dévouer, et bientôt on le vit voler de maison en maison, apôtre et infirmier de tous ceux qui étaient atteints. Dès la première nouvelle que quelqu'un était frappé du mal, il accourait comme un ange consolateur, pressait la main du malade dans la sienne pour lui témoigner tout l'intérêt qu'il prenait à sa position, et lui parlait avec un ton de voix, une expression de regards qui annonçait sa tendre sollicitude. Sa parole tranquillisait les esprits, calmait les imaginations souvent plus malades dans ces circonstances que le corps lui-même ; puis, comme une mère tendre, il les soignait, leur prodiguait tous les soulagements qu'ils pouvaient désirer, les soulevant, les arrangeant dans leur couche, ou faisant lui-même leur lit et leur rendant les services les plus dégoûtants pour la nature, je dirais les plus humiliants si la charité n'ennoblissait pas tout ce qu'elle inspire. En vain ses amis lui représentaient qu'il ne devait pas s'ex-

poser ainsi, qu'il compromettait une vie qui pouvait être si utile à la religion et à la société : rien ne pouvait l'arrêter. « Il n'est pas nécessaire que je vive, répondait-il, « mais il est nécessaire que les malades soient soignés, « les moribonds assistés. » Et tout le temps que dura la maladie, il n'interrompit pas un seul jour ces exercices de charité aussi pénibles que périlleux. Tel fut le généreux dévouement dont M. de Cheverus donna l'exemple à la Nouvelle-Angleterre, non seulement dans cette circonstance, mais toutes les fois que la maladie reparut. Toujours on le vit au poste du danger, près de la couche des malades et des moribonds, bravant la mort pour ses frères avec un calme et une égalité d'âme qui semblaient ne pas soupçonner le péril, comme avec une humilité et une modestie qui voyaient à peine un sacrifice là où tout le monde admirait le plus beau dévouement.

Une si belle conduite porta au plus haut point la vénération et l'attachement des habitants de Boston pour M. de Cheverus. Dès lors ils ne le regardèrent plus que comme l'apôtre de la charité, le héros de la religion. Partout où il paraissait, on s'estimait heureux de lui faire honneur; on l'accueillait avec ces prévenances qu'inspire une affection sincère, avec ces égards que commande le respect[1]. Deux choses augmentaient encore cet empressement à l'honorer : la première, c'est qu'il ne se répandait dans le monde que par nécessité; la seconde, c'est que, quand il y paraissait, sa modestie le portait toujours à prendre la dernière place, et ne semblait pas même soupçonner ses droits à des témoignages d'estime et d'honneur dont il se croyait uniquement redevable à l'amabilité de ses nouveaux concitoyens.

[1] *Boston Daily Advetiser*, 30 janv. 1839.

Chose plus remarquable encore dans les repas de cérémonie où les bienséances l'obligeaient à se trouver, et où assistaient également quelquefois jusqu'à trente ministres de sectes diverses, c'était toujours lui que le maître de la maison et les ministres eux-mêmes invitaient comme le plus digne à bénir la table ; ce qu'il faisait avec le signe de la croix et la prière accoutumée de l'Église catholique [1]. Le respect pour sa personne faisait taire les préjugés, et la prière était religieusement écoutée. Lorsque John Adams, président des États-Unis, vint à Boston, M. de Cheverus fut invité au repas solennel par lequel la ville voulut fêter le chef de la république, et les deux premières places furent pour le président et pour lui. John Adams, frappé de ce témoignage de vénération rendu à un prêtre catholique dans une ville où, peu d'années auparavant, cette qualité seule était un titre au mépris, ne put s'empêcher, pendant le repas, d'en faire la remarque à M. de Cheverus : « Ce qui m'étonne le « plus ici, lui dit-il, c'est de m'y voir et de vous y voir, » faisant allusion par là à l'opposition violente que la ville de Boston avait faite autrefois à sa nomination à la présidence [2].

Le respect pour M. de Cheverus était même chose reçue devant les tribunaux et pesait dans la balance de la justice ; nous en avons pour preuve une anecdote assez sin-

[1] Il y en a encore plusieurs aujourd'hui, dit M. Stewart dans son *Appendice*, p. 375, qui se rappellent avoir vu fréquemment M. de Cheverus faire cette cérémonie dans des repas publics.

[2] Le cardinal de Cheverus, racontant cette histoire, faisait remarquer la belle conduite des habitants de Boston : ils avaient été très opposés à la nomination de ce président ; mais, une fois qu'il fut nommé, ils ne virent plus en lui l'homme qui leur déplaisait ; ils n'y virent que le chef de l'État qu'il convenait d'honorer, et ils le fêtèrent mieux qu'aucun président.

gulière. Deux Irlandais, l'un catholique, l'autre protestant, voyageant ensemble, s'entretenaient de M. de Cheverus, et le premier se complaisait à redire toutes ses belles qualités; le protestant ne paraissait pas goûter cet éloge, le catholique insistait encore davantage pour convaincre son interlocuteur. Enfin celui-ci, ennuyé, laisse échapper une parole offensante pour M. de Cheverus. Le catholique aussitôt, entrant dans une violente colère, tombe sur lui de tout le poids de son indignation, le frappe à coups redoublés et l'étend par terre. Le lendemain l'affaire est portée devant les tribunaux : le catholique poursuivi se présente, expose l'affaire telle qu'elle s'était passée; et le juge, déclarant qu'il n'a fait que suivre le sentiment d'une juste et honorable indignation, lui donne gain de cause et le renvoie de la plainte.

On peut même dire que les magistrats faisaient fléchir quelquefois, par égard pour M. de Cheverus, la rigueur inflexible de la loi. Un procès fameux qu'il eut à Newcastle, dans l'État du Maine, nous en fournit un exemple. Les lois de cet État défendaient à tout ecclésiastique de célébrer un mariage hors du lieu de sa résidence; et même, si on s'en fût tenu à la rigueur de la lettre, elles ne le permettaient à aucun prêtre catholique, en quelque partie de l'État que ce fût. M. de Cheverus, qui respectait les lois plus que personne en tout ce qui ne blessait pas la conscience, mais qui, quand il lui fallait choisir entre les obligations de son ministère et la loi des hommes, n'hésitait pas à s'exposer à l'animadversion de la justice humaine plutôt que de manquer à son devoir, ne se laissa point arrêter par cette défense. Il maria les catholiques qui réclamèrent les secours de son ministère, après toutefois les avoir chargés d'aller se présenter en

personne devant l'officier civil, afin que le gouvernement, si intéressé à connaître le mariage de ses concitoyens, pût en tenir acte dans les registres publics. Quelque temps après, plainte fut dressée contre M. de Cheverus, et il fut obligé de comparaître devant le tribunal comme infracteur des lois du pays. Sa défense fut courte, mais énergique : « Croyez-vous, demanda-t-il à l'avocat pour-« suivant, que je puisse marier les catholiques à Bos-« ton ? » Et, sur la réponse affirmative de celui-ci : « Eh « bien, s'écria-t-il, ce que je puis à Boston, pourquoi ne « le pourrais-je pas à Newcastle ? La liberté ne doit-elle « pas être la même pour tous les États de la Nouvelle-« Angleterre ? Newcastle serait-il donc le seul lieu de ces « contrées pour lequel le soleil de la liberté ne luirait « pas ? » Il allait continuer ; mais le juge, à ces mots, l'interrompt, déclare que c'est assez, que la procédure est finie et sa cause gagnée ; et tous les assistants aussitôt de battre des mains et d'applaudir à l'acquittement de l'honorable accusé.

Vers la même époque, M. de Cheverus fit mieux encore que se soustraire à la rigueur d'une loi inique : il contribua à en réformer une autre qui gênait la conscience de tous ses chers catholiques. Depuis longtemps ceux-ci s'affligeaient de ne pouvoir user de leur droit de citoyen dans les élections, parce que le serment qu'il fallait prêter avant de donner son suffrage renfermait quelque chose de contraire aux principes catholiques ; mais l'Assemblée législative, entendant enfin comme il faut la liberté de conscience, nomma une commission pour dresser une formule qui pût convenir à tous les citoyens ; et les membres de cette commission, comprenant qu'il ne leur appartenait pas d'être juges en pareille matière, s'adressèrent à M. de Cheverus. Celui-ci, les ayant remer-

ciés d'une démarche aussi honorable pour lui qu'elle l'était pour eux, qui prouvaient par là leur bon esprit, dressa la formule et la porta lui-même à la commission : elle fut présentée à l'Assemblée législative, agréée par elle, et passa en loi.

Cependant, au milieu de cette considération universelle, M. de Cheverus n'oubliait pas ses chers sauvages qu'il avait visités l'année précédente. Il repartit en 1799 pour aller leur porter les secours et les consolations de la religion. Les succès de cette seconde mission furent les mêmes que ceux de la première, et l'État de Massachussets sut si bien apprécier l'importance de son ministère, que, faisant abstraction de la différence de culte et de croyance pour ne voir que les services immenses rendus par le missionnaire catholique à l'humanité et à la civilisation, il voulut payer lui-même les frais de la mission et assigna pour cet objet deux cents dollars. M. de Cheverus venait de toucher cette somme, lorsque arriva à Boston un de ses compatriotes, M. Romagné, prêtre des environs de Mayenne : il la lui remit en entier sans en rien garder pour lui, et le fixa aussitôt dans les contrées de Penobscot et de Passamaquody, au milieu de ses chers sauvages. Déchargé ainsi du soin immédiat de ces tribus lointaines, il put donner des soins plus assidus aux catholiques des autres parties de la Nouvelle-Angleterre.

Alors il pensa que le temps était venu d'exécuter un grand projet qu'il méditait depuis longtemps. La religion catholique n'avait pas encore d'église convenable dans Boston. Jusqu'à l'année 1788, le culte divin ne s'était célébré que dans des maisons particulières converties en chapelles. On obtint alors une ancienne église qu'avaient bâtie en 1716 des protestants de France réfugiés en ce pays ; et c'était là que s'étaient faits, jusqu'à l'arrivée de

M. de Cheverus, les exercices publics de la religion[1]. Mais le local était petit et loin d'être assez vaste pour contenir soit les catholiques, dont le nombre s'accroissait chaque jour par l'affluence des émigrés de tous les pays, soit les protestants eux-mêmes, qui désiraient entendre les prédications et assister aux cérémonies si touchantes de l'Église romaine. M. de Cheverus ouvrit donc une souscription pour bâtir dans Boston une église catholique. Le premier des souscripteurs fut le président lui-même des États-Unis, John Adams, qui voulut par là témoigner à M. de Cheverus tout l'attachement qu'il lui portait, tout l'intérêt qu'il prenait à ce qui pouvait lui faire plaisir. Un exemple si remarquable de la part du chef protestant d'un État presque tout protestant ne pouvait manquer d'avoir des imitateurs ; et en effet la souscription fut bientôt couverte des noms les plus honorables, tant protestants que catholiques. Aussitôt, M. de Cheverus étudia, de concert avec les hommes de l'art, un plan d'église en rapport avec les sommes présumées à venir. Chacun communiqua ses vues, les hommes de l'art pour faire un beau, grand et majestueux édifice ; M. de Cheverus pour lui donner le caractère grave, austère et religieux qui convenait, et en disposer toutes les parties selon l'exigence du culte divin ou la plus grande commodité des prêtres et des fidèles. Après de mûres réflexions, le plan fut arrêté ; mais M. de Cheverus n'en poussa point l'exécution avec cet empressement qui ne calcule rien, avec cette témérité imprudente qui s'avance sans réfléchir. Il commença, sans tarder, à poser les fon-

[1] *Histoire de Boston*, par Snow, 2e édit. p. 200 et suiv. Cette histoire nous a transmis le nom du prêtre qui, le premier, y réunit les catholiques pour l'exercice de leur culte : c'était M. de la Poitrie, chapelain de la marine française.

dements et à élever les murs jusqu'à la concurrence des sommes déposées entre ses mains. Ces fonds épuisés, il arrêta tous les travaux et défendit de poser un seule pierre jusqu'à ce qu'il eût reçu des fonds nouveaux. On eut beau lui faire des offres de crédit, le presser même avec instance de laisser continuer l'édifice en promettant d'attendre le payement à son gré, il ne voulut jamais y consentir, sa délicatesse y répugna toujours. « Les fonds, « disait-il, dépendent de la générosité d'autrui, et, comme « je n'en puis répondre, je ne veux exposer personne à « perdre. » Tous les travaux demeurèrent donc suspendus ; et jusqu'à l'achèvement de l'édifice, jamais ils ne furent repris et continués, qu'en proportion des fonds qu'il avait entre les mains ; tant il tenait au principe consacré par l'équité et la sagesse, de ne jamais faire de dettes imprudentes.

Pendant qu'on bâtissait l'église de Boston, les anciennes églises de France se rouvraient au culte catholique, et la religion, triomphant des efforts impuissants de tant d'ennemis qui avaient juré sa perte, se relevait de ses ruines. Pie VII venait de conclure avec Bonaparte le concordat de 1801, et en vertu de ce traité, les évêques et les prêtres français, si longtemps bannis, rentraient dans leurs foyers, rétablissaient le culte aboli et goûtaient le double bonheur de revoir la patrie et d'y exercer en liberté leur ministère. La famille et les amis de M. de Cheverus, affligés de ne point le voir revenir avec les autres exilés, s'empressèrent de lui écrire pour hâter son retour. La lettre était des plus pressantes, les raisons des plus fortes. Que tardait-il donc à venir ? les portes de sa patrie lui étaient ouvertes, Mayenne attendait son pasteur, cette église veuve et délaissée soupirait après sa venue. Puis on s'en prenait à son cœur, à son amour

4.

pour ses parents qui étaient inconsolables de son absence, pour ses amis qui étaient impatients de le revoir, pour la France à laquelle il se devait avant tout. Cette lettre jeta M. de Cheverus dans la plus cruelle anxiété. Son bon cœur était comme déchiré en deux parts : d'un côté, l'amour de la patrie le pressait vivement ; il aurait tant de plaisir à revoir cette belle France, sa famille, ses amis ! Il lui semblait voir tous ses confrères d'exil rentrant avec bonheur sur le sol natal, embrassant avec de douces larmes leurs parents, leurs amis... Et pourquoi n'y retournerait-il point aussi lui-même ? Il pourrait s'y rendre utile à la religion : les succès obtenus dans des temps difficiles lui en garantissaient de plus heureux dans des jours tranquilles. D'un autre côté, comment quitter ces chers catholiques qui lui étaient si dévoués, cette église naissante qui avait besoin de lui, et même tant d'amis si bons, si généreux dans une religion différente, auxquels peut-être il pourrait devenir utile ? Comment quitter surtout cet abbé Matignon, son père, son tendre ami, la moitié de son âme ? Comment faire une peine si vive à une personne si chère ?

M. de Cheverus, flottant dans ces irrésolutions, tout à la fois rappelé en France et retenu en Amérique par son bon cœur, ne voulait que la volonté de Dieu, et ne cherchait qu'à la connaître pour s'y soumettre, quoi qu'il dût lui en coûter. Mais comment, parmi tant de raisons pour et contre, discerner les desseins de Dieu et l'ordre de sa providence ? Il crut qu'il n'y avait point pour cela de moyen plus sûr que l'obéissance ; que, l'évêque étant dans chaque diocèse le représentant de Jésus-Christ sur la terre, c'était par son organe que le ciel s'expliquerait. C'est pourquoi il écrivit à M. Carroll, évêque de Baltimore, et lui proposa les trois questions suivantes :

1° Comme curé de Mayenne, dont le titre ne m'a point été retiré, ne suis-je pas obligé à retourner à mon poste ? 2° La charité ne me fait-elle pas un devoir d'aller au secours de tant d'églises veuves, de tant de paroisses dont les prêtres ont péri, et d'aider selon mes forces à relever l'Église de France du milieu de tant de ruines ? 3° En supposant que je ne sois obligé ni à titre de justice ni à titre de charité à retourner en France, ne puis-je pas au moins céder aux instances d'un père et d'une famille chérie ? M. Carroll, prélat d'un esprit supérieur comme d'une vertu digne des premiers siècles de l'Église, fit à chacune de ces trois questions la réponse la plus remarquable : « J'admets comme incontestable, lui dit-il, que, « par la loi ordinaire de l'Église, vous appartenez à votre « diocèse natal et dépendez de son évêque, tellement que « vous ne pouvez, sans y être autorisé, vous attacher à « un autre diocèse, conformément aux canons, si sévères « en ce point qu'ils frappent de censures les prélats « mêmes qui emploieraient des prêtres sortis sans auto- « risation de leur diocèse. Mais cette loi ordinaire de « l'Église suppose évidemment que le prêtre peut avoir « un emploi dans son diocèse et y exercer son ministère. « Si donc il survient des événements tels qu'il ne puisse « plus y être employé par son évêque, pas même y « demeurer, y espérer sûreté et protection, et que, con- « traint de pourvoir à sa propre existence, il se charge « ailleurs du soin des âmes, il cesse dès lors d'être obligé « en justice au service de son premier diocèse. Or que « telle soit la position des prêtres français persécutés, et « qu'ils aient été libres par conséquent de contracter avec « des diocèses étrangers des engagements qui rompent « les premiers liens par lesquels ils tenaient à leur dio- « cèse natal, à leur ancienne paroisse, c'est ce qu'il est

« facile de démontrer jusqu'à l'évidence. Ainsi : 1° qui
« niera que des prêtres persécutés, expulsés de bénéfices
« à charge d'âmes, aient pu accepter en pays étranger
« des chaires ou prébendes lucratives, sous la condition
« de ne pas les quitter avant un nombre d'années déter-
« miné, quoiqu'il fût possible qu'avant l'expiration du
« temps convenu la paix fût rendue à leur pays ?
« 2° Quand les prêtres français, victimes de la persécu-
« tion, errant par le monde dans la détresse, ont accepté
« les emplois que leur ont offerts les prélats catholiques
« et obtenu la confiance et la vénération des peuples, les
« fidèles n'ont-ils pas acquis à leurs services le même
« droit qu'avaient leurs premiers paroissiens, et que
« ceux-ci ont perdu par le fait qu'ils ne pouvaient plus
« les environner d'une protection suffisante ? 3° Qui dira
« que des prêtres persécutés, après avoir traversé des
« mers dangereuses et franchi de vastes distances pour
« trouver un lieu où ils pussent utiliser un ministère
« qu'ils ne pouvaient plus exercer dans leur pays, sont
« obligés, les circonstances devenant meilleures, à mesu-
« rer de nouveau les mêmes mers, courir les mêmes
« dangers, et abandonner ceux qui les ont reçus
« dans leur détresse et profitent de leurs instructions ?
« Voilà quelques-unes des nombreuses raisons qui
« me persuadent que vous êtes entièrement dégagé
« de tout lien avec votre ancien diocèse, et que la loi
« de votre conservation, qui vous a obligé à chercher
« ailleurs la protection que vous ne trouviez pas dans
« votre patrie, vous a affranchi pour toujours. Je pour-
« rais ajouter encore que le Pape, dans la bulle du
« Concordat, a supprimé expressément et éteint tous les
« diocèses et toutes les circonscriptions qui existaient en
« France ; que cette extinction implique essentiellement

« l'abolition de tous les titres ; qu'en conséquence votre
« diocèse et votre paroisse ayant été supprimés, le dio-
« cèse et la paroisse d'aujourd'hui vous sont étrangers
« et n'ont aucun droit sur votre personne et vos ser-
« vices.

« J'arrive maintenant à la seconde question : la cha-
« rité ne vous oblige-t-elle pas à aller reprendre le soin
« spirituel de ceux qui vous ont témoigné tant d'attache-
« ment, et ont peut-être, à la suite d'une si terrible révo-
« lution, un besoin pressant de vos services ? Cette ques-
« tion ne peut souffrir de difficulté. La quantité d'excellents
« prêtres que possède encore la France, les ressources
« immenses de ce pays, les nombreux séminaires déjà
« établis, et ceux qui vont s'établir en plus grand nombre
« encore, laissent peu à craindre que les fidèles demeurent
« privés du pain de la doctrine et des grâces des sacre-
« ments. Mais, si vous abandonnez vote poste, quelles
« ressources resteront à ceux que vous quitterez ? Aucune
« absolument, et le travail que vous avez commencé sera
« perdu. N'est-il pas évident que la charité réclame plus
« fortement en leur faveur qu'en faveur de la France,
« qui n'est pas et ne sera jamais dans une nécessité si
« extrême ?

« Quant à la troisième question, il ne me convient pas
« d'y intervenir et de vous offrir mon avis : c'est à vous
« à prononcer. Je dois seulement vous dire que je me
« flatte de l'espoir que le service de Dieu, l'extension du
« royaume de Jésus-Christ, le salut des âmes rache-
« tées par sa mort, vous parleront plus puissamment que
« la voix de la chair et du sang. »

M. de Cheverus n'eut pas plutôt lu cette lettre si pleine
de raison, de sentiment et de délicatesse, que toutes ses
irrésolutions cessèrent. Il lui sembla y voir l'ordre de la

Providence, et c'en fut assez pour sa foi. A l'instant il fit à Dieu le sacrifice de son pays et de toutes les affections si vives qui l'y rappelaient ; et le dimanche d'après Pâques il annonça à ses ouailles que son parti était pris, qu'il resterait avec elles, partageant leur bonne et leur mauvaise fortune, qu'elles lui tiendraient lieu de tous ses parents et amis de France, dont il se privait pour elles. On peut mieux se figurer qu'il n'est possible de le dire la joie des catholiques et de tous les habitants de Boston à cette nouvelle. La crainte de le perdre les avait jetés dans la consternation ; l'assurance de le posséder les enivra de bonheur ; et, pour lui donner un éclatant témoignage de leur reconnaissance, ils firent de nouveaux et de plus grands sacrifices pour l'achèvement de son église.

Par ce moyen, la construction fut poussée avec rapidité, et en quatre mois M. de Cheverus eut la consolation de voir se terminer ce bel édifice et de planter la croix sur son sommet. Aussitôt il fit écrire à M. Carroll, par l'abbé Matignon, pour lui annoncer cette heureuse nouvelle et l'inviter à venir consacrer le nouveau temple au Seigneur le 29 septembre, jour de Saint-Michel. L'évêque de Baltimore n'eut garde de refuser : l'inauguration de la première église catholique dans une ville telle que Boston était une chose trop intéressante pour la foi ; et puis il estimait heureux les jours qu'il pourrait passer dans la compagnie de deux ecclésiastiques aussi distingués que l'abbé Matignon et M. de Cheverus. Il se rendit donc à Boston pour le jour indiqué ; et, le 29 septembre 1803, il consacra la nouvelle église sous le titre de Sainte-Croix. Rien de plus magnifique que cette cérémonie : le temple était décoré de draperies et de guirlandes disposées avec goût ; l'autel paré de riches ornements et entouré d'un clergé dont la tenue religieuse et

édifiante faisait un ornement plus riche encore. L'affluence était prodigieuse : protestants, catholiques, tous avaient voulu voir la cérémonie, et enfin M. de Cheverus, par le discours qu'il prononça en cette occasion, mit le comble à la beauté de la fête. Inspiré sans doute par la circonstance, par la présence du premier pasteur, par le nombreux concours des assistants, il parla avec une chaleur d'âme, une énergie d'expression et de sentiment qui émurent tout l'auditoire. M. Carroll lui-même ne put contenir son émotion ; et, lorsque l'orateur descendit de chaire, il se jeta à son cou en versant des larmes de bonheur et bénissant le ciel d'avoir donné à l'église de Boston un si puissant ministre de la parole. Le soir de la cérémonie, M. de Cheverus fit illuminer l'extérieur de l'église avec toute la magnificence qui lui fut possible et avec ce goût dont il avait le sentiment exquis : toute la façade était resplendissante de lumière, et la croix richement dorée qui dominait l'édifice, rayonnant de mille clartés, semblait dès ce jour fixer son règne sur Boston, et y asseoir son empire Tous les habitants, sans distinction, se réjouissaient de la beauté du spectacle, complimentaient M. de Cheverus et semblaient tous partager son bonheur. Témoin de cette scène attendrissante, M. Carroll comparait en lui-même ce qu'il voyait avec l'état où était la religion dans Boston quand M. de Cheverus y arriva ; et il n'avait pas d'expression pour dire son contentement et sa surprise.

Cette église, une fois consacrée, devint pour M. de Cheverus le théâtre du zèle le plus ardent et le plus infatigable ; il la fit décorer dans toutes ses parties, la pourvut de linges et vases sacrés, d'ornements convenables et même d'un jeu d'orgues. Tous les offices s'y célébrèrent avec une décence et une majesté qui attiraient un con-

cours presque toujours aussi nombreux que le comportait la grandeur du vaisseau; et, chaque dimanche ou jour de fête, il avait la consolation de pouvoir faire entendre la divine parole à cette multitude d'auditeurs, parmi lesquels se trouvaient toujours beaucoup de protestants. Il attachait la plus grande importance à cette instruction, la regardant comme le moyen premier et essentiel de rappeler à la foi ses frères égarés et d'y affermir les catholiques. Aussi, pour que ces derniers n'y manquassent jamais, il n'y avait point, les dimanches et jours de fête, d'autre messe publique que la messe solennelle où se faisait la prédication; les autres messes se disaient en particulier, l'église fermée, et personne ne pouvait y assister, à moins d'une permission spéciale, qu'on n'obtenait qu'en prouvant l'impossibilité d'assister à la messe solennelle ou en promettant d'y venir.

Pendant que M. de Cheverus se livrait à ces utiles et consolants travaux, il reçut des prisons de Northampton une lettre qui l'appelait à la plus pénible de toutes les fonctions ecclésiastiques. Deux jeunes Irlandais catholiques qui y étaient renfermés venaient d'être, quoique innocents, condamnés à mort, victimes de la faiblesse humaine, sujette à errer dans ses jugements, mais surtout de l'impéritie de leur avocat, et d'un concours malheureux de circonstances qui semblaient indiquer leur culpabilité. Résignés à l'arrêt qui les frappait, et ne songeant plus qu'à préparer leur âme au grand passage de l'éternité, ils écrivirent à M. de Cheverus pour réclamer, dans cette conjoncture, le secours de son ministère. Leur lettre, que nous avons retrouvée parmi les papiers du cardinal, quoique indiquant des hommes peu instruits, annonçait des chrétiens pleins de foi : « Nous adorons, « écrivaient-ils, dans les arrêts des hommes, sujets à se

« tromper, les décrets de la Providence ; si nous ne « sommes pas coupables du crime qu'on nous impute, « nous avons commis d'autres péchés ; et pour les expier, « nous acceptons la mort avec résignation. Notre salut « seul nous occupe, il est entre vos mains, venez à notre « secours. » Et comme c'est la coutume aux États-Unis de conduire le condamné au temple pour qu'il y entende un discours funèbre immédiatement avant l'exécution, ils adressèrent, quelques jours après, une seconde lettre à M. de Cheverus pour le prier de se charger de ce discours. « Ce sera une tâche pénible pour vous, lui « disaient-ils, après la fatigue d'un long voyage, et sur- « tout après les impressions douloureuses que vous fera le « spectacle de deux jeunes gens qui quittent la vie à la « fleur de leur âge ; mais vous ne nous refuserez pas « cette grâce, et vous ne nous réduirez point à entendre, « avant de mourir, une voix qui ne serait pas catho- « lique. » Quelque pénible que fût ce double ministère pour le cœur sensible de M. de Cheverus, il ne balança point à l'accepter, et il se rendit avec empressement aux désirs de ces infortunés. A peine arrivé à Northampton, il alla se renfermer en prison avec eux, passa plusieurs jours dans leur cachot, compatissant à leur position, leur faisant envisager la mort, d'après les vues de l'Évangile, comme l'entrée dans une vie meilleure et la porte du vrai bonheur. Ces instructions et les sacrements qu'il leur administra les établirent dans des dispositions si saintes, que le dernier moment perdit à leurs yeux tout ce qu il a de terrible pour la nature abandonnée à elle-même, et ils le virent approcher non seulement sans trouble, mais avec calme, sérénité et une joie toute céleste. M. de Cheverus seul, abattu par la douleur, avait le cœur serré par la compassion ; et ceux qu'il était venu

consoler se firent eux-mêmes ses consolateurs. « O mon « père! lui disaient-ils, que nous vous plaignons! Modé- « rez donc votre douleur, vous en serez malade. » Cependant le jour fatal arriva. Ce jour apparaissant à ces hommes pleins de foi comme l'aurore d'un jour de fête, ils voulurent que leur extérieur fût propre et décent pour le moment de l'exécution, et demandèrent un rasoir, afin de se faire la barbe; on le leur refusa d'abord, mais, sur la parole de M. de Cheverus, qui se fit garant qu'ils n'attenteraient pas à leur vie, on acquiesça à leur demande. Au moment fixé, M. de Cheverus se rendit au temple avec eux et tout le cortège funèbre; là, les ministres protestants voulurent faire le discours d'usage; mais M. de Cheverus s'y opposa avec force et énergie : « La volonté des mourants est « sacrée, leur dit-il; c'est moi seul qu'ils demandent, « c'est moi seul qui leur parlerai. » Il monte aussitôt en chaire, et, jetant ses regards sur la foule immense qui l'entoure, apercevant une multitude de femmes accourues de toutes parts pour assister à l'exécution, il se sent animé d'une sainte colère contre la curiosité qui attire à cette lugubre scène tant de spectateurs : « Les « orateurs, s'écrie-t-il d'une voix forte et sévère, sont « ordinairement flattés d'avoir un auditoire nombreux « et moi j'ai honte de celui que j'ai sous les yeux... Il est « donc des hommes pour qui la mort de leurs semblables « est un spectacle de plaisir, un objet de curiosité!... « Mais vous surtout, femmes, que venez-vous faire ici? « Est-ce pour essuyer les sueurs froides de la mort « qui découlent du visage de ces infortunés? Est-ce « pour éprouver les émotions douloureuses que cette « scène doit inspirer à toute âme sensible? Non, sans « doute; c'est donc pour voir leurs angoisses, et les voir

« d'un œil sec, avide et empressé. Ah! j'ai honte pour « vous; vos yeux sont pleins d'homicide... Vous vous « vantez d'être sensibles, et vous dites que c'est la pre- « mière vertu de la femme; mais si le supplice d'autrui « est pour vous un plaisir, et la mort d'un homme un « amusement de curiosité qui vous attire, je ne dois « donc plus croire à votre vertu; vous oubliez donc votre « sexe, vous en faites le déshonneur et l'opprobre... » L'exécution suivit de près ce discours, mais pas une femme n'osa y paraître; toutes se retirèrent du temple, honteuses d'elles-mêmes, rougissant de la curiosité barbare qui les y avait amenées.

Les protestants de ces contrées, frappés du discours de M. de Cheverus, voulurent l'entendre de nouveau, et il se rendit à leurs vœux; il prêcha plusieurs fois en public, il les entretint en particulier, et il profita de toutes ces circonstances pour détruire leurs préventions contre la religion catholique, et leur montrer combien cette religion était raisonnable dans ses dogmes, sainte, pure, aimable dans sa morale. Plusieurs d'entre eux, frappés du spectacle si touchant que leur avaient offert les deux Irlandais récemment exécutés, et ne pouvant croire que des hommes coupables eussent, en présence de la mort, une assurance si modeste et si tranquille, prièrent M. de Cheverus de leur dire, d'après la connaissance plus parfaite qu'il en avait par la confession, si ces deux jeunes gens étaient véritablement innocents. M. de Cheverus leur promit de donner, dans son prochain discours, la seule réponse qu'il pût faire à cette question; et, en effet, heureux de faire entendre et de venger la vérité catholique devant la multitude d'auditeurs que la curiosité lui avait amenés, il développa avec force et clarté l'enseignement de l'Église sur la confes-

sion, son institution divine, ses précieux avantages, et l'inviolabilité du secret imposé au confesseur, qui ne peut pas le rompre, même pour sauver un royaume tout entier. Les protestants furent si charmés des discours de M. de Cheverus et de l'amabilité de ses conversations particulières, qu'ils voulurent le retenir au milieu d'eux, et ce ne fut qu'avec peine qu'il les quitta.

A peine était-il de retour à Boston, qu'il fut appelé dans une contrée voisine, pour travailler à la conversion d'une âme d'élite sur laquelle le ciel avait de grands desseins. Mme Seton, dame illustre, élevée dans le protestantisme, distinguée par sa naissance et par sa fortune, mais plus encore par la trempe énergique de son âme et la droiture de ses vues, était alors à Philadelphie, cherchant la vérité avec un désir sincère de la connaître, et ne trouvant point dans sa religion le repos de la conviction et la paix du cœur, D'après la grande renommée de M. de Cheverus, elle avait conçu le désir d'avoir des entretiens avec lui ; mais, comme elle ne pouvait faire le voyage de Boston, on le pria de venir lui-même au-devant de cette âme qui cherchait avec tant de droiture l'entrée du bercail. S'il n'eût écouté que l'inspiration de son zèle, il serait parti à l'instant même ; mais sa délicatesse l'arrêta : il lui sembla que ce serait manquer au clergé de Philadelphie, et mettre ostensiblement la faux dans la moisson d'autrui, que d'aller se présenter pour donner des leçons de catholicisme en cette ville. Il fit donc dire à Mme Seton qu'il ne pouvait aller conférer avec elle, mais que, si elle voulait traiter la chose par lettres, il s'estimerait heureux de lui donner toutes les explications qu'elle pourrait désirer. Mme Seton accepta cette proposition avec bonheur, et exposa ses doutes et ses difficultés dans plusieurs lettres fort bien faites, où l'on

reconnaissait toute la grâce de son esprit et toute la droiture de son âme. M. de Cheverus répondait, sans tarder, et faisait à chaque difficulté une réponse si claire, si précise et si solide, qu'il était impossible de n'en être pas frappé; mais en même temps, convaincu que la foi est une grâce, qu'il n'est point au pouvoir de l'homme de se la donner ni de la donner à autrui, il priait avec ferveur et offrait le saint sacrifice pour le succès d'une affaire aussi grave. Mme Seton, à la lecture de ces lettres, crut voir un rayon de lumière descendre du ciel pour dissiper ses ténèbres; tous ses doutes s'évanouirent. La religion catholique lui apparut, sous la plume de M. de Cheverus, si vraie et si belle, qu'elle ne put lui refuser son assentiment, et elle se fit catholique avec le transport d'une âme sincèrement avide de la vérité, et heureux de l'embrasser dès qu'elle lui apparaît. Écoutons-la annoncer elle-même cette bonne nouvelle à M. de Cheverus : « Mon cœur, lui écrit-elle [1], vous offre le tribut de « sa vive reconnaissance pour le tendre et charitable « intérêt que vous avez pris à ses peines, alors qu'il était « accablé de doutes et de craintes; et il se hâte, après « l'accomplissement de son bonheur, de vous informer « que, par l'infinie miséricorde de Dieu et avec l'aide de « vos bons conseils, j'ai immolé toutes mes hésitations et « toutes mes répugnances en union avec le saint sacrifice de l'autel, le 4 mars, et que le lendemain j'ai été « admise dans la véritable Église de Jésus-Christ. Ma « reconnaissance et mon contentement ressemblent à la « joie du pauvre marin naufragé rendu à ses foyers. Je « vous aurais fait part immédiatement d'une nouvelle

[1] *Vie de Madame Seton,* par l'abbé Rabad, chez Lecoffre, à Paris, p. 171.

« aussi agréable, si je ne m'étais trouvée fort occupée,
« comme de raison, à recueillir toutes les puissances de
« mon âme pour recevoir le gage de l'éternelle félicité.
« C'était l'heureux jour de l'Annonciation. Il me sembla
« alors que j'étais initiée à une nouvelle vie, et à cette
« paix qui surpasse toute intelligence. Je dis maintenant
« avec David : *Vous avez délivré mon âme de la mort,*
« *séché les larmes de mes yeux, préservé mes pieds de la*
« *chute.* Certainement j'ai le plus vif désir de *marcher en*
« *sa présence dans la terre des vivants,* estimant mon
« privilège si grand, et ce qu'il a fait pour moi si fort
« au-dessus de mes espérances, que j'ai peine à mesurer
« toute l'étendue de mon bonheur... Oh ! priez pour moi,
« afin que je sois fidèle et que je persévère jusqu'à la fin.
« J'aurais bien pour cela des avis à vous demander, car
« quoiqu'il y ait beaucoup de bons livres, des conseils
« émanés d'une source révérée font beaucoup plus d'im-
« pression. Vous me désignez plusieurs chapitres de saint
« Jean ; je me suis fait, d'après votre direction, une
« règle de les lire constamment. Le livre de l'*Imitation*
« *de Jésus-Christ,* dont vous me parlez, a fait ma conso-
« lation dans les luttes les plus pénibles de la vie ; et
« une de mes premières convictions sur la vérité a pour
« principe le témoignage que rend un écrivain protes-
« tant à l'auteur de ce livre, savoir qu'*il se distingue par*
« *ses études et sa science des saintes Écritures, et par sa*
« *ferveur dans le service de Dieu.* Je me souviens que
« tombant à genoux et inondée de larmes, je demandai
« au Seigneur si celui qui connaissait si bien ses Écri-
« tures et qui l'aimait si ardemment aurait pu se trom-
« per sur la vraie foi. De même, en lisant la vie de saint
« François de Sales, je me sentais inclinée à l'imiter et
« ne pouvais m'empêcher de solliciter pour mon âme une

« part d'héritage avec lui au jour du jugement. Les ser-
« mons de Bourdaloue ont aussi grandement contribué à
« me convaincre et à m'éclairer. Depuis plusieurs mois,
« un d'entre eux fait partie de mes dévotions journa-
« lières. »

M. de Cheverus fit à cette ouverture de cœur si parfaite une réponse admirable, telle qu'il savait en faire en pareille circonstance, et envoya à la nouvelle convertie un livre de prières, *comme un léger gage de sa vénération et de son amitié,* ajoutant ces bonnes paroles : « Toutes
« les fois que vous penserez que je puis vous être de
« quelque utilité, je vous conjure, ma chère dame, de
« vous adresser à moi sans craindre de le faire trop sou-
« vent. Je répondrai toujours à vos estimables lettres
« avec ponctualité, et du mieux qu'il me sera possible. »
Mme Seton accepta cette offre obligeante; et dès lors commença entre elle et M. de Cheverus un commerce épistolaire qui ne finit qu'à la mort de cette vénérable dame. Mme Seton ne voulait pas seulement, en changeant de religion, professer la foi catholique; elle voulait encore embrasser tout ce que cette foi conseille de plus parfait et de plus sublime; elle voulait se dévouer sans réserve; elle se sentait la force de tout quitter, de tout sacrifier, et même de s'engager par la profession solennelle des vœux à tout ce que son guide lui dirait être plus agréable à Dieu, plus utile au salut. Elle s'en ouvrit en plusieurs lettres à M. de Cheverus, lui exposant tous ses projets, et réclamant ses conseils. M. de Cheverus reçut ces communications avec bonheur, donna à la fervente néophyte tous les avis qu'elle sollicitait, et ajouta que, puisque Dieu lui inspirait le courage d'embrasser ce que la religion a de plus parfait, il lui conseillait de se faire sœur de la charité pour instruire les ignorants,

assister les pauvres et servir les malades ; qu'à la vérité cet ordre si sublime n'existait point en Amérique, mais qu'il était digne d'elle d'en donner le premier exemple aux États-Unis et d'en remplir les fonctions.

Mme Seton reçut cette décision comme venant du ciel même ; et aussitôt, ayant mis ordre à ses affaires temporelles, elle abandonna le monde et la position brillante qu'elle y occupait, et se retira à Emmitsburg, dans le Maryland. Là sous la conduite des prêtres de la Société de Saint-Sulpice, qui y tenaient un collège, elle créa une école pour les pauvres, un pensionnat pour les jeunes personnes de familles aisées, s'adjoignit d'autres femmes pieuses, et devint ainsi la fondatrice de la première communauté de femmes aux États-Unis. Dans sa nouvelle position, elle ne cessa pas d'entretenir des rapports de lettres avec M. de Cheverus ; c'était son ange et son guide, et elle avait pour lui une vénération qui ne se peut dire. Il est facile d'en juger par l'impression qu'elle éprouva la première fois qu'elle le vit ; c'était plusieurs années après sa conversion. M. de Cheverus, étant venu à Emmitsburg, se rendit au nouvel établissement qui lui devait sa fondation, et demanda la supérieure ; Mme Seton se présente : « Je suis l'abbé de Cheverus, » lui dit-il. A ce mot, frappée comme à la vue d'un ange, elle tombe à genoux, saisit ses mains, les arrose de ses larmes, et demeure ainsi pendant plus de cinq minutes sans pouvoir articuler une parole, tant était vif le sentiment de respect dont elle était saisie.

Pendant que M. de Cheverus poursuivait ainsi toutes les bonnes œuvres qui s'offraient à son zèle, la Providence lui préparait à son insu l'honneur de l'épiscopat, et voici à quelle occasion. M. Carroll, évêque de Baltimore, sans cesse occupé des moyens de hâter les pro-

grès de la religion catholique aux États-Unis, avait pensé qu'il serait utile d'y ériger quatre nouveaux sièges, dont un serait à Boston pour toute la Nouvelle-Angleterre; et, dans ce dessein, il avait jeté ses vues pour l'évêché de cette ville sur M. Matignon, estimant qu'à raison de son âge, de sa science, de sa réputation d'ancien docteur et professeur de Sorbonne, cet homme vénérable avait des droits à la préférence sur M. de Cheverus, qui était encore jeune et qui n'était que son vicaire. Déjà il était près de faire partir ses demandes pour Rome, lorsque M. Matignon fut informé des desseins qu'on avait sur lui. Effrayé et inquiet à cette nouvelle, le modeste et vénérable abbé s'empresse aussitôt de réclamer, énonce son refus formel, et propose à sa place son digne ami M. de Cheverus. M. Carroll, qui connaissait le mérite du vicaire de Boston, n'eut pas de peine à se laisser fléchir, et écrivit à Rome en ce sens. La demande fut favorablement accueillie; le 8 avril 1808, Pie VII donna son bref qui érigeait Baltimore en métropole, créait quatre évêchés suffragants, Boston, Philadelphie, New-York et Bardstown dans le Kentucky; et le jour même, il nomma au premier siège M. de Cheverus; au second, le père Égan, franciscain; au troisième, le père Concanen, dominicain; et enfin au dernier, M. Flaget, prêtre de la congrégation de Saint-Sulpice.

Lorsque cette nouvelle arriva à Boston, M. de Cheverus fut aussi affligé que surpris; sa modestie fut désolée de voir son humble personne élevée en honneur, et son bon cœur le fut encore davantage d'être placé au-dessus de M. Matignon, qui était son ancien et qu'il honorait comme un père. Ce coup le frappa d'autant plus qu'il n'y était point préparé, parce que, connaissant les oppositions qu'il eût faites s'il eût été prévenu à temps, on lui

avait laissé tout ignorer. Il en fut inconsolable pendant plusieurs jours ; il se plaignit amèrement à M. Carroll, lui disant que ce n'était pas là ce qu'il attendait de ses bontés ; que l'épiscopat, surtout en Amérique, était une charge si lourde qu'on n'aurait point dû la lui imposer sans l'en prévenir, ou sans sonder au moins ses intentions ; mais la chose était faite sans retour : il fallut se soumettre. M. Matignon, qui jouissait de l'élévation de M. de Cheverus comme un père de celle de son fils, voulut dès lors lui faire honneur comme à l'évêque nommé de Boston, et lui donner en cette qualité la première place à la maison et à l'église : jamais M. de Cheverus ne voulut y consentir ; il refusa toute distinction, et pendant les deux ans que les bulles se firent attendre par suite des troubles qui agitaient alors l'Italie, et de la mort du père Concanen qui en était porteur, il demeura toujours en second, toujours simple vicaire de M. Matignon, qu'il honorait en toute rencontre comme son maître et son guide.

Enfin, les bulles étant arrivées, il se rendit au séminaire de Baltimore pour se préparer à son sacre par les exercices de la retraite ; il les fit sous la direction de M. Nagot, supérieur de la maison, vieillard vénérable, d'une vertu tout angélique, d'une simplicité aimable, d'une humilité profonde ; et, le jour de la Toussaint 1810, il fut sacré dans la cathédrale de Baltimore par M. Carroll, assisté de M. Néale, évêque de Gortyne, son coadjuteur, et du père Égan, évêque de Philadelphie. Le 4 novembre suivant, fête de saint Charles, il prêcha dans cette même cathédrale pour le sacre de M. Flaget, nommé évêque de Bard-town, et prononça à cette occasion un discours très remarquable, que sa modestie seule déroba à l'impression, sollicitée de toute part. Il y saluait

M. Carroll comme l'Élie de la loi nouvelle, le père du clergé, le conducteur du char d'Israël dans le nouveau monde : *Pater mi, Pater mi, currus Israel et auriga ejus*[1] ; il y célébrait les louanges de la société de Saint-Sulpice, à laquelle appartenait M. Flaget ; citant à ce sujet les éloges qu'en a faits à diverses époques le clergé de France dans ses assemblées, et la parole de Fénelon, qui disait sur son lit de mort, *à ce moment où l'on ne flatte pas :* « Je ne connais rien de plus vénérable et de « plus apostolique que Saint-Sulpice. »

Après ces belles cérémonies, les cinq évêques profitèrent de la circonstance de leur réunion pour statuer d'un commun accord sur divers points relatifs à l'administration de leurs églises. Parmi les règlements qu'ils firent, les suivants nous ont paru les plus dignes de remarque : 1° Tout pauvres qu'ils sont en sujets pour l'état ecclésiastique, les évêques déclarent qu'ils permettront avec plaisir à leurs diocésains d'entrer dans les congrégations régulières ou séculières auxquelles ils se croiront appelés ; 2° ils défendent d'insérer dans les livres de prières aucune autre traduction de l'Écriture sainte que celle qu'on appelle Bible de Douai ; 3° ils permettent de dire en langue vulgaire les prières qui précèdent et suivent la forme essentielle dans l'administration des sacrements, excepté la messe, qui doit toujours se célébrer tout entière en latin ; mais ils défendent de se servir pour cela d'aucune autre version que celle qui sera approuvée par tous les évêques de la province ; 4° ils ne veulent pas qu'on permette le vœu de la chasteté perpétuelle hors des congrégations religieuses approuvées ; 5° ils prient instamment tous les pasteurs des âmes de

[1] IV *Reg.*, II, 12.

combattre sans relâche, dans les conférences publiques et privées, l'attache aux divertissements dangereux pour la morale, comme sont le théâtre et la danse, et défendent sévèrement la lecture des livres propres à corrompre la foi et les mœurs, en particulier celle des romans; 6° ils défendent à tous les prêtres d'admettre aux sacrements ceux qu'ils sauraient appartenir à la société des francs-maçons, à moins d'en avoir obtenu la promesse de ne plus aller aux Loges et de professer publiquement qu'ils n'appartiennent plus à cette société.

Ces règlements étant terminés, M. de Cheverus partit aussitôt pour Boston, tout aussi humble qu'auparavant, ou plutôt bien plus humble; car, suivant ses expressions, il était honteux et confus d'une dignité pour laquelle il se sentait si peu fait. De retour à Boston, rien ne fut changé, ni dans ses rapports avec M. Matignon, si ce n'est que, forcé de prendre la première place, il tâchait de faire compensation par un redoublement de soins et d'égards envers son digne ami; ni dans sa conduite ordinaire, elle fut tout aussi simple, aussi modeste qu'auparavant. Il n'avait qu'une petite chambre, et, en la montrant aux étrangers qui venaient le voir, il leur disait avec un aimable sourire : « Vous voyez le palais « épiscopal, il est ouvert à tout le monde. » Pour meubles il n'avait que le plus strict nécessaire, et encore tout était-il plus que modeste et sans le moindre ornement de luxe. Ses chaises étaient de la matière et de la forme la plus commune; souvent même il n'en avait pas assez pour ceux qui le visitaient, et alors son lit, qui consistait en quelques ais peu élevés de terre, recouvert d'un léger matelas, en tenait lieu. On voulut un jour lui en donner de riches et d'élégantes : « Non, répondit-il, « cela contrasterait avec le reste de l'ameublement : il

« vaut mieux que tout soit en rapport. » Cependant, quoique tout fût pauvre chez lui, tout y était propre ; quoique tout fût simple, tout y était décent. Sa table, toujours frugale, était plus ou moins pauvre en proportion de ses ressources, qui n'étaient autres que les aumônes des fidèles ; néanmoins il y recevait toujours quiconque s'y présentait ; et le plaisir de jouir de sa société, ou quelquefois le désir de s'assurer s'il avait le nécessaire, y attirait très souvent des convives. Chaque dimanche et jour de fête, il recevait chez lui les catholiques trop éloignés de l'église pour s'en retourner à leur maison prendre leur repas ; et, quelque nombreux qu'ils fussent, il leur donnait à tous à dîner avec un air de cordialité qui les réjouissait : c'était le bon père de famille rayonnant de joie au milieu de ses enfants rassemblés. Pour faire face à tant de dépenses, l'évêque de Boston se privait, je ne dis pas des choses d'aisance et d'agrément, il n'eut jamais l'idée de s'en procurer de semblables, mais même des choses qui sembleraient les plus nécessaires à la vie : il économisait en tout, excepté dans ses aumônes, et ne faisait aucune dépense dont il pût se dispenser. Lui-même fendait le bois à brûler ; son vêtement était toujours des plus simples, mais cependant en rapport avec sa dignité ; les catholiques exigeaient de lui ce dernier point, parce que, disaient-ils, notre honneur demande que vous ne donniez pas à penser aux sectes diverses que nous laissons notre évêque manquer du nécessaire ; et ils voulaient, en conséquence, qu'il ne consultât point cet amour de la simplicité et de la pauvreté qui était dans son cœur, mais que, par égard pour eux, par honneur pour la religion catholique, il eût toujours la mise et le vêtement convenables à sa position sociale.

La vie de M. de Cheverus n'était pas moins une vie de missionnaire au dehors qu'au dedans : tout évêque qu'il était, il continuait comme auparavant les plus humbles fonctions, confessait, catéchisait, visitait les pauvres et les malades, allait à toutes les heures du jour et de la nuit, en toutes saisons, porter à plusieurs lieues de distance les aumônes de sa charité ou les consolations de son ministère ; ses chères tribus de Penobscot et de Passamaquody le virent évêque tel qu'ils l'avaient vu simple prêtre, et il ne regarda son épiscopat que comme une obligation à un dévouement plus absolu. Jamais à Boston on ne le voyait dans les cercles et les parties de plaisir ; il était tout entier et toujours à ses devoirs, partageant son temps entre la prière, l'étude, son ministère et les œuvres de charité, même quelquefois les plus pénibles ; il se regardait comme le père de toutes ses ouailles, et rien ne coûtait à sa tendresse dès qu'il s'agissait de leur être utile. Un jour, un pauvre marin, avant de partir pour un voyage de long cours, lui recommanda son épouse qu'il laissait seule et sans appui. Il en prit soin comme de sa propre sœur, et, cette pauvre femme étant tombée malade, il se fit son infirmier et lui rendit jusqu'aux services les plus humiliants. Au bout de plusieurs mois, le marin, étant revenu, trouva, en rentrant chez lui, l'évêque de Boston qui montait, chargé de bois, à la chambre de la malade pour lui faire du feu et préparer les remèdes que réclamait sa position. Frappé d'admiration à la vue de tant de charité, le marin tombe aux pieds de l'évêque, les arrose de ses larmes et ne sait comment dire sa reconnaissance. M. de Cheverus le relève, l'embrasse, calme son émotion et le rassure sur la maladie de son épouse.

Vers le même temps, il y avait, en dehors de la ville

de Boston, un pauvre nègre, infirme, couvert de plaies, sans ressource, et gisant sur un grabat dans une petite cabane sur le bord du grand chemin. Tout le monde passait devant cette pauvre maison, et personne ne se disait : C'est là la demeure du malheur, allons le visiter. L'évêque de Boston l'eut bientôt découvert ; et, pour lui, découvrir le malheur et le soulager, c'était une même chose. Il se fit donc l'infirmier de ce pauvre nègre : tous les soirs, après la chute du jour, il allait panser ses plaies, faire son lit et pourvoir à tous ses besoins, mais sans en rien dire à personne ; il eût voulu que Dieu seul connût la bonne œuvre. La Providence ne le permit pas. Sa servante, ayant remarqué que tous les matins son habit était couvert de poussière et de duvet, fut curieuse de savoir d'où cela provenait ; et, pour le découvrir, elle le suit de loin dans une de ses sorties nocturnes, elle le voit entrer dans la cabane du pauvre nègre, s'approche, regarde à travers les planches mal jointes ; et quel est alors son étonnement de voir son charitable maître allumer du feu, prendre entre ses bras le pauvre malade gisant sur le lit de douleur, le reposer près du foyer, panser ses plaies, lui donner à manger, remuer sa couche pour la lui rendre aussi douce que possible, puis le reporter dans son lit, le couvrir, l'embrasser en lui souhaitant une heureuse nuit, comme ferait la mère la plus tendre pour son enfant chéri !

Ce ministère de charité n'avait rien de nouveau pour l'évêque de Boston ; l'habitude l'y avait familiarisé. C'est ainsi que tous les jours il alla pendant longtemps prodiguer ses services à une pauvre famille, composée d'une veuve malade et de cinq enfants dont le plus âgé n'avait que dix ans. Il leur portait chaque jour tout ce qui leur était nécessaire, remplaçait la mère dans ses tendres

soins pour ses enfants, et ne se retirait qu'après avoir séché toutes les larmes, rendu tout le monde content ; ce qu'il continua de faire jusqu'à ce que la mère, entièrement guérie, pût suffire aux besoins de toute sa famille.

Pour soulager ses frères dans le malheur, il se dépouillait lui-même de tout, leur distribuait son linge et la meilleure partie de ses vêtements, leur donnait tout ce qu'il avait d'argent, quelquefois même le repas qu'on lui avait préparé ; et, quand on lui en faisait reproche : « Le « pauvre à qui je l'ai donné, disait-il, en avait grand « besoin, et moi, je puis parfaitement m'en passer : un « peu de pain et un peu de vin me feront un repas déli- « cieux. » Il faisait plus encore, il leur donnait ses sueurs, et ne craignait pas de se livrer pour eux aux travaux les plus pénibles. M. Stewart, écrivain protestant de Boston [1], en cite un trait frappant qu'il appelle *singulièrement caractéristique de monseigneur de Cheverus*, et qu'il dit tenir du témoin oculaire qui surprit l'évêque sur le fait.

Il y avait à Boston, dans la rue *Water*, une pauvre catholique affligée d'une maladie chronique qui, la rendant incapable de tout travail, l'avait mise hors d'état de pourvoir à sa subsistance. M. de Cheverus, qui la visitait exactement et pourvoyait à tous ses besoins, lui avait envoyé du bois de chauffage pour la prémunir contre les froids de l'hiver, qui est très rigoureux à Boston. Ce bois était depuis plusieurs jours à la porte de la malade, sans utilité pour elle tant qu'il n'était pas scié et prêt à mettre au feu, lorsqu'un matin, plusieurs heures avant la pointe du jour, un voisin [2] discerne le bruit d'une scie

[1] *Appendice* de la traduction anglaise de la *Vie de M. de Cheverus*, p. 379.

[2] Celui-là même qui a raconté le trait à M. Stewart.

dans la rue : étonné d'entendre travailler à une heure si insolite, il se lève, sort de sa maison et s'approche de la porte de la pauvre femme pour voir qui donc était à l'ouvrage de si grand matin. C'était l'évêque de Boston ! Surpris d'une découverte si inattendue, et en même temps affligé de voir son évêque s'abaisser au travail d'un homme de peine, celui-ci veut prendre la scie et couper le bois lui-même. « Non, répliqua l'évêque, lais-« sez-moi faire. Ce bois est resté ici plusieurs jours ; « j'espérais que quelque homme de cœur le scierait par « pitié pour cette pauvre femme ! on n'en a rien fait : « j'ai donc dû m'en charger moi-même, afin qu'on ne « pût point dire qu'il ne s'était pas trouvé dans tout mon « troupeau un seul homme pour faire un acte d'huma-« nité envers une sœur souffrante, et j'ai dû le faire la « nuit, parce qu'il n'eût pas été bienséant pour mon « caractère d'aller en plein jour à travers les rues mon « chevalet et ma scie sur les épaules. » L'évêque, après ce peu de mots, continue son travail ; l'homme insiste pour le remplacer : « Allons, » dit le prélat, prenant le ton de la plaisanterie, comme pour adoucir l'amertume du reproche qu'il venait de faire, « allons, retirez-vous, « je ne permets jamais à personne de se mettre entre « mon ouvrage et moi ; » et, malgré toutes les instances de son interlocuteur, il continua jusqu'à ce que tout le bois fût scié ; après quoi, remettant son chevalet et sa scie sur ses épaules, il s'en retourna chez lui avant l'heure où le peuple commence à circuler dans les rues.

Après ces traits de bonté, qui ne sont que quelques-uns entre mille, on conçoit sans peine l'amour des fidèles de Boston pour leur évêque : il rappelait tout ce que l'antiquité nous offre de plus touchant en ce genre. Comme les fidèles d'Antioche donnaient à leurs enfants

le nom de saint Mélèce, leur évêque, la plupart des parents voulaient que leurs enfants, au baptême, reçussent le nom de *Jean,* parce que c'était celui de M. de Cheverus. Un jour même il arriva à ce sujet un trait assez plaisant. Le prélat ayant demandé, selon l'usage, au parrain et à la marraine : Quel nom voulez-vous donner à cet enfant ? — Jean-Cheverus, évêque, répondirent-ils. — Pauvre enfant, repartit alors l'évêque, Dieu te préserve jamais de le devenir !

Ce n'était pas seulement parmi les fidèles que la vie apostolique de M. de Cheverus lui conciliait l'estime et l'affection universelles ; c'était même parmi les ministres des diverses sectes, et ce sentiment était si profond, qu'ils allaient quelquefois jusqu'à l'inviter à prêcher dans leurs temples[1]. L'évêque de Boston, se rappelant que saint Paul avait prêché dans les synagogues aussi bien que dans les assemblées des chrétiens, acceptait avec reconnaissance et choisissait toujours pour sujet de son discours quelque dogme de l'Église catholique ; mais il le traitait avec tant de tact, de modération et d'à-propos, que, loin d'offenser personne, il laissait son auditoire content, les uns convaincus, les autres ébranlés, tous désabusés de quelques préjugés. C'est ce que nous apprend, du moins en partie, un journal protestant rendant compte d'un sermon que le prélat avait prêché dans une église presbytérienne : « Il est certain, dit-il,

[1] Nous n'entendons pas parler ici des ministres de Boston, qui ne firent jamais cet honneur à M. de Cheverus, mais des ministres des autres villes de la Nouvelle-Angleterre : « Sans parler des autres exemples qui m'ont été rapportés, dit M. Stewart dans son *Appendice*, p. 380, je sais positivement que l'évêque du rit anglican de Bristol, dans l'État de Rhode-Island, l'invita à prêcher, et qu'en sa présence, on s'en souvient encore, il prêcha sur les doctrines catholiques. »

« que ses discours sont très propres à détruire les pré-
« jugés contre les catholiques...; et la modération, l'af-
« fection même avec laquelle il parle des hommes d'une
« croyance étrangère à la sienne, fait un contraste frap-
« pant avec le langage furieux et colère qui déshonore
« quelquefois les chaires protestantes. » Telle était, en effet, la méthode de M. de Cheverus : quoique s'adressant à des hommes d'une communion différente, il n'avait à la bouche que des paroles d'affection et de bonté, comme il n'avait dans le cœur que charité et bienveillance. A son air, à sa voix, à tous ses accents, l'auditoire sentait que c'était un ami qui leur parlait, et un ami non seulement sincère, mais tendre et dévoué, qui leur voulait tout le bien possible ; et cette disposition leur rendait sa parole aimable, lui ouvrait le chemin de tous les cœurs. Dans le cours de la discussion, il s'attachait à ne rien laisser échapper qui pût blesser, jamais un reproche ou une invective contre ses adversaires, jamais un air de triomphe de la faiblesse de leur logique ou de la futilité de leur système ; il louait, au contraire, en eux tout ce qu'il y découvrait de bon et d'estimable, vantant dans les uns l'austère probité, la sévère morale dont ils faisaient profession, dans les autres la décence de leur église, la fidélité à observer le jour du Seigneur. Il portait même l'attention jusqu'à éviter dans ses discours l'apparence d'une controverse ou d'une réfutation, parce que, disait-il, dans toute contestation l'amour-propre se met toujours de la partie, et il a pour principe de ne jamais s'avouer vaincu : pour cela, prévenant les objections, il en donnait ordinairement la réfutation sous la forme de preuve ou d'exposé de son sujet, sans même les énoncer. Voici quelle était sa marche : il commençait par exposer clairement l'état de la question, expli-

quant avec netteté la vraie doctrine de l'Église et éliminant tous les faux sens par lesquels les hérétiques l'ont travestie pour pouvoir ensuite la décrier ; puis il présentait ses preuves sous une forme si simple, si naturelle, avec des raisons si accessibles aux intelligences les plus communes, qu'aucun effort d'esprit n'était nécessaire pour en saisir la puissance. Il s'attachait surtout aux preuves qui parlent au cœur, montrant tout ce qu'il y a d'aimable et de touchant, de noble et de digne de Dieu, dans les croyances catholiques ; et plus d'une fois il avait éprouvé les heureux effets de cette méthode. Quelques exemples nous feront encore mieux comprendre sa manière ; c'est de sa bouche même qu'ils ont été recueillis. Il s'était proposé de prêcher un jour sur l'adoration de la croix ; il commença par bien expliquer que, dans ce culte, Jésus-Christ Dieu-Homme est le seul qu'on adore, et qu'on n'honore sa croix que comme l'image qui nous le représente ; puis, venant à sa thèse : « Supposons, leur dit-il, qu'un homme généreux, vous voyant « près de succomber sous le fer d'un ennemi, se jette « entre vous et l'assassin, et par sa mort vous sauve la « vie : un peintre, frappé de ce trait d'héroïsme, tire le « portrait de cet homme généreux et vous le présente « baigné dans son sang, couvert de plaies. Que faites- « vous alors ? vous vous jetez dessus avec amour et « reconnaissance, vous y collez vos lèvres, vous l'arro- « sez de vos larmes, et votre cœur n'a pas à votre gré « des sentiments assez vifs. Mes frères, voilà tout le « dogme catholique de l'adoration de la croix ; ce n'est « pas ici à l'esprit à discuter, c'est au cœur à sentir tout « ce que doit lui inspirer l'image de son Dieu mort pour « lui sauver la vie. » A ces mots, tout l'auditoire est saisi, le prédicateur prend le crucifix, et les protestants,

oubliant leur sèche controverse, vont baiser avec larmes et amour la croix du Sauveur.

Un autre jour, M. de Cheverus, ayant à prêcher dans un temple protestant, prit pour texte ces paroles de Notre-Seigneur : *Ceci est mon corps, ceci est mon sang* [1]. Sur quoi il établit ces trois points : que la présence réelle de Jésus-Christ dans l'Eucharistie est le dogme le plus clairement énoncé dans l'Écriture, puisque le langage humain n'a pas d'expressions plus intelligibles pour le faire entendre ; le plus digne de Dieu, puisque c'est le mystère d'amour le plus touchant, et que rien n'est plus digne de Dieu, que de porter l'amour pour les hommes jusqu'à l'incompréhensible ; enfin le plus moral, puisque rien n'est plus propre à faire comprendre à l'homme l'éminente sainteté dans laquelle il doit conserver son corps et son âme, qui, par ce mystère, deviennent le temple vivant de la divinité. Cette vérité ainsi présentée fit une telle impression sur les protestants, qu'on les entendit dire au sortir du sermon : « Nous ne pensions « pas que les catholiques eussent de si fortes raisons en « faveur de leurs croyances. » Un ministre même en fut si vivement frappé, qu'il n'eut qu'une objection à faire à l'évêque : « Si ce que vous venez d'établir est vrai, lui « dit-il, vous devez donc être plus pur qu'un ange, vous « qui recevez tous les jours un Dieu. » A ces mots, disait M. de Cheverus en racontant cette histoire, « la rougeur « me monta au front, je baissai les yeux et je me tus. »

Toutefois, dans ses diverses prédications, l'évêque de Boston remarquait que la discussion des dogmes particuliers de notre croyance opérait peu de fruits solides, parce que les éclaircissements donnés sur un point lais-

[1] Matth., XXVI, 26 et 28.

saient toujours carrière à l'esprit pour chercher des difficultés sur un autre point; le lieu du combat était déplacé, mais l'ennemi était toujours debout et les armes à la main. C'est pourquoi il s'attachait le plus souvent à établir et inculquer, en toutes les manières possibles, la nécessité d'une autorité enseignante, pour fixer la foi du savant comme celle de l'homme peu instruit. C'était là selon lui, le point capital duquel dépendait toute la controverse. Pour en convaincre les protestants, il leur répétait souvent dans les discours qu'il leur adressait du haut de leurs chaires cette parole simple, mais qui produisait toujours un grand fruit : « Tous les « jours, mes frères, je lis comme vous l'Écriture sainte, « je la lis avec réflexion et prière, en invoquant l'Esprit-« Saint; et cependant presque à chaque page je suis « arrêté par des choses que je ne comprends pas : j'ai « besoin de l'autorité de l'Église pour m'en indiquer le « sens et fixer ma foi à ce sujet. » Et l'auditoire faisait aussitôt l'application : « Si M. de Cheverus, qui est bien « plus savant que nous, ne comprend pas toute l'Écriture « sainte, comment nos ministres nous disent-ils qu'elle « est pour chacun de nous une règle de foi parfaitement « claire, intelligible par elle seule sans aucun secours « étranger? » De là, l'habile controversiste, après leur avoir fait sentir que le plus grand nombre des hommes ne peuvent point décider par eux-mêmes sur le détail des dogmes, leur montrait la sagesse divine venant au secours de la faiblesse humaine par l'institution d'une autorité enseignante, qui, tirant son origine de Jésus-Christ et des apôtres, est parvenue jusqu'à nous par une suite non interrompue de pasteurs, professant toujours et partout la même doctrine sans aucune variation. Ces instructions faisaient un tel effet, qu'un ministre lui dit

un jour : « Je conviens avec vous que, le christianisme « admis, le catholicisme en est une conséquence rigou- « reuse ; si je croyais à Jésus-Christ, je serais obligé en « bonne logique de croire à l'Église romaine [1]. » Les ministres des diverses sectes avaient peine également à se dissimuler cette vérité ; en se disputant entre eux, ils se prouvaient fort bien l'un à l'autre qu'ils avaient tort, et ils finissaient presque toujours par se dire : « De quel « droit voulez-vous soumettre ma raison à la vôtre ? Si je « voulais soumettre ma raison à quelque autorité, j'em- « brasserais la religion de l'évêque de Cheverus ; au « moins celle-là a pour elle l'autorité la plus imposante « qui soit sur la terre. »

Outre ces discours adressés au peuple, M. de Cheverus eut plusieurs fois des conférences avec les ministres protestants, et toujours il en sortit victorieux : il pressait vivement ses adversaires, mais néanmoins avec calme et sang-froid, et répondait à leurs injures par une parole toujours aussi douce que convaincante, aux argumentations les plus propres à dépiter le bon sens, tantôt par une rétorsion piquante, tantôt par une raillerie instructive. Un jour, un ministre méthodiste, argumentant contre lui, s'avisa de réunir, pour prouver sa thèse, des textes de l'Écriture sainte qui n'avaient aucun rapport l'un avec l'autre, et de tirer de cette combinaison de textes incohérents une conclusion qu'il présentait d'un ton victorieux : « Qu'avez-vous à répondre à cela ? »

[1] M. Stewart, dans son *Appendice*, p. 386, a la franchise d'avouer que, regardant ce fait comme une fausseté palpable, il n'avait pas pensé à faire des recherches à ce sujet, mais qu'en prenant des renseignements sur d'autres parties de cette vie il a rencontré un protestant de haute considération, qui lui a assuré avoir entendu rapporter ce fait à M. de Cheverus lui-même ; et il cite le ministre qui a proféré cette parole remarquable.

s'écria-t-il. L'évêque, sans s'émouvoir, repartit avec calme : « N'avez-vous pas lu dans l'Écriture que *Judas* « *se pendit ?* Eh bien, ajouta-t-il en riant, il est dit aussi « dans l'Écriture : *Allez, et faites de même.* » Cette saillie fit rire l'assemblée, et fit comprendre à tous, mieux qu'aucun raisonnement, l'absurdité des argumentations du ministre et l'abus étrange qu'il faisait de l'Écriture sainte. Ainsi, M. de Cheverus, par la sagacité de son esprit et l'étendue de ses connaissances, réduisait au silence les ministres des diverses sectes ; et c'était une opinion générale chez les protestants, que l'*évêque de Cheverus avait plus de science* que leurs ministres : seulement ils ajoutaient, pour leur justification, que sa science était une science humaine et profane, tandis qu'eux avaient la science de l'Esprit-Saint.

Aux discours et aux conférences sur la religion, M. de Cheverus joignait même quelquefois des articles dans les feuilles publiques, et faisait entendre sa voix à cette tribune que les temps modernes ont élevée au milieu des nations, pensant que le même canal qui portait aux peuples l'erreur et le mensonge devait leur en porter la réfutation. Un Américain, qui avait voyagé en Italie avec les préventions hostiles qu'y portent tant d'autres, avait consigné tous ses préjugés contre l'Église romaine dans deux lettres adressées à un journal périodique, l'*Anthologie mensuelle de Boston*. Il s'y permettait de calomnier la doctrine des catholiques sur les indulgences, de les plaisanter sur le culte des reliques, de les accuser de persécution et d'intolérance. M. de Cheverus répondit dans le même journal à ces trois chefs d'accusation, non seulement sans aigreur, mais d'une manière aussi aimable que convaincante. « Vous nous présentez, « lui dit-il, les indulgences comme des permissions de

« pécher qui s'achètent à prix d'argent ; et où avez-vous
« lu une pareille absurdité ? Qui vous a raconté une telle
« fable? Si vous aviez rencontré quelques gueux igno-
« rants aux environs de Lorette, et que vous leur eussiez
« demandé si les indulgences les autorisaient à s'enivrer,
« à voler, ils vous auraient regardé avec étonnement,
« et peut-être vous auraient pris, vous, chrétien, pour un
« infidèle. Qu'est-ce donc que les indulgences, me deman-
« derez-vous ? Les indulgences, selon nous, ne sont autre
« chose qu'une rémission, en tout ou en partie, de la
« peine temporelle que, d'après les canons et les ensei-
« gnements de l'Église, les pénitents doivent subir pour
« leurs péchés ; et cette indulgence ou rémission ne peut
« valoir qu'à ceux qui, sincèrement repentants, fer-
« mement résolus de se corriger, ont fait une humble
« confession de leurs fautes, restitué le bien mal acquis,
« pardonné à leurs ennemis. Telle est, monsieur, notre
« doctrine, telle que vous la trouverez dans les écrivains
« catholiques de toute langue et de toute nation, telle
« que l'a pratiquée l'Église depuis son origine. Saint
« Paul met en pénitence un homme coupable d'inceste ;
« et l'année suivante, il lui accorde l'indulgence ou la
« remise de la peine. Saint Ambroise à Milan soumet
« l'empereur Théodose à une pénitence publique, et six
« semaines après, le jour de Noël, il lui accorde l'indul-
« gence plénière et l'admet à la communion. Nous-mêmes
« nous publions des indulgences dans notre église de
« Boston ; et, si par là nous donnons des permissions de
« pécher, que notre église soit renversée, qu'il n'y reste
« pas pierre sur pierre, et que tout catholique romain
« soit banni de cette terre hospitalière. Mais j'ose dire,
« monsieur, que vous nous faites la justice de croire
« qu'au lieu d'encourager le crime nous faisons tous nos

6

« efforts pour le prévenir, et avec l'aide de Dieu ce n'est « pas sans succès. Si je suis bien informé, le nom du « respectable voyageur auquel je réponds est inscrit « parmi les bienfaiteurs de notre église : je le proclame « avec plaisir et reconnaissance, et je me sens heureux « de lui assurer qu'il n'a pas contribué à fonder une « école de corruption et d'idolâtrie. »

Après avoir répondu ainsi au premier chef d'accusation, l'habile apologiste du catholicisme passe au deuxième, le culte des saintes reliques; et, comme il savait que le voyageur était un amateur de l'antiquité, il fait appel à ses propres sentiments pour venger la foi romaine. « Permettez-moi, monsieur, lui dit-il, de vous « raconter une anecdote qui peut-être vous réconciliera « avec les honneurs que nous rendons aux reliques et « anciens monuments de notre religion. Le célèbre poète « français, l'abbé Delille, voyageant en Grèce, écrivait « d'Athènes à une dame de Paris : *Ayant aperçu une* « *fontaine de marbre dans la basse-cour d'une maison* « *particulière, je m'en approchai; et, reconnaissant à sa* « *belle sculpture que c'était un reste d'un ancien et ma-* « *gnifique tombeau, je me prosternai, je baisai le marbre* « *à plusieurs reprises, et, dans l'enthousiasme de mon* « *adoration, j'en vins à briser le seau d'un domestique* « *qui avait eu l'irrévérence de venir y puiser de l'eau.* « *La première fois que j'entrai à Athènes, les plus petites* « *pierres détachées d'anciennes ruines étaient choses* « *sacrées à mes yeux, et je remplis toutes mes poches des* « *petits morceaux de marbre sculpté que je pouvais trou-* « *ver.* Telle était la vénération de l'abbé Delille pour « l'antiquité païenne; et vous-même, monsieur, qui êtes « un amateur de la belle littérature, un admirateur de la « savante antiquité, vous avez dû ressentir quelque chose

« du même enthousiasme en foulant sous vos pieds cette
« terre classique où Virgile et Horace ont fait entendre
« leurs chants mélodieux, où Cicéron a prononcé ses
« belles harangues, où Tite-Live a écrit son histoire, et
« en contemplant tous ces magnifiques restes de l'an-
« cienne Rome. Eh quoi donc? n'y aura-t-il qu'à l'égard
« des restes de l'antiquité religieuse et sacrée que toute
« espèce d'enthousiasme devra être improuvé? On est
« saisi de respect pour un marbre antique, et on ne le
« sera pas pour les ossements des fondateurs de la foi ou
« pour ce qui a servi à leur usage! »

Mais où M. de Cheverus est plus remarquable, c'est quand il venge l'Église romaine de l'accusation d'intolérance, et des préventions du voyageur qui soutenait que chez les catholiques la persécution est érigée en dogme.
« Si vous aviez visité à Rome, lui dit-il, les cardinaux
« ou autres membres de l'Église romaine, vous auriez
« trouvé en eux la politesse de gens bien élevés ou l'ai-
« mable charité de vrais chrétiens. Aucun d'eux ne vous
« aurait traité d'infidèle, quoique vous voyant prévenu
« contre la religion qu'ils professent par conviction, et
« leur conduite seule vous aurait prouvé que la persécu-
« tion n'est point un de nos dogmes. Vous alléguez en
« preuve Jean Hus; mais, monsieur, Jean Hus, s'il vivait,
« ne serait pas toléré dans cette terre de liberté et de
« libéralisme. Ses doctrines étaient essentiellement incom-
« patibles avec la paix de la société, avec l'existence
« même de tout gouvernement civil; et les effets en
« furent une preuve palpable : il bouleversa son pays
« par des séditions violentes auxquelles il prit lui-même
« une part active; le maire de Prague, les magistrats et
« les prêtres furent massacrés, et son épouvantable fana-
« tisme révolutionnaire inonda de sang pendant plusieurs

« années les plaines de la Bohême. Vous alléguez ensuite
« la Saint-Barthélemy. J'abhorre aussi cordialement que
« vous, monsieur, ces horrible scènes de sang et de per-
« fidie :

> Excidat illa dies ævo, nec postera credant
> Sæcula.

« Mais que le blâme tombe où il est dû, sur la noire
« vengeance de Charles IX et l'ambition effrénée de la
« très coupable Catherine de Médicis. Ils prétendirent se
« justifier en disant que les huguenots étaient sur le
« le point d'exécuter le coupable complot de renverser
« et changer le gouvernement : cette justification, telle
« quelle, est au moins une preuve suffisante qu'ils
« n'osaient alléguer la religion ni pour motif ni pour
« excuse de leur conduite. Non seulement ce barbare
« projet fut tramé sans la participation du clergé fran-
« çais, mais les membres du clergé furent les premiers
« à s'opposer à son exécution et les plus chauds à le
« réprouver. On se souvient en particulier de l'évêque de
« Lisieux, Hennuyer, qui s'opposa de tout son pouvoir
« au décret royal, et fit au gouverneur de la province
« cette belle réponse : *C'est le devoir du bon pasteur de*
« *donner sa vie pour ses brebis ; les protestants de mon*
« *diocèse sont mes brebis, quoique égarées, et je suis*
« *résolu de courir tous les hasards pour les protéger.*
« Tels furent nos dignes et charitables prélats, et leur
« louange retentit encore aujourd'hui dans toutes nos
« églises ; preuve que la persécution ne fait pas partie de
« notre doctrine : je sais, du reste, que nos frères pro-
« testants ne le croient pas.

« Vous le dirais-je, monsieur, ce n'est pas chez les
« catholiques que se trouvent les persécuteurs, mais

« bien chez les protestants. Auriez-vous quelques doutes « à ce sujet? lisez, je vous prie, l'éloquent discours de « l'immortel Burke aux électeurs de Bristol en 1780, « et jugez vous-même ; ou plutôt, monsieur, je m'en rap- « porte à votre équité et votre candeur : peut-on adres- « ser avec quelque apparence de raison l'épithète de « persécuteurs aux catholiques des États-Unis? Vos « honorables ancêtres ont fui non devant la persécution « du *papisme,* mais devant la persécution protestante, « et ont été obligés de se réfugier ici, où ils ont eu « pleine liberté de montrer ce qu'était l'esprit de leur « secte. Lord Baltimore lui-même, catholique romain, « aussi bien que ses compagnons, s'enfuit devant la « même persécution. Voyez-les s'établir dans le Mary- « land, et quelles preuves ils donnent de l'esprit persé- « cuteur du *papisme :* ils ouvrent un asile, donnent pro- « tection, accordent les mêmes privilèges civils aux « chrétiens de toute secte et dénomination. Un spectacle « bien extraordinaire, dit le docteur Morse dans sa *Géo- « graphie,* fut donné en ce temps-là (année 1656) sur les « terres colonisées : on vit les congrégationalistes ne « pouvant pas tolérer dans le Massachussets les épisco- « paux et toutes les autres sectes, les épiscopaux leur « rendant la pareille dans la Virginie, et les catholiques « romains seuls tolérant et protégeant tout le monde. La « Virginie faisait des lois sévères contre les puritains et « défendait toute prédication à leurs ministres, et ils « étaient réduits à émigrer dans le Maryland parmi les « catholiques. Telles sont mes preuves, monsieur ; jugez « vous-même si nous sommes animés d'un esprit persé- « cuteur, et donnez-moi votre décision, je consens à en « passer par là. »

Il était difficile, sans doute, de réfuter plus victorieu-

sement le reproche d'intolérance et de persécution : toutefois cette réfutation pouvait avoir quelque chose de pénible pour celui auquel elle s'adressait; en inculpant ses ancêtres, on semblait l'inculper lui-même; et il est touchant de voir comment M. de Cheverus adoucit et corrige ce que la nécessité de se justifier l'avait forcé de dire : « Je sais, monsieur, ajoute-t-il en finissant, que les « enfants n'ont pas hérité de l'esprit de persécution de « leurs pères : notre église en cette ville est un monu- « ment permanent de leurs dispositions bienveillantes et « amicales, et la personne qui vous écrit est fière de cette « amitié, reconnaissante des attentions délicates de plu- « sieurs d'entre eux. Nous, catholiques romains, nous « avons une affection sincère pour ce pays et ses habi- « tants; et, loin de haïr nos frères pour leurs opinions « religieuses, nous ne souhaitons que de trouver l'occa- « sion de leur rendre tous les services qui sont en notre « pouvoir. »

De tant de discours, de conférences et d'écrits, l'évêque de Boston recueillit des fruits consolants : plusieurs protestants ne se bornèrent pas à voir la lumière de la vérité qu'il présentait si claire à leurs yeux ; ils eurent la générosité de la suivre, et embrassèrent la religion catholique. C'est ce que nous atteste M. Snow lui-même dans son *Histoire de Boston*[1] : « Sous l'évêque Cheve- « rus, nous dit-il, l'Église catholique de cette ville crut « en nombre et en considération : des citoyens nés à « Boston et des étrangers établis parmi nous s'y agré- « gèrent, et lui firent honneur par leurs vertus. » Les ministres de diverses sectes, témoins de ces conversions, tentèrent peu d'user de représailles et d'accroître leur

[1] Page 340.

Église en provoquant la défection de quelques catholiques, parce qu'autant il nous est démontré que le protestant ne se fait catholique que pour devenir meilleur, autant ils avaient observé que le catholique ne se fait point protestant pour être plus vertueux, et qu'il devient même, en général, la honte de la secte qui le reçoit : « C'est, disait un vieux ministre en présence de M. de « Cheverus, c'est le pape qui sarcle son jardin et nous « jette ses mauvaises herbes. » Ainsi l'évêque de Boston vit sans grande contradiction son troupeau se conserver intact, et s'accroître chaque jour de plus en plus.

Entre toutes les conversions qui consolèrent son zèle, il y en eut deux surtout qui donnèrent plus de joie à son cœur : ce fut celle des deux ministres protestants, MM. Barber père et fils : le père, ministre en fonction ; le fils, ministre sans exercice, se bornant à être principal de collège. Leur retour ne fut pas seulement un passage à la religion catholique, ce fut une profession solennelle de tout ce qu'elle conseille de plus parfait : le père, ayant reçu les ordres mineurs et la permission de prêcher, ne voulut point avancer plus loin dans l'état ecclésiastique dont il s'estimait indigne, et s'établit à Claremont, où il resta jusqu'à sa mort. Le fils, plus fervent encore, désirait tout abandonner pour suivre Jésus-Christ dans les voies de la perfection religieuse ; mais il était enchaîné au monde par les liens de son mariage. Il adressa ses vœux au ciel, il pria avec ferveur ; Dieu l'exauça et toucha le cœur de sa femme qui conçut de son côté un dessein semblable : ils s'en ouvrirent l'un à l'autre, et, la femme étant entrée dans un monastère de la Visitation, le fervent converti, libre alors de ses engagements, bénissant Dieu qui avait brisé ses chaînes, entra dans la compagnie de Jésus, où il devint un prêtre édifiant et

zélé, et fut longtemps professeur au collège de George-town. L'évêque de Boston fut curieux d'apprendre d'hommes aussi dignes de foi, si, pendant les longues années qu'ils avaient vécu dans la religion protestante, ils n'avaient pas eu quelques doutes sur sa fausseté, s'ils seraient morts tranquilles dans cette religion ; et il en reçut cette réponse bien digne de remarque, que, jusqu'au jour où il les avait éclairés et instruits, leur bonne foi avait toujours été si parfaite, qu'ils ne songeaient pas même à douter, et que par lui seul la vérité leur avait apparu pour la première fois. Cet exemple et plusieurs autres consolèrent l'âme de M. de Cheverus, en lui donnant lieu de penser que plusieurs protestants pouvaient être dans cette bonne foi ou ignorance invincible qui excuse l'erreur devant Dieu [1]. Il en conclut aussi qu'il fallait être très indulgent pour ceux qui se trompent, et très réservé à les condamner : « Dieu seul, disait-il, voit « le fond des cœurs ; lui seul est juge de la bonne foi, et « nous devons lui laisser ce secret. »

Aux sollicitudes que se donnait l'évêque de Boston pour l'accroissement et la sanctification de son troupeau, se joignaient les sollicitudes de la charité pour

[1] Cette bonne foi ou ignorance invincible n'excuse devant Dieu que l'homme qui, plaçant dans son estime la religion au-dessus de tout, désire sincèrement connaître la vérité, est disposé à tout lui sacrifier dès qu'elle lui sera connue, demande à Dieu cette connaissance par des prières ferventes, et fait de son côté ce qui dépend de lui pour bien s'instruire de la religion. M. Frayssinous, dans celle de ces conférences qui a pour titre *Maximes de l'Église sur le salut des hommes*, enseigne avec tous les théologiens catholiques que le schismatique ou l'hérétique qui est dans ces dispositions, et qui a d'ailleurs la foi des mystères de la Trinité, de l'Incarnation et de la Rédemption, pourra être sauvé, comme appartenant non pas au corps, mais à l'âme de cette Église hors de laquelle il n'y a point de salut.

venir au secours des Français malheureux, que les désastres de nos colonies faisaient errer de pays en pays, cherchant un asile avec les moyens de vivre, et qui affluaient de toutes parts à Boston et aux environs. Dès avant son arrivée en Amérique, plusieurs s'étaient déjà réfugiés dans cette ville ou ses alentours, et depuis, plusieurs avaient continué d'y venir, attirés peut-être par la réputation de sa charité. M. de Cheverus, voyant en eux des hommes dans le besoin, des chrétiens et des Français malheureux, les accueillit avec tout l'empressement que ces titres à sa charité pouvaient lui inspirer. Il les secourut, d'abord de tout ce qu'il avait, car il commençait toujours par se dépouiller lui-même ; puis, de toutes les aumônes qu'il put recueillir : car lui, qui ne demanda jamais rien pour ses propres besoins, ne craignait pas de demander pour ceux des autres ; et, en distribuant ses largesses, sa délicatesse sut encore doubler le bienfait par la manière de le répandre. Comme ces réfugiés étaient presque tous des hommes d'une condition honorable, pour qui demander eût été une humiliation, pour qui même recevoir était une peine, M. de Cheverus mit tant de tact et de discrétion dans la manière de donner, que l'amour-propre, loin d'avoir à souffrir, pouvait jouir au contraire des égards et des témoignages d'honneur qu'il leur prodiguait. Il s'étudiait à adoucir, autant qu'il était en lui, leur triste position, à leur faire oublier, s'il eût été possible, qu'ils étaient malheureux ; et souvent il les visitait pour leur prouver son estime et son intérêt, mais surtout pour s'assurer si rien ne leur manquait. Ces visites rendues au malheur n'étaient pas sans consolation : outre la jouissance que goûte un bon cœur à soulager l'infortune, il avait le bonheur d'y rencontrer quelquefois de hautes vertus. Entrant un jour dans une

maison qui avait échappé jusqu'alors à sa vigilante charité, il trouva la famille dans une extrême disette de toutes choses : affligé de ce spectacle, il s'accuse de leurs souffrances ; il demande pardon : « Vous avez dû pas-« ser, leur dit-il, des jours bien tristes ? — Non, monsei-« gneur, répond le père de famille, vieillard vénérable, « digne du temps des patriarches par sa foi et sa piété ; « il est vrai, nous étions dans l'indigence, mais nous « n'étions ni tristes ni malheureux ; nous avions mis « notre confiance dans le Dieu qui n'abandonne jamais « ceux qui espèrent en lui ; et nous savions que sa provi-« dence viendrait à notre aide. » Des paroles si pleines de foi, dites avec la paix et le calme de la vertu, touchèrent si vivement l'âme de M. de Cheverus, que dans la suite de sa vie il ne rappelait jamais ce trait sans attendrissement, disant que c'était l'image du juste la plus parfaite qu'il eût vue sur la terre. Mais si, parmi ces victimes du malheur, il rencontrait des âmes d'une haute vertu, il y trouvait aussi des chrétiens infidèles, oublieux de leur salut; insouciants de leurs destinées éternelles : alors à l'aumône temporelle il joignait l'aumône spirituelle, tâchant de rappeler ces cœurs égarés à la pratique de leurs devoirs religieux. Pour y réussir, il commençait par rendre en sa personne la vertu parfaitement aimable, gagnait le cœur à force de bontés, ménageait l'à-propos pour le temps et la manière ; de sorte que ce qu'il leur disait semblait un avis d'ami, plutôt que la leçon gênante et importune d'un maître ou d'un censeur ; et les insinuations de son zèle étaient si douces, si tendres, si aimables, qu'il n'y avait presque pas moyen d'y résister. Il se trouva parmi ces réfugiés un homme d'un caractère si violent, d'une humeur si colère et si terrible, que tout le monde en redoutait les accès ; et

déjà plusieurs, qui avaient eu des querelles avec lui, étaient devenus ses victimes : c'était du reste un homme à sentiments élevés, une âme forte dont les passions ne demandaient qu'une main amie pour les diriger et pour les contenir. M. de Cheverus, dont le coup d'œil juste savait connaître les hommes, eut bientôt discerné ce mélange de bien et de mal, et la trempe d'âme de cet homme si terrible. Il s'attacha donc par des procédés honnêtes à gagner son affection ; celui-ci, par sentiment d'honneur et de délicatesse, se pique de retour, et bientôt une étroite liaison se forme entre eux ; ce sont deux amis. L'évêque de Boston, maître de son cœur, le dirige, le gouverne, le modère, et bientôt on voit paraître un nouvel homme, un homme doux, un chrétien fervent. En devenant l'ami de M. de Cheverus, il sembla avoir pris une autre âme, un autre caractère, une autre vie : aussi, depuis ce moment, ne l'appela-t-il plus que du nom de père, et jamais fils n'eut pour l'auteur de ses jours plus de tendresse et de dévouement.

Quelque immenses que fussent les occupations de M. de Cheverus dans son diocèse, il savait encore se prêter à tous les besoins des diocèses étrangers. New-York, quoique érigé en évêché, n'avait pas encore d'évêque, par suite de la mort du titulaire, enlevé à la vie avant d'avoir pu prendre possession de son siège, et c'était l'évêque de Boston qui le remplaçait. Toutes les fois que les jésuites qui dirigeaient cette église croyaient utile au bien de la religion de l'y appeler, il s'y rendait aussitôt, sans que ni la distance des lieux, ni aucune autre considération pût jamais l'arrêter. Entre les diverses cérémonies qu'il y vint remplir, une des plus solennelles fut la consécration de la cathédrale, grande et belle église, de style gothique, longue de cent vingt pieds sur

une largeur de quatre-vingts. Le jour de l'Ascension, il la consacra sous l'invocation de saint Patrice, en présence de tous les principaux habitants de la ville et d'une multitude immense : l'église était remplie autant qu'elle pouvait l'être, et plusieurs ne purent entrer. C'était un vrai jour de triomphe pour la religion au milieu de cette grande cité protestante, et M. de Cheverus le célébra, dit le journal de New-York, *avec son éloquence spirituelle accoutumée et un à-propos merveilleux,* dans le sermon qu'il prononça après l'évangile, sur ces paroles du psaume : « Seigneur, j'ai aimé la beauté de votre maison ; » *Domine, dilexi decorem domus tuæ.*

Le zèle de l'évêque de Boston ne se bornait pas aux diverses contrées des États-Unis, il embrassait toute la terre, il compatissait aux maux de toute l'Église : nous en trouvons un témoignage touchant dans une lettre qu'il adressa, peu d'années après son sacre, aux archevêques et évêques d'Irlande. Ces vénérables prélats, effrayés des persécutions que souffrait alors l'Église, surtout dans la personne de son chef, l'illustre Pie VII, enlevé de Rome, dépouillé de ses États, détenu prisonnier à Fontainebleau, avaient écrit à un grand nombre d'évêques catholiques pour s'entendre avec eux sur la marche à tenir dans des temps si critiques. M. de Cheverus, ayant reçu cette lettre, leur fit, sans doute de concert avec les autres évêques des États-Unis, une réponse où respire le zèle le plus touchant pour l'Église et pour son chef auguste : « Nous tenons au souverain pontife, leur dit-il, « comme les membres tiennent à la tête ; et, si tous les « membres, selon la doctrine de saint Paul, compatissent « à toutes les douleurs du moindre d'entre eux, combien « plus les souffrances du chef même qui les gouverne « doivent-elles produire dans tous les membres une sen-

« sation douloureuse ? Nous pleurons avec vous, véné-
« rables frères, et nous nous indignons dans le Sei-
« gneur ; avec vous nous déclarons exécrable l'attentat
« qui chasse un vieillard de la maison de ses pères, per-
« sécute et afflige un évêque sans reproche, dépouille de
« son patrimoine l'Église mère et maîtresse, abreuve
« d'outrages un pontife qui n'a fait que du bien. Nous
« déclarons en même temps devant Dieu que nous rece-
« vrons avec un humble respect les avis de notre très
« saint Père, quoique détenu en captivité, et que ses
« désirs comme ses ordres nous trouveront toujours
« dociles. Toutefois nous ne nous regarderons comme
« liés par les lettres qu'on nous donnera comme venant
« de lui qu'autant qu'il nous sera bien constaté qu'il les
« a faites en pleine et parfaite liberté ; et, s'il vient à
« mourir, ce dont Dieu nous préserve au milieu de si
« grands périls de l'Église, nous ne reconnaîtrons point
« celui que la violence et la terreur auraient mis à sa
« place sur la chaire de saint Pierre ; nous ne nous sou-
« mettrons qu'à celui que la plus grande partie des
« évêques de l'univers et presque tout le peuple catho-
« lique aura reconnu pour incontestable successeur de
« saint Pierre[1]. »

[1] Summo Pontifici velut membra capiti adhæremus et subjicimur : cùm autem , ut ex Paulo habemus, si patitur unum membrum, compatiuntur omnia membra, quantò magis capitis ipsius acerbos dolores amarissimum sui sensum in omnibus membris excitare oportet ! Vobiscum, venerabiles fratres, lugemus et apud Dominum indignamur ; vobiscum infandum illud pronuntiamus, quod senex domo patriâ exturbetur, episcopus insons affligatur, Ecclesia magistra patrimonio exuatur, et benè meritus pontifex contumeliis exagitetur... Interim coram Domino profitemur nos sanctissimi Patris, etsi in captivitate detenti, monita humiliter audituros, ejusque votis et mandatis promptè obtemperaturos ; nunquam tamen litteris tanquam ab eo emanantibus constrictos

La dernière partie de cette lettre, en nous révélant le dévouement éclairé et prudent de l'évêque de Boston pour le Saint-Siège, nous apprend en même temps tout ce que la colère de Napoléon faisait craindre alors au monde catholique. Heureusement la Providence, qui calme d'un mot les tempêtes et marque aux flots déchaînés le grain de sable où doit venir expirer leur fureur, sut aussi arrêter à temps les desseins de l'empereur et rassurer le monde qui tremblait. Bientôt l'Europe entière s'ébranla pour renverser le colosse qui menaçait de la fouler sous ses pieds ; toutes les armées du Nord fondirent sur la France : Napoléon tomba, et le chef de l'Église, depuis si longtemps captif, retournant dans la ville éternelle, put y continuer son pacifique et salutaire empire sur toute la face du globe. Les habitants de Boston virent dans cet événement un fait heureux pour la paix du monde ; ils le saluèrent avec enthousiasme, et une fête publique fut indiquée pour le célébrer. M. de Cheverus, tout entier aux intérêts de la religion et de l'humanité, y vit la fin des douleurs de l'Église et de son chef, depuis si longtemps opprimés ; la cessation du fléau de la guerre, qui, depuis tant d'années, moissonnait les générations ; et cette double considération l'emportant dans son esprit et son cœur sur tout autre point de vue, il fit dans son église une fête solennelle d'actions

nos esse censebimus, nisi prius sublata fuerit omnis vel minima suspicionis umbra quod plenâ perfectâque libertate non sit gavisus. Si autem e vivis excedat (quod in tantis Ecclesiæ periculis Deus avertat), et per vim terroremque in Petri cathedram ascendere quispiam attentaverit, ita animo comparati sumus, et populo sollicitudini nostro commisso persuadere conabimur, neminem pro vero et indubitato S. Petri successore agnoscendum, nisi quem longe major pars episcoporum totius orbis et fere omnis populus catholicus pro tali agnoverint.

de grâces, avec tout le déploiement de pompe possible, chanta un *Te Deum*, et prononça un discours où il se surpassa lui-même. Jamais, disent les journaux de Boston, on ne l'avait vu ni si éloquent, ni si pathétique et il est impossible de dire avec quels transports et quels accents de triomphe il célébra la liberté rendue à l'Église, la paix reparaissant sur la terre à la suite de tant de guerres meurtrières, le retour du pape dans Rome, la rentrée des Bourbons en France, tous les peuples de l'univers réconciliés ensemble ; et, ajoute un journal de Boston [1], « ces effusions de joie, qu'il exprimait en chaire « avec tant d'éloquence, étaient sans effort. On sentait « qu'il ne faisait que s'abandonner avec délices, aux « transports d'un cœur qui était tout rempli de l'amour des « hommes, qui souffrait ou jouissait avec ceux qui « étaient loin comme avec ceux qui étaient près. » Le soir, il y eut illumination dans toute la ville ; mais l'évêque de Boston surpassa toute la magnificence des illuminations publiques et particulières par l'illumination de sa cathédrale, et surtout de la croix qui la dominait. Il voyait dans cette fête le triomphe de la religion et de l'Église, la gloire du siège apostolique, et il voulut prouver toute la joie que doivent inspirer à un cœur catholique des intérêts si chers.

Quelque temps après cet événement, l'Église des États-Unis fit une perte immense par la mort de son métropolitain, M. Carroll, archevêque de Baltimore ; et cette perte fut d'autant plus grande et mieux sentie, qu'il laissait pour successeur un vieillard infirme, dépourvu de toutes les forces physiques nécessaires à sa place, et arrivé déjà lui-même au bord de la tombe : c'était

[1] *Boston Monthly Magazine.*

M. Neale, auparavant coadjuteur. Ce vénérable vieillard, fort embarrassé de sa position, demanda au Saint-Siège de lui associer, en qualité de coadjuteur, l'évêque de Boston, présentant ce prélat comme plus capable que tout autre de l'aider, tant qu'il vivrait, dans le gouvernement du diocèse, et d'occuper, après sa mort, le premier siège des États-Unis. Le souverain pontife se montra favorable à ce projet, mais voulut savoir auparavant comment remplacer M. de Cheverus à Boston. Sur cette réponse, M. Neale pria avec instance l'évêque de Boston de venir le trouver au plus tôt, afin de conférer ensemble sur des affaires de la plus haute importance pour le bien des églises d'Amérique. M. de Cheverus étant venu, et ayant pris communication des lettres de Rome qui consentaient à lui donner la coadjutorerie de Baltimore, fut aussi surpris qu'affligé. Il réclama de toutes ses forces, et représenta à l'archevêque que l'arracher de Boston ce serait sacrifier cette église naissante ; que M. Matignon était le seul prêtre qui connût le diocèse et en fût connu ; mais qu'accablé d'années et plus encore d'infirmités, on ne pouvait penser à le charger de l'épiscopat. M. Neale n'eut pas de peine à comprendre ces raisons ; mais, en consentant à ce que M. de Cheverus demeurât à Boston, où sa présence était si nécessaire, il lui proposa un autre arrangement à soumettre au Saint-Siège, et qui se réduisait à deux points, savoir : 1° qu'il pourrait de temps en temps le faire venir auprès de lui, afin de trouver dans ses conseils, dans son amitié et dans le secours de son ministère, l'aide, le soutien et les consolations dont il avait besoin ; 2° qu'à la mort de l'archevêque de Baltimore, il viendrait sans retard le remplacer, afin que le diocèse le plus important des États-Unis par la dignité du siège comme par le nombre des prêtres et des fidèles

ne restât jamais sans évêque. M. de Cheverus répondit qu'il obéirait en tout au Saint-Siège, mais qu'il voyait dans cette nouvelle mesure de graves inconvénients, et il fit tout son possible pour engager l'archevêque à se choisir un coadjuteur qui demeurât constamment auprès de lui : il lui indiqua plusieurs pères jésuites ; il lui proposa M. Maréchal, prêtre de Saint-Sulpice, dont déjà il avait été question pour le siège de Philadelphie, lui assurant qu'ils convenaient beaucoup mieux que lui. Les jésuites réclamèrent, M. Maréchal fit opposition, et au milieu de ces discussions engagées et soutenues par la modestie, M. de Cheverus s'empressa d'écrire au Saint-Siège pour détourner le coup qui le menaçait.

« L'église de Boston, écrivit-il [1], est devenue pour moi « une épouse bien-aimée, et je n'ai jamais eu la pensée « de l'abandonner... C'est la persuasion universelle, et « c'est aussi la mienne, que la religion catholique souf- « frirait un grave préjudice de mon déplacement et de la « venue d'un nouvel évêque qui ne connaîtrait pas les « esprits et ne serait pas connu. Le diocèse de Baltimore « a des prêtres bien plus dignes que moi (je le dis du

[1] Sponsa facta est mihi dilecta ecclesia Bostoniensis, nec illud unquam in mente habui ut illam desererem .. Omnibus persuasum est, nec ego dissentire possum, catholicam religionem multum detrimenti capturam esse, si ab hac recesserit ille quem cognoscunt et a quo cognoscuntur, et episcopus illis ignotus, meritis licet major, in meum locum succedat. Inter sacerdotes diœcesis Baltimorensis plurimos me ipso valde digniores ex animo et coram Deo arbitror, præsertim inter patres S. J. quorum eximiæ dotes, pietas in Deum, zelus et labores indefessi nunquam satis commendari possunt... Vere apostolicos habemus quoque in seminario Baltimorensi sacerdotes S. Sulpitii ; ex eorum sodalitio assumptis duobus episcopis gaudet jam et gloriatur fœderatæ Americæ Ecclesia. Ut alius dignior eligatur, enixe precor.

« fond de mon âme et devant Dieu), surtout parmi les
« pères jésuites, dont les excellentes qualités, la piété, le
« zèle, les travaux infatigables, sont au-dessus de tout
« éloge... Le séminaire de Baltimore offre également des
« hommes vraiment apostoliques, et déjà deux d'entre
« eux, choisis pour l'épiscopat, font la joie et la gloire de
« l'Église des États-Unis... Je supplie donc avec instance
« qu'on choisisse un plus digne pour la coadjutorerie de
« Baltimore. »

Après avoir écrit et envoyé cette lettre dont nous ne rapportons que quelques fragments, M. de Cheverus quitta l'archevêque en le conjurant de ne plus penser à lui, et revint à Boston, mais triste et inquiet. M. Neale, après bien des réflexions, se décida en faveur de M. Maréchal, et demanda pour lui la coadjutorerie de Baltimore. Dès que l'évêque de Boston en fut informé, il écrivit une seconde fois à Rome pour exprimer son contentement, et demander la grâce de n'être jamais séparé de sa chère église de Boston : « Je souffrais, disait-il dans
« sa lettre, et mon cœur était sans cesse agité par la
« crainte que l'obéissance que je dois à Sa Sainteté, et
« qu'elle trouvera toujours en moi, ne me forçât d'aban-
« donner mon troupeau bien-aimé. Mais à la crainte et à
« l'anxiété ont succédé la paix et le bonheur, depuis que
« j'ai appris la nomination de M. Maréchal à la coadju-
« torerie de Baltimore. Maintenant, je prie, je supplie, je
« conjure avec instance que jamais on ne me transfère à
« un autre siège ; qu'il me soit permis de consacrer tous
« mes soins à mon bien petit, mais bien cher troupeau,
« de sacrifier pour lui tout ce que j'ai, et de me sacrifier
« moi-même... Je me réjouis de voir M. Maréchal rem-
« plir les fonctions épiscopales là où lui et ses confrères,

« les prêtres de Saint-Sulpice, ont été les maîtres et les « modèles du clergé, et se sont concilié la vénération « universelle [1]. »

Libre de toute inquiétude, ne vivant plus que pour sa chère église de Boston, M. de Cheverus continuait en paix ses utiles et importants travaux, lorsqu'il apprit que deux pères Jésuites partaient prochainement pour Rome, où les envoyait l'archevêque de Baltimore pour quelques affaires de son diocèse. Il leur fit aussitôt passer une lettre pour le souverain pontife, dans laquelle on voit combien son cœur se complaisait à faire l'éloge et à dire la tendre amitié qui l'unissait à eux. « J'apprends, dit-il « dans cette lettre, que le vénérable père Grassy part « prochainement pour Rome; il vous exposera de vive « voix l'état de nos églises, sa bouche pure vous fera con- « naître la vérité telle qu'elle est. J'ai la vénération la « plus profonde pour ce bien-aimé père de la bien-aimée « société; et ce sentiment m'est commun avec les autres « évêques et tous les ecclésiastiques qui aiment la piété. « Il a pour compagnon de voyage le cher père F. de la « même compagnie, que j'ai le bonheur de compter « parmi mes amis les plus intimes... Nous formons des « vœux pour que ces deux pères reviennent au plus tôt

[1] Continuus cordi meo dolor erat, ne dilectum gregem relinquere me cogeret obedientia quam debeo, semperque præstare intendo Sanctitati Suæ; sed pax et lætitia timoris et anxietatis locum occupaverunt, ex quo didici rev. et certe digniorem Marechal coadjutorem Baltimorensem a Sanctitate Suâ fuisse constitutum. Precor nunc, imo supplex et enixe rogo, ut nunquam ad aliam sedem transferar. Liceat parvo quidem, sed dilecto gregi invigilare, et pro eo impendere et superimpendi... Gaudeo quod ibi præsulis vice fungatur rev. Marechal, ubi ipse et ejus socii, S. Sulpitii sacerdotes, cleri norma et institutores fuerunt, et omnium venerationem sibi conciliarunt.

« à nous, accompagnés de nouveaux ouvriers de leur « société. Car ici la moisson est abondante, les ouvriers « en petit nombre, et il nous faut des hommes comme « ceux que fournit la compagnie de Jésus : ce sont là « vraiment des ministres qui font honneur à l'Église, « et dispensent comme il faut la parole de vérité [1]. »

Autant l'évêque de Boston aimait les jésuites, autant il avait d'affection pour les prêtres de Saint-Sulpice : il était lié avec tous les directeurs du séminaire de Baltimore, mais surtout avec le supérieur, M. Nagot, qu'il vénérait comme un saint et aimait comme un père. Dans la suite de sa vie, il avait plaisir à raconter comment ce vénérable supérieur, voulant se démettre de sa place pour ne plus s'occuper que de son salut, le pria de traiter lui-même cette affaire avec l'archevêque de Baltimore, et de venir installer son successeur : M. de Cheverus fit l'un et l'autre, et fut aussi touché qu'édifié de l'humilité du bon vieillard, qui, aussitôt que son confrère eut été proclamé supérieur, alla se jeter à ses genoux pour lui promettre obéissance et demander sa bénédiction. Il correspondait avec les Sulpiciens de Montréal dans le Canada ; et, quelque grande que fût la distance, il fit plusieurs fois le voyage, tantôt pour les con-

[1] Audio ven. P. Grassy S J. Romam cito transmeatarum. Ipse vivâ voce quæ ad ecclesias nostras spectant negotia explanabit : ex ipsius puro ore genuinam audies veritatem. Una cum aliis episcopis, cæterisque quibus pietas cordi est ecclesiasticis viris, dilectum dilectæ societatis patrem maximâ prosequor veneratione. Ipsi comes adjungitur dilectus P. F. ejusdem societatis quem inter mihi amicissimos numerare gaudeo... Cito redeant ad nos, precamur, hi duo patres, novorum sociorum coronâ stipati. Messis multa in his locis, operarii pauci, et talibus indigemus operariis quales suppeditat societas Jesu. Hi nempe sunt operarii inconfusibiles, recte tractantes verbum veritatis.

sulter dans les cas difficiles, tantôt pour leur rendre les services qu'ils réclamaient de sa charité. Il enviait le bonheur de les posséder pour lui former des prêtres dans son diocèse qui en était dépourvu. Réduit à les suppléer lui-même, faute de ressources avec lesquelles il pût établir, selon le vœu du concile de Trente, un séminaire où se formât un clergé qui pût le seconder, il fit choix de quelques jeunes gens vertueux et intelligents qui lui semblaient propres à l'état ecclésiastique, et les prit avec lui dans sa maison : là il leur donnait des leçons sur les sciences ecclésiastiques, et, s'en faisant accompagner dans toutes les fonctions de son ministère, il leur enseignait la pratique en même temps que la théorie. Il les formait au chant, aux cérémonies, à la prédication ; et ainsi, pendant qu'il avait la consolation de préparer pour l'avenir de bons prêtres à l'Église, il trouvait dès lors le précieux avantage de donner aux exercices de la religion plus de pompe et de majesté. Rien de plus aimable que ce séminaire de la maison épiscopale ; tout s'y faisait par règle, mais, en même temps par amour. On craignait de déplaire, parce qu'on aimait ; on allait audevant de tous les désirs, parce qu'on était heureux de faire quelque chose d'agréable pour un maître si bon ; et cet attachement ne passa point avec le temps de l'éducation cléricale : plus de dix ans après, de jeunes ecclésiastiques [1] firent le voyage de Boston à Bordeaux uniquement pour revoir leur ancien maître, jouir du bonheur de sa compagnie ; et, quand le devoir les força de s'en séparer pour retourner à leur poste, ce furent des cris

[1] Nous pouvons nommer ici M. Taylor et M. Byrn. Le premier est mort à Paris en s'en retournant ; le second fut curé de Charlestown, près Boston, et fournit plusieurs renseignements précieux pour cette histoire.

de douleur, des déchirements et des larmes comme s'ils eussent quitté un père ou une mère.

En même temps que l'évêque de Boston se formait des collaborateurs pour son ministère, il donnait ses soins à une entreprise de la plus grande importance. Jusqu'alors il n'avait pas dans son diocèse un seul établissement catholique pour l'éducation des jeunes personnes; de sorte que leurs parents étaient réduits ou à les élever eux-mêmes, ce qui était impossible à un grand nombre, ou à les envoyer dans des maisons d'éducation protestantes, où elles étaient imbues, dès l'enfance, d'erreurs et de préjugés contre l'Église catholique. Il était urgent d'apporter remède à un si grand mal, et d'ouvrir une source pure où les jeunes personnes pussent puiser à la fois les saines doctrines et les connaissances nécessaires à leur condition. D'un autre côté, une pareille entreprise présentait les plus graves difficultés : c'était une œuvre de dévouement, qui offrait peu à espérer pour la vie présente, et il n'y avait qu'une communauté religieuse qui pût s'en charger et offrir les garanties suffisantes de stabilité. Mais comment faire venir des religieuses de si loin, et puis qu'en dira-t-on à Boston? Un pays aussi imbu de préjugés contre les vœux monastiques souffrira-t-il la fondation d'un cloître? Enfin, où trouver une maison et les ressources pour faire vivre la nouvelle communauté? Toutes ces difficultés n'arrêtèrent pas l'évêque de Boston, et sa prudence sut aplanir tous les obstacles. Bientôt des dames Ursulines, animées de ce dévouement que la religion inspire, répondirent à l'appel qui leur fut fait, et vinrent d'Irlande en Canada, toutes prêtes à se rendre de là à Boston au premier signal de sa volonté. Mais, en homme sage qui ne précipite rien, il employa encore deux ans à mûrir, méditer et préparer les moyens

de réussir. En 1819, il acheta, avec des fonds ménagés à ce dessein par M. Matignon, une maison contiguë à l'église, la disposa pour une communauté, créa des fonds pour l'entretien des religieuses; et l'année suivante, quand tout fut prêt, il alla lui-même les chercher au Canada et les établit à Boston. Dès le lendemain de leur arrivée, les journaux retentirent de cette nouvelle, montrant des dispositions non pas tout à fait hostiles, leur respect pour l'évêque qui les avait fait venir ne le permettait pas, mais au moins peu bienveillantes. M. de Cheverus répliqua lui-même le jour suivant dans les feuilles publiques, et montra que la réunion de douze personnes, qui avaient plaisir à vivre ensemble dans une même maison sans vouloir en sortir, était l'acte le plus innocent du monde aux yeux de la loi, et que vouloir y mettre obstacle, ce serait violer la liberté individuelle. Depuis ce jour, pas une voix improbatrice ne se fit entendre, et les Ursulines vécurent en paix à Boston. Pendant quelque temps, elles n'eurent guère plus de deux ou trois pensionnaires; les préjugés nuisaient à la confiance. Mais, quand enfin le bon sens public eut fini par apprécier ces dignes institutrices de la jeunesse, on leur confia un grand nombre de pensionnaires, et les protestants eux-mêmes, satisfaits de la bonne éducation qu'y recevaient les jeunes personnes, désirèrent y placer leurs enfants.

L'influence de M. de Cheverus était si grande, que dès qu'on savait qu'il approuvait quelque chose, personne n'osait contester. Des Trappistes chassés de leur pays par la Révolution, et informés de son crédit par la renommée, vinrent le trouver pour tâcher de rétablir dans son diocèse leur communauté dispersée. Il les accueillit avec sa bonté accoutumée, les logea dans sa

maison et les fit manger à sa table, leur offrant avec une hospitalité aussi aimable que généreuse, pour tout le temps qu'ils voudraient, tous ses services et toute sa protection pour faire réussir leur établissement dans le pays; mais il y mit la condition qu'ils dérogeraient à leurs règles, incompatibles, selon lui, en plusieurs points avec la rigueur extrême du climat [1]. Ces bons religieux ne voulurent point y consentir, et passèrent dans un autre pays.

Cependant, M. de Cheverus, malgré la considération universelle dont il était entouré, et les succès consolants obtenus jusqu'alors, coulait des jours tristes et des heures de douleur. Depuis quelque temps, il voyait son digne et excellent ami, l'abbé Matignon, décliner sensiblement et tendre vers la tombe : la crainte de perdre cet homme vénérable, qu'il honorait comme son guide et chérissait comme son père, était une peine qui allait croissant chaque jour avec la maladie, et dont ceux-là seuls peuvent comprendre la grandeur, qui ont pu apprécier tout ce que l'âme de M. de Cheverus avait de tendre, d'aimant et de sensible. Le 19 septembre 1818, jour marqué pour lui dans les desseins de Dieu comme le jour des grandes douleurs, les indices de la mort se déclarèrent; il eut le courage d'administrer les derniers sacrements à son ami, de l'assister dans son agonie et de lui fermer les yeux. Dans une circonstance si critique, au milieu des déchirements de son cœur, sa force d'âme ne l'abandonna pas. Bien différent de ces amis qui, n'écoutant que le sentiment de la douleur et non les inspirations de la foi, fuient les funérailles de ceux qu'ils aiment, il voulut

[1] Le prélat pensait que l'office de la nuit surtout ne pouvait avoir lieu dans un pays où le froid était si rigoureux.

présider lui-même aux pompes funèbres et rendre les derniers devoirs à son digne ami ; mais il voulut le faire avec une solennité inouïe dans une ville protestante. Le corps fut porté processionnellement dans la ville au milieu des chants de la douleur ; et lui-même suivait le convoi, la mitre en tête, entouré de tous les catholiques en pleurs. Les habitants de Boston respectèrent la cérémonie funèbre, quelque inusitée qu'elle fût dans leurs murs ; ils honorèrent par leur silence et leur bonne tenue la douleur de M. de Cheverus et la mémoire de son ami ; le plus grand ordre régna dans toute la procession, et on eût dit que ce jour-là tout Boston était catholique. Le lendemain, tous les journaux de la ville, loin de trouver à redire à cette cérémonie, adressèrent des remerciements à l'évêque d'avoir si bien auguré du bon esprit des habitants de Boston, et su apprécier tous les sentiments de la vénération qu'ils portaient eux-mêmes à son digne ami [1]. Il est difficile de dire combien M. de Cheverus fut sensible à une conduite si honorable ; ce trait lui demeura gravé dans le cœur comme un des témoignages d'intérêt les plus touchants qu'il ait reçus des habitants de Boston.

Toutefois, depuis ce jour lugubre, il sembla ne plus

[1] Voici en particulier l'article de la *Gazette du Commerce* de Boston, 24 septembre 1818 : « Les restes du vénérable docteur Matignon ont été inhumés lundi dernier avec les cérémonies solennelles et splendides de l'Église romaine. La procession qui précédait et suivait le corps de ce savant, pieux et vrai disciple de notre Dieu et Sauveur, était extraordinairement longue, et excitait l'intérêt public à un plus haut degré que tout ce que nous avons pu voir en semblables occasions. Peut-être peu de personnes sont descendues dans la tombe plus aimées pour leur piété, leur force chrétienne et leur résignation, ou plus honorées pour leur zèle et leur active charité. »

connaître le bonheur; le souvenir de M. Matignon se présentait partout à lui, et renouvelait chaque jour ses angoisses; il se trouvait seul et délaissé au milieu de tant de personnes qui le chérissaient; et sous le poids d'une si grande douleur, il lui fallait faire face à d'immenses travaux. La mort de M. Matignon avait doublé ses occupations, déjà si nombreuses, en faisant retomber sur lui tout le fardeau du ministère que portait ce digne prêtre. A ce surcroît de fatigue se joignait un asthme, dont depuis longtemps il bravait l'incommodité, mais qui fit alors des progrès alarmants. Cependant, il ne voulut rien relâcher de tout le travail qui se présentait; il vaquait à tout, et se multipliait pour suffire à tous les besoins. Il donna l'ordination du sacerdoce à deux de ses élèves pour le remplacer à Boston pendant ses courses apostoliques; et, comme dans les jours de sa meilleure santé, il alla visiter les sauvages de Penobscot et de Passamaquody, et leur bâtit même une église sur les rives de leur fleuve. Pendant les rigueurs de l'hiver et les chaleurs de l'été, on le voyait, comme autrefois, voler partout où il y avait du bien à faire, des malheureux à consoler, des malades à visiter. Tant de travaux eurent bientôt altéré notablement sa santé, et porté l'asthme qui le fatiguait au point le plus inquiétant. Les médecins lui déclarèrent que le seul moyen de sauver sa vie était de passer sous un ciel plus doux, qu'autrement l'âpreté du climat de Boston le conduirait avant peu d'années au tombeau. Malgré cet avis des médecins, malgré le désir naturel de revoir sa patrie et sa famille, malgré tout ce que la mort de M. Matignon répandait de tristesse sur le séjour de Boston, M. de Cheverus ne voulut point quitter son poste. La foi l'y avait placé, la foi l'y retenait, et il était décidé à mourir au milieu de la nouvelle patrie

qu'il avait adoptée; il avait même marqué le lieu de sa sépulture à côté de son illustre ami M. Matignon, s'attendant que Dieu l'appellerait bientôt à lui, et considérant avec calme son départ de cette vie.

Mais quelque chose de pire que la mort, pour une âme comme la sienne, lui survint : c'était un état maladif qui ne lui permettait plus de suffire à tous les besoins. Souffrant alors de tout ce que souffrait la mission qui lui était confiée, il pensa à céder sa place à un autre, qui, ayant une santé meilleure, pourrait rendre son ministère plus utile, et à se retirer au sein de sa famille pour terminer une existence qu'il croyait toucher à sa fin. Il s'en ouvrit à quelques amis de France qui le pressèrent d'exécuter son dessein. Toutefois, comme il sentait la gravité de cette démarche, il ne précipita rien; et il y avait trois ans qu'il laissait dormir au fond de son âme cette pensée, lorsqu'il reçut, au commencement de 1823, une lettre du prince de Croy, grand aumônier de France, qui lui annonçait sa nomination à l'évêché de Montauban. M. Hyde de Neuville, ambassadeur de France aux États-Unis, avait vu avec douleur dépérir la santé de l'évêque de Boston; et convaincu, d'après l'avis des médecins, qu'un climat plus doux la rétablirait, et conserverait à la religion un si digne prélat, il avait, à son retour à Paris, entretenu le roi du rare mérite de M. de Cheverus, engageant ce prince à le rappeler et à le rendre au royaume auquel il appartenait déjà par sa naissance. Louis XVIII, entrant avec empressement dans les vues de son ambassadeur, nomma aussitôt l'évêque de Boston au siège de Montauban, et chargea le grand aumônier de lui notifier cette ordonnance. Sa lettre était des plus pressantes : « J'ai tous les motifs de croire, lui « disait le grand aumônier, que la divine Providence a

« dicté ces dispositions pour sa gloire et le bien de « l'Église. Sa Majesté, comptant sur votre empressement « à répondre à la haute confiance qu'elle a en votre « piété, votre zèle et votre dévouement à sa personne, « verrait avec satisfaction que votre départ pour le con- « tinent eût lieu immédiatement. » Le prince de Croy le pressait lui-même avec instance de partir sans retard, lui ajoutant que le nonce de Sa Sainteté à Paris se chargerait de régulariser sa démission de l'évêché de Boston, et procéderait aux informations canoniques pour son nouveau siège. A la réception d'une lettre aussi inattendue, la surprise fut le premier sentiment de M. de Cheverus, mais bientôt elle fit place à d'autres sentiments, qui se combattirent au fond de son cœur et le jetèrent dans l'agitation la plus violente. La pensée de rentrer dans sa famille, qui lui avait tant souri d'abord, ne se présenta plus à lui sous une forme si douce, au moment de passer du projet à l'exécution : l'amour de la patrie, la volonté du roi, la difficulté de continuer une mission si pénible, parlaient bien en faveur de la France ; mais son troupeau chéri qu'il fallait abandonner, la religion à laquelle il sentait que, malgré ses infirmités, il pouvait encore être utile, ses prêtres désolés, qui, informés de la lettre reçue, voulaient le suivre en quelque lieu qu'il allât, son couvent d'Ursulines dont il allait compromettre l'existence, tant de larmes enfin qu'il allait faire couler, parlaient encore plus fortement à son cœur : ce combat intérieur fut si violent, que pendant plusieurs jours il ne put que pleurer et prier, sans être capable de prendre aucune résolution. Dans cet état pénible, il consulta l'archevêque de Baltimore et les Sulpiciens de Montréal, en particulier M. Roux, supérieur du séminaire, dans lequel il avait la

plus entière confiance. Leur avis unanime fut qu'il devait rester; c'en fut assez pour le déterminer, et il écrivit aussitôt au grand aumônier pour lui exprimer sa reconnaissance et les raisons de son refus; c'étaient les mêmes qu'il avait exposées autrefois au saint-siège pour empêcher sa translation à l'archevêché de Baltimore. « D'après « ces raisons, ajouta-t-il, monseigneur Maréchal fut alors « nommé à ma place, l'Église de Baltimore y gagna; une « nouvelle nomination, que je vous supplie de faire, pro- « curera le même avantage à l'église de Montauban. Si « Sa Majesté, disait-il ensuite, me permet, comme je l'en « conjure, de rester ici plus longtemps, cet établissement « s'affermira; et mon troupeau et tous les habitants de « Boston béniront le nom du roi de France. Ils voient « tous les jours chez moi son portrait à côté de celui « de son frère martyr; et ils veulent lui devoir la « prolongation de mon séjour ici. Ils savent que les rois « de France ont toujours été disposés à favoriser les mis- « sions, comme le dit si bien le chapitre IX du quatrième « livre du *Génie du Christianisme* [1], que je leur ai traduit « et lu en chaire. Oserais-je espérer que Sa Majesté me

[1] Presque toutes les missions françaises furent établies par Colbert et Louvois... Les pères Fontenay, Tachard, Gerbillon, etc., furent envoyés aux Indes par Louis XIV... C'est aux missionnaires que nous devons l'amour que les sauvages portent encore au nom français dans les forêts de l'Amérique. (*Génie du Christ.*, liv. IV, chap. I, IVe part.) C'était un juste sujet d'orgueil pour l'Europe, et surtout pour la France, qui fournissait le plus grand nombre de missionnaires, que de voir tous les ans sortir de son sein des hommes qui allaient faire éclater le miracle des arts, des lois, de l'humanité et du courage dans les quatre parties de la terre. De là provenait la haute idée que les étrangers se formaient de notre nation et du Dieu qu'on y adorait. Les peuples les plus éloignés voulaient entrer en relation avec nous; et l'ambassadeur du sauvage de l'Occident rencontrait à notre cour l'ambassadeur des nations de l'aurore. (*Ibid.*, chap. IX.)

« pardonnera de faire ce que je crois devant Dieu être « mon devoir ? » Cette lettre et son contenu furent aussitôt portés à la connaissance des habitants de Boston, qui tous étaient inquiets, désolés par la crainte de perdre un pasteur si cher ; et pour en mieux assurer le succès, plus de deux cents protestants des principaux de la ville y joignirent leurs instances et leurs réclamations : « Nous nous réjouissons, disaient-ils dans leur lettre, que « le très grand mérite de Monseigneur de Cheverus soit « apprécié par son souverain, et que ses vertus mises au « grand jour lui aient mérité sa nomination au siège de « Montauban. Si ce changement était conforme à ses « désirs, nous garderions un morne silence ; si c'est la « volonté de son roi d'associer à l'Église de France un « prélat si distingué, il ne nous convient pas de nous y « opposer : mais si cette translation tient au principe « d'utilité, nous pouvons dire avec certitude que mon- « seigneur de Cheverus ne peut être placé dans aucun « endroit du monde où son influence spirituelle, morale « et sociale, puisse être aussi étendue qu'elle l'est ici. Il « nous est impossible de faire comprendre par des « paroles combien son gouvernement, par rapport à tous « ceux qui dépendent de son autorité apostolique, est « parfait, aimable et bienfaisant : nous le regardons « comme une bénédiction et un trésor pour notre société, « nous ne pouvons supporter l'idée de nous en séparer ; « et, sans être injustes envers les autres, nous pouvons « affirmer que, si on nous le retire, il ne pourra jamais « être remplacé. » Cette lettre si honorable pour M. de Cheverus partit pour Paris en même temps que la sienne ; mais ni l'une ni l'autre ne mit dans son âme la paix et le bonheur. Le sacrifice qu'il venait de faire de la France était une plaie qui saignait, et en même temps il

appréhendait que le roi ne fît des instances auxquelles il fallût obéir. « J'ai le cœur déchiré, écrivait-il peu après « à M. Hyde de Neuville, mais je me crois obligé pour le « bien de la religion et même pour l'honneur du nom « français à ne pas abandonner mon poste. Si vous aviez « été témoin des combats que j'ai éprouvés, si vous con- « naissiez exactement ma situation et celle de mon dio- « cèse, vous me pardonneriez mon refus, j'en suis sûr : « j'ai exposé dans ma lettre au grand aumônier les rai- « sons qui le motivent : je serai malheureux jusqu'à ce « que j'apprenne qu'elles ont été trouvées suffisantes. »

Cependant M. de Cheverus ne laissait pas voir tout ce qui se passait au dedans de lui ; il paraissait calme, et ne se montrait occupé qu'à rassurer ses chers catholiques et ses nombreux amis ; il leur promettait de ne point les abandonner, et continuait ses travaux autant que ses forces le lui permettaient. La lettre qu'il craignait ne se fit pas longtemps attendre : le roi n'accepta point le refus, et chargea son grand aumônier d'insister avec force pour un prompt retour en France. Celui-ci écrivit donc aussitôt une nouvelle lettre à M. de Cheverus, dans laquelle il faisait valoir : 1° *la volonté expresse du roi,* qui l'appelait une seconde fois à venir au plus tôt prendre l'administration du diocèse de Montauban ; 2° les raisons de santé qui lui avaient autrefois inspiré le projet de repasser en France, *et je suis informé,* lui disait-il, *que ces raisons sont toujours les mêmes ;* 3° les motifs puisés dans la situation présente du clergé de France. « Étant si loin de nous, ajouta-t-il, vous n'avez « pas sans doute une idée exacte de cette situation, de « l'affaiblissement de nos ressources après de si longues « épreuves, de la pénurie des sujets propres aux places « supérieures. Aussi j'ai regardé votre retour comme

« une faveur de la Providence, et un allègement qu'elle « daignait me faire goûter au milieu de toutes mes solli- « citudes. » Il finissait par dire l'affliction profonde qu'avait causée son refus, le déplaisir que ressentirait le roi si son attente était trompée, et les *desseins d'en haut* qu'il devait reconnaître dans ce concours de circonstances ; d'où il concluait en le pressant de hâter son départ.

Cette lettre arriva à M. de Cheverus dans un moment où il était extrêmement souffrant, où les médecins, après une étude sérieuse de son état, venaient de lui déclarer qu'il était impossible que sa santé supportât un second hiver sous le ciel rigoureux de Boston. La coïncidence de cette déclaration avec les instances si pressantes du roi de France lui parut une indication suffisante de l'ordre de la Providence, et il se décida à partir ; mais ce ne fut point sans les plus cruels déchirements : se séparer de Boston, c'était s'arracher la moitié de son âme, c'était mourir en partie. Aussi, comme si le jour de son départ eût été pour lui un jour de mort, il voulut auparavant, selon ses expressions, *exécuter son testament.* Il donna au diocèse l'église, la maison épiscopale et le couvent des Ursulines, dont il avait la propriété ; il laissa aux évêques ses successeurs sa bibliothèque, composée des meilleurs ouvrages, et qui était l'objet auquel il tenait le plus ; enfin il distribua tout le reste de ce qui lui appartenait à ses ecclésiastiques, à ses amis, aux indigents ; et, comme il était venu pauvre à Boston, il voulut en repartir pauvre, sans autre bien que la même malle qu'il y avait apportée vingt-sept ans auparavant. Il voulait même y laisser son calice, ses burettes et sa croix, et il ne se décida à les emporter que sur la remarque qu'on lui fit qu'ils étaient de famille.

En le voyant se dépouiller ainsi, tous les habitants de Boston furent émus jusqu'aux larmes, et plusieurs d'entre eux témoignèrent par des actes généreux combien ils étaient touchés de ce détachement. Un des traits les plus remarquables fut celui d'un marchand épicier, qui, par plusieurs années d'économies et de peines, avait réussi à amasser six mille francs. Cet excellent homme[1] vint apporter à M. de Cheverus ce fruit de ses épargnes, le conjurant de l'accepter, parce que, lui dit-il, « après que « vous vous êtes dépouillé pour nous, je crains que vous « ne manquiez vous-même, et si je pouvais le soupçon- « ner, cette crainte me rendrait malheureux toute ma « vie. » L'évêque eut beaucoup de peine à faire agréer son refus, avec sa reconnaissance qu'attestaient son émotion et ses larmes. Touchés de la même crainte que l'homme généreux dont nous venons de parler, plusieurs habitants de Boston, protestants et catholiques, vinrent trouver M. de Cheverus et lui déclarer que tout ce qu'ils avaient était à sa disposition, et qu'il pouvait tirer à vue sur eux, selon ses besoins ; ajoutant qu'ils seraient heureux de tout le bien qu'ils pourraient lui faire, en reconnaissance de celui qu'il leur avait fait, et le conjurant, au nom de l'amour réciproque qui les unissait à lui, d'en user avec eux en toute liberté. Une démarche aussi généreuse toucha M. de Cheverus au delà de ce qu'on peut dire, mais en même temps ne fit qu'accroître sa douleur de se séparer d'hommes si bons et si dévoués. De toutes parts lui arrivaient des regrets, des adieux, des témoignages d'intérêt qui étaient pour son cœur comme autant

[1] Nous sommes heureux d'avoir découvert le nom de cet excellent homme : il s'appelle Jean Macnamara ; il était alors épicier à Boston, rue Broad, et depuis il vint s'établir à Penobscot-County, dans l'État du Maine.

de nouvelles blessures. « O mon Dieu, lui écrivait « l'évêque de Baltimore [1], que va devenir l'Église d'Amé- « rique ? Quoique placé à une grande distance de moi, « vous étiez, après Dieu, mon plus ferme appui : me « sera-t-il possible de gouverner la province après votre « départ ? » Les journaux, même protestants, exprimaient les mêmes regrets : « Ce digne prélat, disaient- « ils [2], a passé près de trente ans parmi nous, et pen- « dant tout ce temps il a inspiré la confiance et le respect « à toutes les classes. L'aménité de ses manières comme « homme du monde, ses talents comme savant, son « indulgence comme évêque, sa vie pure et apostolique, « ont été constamment le sujet de nos éloges : nous « déplorons son départ comme un malheur public. » Il n'y eut pas jusqu'au geôlier de la prison qui ne pleurât la perte d'un si digne pasteur : il vint, fondant en larmes, lui faire ses adieux, auxquels le prélat répondit avec sa bonté ordinaire : « Tous ceux qui vous quittent, lui dit- « il, sont enchantés d'être loin de vous ; il n'en est pas « de même de moi, je vous quitte avec peine, et je me « souviendrai toujours de vos bons procédés envers les « pauvres prisonniers. » Les catholiques, comme on le comprend bien, ne furent pas les derniers à lui exprimer leur douleur ; ils la consignèrent dans une adresse touchante, dont nous ne pouvons rapporter ici que quelques fragments : « Père chéri, lui disaient-ils, permettez à « votre troupeau, pénétré et abattu de douleur, de mettre « sous vos yeux l'humble tribut de sa reconnaissance et « et de son affection. La nouvelle de votre départ blesse « nos cœurs d'une plaie que le temps ne guérira jamais.

[1] C'était alors M. Maréchal.

[2] *Gazette du Commerce* de Boston.

« Ce n'est donc pas assez qu'il nous ait quitté, celui qui
« nous réunit en troupeau, et qui, près de vous, marchait,
« sa main dans la vôtre, tout occupé de notre bien, ce
« pasteur si aimable pour nous, cet ami et coadjuteur si
« précieux pour vous, ce vertueux Matignon que nous
« pleurerons toujours ?... Au milieu de nos alarmes et de
« nos gémissements, nous voulons faire entendre au
« moins une faible expression de notre amour pour vous
« et de notre reconnaissance pour vos bontés. Vous avez
« nourri le nécessiteux et vêtu l'indigent, ramené les
« brebis égarées et rappelé à la vertu celui que le vice
« entraînait ; vous avez partagé la joie de vos frères
« heureux, et adouci les douleurs de ceux qui souf-
« fraient... Vous êtes descendu pour ainsi dire de l'autel
« de Dieu aux détails de la vie commune, pour nous diri-
« ger même dans nos affaires temporelles ; et, quoique
« habile dans les affaires du monde, vous n'avez point
« usé de cette habileté pour vous amasser des richesses
« périssables, mais pour agrandir l'intelligence, l'hon-
« nête aisance et la considération du peuple dont vous
« étiez chargé... Puisse le doux climat de Montauban
« rétablir et fortifier votre santé, vous donner la vie et le
« bonheur ! et quand vous reposerez avec vos pères et
« que vous serez compté parmi les grands et les bons
« des temps passés, puissent nos descendants apprendre
« ici que vous donnâtes votre dernière bénédiction au
« premier objet de votre amour comme au second, et
« que Boston et Montauban se confondirent dans vos
« prières sur vos lèvres mourantes. »

M. de Cheverus fut vivement ému à la lecture de cette adresse, et fit à l'instant la réponse la plus affectueuse : « Vos tendres adieux viennent de m'être présentés,

« disait-il dans sa lettre ; je les ai mouillés de mes « larmes. Vous savez tous combien j'ai de chagrin de « vous quitter, puisque vous avez vu avec combien de « joie je refusai, au mois de mai dernier, la charge qu'*il* « *faut* aujourd'hui que j'accepte... Mes bien-aimés « enfants, je vous presse tous contre mon cœur paternel ; « vous y vivrez jusqu'à mon dernier soupir. Pardonnez « les fautes que j'aurais faites dans mon ministère, et « priez le pasteur suprême de les effacer. »

Mais une lettre ne suffisait pas à M. de Cheverus pour épancher un cœur aussi plein que le sien des plus tendres sentiments pour son cher troupeau. Le dimanche d'avant son départ, il monta en chaire, et là, devant un auditoire aussi nombreux que le pouvait comporter son église, il prononça ses derniers adieux, donna ses derniers avis à son troupeau, et remercia même les protestants, dont un grand nombre étaient présents, de l'affection et des bontés qu'ils lui avaient témoignées pendant son séjour à Boston. Rien de plus touchant que ce discours ; le cœur le plus aimant en avait dicté toutes les paroles, et la voix de l'orateur, altérée par le sentiment qu'il éprouvait, lui donnait encore un intérêt nouveau ; d'un autre côté, l'émotion de tous les auditeurs, les larmes et les sanglots d'un grand nombre annonçaient que les liaisons les plus saintes et les plus tendres étaient sur le point de se rompre. Ce moment, en effet, ne tarda pas, et ce fut alors que M. de Cheverus reçut un nouveau témoignage de l'attachement qu'on lui portait. Quoiqu'il partît de grand matin, protestants et catholiques s'étaient réunis chez lui, fondant en larmes à la pensée qu'ils ne le reverraient plus, mêlant leurs gémissements à leurs derniers adieux, cherchant à toucher au moins ses habits et à

partager son dernier regard. Plus de quarante voitures l'attendaient à la porte pour lui faire cortège[1], et l'accompagnèrent plusieurs lieues sur la route de New-York, où il devait s'embarquer. Il fallut enfin se séparer; on se jeta à son cou, on fondit en larmes, de part et d'autre on sanglotait, et il serait difficile de dire de quel côté furent les plus grandes douleurs.

Ainsi s'opéra cette séparation si déchirante des deux côtés ; mais les cœurs ne se séparèrent point : M. de Cheverus laissa à Boston son nom toujours vivant, sa réputation toujours glorieuse pour l'Église, et le lecteur verra avec plaisir comment en parlait, plusieurs années après, un ministre protestant, le docteur Channing[2] : « La « métropole de la Nouvelle-Angleterre, dit ce ministre, « n'a-t-elle pas vu l'exemple sublime des vertus chré- « tiennes dans un évêque catholique ? Qui de nos doc- « teurs religieux oserait se comparer au dévoué Cheve- « rus ? Cet homme bon par essence, que ses vertus et ses « talents ont élevé à de hautes dignités dans l'Église et « dans l'État, vécut au milieu de nous, consacrant les « jours, les nuits et son cœur tout entier au service d'une « congrégation pauvre et grossière. Nous le vîmes éviter « la société des grands et des riches pour se rendre l'ami « de l'ignorant et du faible, abandonner les cercles les

[1] Le *Magasin mensuel de Boston*, p. 16, décrit de la manière la plus touchante la scène du départ. Quant aux voitures qui accompagnèrent M. de Cheverus, il y a encore à Boston, dit M. Stewart dans son *Appendice*, plusieurs personnes honorables qui faisaient partie du cortège, et elles attestent qu'il y avait au moins quarante voitures.

[2] Dans le *Christian Examiner*, ouvrage périodique publié à Boston. L'extrait que nous en citons se trouve dans une *Revue de la vie de Fénelon*, par le docteur Channing.

« plus brillants, qu'il aurait ornés par son esprit, pour « les plus humbles chaumières, supporter avec la ten- « dresse d'un père les fardeaux et les chagrins de ceux « qui étaient confiés à ses soins apostoliques, prendre « autant leurs intérêts temporels que spirituels, et ne « jamais donner le moindre indice qu'il sentît son esprit « dégradé par ces humbles fonctions. On voyait cet « homme généreux braver, pour exercer sa bienfaisance, « le soleil le plus brûlant et les tempêtes les plus vio- « lentes, comme si son ardente charité l'eût défendu « contre la rigueur des éléments. Il nous a quittés, mais « il ne sera jamais oublié : il jouit parmi nous de ce qui « est plus précieux que la renommée ; son nom est chéri « partout où celui des grands est inconnu, il est pro- « noncé avec des bénédictions et des larmes de recon- « naissance dans les asiles du malheur. »

De ces magnifiques éloges, si honorables à la mémoire de M. de Cheverus, le ministre protestant tire des conséquences qu'il nous importe de remarquer : « Eh ! com- « ment d'après cela, continue-t-il, pourrions-nous fermer « nos cœurs à l'évidence du pouvoir qu'a la religion « catholique de former des hommes vertueux et éminents « en mérite... Il est temps que plus grande justice soit « rendue à cette société ancienne et si largement éten- « due. L'Église catholique a produit les plus grands « hommes qui aient jamais existé, et c'est une garantie « suffisante qu'elle renferme tous les éléments d'une « félicité éternelle. »

Telle est la mémoire glorieuse à la religion et à l'Église que laissa à Boston M. de Cheverus, et qui nous explique assez soit les regrets qu'y occasionna sa retraite, soit les honneurs dont on voulut accompagner son départ. Il

s'embarqua à New-York le 1er octobre, accompagné d'un ecclésiastique français, M. Morauvillé, qui exerçait depuis longtemps le ministère aux États-Unis, et que sa santé forçait de repasser en Europe. Pendant la traversée, il charma le capitaine et tous les passagers par sa bonté et l'affabilité de ses manières : il y avait parmi eux des hommes de toutes les religions, calvinistes, luthériens, anabaptistes, sociniens, et plusieurs même sans aucune religion ; néanmoins ils le prièrent tous de prêcher, et chaque dimanche il leur fit la prière en commun, leur lut l'Évangile, qu'il accompagna d'une instruction adaptée aux besoins de ses auditeurs. Tous écoutaient avec attention et respect ; et, accoutumés à haïr la religion catholique, ils étaient surpris de s'entendre appeler du doux nom de *frères bien-aimés*, que cette religion, qui n'est qu'amour, apprend à donner à tous les hommes. Souvent même il prêchait dans la semaine, et leur montrait au ciel le Créateur, « dont les « regards, disait-il, les suivaient à travers cette vaste « solitude des mers ». La Providence, en effet, montra bien qu'elle les accompagnait. Jusqu'à l'entrée de la Manche, la navigation avait été des plus heureuses ; et ils se flattaient d'arriver le lendemain au Havre, quand tout à coup vint les assaillir la plus violente tempête. Le capitaine, après avoir lutté longtemps contre la fureur des vents et la fougue des flots, voyant toutes ses manœuvres inutiles, et le navire, désemparé du gouvernail, emporté violemment contre les rochers qui bordent la côte, vient avertir du danger l'évêque de Boston comme l'âme la plus forte et la plus propre à ranimer le courage des passagers : « Il y a mille à parier contre « un, lui dit-il, que nous sommes perdus. » Bientôt le

danger devient plus imminent, le bâtiment se trouve en face de deux rochers qui s'élèvent à pic et ne laissent entre eux qu'un étroit passage ; le capitaine hésite, ne sait quel parti prendre ; il y avait quinze heures qu'il se débattait entre la vie et la mort, et la nuit allait bientôt l'envelopper de ses ténèbres. Dans son désespoir, il se décide à tenter le périlleux passage et à se jeter à la côte à tout hasard. Cette résolution était extrême, elle offrait mille périls de mort ; mais enfin il n'en voyait pas d'autre possible. Il en fait part à l'évêque : celui-ci avertit les passagers de se tenir prêts à tout événement, donne l'absolution aux catholiques, invite tout le monde à prier le souverain maître de la vie et de la mort, et prie lui-même avec ferveur. Cependant le bâtiment s'avance, un craquement affreux se fait entendre, le rocher avait entr'ouvert les flancs du navire, qui faisait eau de toutes parts ; tous se croient perdus ; mais heureusement le passage était franchi, la mer descendait, et il ne restait plus que peu d'eau sur le versant du rocher où le vaisseau venait de se briser ; il n'y avait plus aucun péril. Le capitaine, revenu de son effroi, se jette, en fondant en larmes, au cou de l'évêque. « Monseigneur, lui dit-il, vos « prières nous ont sauvés ; nous vous devons tous la « vie. » L'évêque aussitôt rassure tous les passagers : plusieurs d'entre eux, revenant en quelque sorte de la mort à la vie, tombent évanouis par l'excès de la surprise et de la joie. M. de Cheverus les recueille dans ses bras, les porte au rivage, et rien de fâcheux n'arrive à personne : chose d'autant plus remarquable, que de tous les navires assaillis au même endroit par la tempête, celui où était l'évêque de Boston fut le seul sauvé ; tous les autres périrent corps et biens. Ainsi M. de Cheverus,

échappé au naufrage d'une manière qu'il appelait lui-même miraculeuse [1], toucha la terre de France trente et un ans après l'avoir quittée.

[1] *Le bon Dieu nous a sauvés d'une manière miraculeuse*, écrivait-il à sa famille, le 3 novembre de cette année.

LIVRE III

VIE DU CARDINAL DE CHEVERUS DEPUIS SON RETOUR EN FRANCE EN 1823 JUSQU'A LA RÉVOLUTION DE JUILLET 1830.

M. de Cheverus était enfin rendu à la France, et autant fut vive son émotion en se revoyant sur la terre natale, autant fut douce et précieuse à tous ceux qui le connaissaient la nouvelle de son arrivée. Il se rendit d'abord à Auderville, où était l'église la plus voisine, pour y célébrer la fête de la Toussaint, qui tombait le lendemain. Épuisé de fatigues, il ne put dire qu'une messe basse ; mais le jour suivant, qui était un dimanche, il officia à la grand'messe et prêcha à vêpres. Le lundi il reçut la visite de tout le clergé des environs, qui, informé de sa venue par la renommée, s'était empressé de venir offrir ses hommages à un prélat si vénéré ; et le mardi 4 novembre il partit pour Cherbourg. Il fut accueilli avec honneur dans toutes les paroisses qui se trouvent sur la route, et forcé de s'arrêter de distance en distance pour procurer aux pasteurs et aux peuples le bonheur qu'ils enviaient de le posséder quelques instants et d'être bénis par lui. Arrivé à Cherbourg vers le soir, il se rend au presbytère, où étaient réunis une quinzaine d'ecclésias-

tiques pour la tenue des conférences de théologie que l'évêque de Coutances venait de rétablir dans son diocèse. On l'introduit dans la salle de la conférence, et à l'instant tous les prêtres, saisis de joie et pénétrés de respect, tombent à genoux pour recevoir sa bénédiction. Il serait impossible de dire quelle fut à ce spectacle l'émotion de M. de Cheverus : se voir pour la première fois, après trente ans d'absence, dans une réunion si nombreuse d'ecclésiastiques français, dont plusieurs même avaient été ses compagnons d'exil, et les voir tous à genoux à ses pieds, c'était de quoi émouvoir une âme moins sensible que la sienne. Aussi il ne put tenir à ce spectacle, les larmes lui coulèrent des yeux ; il les bénit, et les embrassa tous avec attendrissement.

La nouvelle de son arrivée se répandit promptement dans Cherbourg ; et aussitôt M. le vicomte de Canillac, commandant de la marine, M. le marquis de Frotté, sous-préfet, toutes les autorités, ainsi que tout le clergé, s'empressèrent de venir lui rendre leurs hommages. Le premier lui offrit même, non pas en son propre nom, mais, ce qui était bien plus délicat, au nom du roi de France Louis XVIII, tous les secours d'argent dont il pourrait avoir besoin à la suite d'un naufrage. M. de Cheverus, qui avait strictement ce qu'il fallait pour les frais de son voyage, ne voulut point accepter, et résista à toutes les instances aimables qu'on put lui faire. Il fut plus facile à vaincre sur un autre point. Toute la ville désirait recueillir de sa bouche quelques paroles évangéliques ; on lui exprima ce vœu et on le conjura d'y accéder, sollicitant le bonheur de l'entendre en chaire, comme une faveur à laquelle on attachait le plus haut prix. Cette proposition l'embarrassa d'abord, parce que depuis trente ans, n'ayant jamais prêché en français que

deux ou trois fois dans ses voyages du Canada, et récemment au village d'Auderville, il était devenu comme étranger à cette langue, et il n'osait se hasarder dans un grand auditoire ; mais, comme il ne savait pas refuser une grâce, surtout à ceux qui avaient été si bons pour lui, il monta en chaire, et sauf quelques anglicismes qui lui échappèrent, il remplit sa tâche avec la même aisance et la même facilité d'élocution que s'il n'eût jamais interrompu l'usage de sa langue maternelle.

Dès le lendemain, il quitta Cherbourg et se rendit directement à Paris. Là, après avoir offert ses hommages au roi, qui l'accueillit avec une bonté toute spéciale, et lui confirma son invariable volonté de le faire évêque de Montauban, il se vit assiégé de visites empressées et de sollicitations honorables. Tout le monde se disputait le plaisir et l'honneur de le posséder : d'un côté, c'étaient ses anciens camarades de Louis-le-Grand, ses amis de collège et de séminaire, qui voulaient célébrer le bonheur de son retour ; de l'autre, c'étaient diverses églises ou institutions religieuses qui ambitionnaient le bonheur d'entendre sa parole. Nous citerons entre autres le séminaire de Saint-Nicolas, où, complimenté en latin par les élèves, il répondit dans la même langue avec cette pureté de style et cette grâce de pensées qui, trente et un ans auparavant, l'avaient fait admirer en Sorbonne ; le séminaire d'Issy, où, invité à présider le 21 novembre une cérémonie religieuse, il parla aux élèves avec un esprit de piété et une chaleur de zèle tout apostoliques ; enfin l'association de Saint-Joseph, pour les pauvres ouvriers, où il fit entendre à l'indigence laborieuse des paroles de consolation, des conseils pleins d'à-propos.

Les jouissances que put goûter à Paris l'évêque de Boston, en revoyant tant de personnes chères et des lieux

qui lui rappelaient de si précieux souvenirs, furent cruellement compensées par la nouvelle qui vint alors affliger son cœur. Une sœur, qu'il affectionnait d'une manière toute spéciale[1], qu'il se réjouissait de revoir et d'embrasser, fut enlevée de ce monde ; Dieu l'appela à lui pleine de mérites et de bonnes œuvres. M. de Cheverus ressentit vivement ce coup ; toutefois il le supporta avec résignation et courage, et partit peu après pour Mayenne, sa ville natale, où l'appelaient tant de vœux. Il ne voulut y arriver qu'à huit heures du soir, comptant par là se dérober à l'honneur d'une réception ; mais, dès ses premiers pas dans la ville, la grande nouvelle s'est bientôt répandue partout, le son des cloches l'annonce à tous les habitants, une illumination spontanée resplendit sur son passage, et un peuple nombreux, se pressant autour de lui, l'accompagne, des flambeaux à la main, en poussant des cris de joie jusqu'à la maison de son frère. Le lendemain, le clergé, voulant se dédommager de la privation de la veille, se rendit processionnellement à sa demeure, le conduisit sous le dais à l'église, revêtu de ses habits pontificaux, et le complimenta devant la porte principale, lui appliquant les paroles du peuple juif à Judith : Vous êtes la gloire de notre pays : *Tu honorificentia populi nostri*. Un *Te Deum* solennel fut chanté en action de grâces de son heureux retour, et après la cérémonie, toutes les autorités vinrent lui rendre leurs hommages. Divers discours lui furent adressés, et il fit à chacun les réponses les plus gracieuses et les plus spirituelles.

Deux jours après, il monta en chaire dans l'église de

[1] Madame George dont nous avons parlé au commencement de cette histoire.

Notre-Dame. Le curé de cette paroisse était mort le vendredi précédent : c'était M. Sougé, son ami d'enfance, son compagnon d'exil au départ de Mayenne et pendnat quelque temps en Angleterre ; il voulut honorer sa mémoire et prononcer son oraison funèbre. Il avait à louer un prêtre en qui on ne savait qu'estimer le plus, ou la vertu ou le talent ; il le fit avec tout l'intérêt qu'inspirait son sujet, et avec toute la sensibilité du cœur le plus aimant, uqi s'attendait à embrasser un ami et qui ne trouve plus que ses froides dépouilles. Ce premier discours de l'évêque de Boston fit concevoir le désir d'en entendre d'autres, et, comme il lui en coûtait tant de refuser, il se rendit à toutes les demandes : elles furent aussi multipliées qu'il était possible, c'est-à-dire qu'on le fit prêcher tous les dimanches et toutes les fêtes, et même matin et soir, pendant plusieurs jours, pour les exercices d'une retraite. On ne pouvait se rassasier de l'entendre ; toute la ville accourait à ses prédications, et chacune de ses paroles était recueillie avec enthousiasme : ceux-là même qui affectaient auparavant le mépris de la parole divine montraient un égal empressement pour assister à ses instructions, et en sortaient toujours plus ravis du prédicateur, plus rapprochés de la religion et moins prévenus contre elle.

A ce travail de la prédication, M. de Cheverus, toujours homme apostolique, à Mayenne comme à Boston, joignit bien d'autres travaux. Il rétablit la paix et l'union dans plusieurs familles, fit cesser les divisions, opéra des réconciliations. Il était partout où il y avait quelque bien à faire, quelque malheur à soulager, quelque consolation à porter ; les religieuses de la Visitation, les malades de l'hôpital, les détenus de la prison, tous le virent, l'entendirent, l'admirèrent et eurent part à ses bontés.

Informé un jour qu'un prêtre, infidèle à ses engagements jusqu'à allier une vie toute laïque avec la sainteté de son caractère, recevrait volontiers sa visite, il se rendit aussitôt à sa demeure, l'entretint sur son état, et au bout de quelques conférences, il eut le bonheur de le voir ouvrir les yeux à la lumière, se réconcilier à Dieu et à l'Église. Cette conversion ne fut que le prélude d'une autre plus douce encore à son cœur. Il y avait à Mayenne un célèbre médecin, homme honorable selon le monde, instruit même de sa religion et y croyant, mais malheureusement fort peu soucieux d'en remplir les devoirs. Il tomba dangereusement malade ; personne n'osait lui proposer de faire venir un prêtre : on fit part de cet embarras à l'évêque, ajoutant qu'on était persuadé que s'il daignait aller le voir, quoiqu'il lui fût inconnu, cette visite le flatterait et serait un moyen de le disposer à recevoir les derniers sacrements et à faire une mort chrétienne. M. de Cheverus se rend aussitôt chez le malade, lui parle avec cette affection, cette bonté touchante à laquelle personne ne pouvait résister : le malade, attendri et reconnaissant, supplie l'évêque de vouloir bien lui-même entendre sa confession, et reçoit les derniers sacrements avec tous les sentiments de la piété la plus vraie. Heureuse influence de la religion pour consoler et soutenir l'âme qui est à la veille de tout quitter ! Le malade, qui auparavant paraissait triste et inquiet, se montra dès lors calme et tranquille : depuis ce moment jusqu'à sa mort, appréciant le bonheur de sa réconciliation avec Dieu, il ne cessa de bénir le ciel qui lui avait envoyé son ange pour lui ouvrir les portes du paradis. M. de Cheverus, de son côté, touché jusqu'aux larmes d'un retour si sincère, s'attacha à lui comme à un ami conquis au bord de la tombe ; et cet événement, comme il l'a souvent dit

depuis, fut le plus doux souvenir qu'il remporta de son séjour à Mayenne.

Pendant que l'évêque de Boston, au sein de sa famille, se livrait ainsi aux œuvres d'un zèle tout apostolique, il reçut une lettre du grand aumônier qui le rappelait promptement à Paris. Les évêques d'Amérique, effrayés de la perte immense qu'allait faire la religion aux États-Unis, si M. de Cheverus se fixait en France, et sentant vivement le besoin qu'elle avait d'un prélat aussi influent par l'empire de ses vertus comme par ses talents, avaient écrit à Rome pour supplier le saint-siège de ne pas permettre un si grand malheur. En conséquence, le souverain pontife avait fait demander au roi de France une autre nomination pour Montauban, et écrit à M. de Cheverus lui-même pour l'engager à retourner à Boston : « Quand je pense, lui disait-il, de quel avantage pour « l'Église d'Amérique a été jusqu'à présent votre épisco« pat, quelle grâce l'Esprit-Saint vous a donnée non « seulement pour établir solidement la foi catholique « dans le diocèse de Boston et lui gagner de nouveaux « enfants, mais encore pour servir l'Église dans les « autres diocèses des États-Unis, et conquérir l'estime « des hérétiques eux-mêmes, je ne puis vous dissimuler « que je crains beaucoup que votre translation ne soit un « malheur pour l'Église d'Amérique [1]. » Cette lettre jeta

[1] Ubi mecum ipse reputo quanto cum Americanæ Eccelesiæ bono episcopatum Bostoniensem hucusque gesseris, quantamque tibi Spiritus S. gratiam contulerit, ut non modo fidei catholicæ in Bostoniensi diœcesi confirmandæ, augendoque catholicorum numero par evaseris, verum etiam Ecclesiæ in cæteris Fœderatorum Statuum diœcesibus utilitati fueris, ab ipsisque hæreticis observantiæ argumenta receperis, non possum non aperte fateri me vehementer timere, ne si translatio ista contingat, id gravissimo Ecclesiæ damno in America sit futurum.

l'évêque de Boston dans les plus pénibles incertitudes. D'un côté, enfant docile du saint-siège, il voulait obéir; et, d'ailleurs, Boston vivait toujours dans son cœur, jusque-là qu'on ne pouvait lui en parler sans que des larmes s'échappassent de ses yeux : d'un autre côté, il voyait mille difficultés à revenir sur une démarche aussi avancée que sa sortie d'Amérique. Il se borna à les exposer dans une réponse respectueuse, représentant : 1° que sa santé gravement altérée ne pouvait plus supporter ni les travaux d'une mission si pénible, ni l'âpreté d'un climat si rigoureux; 2° qu'il ne possédait plus rien, ni à Boston, où il avait tout donné avant son départ, ni en France où il n'avait aucun patrimoine, et que les moyens temporels lui manquaient entièrement, même pour le trajet seul. En conséquence, il suppliait Sa Sainteté, non pas de le nommer à Montauban, ce qu'il n'avait jamais désiré, mais d'accepter sa démission du siège de Boston, et de le laisser terminer dans la retraite, au sein de sa famille, une existence qu'il croyait prochainement menacée; où, si elle y répugnait, de lui donner pour coadjuteur un ecclésiastique qu'il désignait, ajoutant que Sa Sainteté, mieux informée par l'expérience d'une administration provisoire, pourrait prononcer plus tard sur la nécessité de son retour, et qu'elle le trouverait toujours prêt à obéir. La cour de France joignit ses instances à ces représentations, et le pape n'insista plus; les bulles pour Montauban furent expédiées.

Pendant tout le temps que durèrent ces négociations, M. de Cheverus ne cessa de se rendre utile et de déployer son zèle partout où il en trouva l'occasion. Le second dimanche après Pâques, M. de Pierre, son ami, curé de Saint-Sulpice, l'invita à prêcher dans son église. Le désir d'entendre un prélat si renommé attira un audi-

toire illustre et nombreux ; on y voyait le grand aumônier, plusieurs évêques et pairs de France, et autres grands du royaume. Tout le monde s'attendait à un sermon éloquent et soigné ; M. de Cheverus, qui n'envisageait en toutes choses que le plus utile, se borna à une instruction simple et familière, mais touchante et pratique, sur le bon exemple dont parlait l'épître du jour ; et quand on lui fit observer, après le sermon, combien de grands personnages étaient venus l'entendre : « Je « n'en savais rien, reprit-il avec simplicité ; mais, quand « je l'aurais su, je n'aurais pas mis plus grand pot au « feu » ; montrant par là combien il était étranger à tout sentiment d'amour-propre et de vanité, à toute idée de se faire un nom. Faire le bien était sa seule ambition : il semblait même se multiplier pour en mettre à profit toutes les occasions. C'est ainsi que le jour de la Pentecôte, après après avoir célébré la messe dans une église de Paris, il alla remplir la fonction d'éèvque assistant au sacre de M. de Janson, sur le mont Valérien, et de là revint prêcher à Saint-Sulpice le sermon des vêpres. Ce sermon, quoique improvisé, fut très remarquable : il y fit voir comment dès ce jour le Saint-Esprit avait fondé l'Église avec ses quatre grands caractères, la faisant *une* par l'union des esprits et des cœurs ; *sainte* par les hautes vertus des premiers chrétiens ; *catholique* par la conversion des hommes de toute nation qui se trouvaient à Jérusalem, comme autant de députés des différents peuples de la terre ; *apostolique* par la soumission de tous les fidèles à l'enseignement et à l'autorité des apôtres.

Tant d'œuvres de zèle ne furent pas sans fruit, et M. de Cheverus put avoir la pensée si douce pour son cœur, que si le pape accédait à la demande qu'il lui avait

faite, de le laisser passer le reste de sa vie dans la retraite, il pourrait encore se rendre utile : « J'irai, « écrivait-il alors, me jeter aux pieds du roi, lui protes- « ter de mon dévouement à sa personne sacrée, et me « renfermerai ensuite dans la retraite, où je ne cesserai « de faire des vœux pour Sa Majesté, et de prêcher de « parole et d'exemple, autant que mes forces me le per- « mettront, l'amour de la religion et du meilleur des « rois. Déjà, depuis mon retour dans ma patrie, j'ai vu « avec consolation que mes efforts pouvaient encore con- « tribuer au soutien de l'autel et du trône légitime, « causes sacrées auxquelles j'ai été dévoué toute ma « vie. »

Mais la Providence en avait disposé autrement ; déjà les bulles de Rome étaient arrivées à Paris ; le conseil d'État les avait entre les mains, et M. de Cheverus s'attendait à les recevoir à chaque instant, lorsqu'une nouvelle et bien étrange difficulté vint en suspendre l'expédition. On prétendit qu'ayant été naturalisé Américain et absent de France depuis plus de trente ans, il ne pouvait plus être réputé Français, ni par conséquent être promu à un siège dans le royaume. M. de Cheverus, offensé de se voir contester la qualité de Français, écrivit aussitôt au ministre que, si le roi de France, après l'avoir appelé comme son sujet, refusait maintenant de le reconnaître comme tel, il quittait Paris dès le lendemain matin, et renonçait pour toujours à l'évêché de Montauban. Cette résolution trancha tout à coup les difficultés ; les bulles furent enregistrées sur-le-champ et remises le soir même à M. de Cheverus, reconnu enfin pour Français.

Dès qu'il eut ses bulles en main, il ne vécut plus que pour son nouveau diocèse. Le premier objet qu'il proposa fut l'organisation de son séminaire, convaincu qu'il

était que de là dépendent la perpétuité du sacerdoce, la science et la piété ecclésiastique, enfin tout l'avenir d'un diocèse. Dans cette vue, il s'adressa à la société des prêtres de Saint-Sulpice, qu'il avait aimée et vénérée dès sa jeunesse, mais avec laquelle surtout il avait eu les rapports les plus intimes pendant son séjour en Amérique. Il désirait vivement lui confier la direction de son séminaire, et M. Duclaux, alors supérieur de cette société, ne désirait pas moins s'en charger, par considération pour le mérite d'un tel évêque, et par reconnaissance pour ses bontés envers les Sulpiciens d'Amérique; mais on n'avait pas de sujets, et il fallut, quoiqu'à regret, se refuser à ses instances. Il fut plus heureux chez les prêtres de Saint-Vincent de Paul, connus sous le nom de *Lazaristes,* et en obtint les directeurs qu'il désirait. Ce fut pour lui comme la décharge d'un fardeau qui lui pesait, car il avait pour principe qu'un séminaire ne peut être bien conduit que par des hommes de communauté, voués par état à cette vie pénible, stables par profession, et sans aucune vue d'avancement dans les postes et les dignités ecclésiastiques.

Libre de ce soin, il choisit et fit agréer par le gouvernement pour ses grands vicaires les deux prêtres de son nouveau diocèse, qui, à juste titre, possédaient au plus haut degré la confiance universelle, et il partit sans aucun retard. Il arriva le 27 juillet à Moissac, la seconde ville de son diocèse, et y fut reçu avec un enthousiasme et des démonstrations de joie et de respect impossibles à décrire. En étant parti le lendemain, à six heures du matin, après avoir célébré le saint sacrifice, il trouva sur la route le préfet et le général accourus à sa rencontre, une population immense avide de le voir, et, à l'entrée de Montauban, le clergé et le corps municipal, des députés de

diverses corporations religieuses, réunis sous des tentes préparées pour le recevoir. Après avoir été complimenté par le maire au nom de toute la cité, et par M. l'abbé de Trélissac, son grand vicaire, au nom du clergé, il fit, en habits pontificaux, son entrée solennelle dans la ville, au bruit des salves d'artillerie, au son d'une musique harmonieuse entremêlée d'hymnes sacrées, au milieu d'un clergé nombreux, de diverses corporations religieuses, des troupes en grande tenue, et d'une foule innombrable de fidèles, qui tous portaient sur leur visage l'expression de la joie et du bonheur. Arrivé devant la porte de la cathédrale, il se mit à genoux pour invoquer les bénédictions divines sur son église, sur son troupeau, et sur les actes de son épiscopat. Après une prière fervente, il entra profondément attendri ; et, étant monté en chaire, il s'écria d'une voix émue : « Que je goûte de bonheur, « mes chers enfants en Jésus-Christ, de me trouver au « milieu du troupeau bien-aimé que la Providence a dai- « gné me confier ! Votre empressement à me recevoir et « à me donner des témoignages de votre amour filial me « fait éprouver les plus douces émotions. Je m'aperçois « que vous m'aimez comme je vous aime ; vous êtes mes « enfants, mes amis ; et moi je suis votre père, votre ami « tout dévoué. Je ne veux plus vivre que pour vous, pour « veiller et pourvoir à votre bien spirituel, consoler ce « diocèse du long veuvage de son premier pasteur, et « avec plaisir je donnerai ma vie pour votre bonheur et « votre salut. » Épanchant ensuite un cœur tout plein d'affection et de tendresse, il adressa aux diverses autorités et à tout le peuple les paroles les plus aimables et les plus paternelles : il n'oublia pas même les protestants qui sont en assez grand nombre dans le diocèse de Montauban, et leur témoigna, dès le premier jour, tout ce que

son cœur sentait pour eux. « Il est, dit-il, une portion « intéressante d'habitants de ce diocèse, qui, quoique « étrangers à notre communion, ne doivent pas l'être à « nos affections : pour eux aussi je veux être un père, un « ami ; heureux s'il m'était donné un jour de les réunir « tous dans notre foi comme nous devons les confondre « dans notre charité ! »

Après ce discours, après le *Te Deum* et les cérémonies d'usage, il reçut dans son palais les compliments des diverses autorités, et dit à tous les choses les plus gracieuses : « J'ai un cœur extrêmement aimant, leur disait-« il, et je veux être aimé. » Les ministres protestants furent également reçus et entendirent de sa bouche des paroles toutes de charité : « J'emploierai tous mes soins, « leur dit-il, à établir entre nous des rapports aimables « d'égards, de bienveillance et d'affection ; il me serait « doux de voir s'en former de plus intimes et de plus « précieux. »

Tellè fut l'entrée de M. de Cheverus à Montauban, et l'on peut dire que, dès ce premier jour, il conquit tous les cœurs : protestants et catholiques, tous n'eurent qu'une voix pour dire ses louanges, qu'un même sentiment pour l'aimer.

Il s'occupa aussitôt de l'organisation de son chapitre ; la faveur n'y eut aucune part ; le mérite seul fixa son choix. Déjà, pendant son séjour à Paris, il avait nommé plusieurs chanoines ; il en compléta le nombre. Considérant ensuite combien il était important, soit pour l'honneur de la religion et la gloire de Dieu, soit pour attirer à l'église un plus grand nombre de fidèles, de donner à l'office paroissial toute la pompe et la solennité possibles, il réunit la cure au chapitre, et statua que la messe capitulaire serait la messe paroissiale ; il ne

croyait pas que la dignité d'un chapitre consistât à se séparer du peuple et à célébrer ses grandes cérémonies dans les tristes solitudes d'une cathédrale déserte ; il pensait au contraire que là où se réunit l'assemblée des fidèles, là doit se déployer la plus grande pompe ; qu'il n'est rien de plus digne d'un chapitre que d'y concourir par sa présence, et d'attirer à ses offices, en les confondant avec l'office paroissial, un peuple nombreux qui leur donne l'intérêt et la vie.

Par suite de cette mesure, les offices de la cathédrale se firent avec la plus grande solennité ; les dimanches et fêtes, un peuple immense y assistait, et l'église, quelque vaste qu'elle soit, pouvait à peine suffire. Il faut dire aussi qu'un autre motif y attirait encore les fidèles : M. de Cheverus, qui, depuis son retour en France, avait remarqué l'ignorance profonde où sont des premières vérités de la religion même les personnes instruites dans les sciences et les arts, même quelquefois les personnes qui font profession d'une certaine piété, se chargea de faire lui-même le prône tous les dimanches à la messe paroissiale ; et là, sans en prévenir ses auditeurs, en prenant au contraire des formes oratoires propres à cacher son dessein pour ne pas choquer l'amour-propre, il expliqua le catéchisme, en suivant l'ordre même des leçons contenues dans ce livre élémentaire : mais il le fit avec tant de grâce et d'intérêt, il sut répandre tant de charme sur ses vérités premières, que toutes les classes de la société se faisaient une jouissance de venir l'entendre. Savants et ignorants, protestants et catholiques, tous se serraient autour de sa chaire, tous recueillaient avec bonheur sa parole, et on célébrait de toutes parts ses touchantes et éloquentes prédications. Quand il se vit une fois maître de son auditoire, et sûr de ne pas compromettre le suc-

cès de ses instructions, il leur révéla son innocent secret : « Si je vous avais annoncé en commençant, leur dit-il, « que je ferais le catéchisme tous les dimanches, vous « auriez regardé comme au-dessous de vous d'y assister, « pensant que cela n'était bon que pour les enfants; « cependant voilà six mois que je ne fais pas autre chose, « et ces instructions vous ont intéressés. Apprenez donc « que le catéchisme est le livre des vieillards comme des « enfants, des savants comme des ignorants : tous y « trouvent à s'instruire, à admirer, à méditer, et il « n'y a qu'un absurde préjugé qui regarde le caté- « chisme avec dédain. » L'évêque de Montauban continua le catéchisme, et tous y assistèrent avec la même avidité, le même empressement.

M. de Cheverus ne se bornait pas à ces instructions de chaque dimanche dans la cathédrale; il prêchait encore partout où on l'invitait, et toujours ses sermons faisaient une vive impression. Sur quelque matière qu'il prêchât, il s'attachait à faire ressortir deux choses : 1° combien la religion est raisonnable, et propre à satisfaire un esprit juste, un sens droit; 2° combien elle est aimable et faite pour ravir tous les cœurs; et l'auditeur remportait avec délices de toutes ses instructions cette double et salutaire impression. En l'entendant, le cœur se pénétrait d'amour pour Jésus-Christ, dont il montrait toutes les actions et les paroles, toutes les pensées et les affections inspirées par la plus tendre charité pour les hommes, marquées au sceau de la bonté et de la miséricorde. A l'amour du fils se mêlait l'amour de la mère dont il se plaisait à tracer le touchant caractère, et au culte de laquelle il invitait les protestants eux-mêmes, leur citant l'autorité et l'exemple des anges. « O vous, « nos frères séparés, leur disait-il, pourquoi votre langue

« répugne-t-elle à prononcer des paroles qui nous « viennent du ciel : et comment ne serait-ce pas une « bonne chose d'unir sa voix à celle d'un ange, pour « dire après lui et avec lui : *Je vous salue, pleine de « grâce ; le Seigneur est avec vous ; vous êtes bénie entre « toutes les femmes ?* »

M. de Cheverus excellait surtout à faire aimer ce que la religion a de plus pénible, et la confession même, dans ses discours, devenait attrayante : tant était puissante la grâce avec laquelle il montrait, dans ce sacrement, le prodige de la miséricorde qui pardonne tout, à la seule condition de l'aveu joint au repentir ; et dans le prêtre l'ami tendre qui console, encourage, rend à l'âme la paix et l'innocence, l'amitié de Dieu et l'espérance du ciel. A sa voix tombaient les préjugés du monde contre la dévotion, qu'il présentait comme un acte de force et de courage, par lequel une âme dompte tous ses penchants, immole toutes ses passions pour se conserver toujours pure et innocente, toujours fervente au service de Dieu ; toujours dévouée aux bonnes œuvres et au bonheur de ses semblables. « Des esprits vains et pleins d'eux-« mêmes, disait-il [1], appellent la dévotion ridicule, et ses « pratiques superstitieuses ; à les entendre, ils n'en ont « pas besoin pour élever et agrandir leur intelligence. « Hélas ! ils ne s'élèvent pas, rampent tristement sur « la terre et s'abîment dans la fange de leurs passions. « Ces pieuses pratiques, en nous entretenant sans cesse « de nos devoirs, nous en rendent la tâche plus facile ; « en nous rappelant sans cesse l'amour que nous devons « au Sauveur, elles rendent cet amour plus vif et plus « tendre dans nos cœurs. » Enfin, il n'y avait pas jus-

[1] Discours du 2 décembre 1824.

qu'aux préventions si communes contre la vie religieuse, auxquelles on ne fût obligé de renoncer, lorsqu'on l'entendait en décrire l'excellence et les félicités méconnues [1], et prouver, avec saint Chrysostome, que la détermination qui fait embrasser un état aussi saint est le plus haut, le plus noble effort de la raison, la perfection de la sagesse, et que cet état même est la pratique des plus pures, des plus héroïques vertus, la source des vraies et solides joies, le trésor de la société, soit par les prières qu'on y adresse au ciel pour elle, soit par l'éducation qu'on y donne à la jeunesse avec un entier dévouement.

Ce qui intéressait surtout dans les prédications de M. de Cheverus, c'étaient les tours aimables et ingénieux par lesquels il faisait entrer sa pensée dans l'esprit des auditeurs. Un jour, il prêchait sur la préparation à la communion : « A juger de votre amitié pour moi par celle « que je vous porte, dit-il à ses auditeurs, il n'en est « aucun, je crois, parmi vous, qui n'éprouvât un senti- « ment de plaisir si je lui disais : Demain je veux aller « m'asseoir à votre table, partager avec vous et votre « famille le bonheur qu'on éprouve dans une réunion « d'amis ; sans doute, on y penserait souvent dans la « journée, on disposerait tout pour me recevoir. » A ces mots, tous les auditeurs indiquant par leurs regards et leurs gestes que l'évêque avait bien deviné leur cœur : « Eh bien, ajouta-t-il, voici ce que vous dit votre Dieu : « Demain, je veux avoir une table commune avec vous. « Occupez donc votre esprit, votre cœur de cette heu- « reuse nouvelle, et préparez tout pour la réception d'un

[1] Discours pour la prise d'habit de mademoiselle Delbreil de Scorbiac.

« si grand hôte. » Mais en quoi consiste cette préparation ? Ici M. de Cheverus racontait avec simplicité ce qu'il faisait lui-même. « Je me représente, disait-il, « saint Jean l'Évangéliste disant la messe, la sainte Vierge « y assistant et communiant : je me demande quelle était » leur pureté, leur foi, leur amour, et je tâche d'entrer « moi-même dans les saintes dispositions de ces deux « belles âmes. » Et quand il s'apercevait que tous ces moyens ne réussissaient pas encore, que l'auditeur paraissait distrait ou peu touché de ses paroles, il avait recours alors à quelques traits saillants, propres à réveiller l'attention. C'est ainsi que, prêchant un jour devant des paysans grossiers qui paraissaient insensibles à sa parole : « Mes enfants, leur cria-t-il, lisez donc dans mes « yeux combien je vous aime, combien je veux votre « bonheur pour le temps et pour l'éternité : » et ces mots partis du cœur furent comme une étincelle qui électrisa tout l'auditoire, et réveilla toutes les attentions.

Cependant le bruit des prédications comme des vertus de l'évêque de Montauban se répandit dans les provinces voisines ; toutes les feuilles publiques le célébraient, toutes les bouches le louaient. Le cardinal de Clermont-Tonnerre, archevêque de Toulouse, désirant faire la connaissance d'un prélat tant vanté, vint le visiter à Montauban ; la modestie, la simplicité, les manières aimables de M. de Cheverus, ravirent et édifièrent le cardinal ; il l'invita à venir le voir à son tour, et lui fit promettre de prêcher dans sa ville métropolitaine pour l'érection d'un calvaire. L'évêque de Montauban se rendit à l'invitation, et, ayant prêché comme il l'avait promis, il fit sur tout son auditoire une impression profonde ; le cardinal, en particulier, en fut touché jusqu'aux larmes, et, dans son émotion, il pria M. de Cheverus de donner sa bénédic-

tion à tout le peuple : « En votre présence, monseigneur, « reprit l'humble évêque, il ne m'appartient pas de bénir « votre peuple ; mais, puisque vous le voulez, ajouta-t-il « en tombant aux pieds du cardinal, donnez-moi vous-« même votre bénédiction, et je la transmettrai ensuite à « vos ouailles. » Le cardinal le fit en versant des larmes d'attendrissement, et l'évêque de Montauban bénit toute l'assemblée au nom de Son Éminence.

Tant de prédications n'empêchaient pas M. de Cheverus de se livrer à toutes sortes de bonnes œuvres ; il n'y avait encore que deux mois qu'il était à Montauban, lorsqu'une dame remarquable par son esprit, son éducation brillante et sa position sociale, mais depuis longtemps étrangère à la pratique de la religion, tomba dangereusement malade. A la vue de la mort qui s'approche et de l'éternité qui la suit, cette dame sent renaître en elle les remords de sa conscience ; et, se rappelant les bons principes reçus dans sa première enfance, elle comprend qu'elle a trop longtemps sacrifié au respect humain et à ses passions, qu'il faut enfin penser sérieusement à son salut. Mais à qui ouvrir une conscience si chargée ? Elle serait contente si le nouvel évêque, dont elle entendait tous les jours parler avec admiration, voulait en être le dépositaire. On en avertit M. de Cheverus : il accourt, et, avec cette délicatesse de convenances qui lui était propre, il l'aborde et demeure en conférence avec elle pendant plusieurs heures. De douces larmes, la paix de la conscience, la joie de la seconde innocence rendue à un cœur jusqu'alors cruellement déchiré, tel fut le résultat de la première entrevue, et on ne peut dire le contentement de cette illustre pénitente. Mais une chose manquait encore à son bonheur ; son mari, Turc d'origine, mahométan dans son enfance, plus tard étranger à

toute religion, militaire en France avant 93, et depuis, artiste dramatique et comédien, était venu se fixer à Montauban où il vivait sans aucun état, dépourvu de toute notion de christianisme. L'évêque entreprit une conversion aussi difficile, et il y réussit : cet homme reçut d'abord le baptême et la confirmation, puis la bénédiction nuptiale peu de jours après, et enfin quelques mois plus tard, lorsqu'il eut été instruit à fond de la religion, le néophyte sexagénaire fit sa première communion, à la grande joie de son épouse et à l'admiration de toute la ville.

Il n'y avait pas jusqu'aux personnes de la plus basse condition qui ne se crussent autorisées, par la bonté de M. de Cheverus, à réclamer son ministère. Un pauvre homme, marchand de clous et de sabots, attaqué d'une maladie dangereuse, avait exprimé à sa femme le désir de se confesser à l'évêque : celle-ci se présente au palais épiscopal ; on l'introduit auprès du prélat, qui l'accueille avec son inimitable bonté, la fait asseoir et congédie les personnes qui l'entourent. Quelques instants après, il sort avec cette pauvre femme, se rend auprès du malade, lui parle avec douceur, et entend sa confession. Cette visite apporta la bénédiction de Dieu dans la maison ; car le malade échappa au danger d'une opération périlleuse qu'il lui fallut subir, et, ce qui est plus merveilleux, il conserva, depuis, les sentiments chrétiens que M. de Cheverus lui inspira alors.

L'évêque de Montauban n'attendait pas même que les malades le demandassent : il lui suffisait de savoir qu'il y en avait quelque part qui seraient consolés de le voir et de l'entendre ; il y allait avec empressement, les exhortait et les bénissait. Volontiers même il remplaçait

ses prêtres dans le ministère : ayant un jour rencontré sur la place de la cathédrale un sacristain, qui murmurait tout haut de ne pas trouver un prêtre pour administrer un malade en danger : « Mais moi, lui dit-il, ne « suis-je donc pas prêtre ? » Et aussitôt il se rendit avec lui près du malade, administra à celui-ci les derniers sacrements, et retourna le visiter les jours suivants pour le fortifier et le consoler.

Ce vrai imitateur de l'apôtre saint Paul ne cherchait qu'à faire plaisir à tout le monde ; tous les jours, malgré l'asthme qui le fatiguait, malgré le froid et la pluie, il allait dire la messe à la chapelle des Ursulines, la préférant à celle de l'évêché, parce que cela, disait-il, fait plaisir aux religieuses et aux âmes pieuses qui aiment à entendre la messe de leur évêque ; et, chose remarquable ! il portait la délicatesse jusqu'à défendre d'ajouter à l'autel pour sa messe plus de décorations que pour les autres, afin de n'être à charge à personne, et même jusqu'à déguiser le service qu'il rendait, sous l'apparence d'un service reçu, témoignant en toute occasion aux religieuses la reconnaissance de ce qu'elles voulaient bien, disait-il, lui prêter leur chapelle. Il s'estimait heureux de toutes les attentions délicates qu'il pouvait avoir pour elles, ainsi que pour toutes les autres communautés vouées à l'éducation chrétienne de la jeunesse et de l'enfance, n'épargnant pour cela ni visites, ni instructions, ni retraites, ni paroles d'encouragement et d'intérêt. « Vous êtes mes aides dans l'épiscopat, leur disait-il ; « tout ce que vous faites pour ces enfants est un service « que vous me rendez : vous travaillez pour moi et en « ma place, puisque c'est moi qui ai la charge d'ensei- « gner à tous la religion ; » et il les consolait des plaintes

du monde, qui eût voulu faire entrer ses frivolités dans leur plan d'éducation : « Quand une règle est d'or, leur « disait-il, les ornements sont superflus. »

Tous ses diocésains trouvaient en lui la même bonté, à cette différence près, que ceux qui l'avaient offensé recevaient des témoignages plus marqués de sa tendresse. Un jour, tout le peuple étant à genoux pour lui demander sa bénédiction, il aperçut un homme qui se tenait fièrement debout, insultant aux autres ; il va droit à lui, l'embrasse avec effusion, et lui serrant la main, lui dit d'une voix émue : « Au moins, monsieur, si vous ne « voulez pas vous déclarer publiquement pour une de « mes ouailles, vous me permettrez de vous avoir pour « ami. » Un autre jour, un soldat ayant été mis en prison pour ne lui avoir pas présenté les armes, il alla aussitôt trouver le capitaine pour solliciter sa grâce. Celui-ci est inflexible : « Eh bien, dit l'évêque, je vais me mettre en « prison avec le soldat, et je n'en sortirai qu'avec lui. » Force fut au capitaine de céder, et M. de Cheverus alla lui-même annoncer sa grâce au prisonnier, en lui donnant cinq francs pour le dédommager du commencement de peine qu'il avait subi à son occasion.

Mais c'était surtout envers les enfants qu'éclatait la bonté de l'évêque de Montauban : cet âge de candeur et d'innocence avait pour son cœur des charmes et des attraits inexprimables. Ayant vu un jour un tout petit enfant qui se levait péniblement sur la pointe des pieds pour saisir le marteau de la porte de sa maison et se faire ouvrir, le prélat s'approche, lui fait offre de services, frappe à plusieurs reprises, et pendant ce temps-là l'entretient et le récrée jusqu'à ce qu'on vienne lui ouvrir. Une autre fois, entendant de la rue un enfant qui pleurait à hauts cris, il suit la voix, entre dans une

pauvre maison, et y trouve un enfant au berceau. Il l'embrasse avec bonté, le caresse, agite son petit berceau pour apaiser ses cris, et continue cette fonction maternelle jusqu'à l'arrivée de la mère, dont la surprise, comme on le pense bien, fut inexprimable. Rien, en effet, de plus maternel que le cœur de l'évêque de Montauban ; il éprouvait pour l'enfance toutes les sollicitudes et toutes les tendresses d'une mère, jusque-là qu'ayant vu un jour une troupe d'enfants boire de grand matin à une fontaine, et craignant que l'eau froide ne leur fît du mal, il acheta promptement d'une femme qui se trouvait là tout ce qu'elle portait de gâteaux à vendre, et les leur fit distribuer. Plusieurs fois il a fait de semblables achats à Montauban, tantôt pour récompenser de leur tenue si modeste et si édifiante les enfants pauvres des écoles chrétiennes, tantôt pour en consoler d'autres qui paraissaient tristes ou versaient des larmes. Aussi les enfants l'aimaient-ils comme on aime une mère ; et, dans leur enthousiasme, ils se réunirent un jour spontanément autour de lui sur la place principale de la ville, et lui firent cortège jusqu'à l'évêché, où il les remercia avec sa bonté accoutumée. Un autre jour, ils l'entourèrent au moment où il était près de monter en voiture, et voulurent être bénis chacun en particulier ; ce qu'il fit avec joie, malgré l'ardeur d'un soleil brûlant, qui dardait sur lui ses rayons, et l'impatience de certaines personnes qui auraient voulu qu'on éloignât de lui ces enfants.

Telle était la tendre charité de M. de Cheverus ; et sa grande ambition était de répandre le même esprit dans tous les cœurs. Il voulait que tous ses diocésains s'aimassent les uns les autres ; et, s'il apprenait qu'il existât une division dans une famille ou dans une paroisse, sa charité trouvait mille industries aimables pour récon-

cilier les cœurs. On en pourrait citer bien des traits ; nous nous bornerons à un seul. Un jour, il fut informé qu'un maire était en discorde et guerre ouverte avec son curé ; il part aussitôt et va le trouver : « Monsieur, lui « dit-il, j'ai un grand service à vous demander ; vous me « trouverez peut-être indiscret, mais j'attends tout de « votre obligeance. » Le maire, hors de lui-même et tout confus, proteste qu'il n'y a rien qu'il ne soit disposé à faire pour un prélat si vénéré : « Eh bien, dit le bon « évêque en se jetant à son cou et l'embrassant, le ser- « vice que j'ai à vous demander, c'est de porter ce baiser « de paix à votre curé. » Le maire promit, tint parole, et la réconciliation fut faite.

Tant de bonnes œuvres et de prédications n'étaient pas l'occupation principale de M. de Cheverus. Parcourir son diocèse en tous les sens, en connaître les pasteurs, en étudier les besoins, en remarquer l'esprit, et dispenser par la confirmation les grâces dont l'évêque est le ministre, c'était là ce qu'il regardait comme le premier de ses devoirs ; et il s'en acquitta avec un zèle infatigable. Il visita la plupart des paroisses, observant tout avec soin, mais en même temps avec prudence, sans précipiter le blâme ou la réforme, prêchant partout, et partout variant ses instructions selon les lieux et les circonstances. Partout il allait, et souvent à pied, confirmer les malades qui n'avaient pu venir à l'église, réconcilier les personnes ou les familles divisées, sans être jamais arrêté ou par la distance des lieux, ou par l'incommodité des chemins, ou par l'intempérie des saisons ; partout il répandait ses aumônes, et savait, en donnant, ménager la délicatesse des pauvres d'un certain rang ou d'une certaine condition, tantôt déposant ses largesses d'une manière inaperçue, tantôt pressant

d'accepter : « Car, disait-il, je ne suis que le dispensa-
« teur de ce que je vous donne, et, en refusant, vous me
« rendriez coupable d'infidélité. » Aussi recueillit-il de
ces visites les plus douces consolations. Quelque part
qu'il allât, il était reçu avec le même enthousiasme : on
lui érigeait des arcs de triomphe, on décorait les rues
par où il devait passer, et les sons harmonieux de la
musique redisaient autour de lui l'allégresse générale
qu'excitait sa présence : c'était entre toutes les villes une
sorte de rivalité à qui ferait la plus belle réception. Lau-
zerte, petite ville du diocèse, voulant surpasser toutes les
autres, dressa un magnifique arc de triomphe de trente-
cinq pieds d'élévation, surmonté d'une plate-forme où se
plaça un brillant orchestre composé des musiciens de la
ville et des environs. Mais voilà qu'au moment où, à
l'approche de l'évêque, toute la symphonie commençait à
se faire entendre, une poutre se rompt et entraîne dans
sa chute plate-forme et arc de triomphe, orchestre et
musiciens. Cet accident donna lieu à M. de Cheverus de
montrer toute sa bonté et de gagner encore davantage
tous les cœurs. Il alla visiter les blessés, distribuant à tous
des consolations, des témoignages d'intérêt, des largesses
même à ceux qu'il savait en avoir besoin. Il les embras-
sait comme des frères, « et je sentis, disait l'un d'eux,
» ses larmes couler sur mon visage ; sa sensibilité étouf-
« fait sa voix, mais que le peu de mots qu'il m'adressa
« me disait de choses ! » — « Il me plaignit, disait un
« autre, d'une manière si tendre, si douce et si atta-
« chante, que je ne pus m'empêcher de m'écrier : *O felix*
« *culpa, quæ talem ac tantum meruit habere consolato-*
« *rem !* » L'amour que l'évêque de Montauban se conci-
liait dans ses visites était tel, qu'on ne le voyait partir
qu'avec les plus vifs regrets, et il semblait qu'on ne pou-

vait s'en séparer. Un jour qu'il venait de monter en voiture pour s'en aller d'une paroisse, une pauvre femme ayant saisi et baisé sa main au moment où il l'étendait par la portière pour donner sa dernière bénédiction, il lui fallut rester là plus d'une heure pour procurer la même consolation à tous les habitants qui se pressaient autour de lui, envieux du même bonheur. On voulut les écarter : « Laissez-les approcher, s'écria-t-il ; que ce bon « peuple satisfasse à l'aise sa foi et sa reconnaissance. » Il n'y avait pas jusqu'aux protestants qui ne lui témoignassent en toute circonstance leur respect et leur attachement ; ils rivalisaient de zèle avec les catholiques, et semblaient faire un seul troupeau sous un pasteur si chéri. « Il n'y a plus de protestants à Montauban, disait « un député de cette ville à un ministre du roi ; nous « sommes tous *épiscopaux.* » M. de Cheverus se plut lui-même à publier des dispositions si favorables dans un de ses mandements, au retour d'une visite : « Partout, dit-il, « comme dans notre ville épiscopale, nos frères séparés « nous ont témoigné un tendre respect ; et nous ne pou- « vons rejeter l'espérance qu'il ne leur sera pas difficile « de reconnaître pour leur évêque celui qu'ils chérissent « comme leur ami. »

Mais ce qui porta au plus haut point la réputation de M. de Cheverus, ce qui excita dans tous les cœurs un enthousiasme que ceux-là seuls peuvent concevoir qui en ont été les témoins, ce fut la charité, le dévouement généreux qu'il déploya dans l'hiver de 1826. Alors la rivière du Tarn, s'étant débordée et élevée avec une rapidité effrayante jusqu'à la hauteur de trente pieds au-dessus de son niveau ordinaire, avait submergé les deux principaux faubourgs de Montauban, et mis dans le plus grand

danger les malheureux qui les habitaient. A la première nouvelle de cet accident, le charitable évêque accourt sur les lieux, fait préparer les barques pour aller secourir et enlever de leurs maisons ceux qui sont près d'y périr. Digne imitateur de Fénelon, qui disait que les évêques ont aussi leurs jours de bataille, il surveille, encourage, presse et active les travailleurs, et bientôt tous les malheureux sont hors de danger, et déposés en lieu sûr. Mais que vont-ils devenir ? La plupart sont pauvres, sans asile comme sans pain : « Eh bien, mes « amis, leur dit-il, le palais épiscopal est à vous ; venez-y « tous, je partagerai avec vous jusqu'à mon dernier mor- « ceau de pain. » Ce fut, en effet, ce qui eut lieu. Le palais épiscopal fut transformé en hôpital ; plus de trois cents pauvres y furent reçus et répartis dans les diverses salles. Il restait une pauvre femme à la porte de l'évêché : elle n'osait entrer parce qu'elle était protestante ; l'évêque l'apprend, court la chercher lui-même : « Venez, « lui dit-il, nous sommes tous frères, surtout dans le « malheur, » et il la conduit dans la salle avec ses autres compagnes d'infortune. Pendant tout le temps que dura l'inondation, le bon évêque garda tous ces malheureux, et en prit soin avec une tendresse de mère. Il les visitait plusieurs fois chaque jour, les consolait avec une bonté attendrissante, veillait à ce qu'il y eût toujours un grand feu allumé dans chaque salle, pour qu'ils ne souffrissent pas du froid, les nourrissait de son mieux, les servant quelquefois lui-même, leur distribuant son vin et son argent. Un jour qu'il était sur le point de remettre son offrande à une pauvre protestante : « Monseigneur, lui « dit une femme voisine, ne donnez pas à celle-là, c'est « une huguenote. — Que dites-vous ? reprit le charitable

« pasteur, semblant n'avoir pas compris ; vous voulez « dire sans doute qu'elle est plus malheureuse que « vous ; » et il lui donna une double aumône.

Cependant ce n'était point encore assez pour la tendre sollicitude de M. de Cheverus : dès le premier jour du désastre, pensant aux pauvres honteux qui n'avaient pas osé venir se confondre avec les autres dans le palais épiscopal, il chargea le curé de la paroisse inondée de chercher tous ceux qui seraient dans la détresse sans oser le dire, et de lui en donner une note exacte, parce qu'il voulait les secourir tous. « Leur position me « déchire, disait-il dans sa lettre ; il faut du linge, des « habits, du bois, des meubles, pourvoyez à tout, et « dites-leur que mon cœur et ma bourse sont à eux : « car à Dieu ne plaise que je sois bien logé et nourri, « tandis que les membres de Jésus-Christ sont sans asile « et sans pain. Je n'ai pas besoin de vous recommander « d'y mettre les plus grands ménagements, pour ne pas « blesser leur délicatesse : je vous connais, et je bénis « Dieu du prix que vous attachez à l'aumône qui n'em- « bouche pas la trompette, mais coule inaperçue dans le « sein du malheur, comme ces eaux souterraines qui « coulent sous le sillon stérile qu'elles fécondent. » Le digne curé remplit parfaitement les vues de son évêque, et l'évêque ne faillit point à sa promesse ; il lui donna jusqu'à cinq mille francs pour réparer tous les malheurs. De Montauban il étendit ses sollicitudes sur Moissac, ville voisine, où l'inondation faisait aussi des ravages ; il y courut avec empressement, distribua des secours, et pourvut aux plus pressants besoins. Ainsi M. de Cheverus fut la providence universelle, tant des malheureux qui étaient hors de son palais, que de ceux qu'il y avait accueillis ; et, quand les eaux s'étant abaissées, la rivière

était rentrée dans son lit, ceux-ci purent retourner à leurs habitations, il ouvrit une souscription en leur faveur, se mit en tête, et invita les riches à prendre part à la bonne œuvre. Son exemple avait fortement parlé à tous les cœurs : les riches entendirent cet appel. Une somme considérable fut déposée entre ses mains; chaque malheureux reçut suivant la mesure de ses besoins, et tous s'en retournèrent comblant de bénédictions leur charitable évêque, ne sachant comment dire leur amour et leur reconnaissance. Cependant, tous les désastres réparés, il restait encore quinze cents francs des aumônes recueillies; M. de Cheverus les employa à exhausser le pavé de l'église du faubourg inondé, et, par ce trait remarquable de sagesse, qui fit gagner honorablement une aumône que peut-être quelques-uns auraient refusée par délicatesse, il procura quatre grands biens : il assainit cette église qui auparavant était humide et malsaine; il la mit à l'abri d'une nouvelle inondation; il ménagea un lieu de refuge aux habitants en cas d'un autre débordement; enfin, il occupa les pauvres, et les préserva d'une dangereuse oisiveté. Pendant qu'ils se livraient à ces utiles travaux, il vint un jour les visiter; et, au moment où il allait se retirer, ces pauvres, improvisant à leur bienfaiteur une ovation inspirée par la reconnaissance, l'entourèrent en criant de toute la force que donne l'enthousiasme de l'amour : *Vive Monseigneur! Vive notre père! Vive notre bienfaiteur!* et de là ils le reconduisirent en triomphe jusqu'à l'évêché, au milieu des mêmes cris mille fois répétés.

Des traits de charité si admirables furent bientôt portés sur tous les points de la France; Charles X les apprit, et s'empressa d'exprimer à M. de Cheverus combien il en était touché, ajoutant à cette lettre de congratulation

une somme de cinq mille francs, pour l'indemniser, au moins en partie, des dépenses qu'il avait faites en cette circonstance. Les cinq mille francs à peine reçus furent aussitôt distribués aux pauvres : l'évêque se trouva assez indemnisé par le bonheur d'avoir soulagé des malheureux. La gloire que lui attira cet événement ne l'enorgueillit point, et il est touchant de voir avec quelle modestie il parle de lui-même peu de jours après.

Un ancien élève de Louis-le-Grand, entendant retentir partout le nom de M. de Cheverus, désira savoir si c'était le jeune abbé de ce nom qu'il avait connu au collège, et s'adressa, pour en être instruit, à l'évêque de Montauban lui-même : « J'ai connu à Louis-le-Grand, lui écrivait-il, « un jeune abbé portant votre nom, boursier du collège « du Mans, aussi modeste que religieux, aussi laborieux « qu'instruit, d'un caractère toujours doux et affable, « l'exemple de ses camarades : ce jeune abbé, monsei- « gneur, permettez-moi cette question, serait-ce vous ? « — Oui, lui répondit l'humble évêque, je suis bien réel- « lement le petit abbé Cheverus de Louis-le-Grand : que « je voudrais vous voir ici, vous remercier de votre bon « souvenir, et vous prouver que la mitre, qu'on a placée « comme de force sur ma pauvre tête, ne l'a ni tournée « ni enorgueillie ! On a bien exagéré le peu que j'ai fait « pour les pauvres inondés. J'étais loin de croire que « cela ferait tant de bruit, et fixerait même les regards « et m'attirerait les bontés de notre auguste souverain. »

Peu de temps après l'événement dont nous venons de parler, arriva la grande époque du jubilé ; ce fut, pour M. de Cheverus, l'occasion de déployer un zèle tout nouveau, et de se montrer supérieur à lui-même. Pendant tout ce saint temps, outre le sermon ordinaire du dimanche, il prêcha le mercredi et le vendredi de chaque

semaine, procura une retraite à sa cathédrale, présida en personne à tous les exercices, et y donna lui-même une instruction chaque jour. Non content de ces actes publics de zèle, il voyait les pécheurs en particulier, et tâchait de gagner leur cœur pour les gagner à Dieu. De ce nombre était un prêtre, ancien religieux, qui, sous le règne de la terreur révolutionnaire, avait, au mépris de ses engagements, contracté un mariage sacrilège. L'évêque de Montauban l'alla voir plusieurs fois, lui tendit les bras de sa charité comme le père du prodigue, lui parla avec douceur et force, et, aidé de la grâce qu'il appelait à son secours par des prières ferventes, il fit pénétrer dans son cœur une componction si vive, que ce malheureux, ayant dressé lui-même sa rétractation dans les termes les plus touchants, voulut que M. de Cheverus la lût dans l'église devant tous les fidèles. « Pénétré « d'une vive douleur de mes offenses, et du scandale que « j'ai donné, y était-il dit, je supplie la divine miséri- « corde, par les mérites de Jésus-Christ, mon Sauveur, « d'agréer mon repentir. Je désire que les fidèles sachent « que je voudrais faire amende honorable, prosterné au « pied de l'autel et en leur présence, si mon état d'infir- « mité me le permettait. Qu'ils sachent au moins (et « j'implore humblement leur pitié et leurs prières), qu'ils « sachent que je reconnais, en rougissant et avec déchi- « rement de cœur, que j'ai, par une vile apostasie, violé « mes vœux sacrés de religion, et contracté une alliance « que cette religion sainte réprouve et condamne. Par- « don, mon Dieu, pardonnez à un malheureux prêtre, à « un religieux bien coupable, mais bien repentant. Par- « don, mes frères, que j'ai scandalisés ; priez pour le « pauvre pécheur. » Cette rétractation fut remise à M. de Cheverus, un jour qu'il devait prêcher à la cathé-

drale devant une foule immense, et peu d'instants avant de monter en chaire, elle l'émut et l'attendrit tellement, qu'il ne put parler sur autre chose. Il prit pour texte ces paroles de l'Ecclésiastique (c. VIII, v. 6) : *Ne despicias hominem avertentem se a peccato, neque improperes ei : memento quoniam omnes in correptione sumus.* « Ne « méprisez point l'homme qui se détourne de son péché, « et ne lui faites pas de reproches : souvenez-vous que « nous sommes tous dignes de châtiment ; » et, partant d'un texte si bien approprié à son sujet, il exposa, dans des termes pleins d'égards et de compassion pour le pécheur repentant, la conversion qui venait de s'opérer, lut la rétractation, et après en avoir tiré d'utiles réflexions sur la charité envers les pécheurs qui peuvent devenir de grands saints, et sur l'humilité des justes, qui, s'ils ne veillent pas sur eux-mêmes, peuvent devenir des réprouvés, il s'empressa d'aller aussitôt, en descendant de chaire, embrasser ce prodigue revenu, le consoler, l'encourager et le fortifier.

Au milieu de toutes ces œuvres de zèle, M. de Cheverus faisait marcher de front une autre œuvre non moins importante. Les soldats en garnison à Montauban ne fréquentaient guère les églises, et le jubilé allait se passer pour eux sans aucun fruit ; le digne évêque entreprit de leur donner lui-même une retraite. Pendant plusieurs jours, il leur adressa les discours les plus touchants, les plus propres à leur inspirer l'amour et la pratique de leurs devoirs religieux. Les militaires, édifiés de son zèle, touchés de ses prédications, rentrèrent en eux-mêmes et demandèrent à s'approcher des sacrements. Il leur procura aussitôt des confesseurs, confessa lui-même ceux qui voulaient s'adresser à lui ; et, après les avoir tous disposés, il les conduisit en personne, pendant plu-

sieurs jours de suite, dans les diverses églises pour y faire leur station du jubilé : spectacle touchant, et que les Montalbanais n'oublieront jamais ! On voyait tous ces militaires marcher sous la conduite de leur évêque, l'air grave, le maintien recueilli, et la prière sur les lèvres, attirés par le cœur seul et la libre détermination de leur volonté ; car M. de Cheverus avait pourvu à ce que l'autorité ne fût pour rien dans cette démarche, et que tout fût spontané.

Pendant que Montauban jouissait du bonheur d'avoir un si digne évêque, un événement qui devait bientôt le lui ravir affligea un diocèse voisin. Le 11 juillet 1826, la mort enleva à l'amour et à la vénération des Bordelais M. d'Aviau du Bois de Sanzai, leur archevêque de si sainte mémoire : toute la ville, tout le diocèse était inconsolable. Où trouvera-t-on un prélat aussi parfait, aussi charitable, aussi dévoué ? Qui réparera cette perte immense ? Tel était le cri général qui de Bordeaux retentissaît jusqu'à Paris ; et une seule réponse se trouvait dans toutes les bouches, désignant M. de Cheverus comme le seul qui pût remplacer M. d'Aviau. Aussi le roi, averti par l'opinion publique, ne tarda point à consacrer le choix qu'elle avait fait d'avance. Dès le 30 juillet, il signa l'ordonnance qui nommait l'évêque de Montauban au siège métropolitain de Bordeaux ; et le ministre des affaires ecclésiastiques, en la lui envoyant, lui déclara que la chose était *consommée sans retour, et qu'il ne devait pas même songer à y mettre opposition par un refus.* « Je conçois très bien, ajoutait le ministre, « vos angoisses et l'affliction de la ville de Montauban ; « mais vous êtes l'homme de la chose, et le roi a jugé « nécessaire d'imposer au diocèse de Montauban et à « vous un tel sacrifice. »

A la réception de cette nouvelle, on ne saurait dire quelle fut la douleur de M. de Cheverus ; elle n'eut d'égale que la désolation de ses diocésains : c'était de part et d'autre une consternation véritable, d'autant plus grande, que la lettre si expresse du ministre semblait ne laisser aucun espoir de réussir à faire révoquer l'ordonnance. Toutefois, comme dans les grands malheurs on veut tout tenter, même les moyens qui offrent le moins de chances de succès, M. de Cheverus écrivit au ministre pour réclamer et se plaindre. La ville de Montauban, quoique n'ayant guère plus d'espoir, écrivit de son côté, et porta au pied du trône le juste sentiment de sa douleur : « Quoique en applaudissant, disait-elle au roi, à « une élévation si bien méritée, à cet hommage éclatant, « décerné au digne émule des Vincent de Paul et des « Fénelon, il n'est pas en notre pouvoir d'imposer silence « au cri de notre douleur, de retenir nos larmes, d'étouf- « fer nos gémissements, lorsque nous savons surtout que « dans notre saint prélat l'affection de nous quitter est « égale à la douleur que nous ressentons de le perdre. « La Providence ne nous aurait-elle donc accordé un si « précieux bienfait que pour nous le ravir au moment où « il est devenu pour tous les habitants de ce diocèse la « condition la plus intime de leur bonheur ? » A cette supplique, dont nous ne citons ici qu'un passage, on joignit une lettre à madame la Dauphine, pour la conjurer d'appuyer de son crédit auprès du roi la demande des habitants de Montauban ; on s'adressa à M. de Cheverus lui-même, et on le pria, par une lettre touchante, de joindre ses sollicitations à celles de ses enfants : « C'est, « lui disait-on, une famille désolée qui se jette dans vos « bras, qui vous conjure, les mains levées vers le ciel, de « ne pas la quitter, de ne pas la dévouer par votre éloi-

« gnement à la douleur et aux regrets. » Le bon évêque les avait déjà prévenus, et il se hâta de le leur dire : « J'ai encore écrit hier au ministre, leur répondit-il, et « conjuré Sa Majesté de ne point m'arracher à mon trou-« peau. Si la réponse est favorable, ma joie et ma recon-« naissance diront combien j'aime mes diocésains ; et, si « les ordres de Sa Majesté sont péremptoires, mon obéis-« sance me coûtera bien des larmes : mais l'exemple des « Montalbanais m'apprendrait, s'il en était besoin, qu'on « doit obéir à son roi et le servir, en sacrifiant ce qu'on « a de plus cher, même sa vie. »

Toutes ces instances furent sans effet, et ne servirent qu'à prouver que Montauban et Boston, deux villes si différentes de mœurs et de caractère, savaient également apprécier M. de Cheverus et le malheur de le perdre. Les réponses de Paris arrivèrent, exprimant des regrets de ne pouvoir se rendre à tant de sollicitations, et il ne resta qu'à se résigner. Quelque abattu que fût le prélat, il ne cessa de travailler jusqu'au moment de son départ, et presque aucun jour ne se passa sans qu'il prêchât ou se livrât à quelque œuvre de zèle. Quoiqu'il eût fait tant de bien en si peu de temps, confirmé plus de quarante mille catholiques, dispensé si souvent la parole sainte, il lui semblait qu'il n'en avait pas fait assez. Les moments que l'exercice de son zèle lui laissait libres étaient employés à recevoir ses diocésains, qui venaient l'entourer de leurs regrets et chercher auprès de lui la consolation. Hélas ! c'était lui-même qui en avait le plus besoin : la pensée de sa séparation prochaine le déchirait ; tous les regrets qu'on lui exprimait ne faisaient qu'aggraver sa douleur, jusque-là qu'il dit un jour à un de ses amis, qu'il estimait les angoisses de cette séparation autant et plus pénibles que les angoisses de la mort. Un témoi-

gnage touchant d'attachement le consola dans cette circonstance pénible : M. l'abbé de Trélissac, son grand vicaire, fixé depuis plus de vingt ans à Montauban, où il avait ses propriétés et un grand nombre d'amis, mettant, au-dessus de tout, le bonheur de vivre auprès d'un tel évêque, lui demanda comme une grâce de le suivre à Bordeaux, décidé qu'il était à vendre ses biens, à quitter ses amis, à aller même à Boston, s'il eût fallu, plutôt que de se séparer de lui : tant M. de Cheverus savait se faire aimer, tant on l'appréciait quand on le connaissait. Touché d'un si beau dévouement, le digne évêque accepta avec reconnaissance, et ne songea plus qu'à s'échapper sans retard de Montauban ; car sa sensibilité n'y pouvait plus tenir. Pour se dérober aux cris de douleur de ses chers enfants, il partit la nuit, à l'insu de tout le peuple, triste et abattu au delà de toute expression.

Arrivé à Paris, il ne put taire ses plaintes et sa douleur au ministre ; et celui-ci fut réduit à se justifier, en protestant que, s'il lui avait demandé un si grand sacrifice, il y avait été forcé par sa conscience, qui lui disait que c'était le seul choix convenable. Le roi Charles X l'accueillit avec cette grâce et cette bonté qui lui étaient naturelles, lui témoigna dans les termes les plus flatteurs toute son estime et toute son affection, et peu après le nomma pair de France, par une faveur d'autant plus marquée, que personne ne partageait avec lui dans la circonstance les honneurs de cette promotion. Cette élévation à la pairie inquiéta sa charité autant qu'elle affligea son humilité. Il ne voulait pas que les pauvres souffrissent des dépenses qu'entraîneraient les voyages et le séjour qu'il lui faudrait faire à Paris pour les sessions de la Chambre ; et puis il avait toujours eu de l'éloignement pour les dignités et pour tout ce qui le produisait au

grand jour : il fallut que M. de Villèle, alors ministre des finances auquel il s'en ouvrit, le rassurât sur le premier point, en lui promettant un supplément qui couvrirait les dépenses, et l'encourageât sur le second, en lui montrant, dans son élévation, le *vœu de la France sanctionné par le roi.*

Sur ces entrefaites, on délibérait à la cour sur le choix d'un précepteur pour M. le duc de Bordeaux. M. de Chateaubriand consulté à ce sujet par le comte Roy, qui venait de succéder à M. de Villèle, proposa aussitôt M. de Cheverus comme l'homme le plus apte qu'il connût pour un ministère si difficile et si délicat. Le ministre court chez Charles X : « Le choix serait excellent, répondit le prince ; je suis fâché de n'y avoir pas pensé deux heures plus tôt, la chose serait faite ; mais il n'est plus temps, M. Tharin est nommé [1]. »

Pendant que M. de Cheverus à Paris était ainsi malgré lui élevé en dignité et en honneur, les grands vicaires de Bordeaux, lui ayant écrit pour lui exprimer la joie que leur causait sa nomination, lui proposèrent, par la même occasion, de réclamer auprès du gouvernement l'ancien archevêché, palais magnifique bâti par le prince Ferdinand de Rohan, lorsqu'il était archevêque de cette ville, et ne servant plus, depuis qu'il avait été détourné de sa destination, qu'au logement des princes lorsqu'ils venaient à Bordeaux. L'humilité de M. de Cheverus rejeta bien loin cette proposition : « Il ne convient pas, « répondit-il, à un pauvre évêque comme moi de loger « dans un si beau palais ; l'humble asile qui a servi à « mon saint prédécesseur sera trop bon pour moi : et, « d'ailleurs, je serais fâché d'ôter à nos princes bien-

[1] Extrait des *Mémoires d'outre-tombe* de M. de Chateaubriand.

« aimés la moindre partie du palais qui leur est destiné « quand ils viendront nous voir. » De pareils sentiments firent concevoir à Bordeaux toute la vertu du successeur de M. d'Aviau, et rendirent plus vifs les désirs de le voir arriver. Préconisé à Rome, le 2 octobre de cette année 1826, il ne reçut ses bulles qu'environ six semaines après, et il partit aussitôt pour Mayenne, avec l'intention d'y faire un très court séjour, ne voulant pas refuser à sa famille la jouissance qu'elle réclamait de le posséder quelques instants avant qu'il allât prendre possession de son nouveau siège. Il n'y resta en effet que peu de jours, et, pendant ce peu de jours, il prêcha à l'église de Notre-Dame, à la Visitation, à l'hôpital, aux prisons ; ses jours de repos étaient des jours d'apostolat. Il partit ensuite pour le Mans, où il reçut le *pallium* [1] des mains de l'évêque de cette ville, dans la chapelle du grand séminaire, après une exhortation qu'il adressa aux élèves de cette maison sur le zèle apostolique. Le soir de la cérémonie, il fut invité à prêcher à la cathédrale pour les exercices d'une mission qui s'y donnait alors ; mais, attaqué d'un rhume violent qui avait altéré le son de sa voix, et d'une toux fréquente qui le fatiguait cruellement, il refusa, et promit seulement d'assister à l'exercice. Malgré ce refus, dès qu'il apparut dans l'église, le missionnaire qui était alors en chaire, emporté par le désir d'obtenir pour son auditoire quelques paroles de cette bouche qui avait réconcilié tant de pécheurs avec la vertu, annonça à toute l'assemblée que monseigneur l'archevêque de Bordeaux avait à leur parler, et qu'il s'empressait de descendre pour lui céder la place. L'archevêque,

[1] Ornement fait de laine blanche, semé de croix noires, et béni par le pape, qui l'envoie aux archevêques pour marque de leur dignité. Ceux-ci doivent le recevoir d'un autre prélat.

surpris d'une annonce si inattendue, hésita quelques instants ; mais bientôt retrouvant dans son cœur d'ancien missionnaire ce courage qui triomphe des plus pénibles indispositions, il monta en chaire et produisit une impression d'autant plus vive, que son organe souffrant et altéré donnait plus d'intérêt à ses paroles, et attendrissait les cœurs en révélant toute l'ardeur de son zèle.

Il partit dès le lendemain pour Bordeaux, et y arriva le 13 décembre. Il trouva à l'entrée de la ville le chapitre métropolitain et un clergé nombreux qui l'attendaient. Conduit processionnellement à la cathédrale, il put se convaincre pendant le trajet combien sa réputation seule lui avait déjà gagné tous les cœurs ; tous les visages paraissaient rayonnants de joie ; tous semblaient se féliciter d'avoir retrouvé ce qu'ils croyaient avoir perdu sans ressource, la bonté, la douceur, la charité de M. d'Aviau ! « Qu'il a l'air bon ! s'écriait-on ; qu'il est « aimable ! Vive monseigneur ! vive le père des pauvres ! » A l'entrée de la cathédrale, le premier grand vicaire, M. Barrès, ecclésiastique d'un talent remarquable et d'un cœur meilleur encore, le complimenta au nom de tout le clergé. L'archevêque, dans sa réponse pleine d'âme et de chaleur, émut jusqu'aux larmes tous les assistants, faisant passer dans leur cœur la sensibilité qui était dans le sien *à la vue de cette église encore humide des pleurs versés sur son saint prédécesseur*, et commenta avec talent ces paroles du quatrième concile de Carthage, qui expliquent en peu de mots les devoirs de l'évêque : « Dans l'église ou dans le gouvernement ecclésiastique, « l'évêque doit être au-dessus de tous ses prêtres ; dans « la maison il doit être comme leur collègue. » *Episcopus in ecclesiâ sublimior sedeat ; intra domum vero collegam*

se prebysterorum esse cognoscat; autorité et force dans le gouvernement, mais amitié, cordialité dans les rapports privés. « Je vous aimerai, dit-il à ses prêtres en « finissant, aimez-moi aussi ; mon cœur a besoin de vous « avoir pour amis. » Après la cérémonie, il reçut à l'archevêché toutes les autorités civiles, militaires et judiciaires, et mit dans les paroles qu'il adressa à chacune d'elles une grâce si parfaite, un à-propos si merveilleux, une bienveillance si touchante, que tous se retirèrent ravis. Son esprit ingénieux et aimable savait discerner le point de contact, le lien de rapprochement et d'union entre le clergé et chaque corps de l'État. Tantôt il le trouvait dans la similitude des fonctions, comme quand il disait aux juges : « Vous rendez des arrêts au nom du « Dieu de justice, et nous au nom du Dieu de miséri- « corde ; ainsi nous sommes confrères, nous devons nous « soutenir et nous aimer comme tels : la religion et la « justice sont deux sœurs qui ne doivent jamais se désu- « nir. » Tantôt il le trouvait dans les services réciproques, comme quand il disait au tribunal de commerce : « La religion doit beaucoup au commerce, parce « que c'est lui qui a porté ses missionnaires dans les « régions lointaines ; c'est lui aussi qui m'a conduit en « Amérique et ramené en Europe : mais le commerce « doit encore plus à la religion, parce que c'est elle qui « surveille la justice et la bonne foi dans les contrats, qui « prévient ou fait réparer les fraudes. Ainsi la reconnais- « sance mutuelle doit nous rendre une famille de « frères, faire de nous tous une famille de frères. » Des paroles si gracieuses, accompagnées de manières aimables et d'une bonté touchante, excitèrent l'enthousiasme et le dévouement : c'était un concert unanime de louanges, d'applaudissements, de suffrages honorables ;

et, au milieu de tout cela, le bon archevêque était loin de s'enorgueillir : « Vous voyez comme on me fête ici-bas, « disait-il à un de ses amis, je crains bien que Dieu ne « me dise un jour : Tu as reçu ta récompense en ce « monde. » Une chose le préoccupait plus que toutes les louanges, c'était la manière dont il allait gouverner le grand diocèse qui lui était confié.

Il se traça, en commençant, trois règles de conduite : la première, d'être bon et aimable envers tout le monde, pour se concilier les cœurs ; la seconde, de ne rien changer à ce qu'avait fait son saint prédécesseur ; et la troisième, de ne rien établir avant de bien connaître les personnes, les choses et les lieux.

Pour être bon et aimable envers tous, il semble qu'il n'avait qu'à suivre la pente de son cœur si naturellement porté à la bienveillance. Toutefois on se tromperait beaucoup, si l'on croyait que cette bonté d'âme, qui ne se démentait jamais, ne lui coûta aucun effort. Dieu seul connaît toutes les violences qu'il eut à se faire, tantôt pour étouffer des répugnances ou des mécontentements intérieurs, sans rien laisser paraître au dehors de ce qu'il éprouvait au dedans, tantôt pour supporter des dérangements continuels au milieu de ses immenses occupations, et faire toujours le même accueil, quelque inopportune et contrariante que fût la visite. « Si la charité « disait-il, n'était que pour les personnes qui nous « plaisent, ou pour les moments auxquels nous nous « sentons naturellement portés à être aimables, elle serait « sans aucun mérite. » De là venait que ceux-là même dont il avait le plus à se plaindre, qu'il savait avoir censuré sa conduite ou exprimé à son égard des sentiments peu bienveillants, recevaient le même accueil que ses meilleurs amis. Sa charité jetait un voile sur tous les

torts, et il semblait les ignorer. De là venait qu'à tout moment on le trouvait toujours prêt à obliger, toujours disposé à faire plaisir à tous. Quelquefois, il est vrai, il paraissait triste, abattu, silencieux, parce que son cœur bon et sensible, compatissant à toutes les misères, était accablé sous le poids de quelque nouvelle fâcheuse, ou tourmenté par la crainte d'un événement malheureux; et alors, ceux qui ne le connaissaient pas pouvaient prendre son premier abord pour de la froideur : mais, si on avait à réclamer quelque service qui dépendît de sa volonté, ou si l'on épanchait avec confiance son cœur dans le sien pour lui demander conseil, on reconnaissait aussitôt en lui le père tendre, le bon ami, le pasteur charitable; on le trouvait empressé à faire plaisir, et toutes ses paroles révélaient la tendresse de son cœur. Telle était sa bonté pour tous ceux qui venaient le voir, prêtres ou laïques, diocésains ou étrangers, que tous sans distinction étaient invités à sa table, avec une grâce qui décelait le plaisir qu'on lui faisait en acceptant, et tout à la fois avec une aisance qui laissait parfaitement libres ceux qui avaient quelque raison de refuser : c'était encore le père de famille qui aimait à voir ses enfants, mais ne voulait pas les gêner.

Tant de bonté était bien propre à gagner tous les cœurs au nouvel archevêque; un autre motif s'y joignit encore, ce fut son respect profond pour tout ce qu'avait fait M. d'Aviau : bien différent de ces esprits remuants, et confiants en eux-mêmes, qui, arrivant à la tête d'une administration, aspirent à tout changer, tout amener à leur sens, tout disposer suivant leur propres idées, il s'attacha religieusement à conserver ce qui était, à connaître ce qu'on avait pratiqué avant lui, et à le suivre; il ne troubla aucune existence, ne changea aucun règle-

ment. « Je succède à un saint, disait-il souvent, je res-
« pecte tout ce qu'il a fait; tous ses actes sont pour moi
« comme une arche sainte que je ne veux pas même tou-
« cher du bout du doigt. » — « Tous les jours, disait-il
« encore dans un de ses mandements, nous conjurons le
« Seigneur de conserver par notre ministère tout ce qu'a
« fait au milieu de vous notre admirable et saint prédé-
« cesseur. Nous nous estimons heureux, lorsque nous
« sommes assuré que nous faisons ce qu'il aurait fait en
« pareille circonstance, et que nous vous disons ce qu'il
« vous aurait dit. » Ces sentiments et cette conduite ne
pouvaient manquer de plaire aux Bordelais, pour qui la
mémoire de M. d'Aviau était si chère et si vénérable.
Mais ce n'était pas dans la vue de plaire, que M. de Che-
verus parlait ainsi; c'était par un sentiment profond
d'humilité en se considérant lui-même, et de vénération
au souvenir de M. d'Aviau. Il se plaçait dans sa propre
estime si fort au-dessous de son saint prédécesseur, qu'il
ne pouvait souffrir d'être mis en comparaison avec lui
dans les discours particuliers ou publics; et il regardait
tout parallèle comme une injure; jusque-là que, prési-
dant un jour une distribution solennelle des prix, il inter-
rompit subitement l'orateur dès les premiers mots de ce
mode de louange qui l'offensait, et prononça d'une voix
émue et affligée ces remarquables paroles : « Me mettre
« en parallèle avec mon saint prédécesseur, c'est m'ou-
« trager, parce que c'est faire ressortir à tous les yeux
« mon insuffisance : je ne souffrirai pas un pareil outrage
« en public, et je saurai faire respecter ma dignité. » Et
depuis ce temps-là, ce fut une chose connue dans tout le
diocèse, qu'il fallait éviter en sa présence cette compa-
raison, et la cacher dans le fond de sa pensée. Il ne se
parlait que trop à lui-même de celui auquel il succédait;

ce souvenir le jetait dans la crainte et l'anxiété, lui rendait pénible sa promotion au siège de Bordeaux. Il regrettait Montauban, il regrettait Boston, et disait souvent dans ses conversations familières : « Si Dieu m'eût traité « comme la femme de Loth, qu'il y a longtemps que je « serais changé en statue de sel ; car que de regards « de regret j'ai portés en arrière ! »

Cette haute idée qu'il avait des vertus de M. d'Aviau l'avait tellement pénétré ; il en était si rempli, que, le 11 juillet 1827, au moment même où finissait le service anniversaire pour ce saint prélat, informé que toute l'assemblée attendait son éloge funèbre, il n'eut besoin que de se recueillir quelques instants au pied de l'autel, monta en chaire, et prononça l'oraison funèbre la plus touchante, la plus pleine d'à-propos, dans laquelle tous admirèrent un rare talent d'improvisation. Il prit pour texte ces paroles que l'Esprit-Saint a dites de Moïse : « *Dilectus Deo et hominibus, cujus memoria in benedic-* « *tione est : similem illum fecit in gloria sanctorum.* « Bien-aimé de Dieu et des hommes, il a laissé une mé- « moire bénie, et Dieu lui a fait partager la gloire de ses « saints. » Ayant tiré de ces paroles la division de son discours, il montra : 1° ce que M. d'Aviau avait été envers Dieu ; et là il fit ressortir sa tendre piété, qui le faisait paraître à l'autel comme un ange, *et intuentes eum omnes, viderunt faciem ejus tanquam faciem angeli,* qui avait fait de lui un homme de prière, de foi et de détachement ; 2° ce qu'il avait été envers le prochain ; et là il raconta son zèle pour le salut des âmes, sa charité pour les pauvres, sa bonté pour tous.

Toutefois la disproportion que l'humilité de M. de Cheverus mettait entre son saint prédécesseur et lui ne le découragea point, et ne fut pour lui qu'un motif de plus

de travailler avec activité au gouvernement de son diocèse. Avant de rien statuer ou établir, il voulut prendre le temps d'observer, de connaître et de réfléchir; car il n'ignorait pas qu'on envenime souvent le mal en voulant en précipiter la réforme, et qu'il est dangereux même de toucher au bien pour l'améliorer; qu'en tous cas, pour procéder sagement, il faut connaître à fond l'état des choses et la disposition des esprits. Sa première occupation, sa pensée principale, en commençant, fut donc d'étudier son diocèse, son clergé, les hommes les plus influents, l'esprit des populations diverses, soit dans les villes, soit dans les campagnes. Les nombreuses visites qu'il recevait tous les jours à l'archevêché lui en fournirent bien des occasions, dont il fut attentif à profiter. Mais il ne s'en tint pas là, il voulut voir par lui-même : il visita successivement toutes les paroisses et tous les établissements religieux de la ville de Bordeaux; et, en même temps qu'il portait partout des paroles de grâce et de bénédiction, il recevait les plaintes et les confidences, observait les hommes, les lieux et les choses. De là il se répandit dans les diverses parties du diocèse, non seulement dans les villes principales, comme Blaye, Libourne, Bazas, Lesparre et la Réole, mais encore dans un grand nombre de paroisses de campagne, s'informant de tous les besoins et de l'esprit de chaque population, acquérant la connaissance de ses prêtres qu'il vit presque tous dans les différentes réunions qu'occasionnait sa présence, et observant tout avec son coup d'œil pénétrant, son tact sûr et exercé, sans le laisser paraître : souvent une conversation, un mot lui faisait connaître un homme.

Dans ses visites, il ne se contentait pas d'étudier son diocèse, il faisait en même temps tout le bien qu'il pouvait, prêchait dans chaque paroisse sur les désordres et

les vices que le curé de l'endroit lui signalait, apaisait les divisions et proclamait partout sa devise chérie, avec laquelle il eût voulu faire de tous les hommes une seule famille, un seul cœur, une seule âme : *Mes frères, mes bien-aimés, aimons-nous les uns les autres.* Il donnait lui-même les plus beaux exemples de ce qu'il prêchait; on en jugera par le trait suivant :

Un jour, ayant appris qu'un curé était en discorde ouverte avec sa paroisse, il se rendit lui-même sur les lieux pour tenter de rapprocher les cœurs et de rétablir la paix. Ce curé alliait à une conduite du reste irréprochable et à un zèle plutôt trop ardent que refroidi, un caractère d'une vivacité extrême, qui l'entraînait quelquefois hors des bornes et avait causé toute la division. Trop fidèle observateur des règles anciennes faites pour un autre temps, il venait encore d'exaspérer une famille en refusant d'admettre une marraine parce qu'elle n'avait pas fait ses pâques; et les parents obstinés aimaient mieux ne pas faire baptiser leur enfant que d'en présenter une autre. L'archevêque, arrivant sur ses entrefaites, engage le curé à l'admettre, et, sur son refus, charge un des prêtres qui l'accompagnaient de faire le baptême, afin d'assurer le salut de l'enfant et de ne pas le rendre victime du mauvais vouloir de ses parents. A ce spectacle, le curé s'emporte, et cédant à la vivacité de son caractère, il s'oublie jusqu'à adresser à son archevêque les propos les plus offensants. M. de Cheverus n'oppose à cette tempête que le silence et le calme de la douceur; et, se rendant de là à l'église pour commencer l'office, il monte en chaire, invite tous les paroissiens à la paix, à l'union avec leur curé, dont il fait un pompeux éloge, racontant toutes les bonnes qualités qui étaient réellement en lui. « Vous n'avez, ajouta-t-il ensuite, qu'une

« plainte à porter contre votre vénérable pasteur; il a, « dites-vous, un caractère violent et emporté : hé! mes « frères, qui n'a pas de défauts? Si j'étais vingt-quatre « heures au milieu de vous, peut-être en découvririez-« vous tant en moi, que vous ne pourriez me souffrir : « vous n'en trouvez qu'un dans votre curé; grâce donc « pour ce défaut en considération de toutes ses vertus. « Aucune société ne peut subsister que par le support « mutuel des défauts. » Après ce discours, le prélat, descendant de chaire, se rend à la sacristie, où il trouve le curé honteux et confus, l'embrasse avec tendresse et effusion de cœur. « Mon cher curé, lui dit-il, je vous aime, je « suis tout à vous; par où voulez-vous que nous com-« mencions la cérémonie? » cherchant ainsi par ces paroles à détourner la pensée du souvenir de la faute et à prouver sa condescendance pour tout ce qui n'était pas contraire à son devoir. La cérémonie finie, il voulut voir en particulier les paroissiens les plus aigris contre leur pasteur, leur parla avec tant de bonté qu'ils ne purent rien lui refuser; le rapprochement se fit, le baiser de paix fut donné de part et d'autre, tous s'assirent à la même table, et tous les cœurs s'unirent dans le cœur de l'archevêque. Ainsi M. de Cheverus faisait régner partout la charité, et enseignait par son exemple ce que dit l'Apôtre : « Qu'elle est douce et patiente, qu'elle ne s'ir-« rite point, qu'elle pardonne et souffre tout. »

Le premier résultat de ces visites pastorales et de la connaissance qu'il acquit de son diocèse fut aussi une inspiration de sa charité. Deux grands maux l'avaient touché dans ses courses apostoliques : le premier, c'était la position pénible de certains prêtres, qui, ayant tout donné aux pauvres à mesure qu'ils recevaient, étaient devenus pauvres eux-mêmes par une longue et dispen-

dieuse maladie, ou par quelque accident imprévu; le second, c'était le triste état de certaines paroisses, sans instruction, sans offices publics, presque sans ministère, parce que le pasteur, âgé ou infirme, ne pouvait plus remplir ses fonctions; et d'un autre côté, le priver de sa place, qui était pour lui l'unique moyen d'existence, c'était le réduire à la condition la plus dure, c'était une sorte de cruauté. L'archevêque fut touché de ces grands maux, comme devait l'être un cœur aussi bon que le sien : et dès lors il conçut le projet d'y apporter remède, à quelque prix que ce fût. L'expédient qu'imagina sa charité fut de proposer à son clergé réuni une souscription annuelle destinée à former une caisse commune, dont les fonds seraient employés à fournir, soit une pension de retraite aux prêtres que l'âge ou l'infirmité rendrait incapables de desservir leur paroisse, soit des secours passagers à ceux que les frais d'une longue maladie ou quelques accidents imprévus réduiraient à la gêne et mettraient dans la détresse. Cette proposition, appuyée de tout ce que l'éloquence de son cœur sut dire de tendre sur la charité qui doit intéresser tout le corps du clergé au sort de chacun de ses membres, motivée en outre par tout ce que la sagacité de son esprit sut présenter d'avantages personnels pour chaque souscripteur, qui trouvait dans cette institution son avenir assuré, fut accueillie avec empressement et reconnaissance : la souscription fut ouverte; lui-même, comme le père de son clergé, se mit en tête, souscrivit pour mille francs chaque année; et, afin que sa mort ne pût mettre fin à cette souscription, il plaça en rente sur l'État au nom de la caisse de retraite, un capital de vingt mille francs, qui assurait à perpétuité le montant annuel de la première souscription; heureux de pouvoir penser qu'il ne serait

pas seulement le soutien et le bienfaiteur de son clergé pendant sa vie, mais encore qu'après sa mort sa charité suivrait ses prêtres d'âge en âge, et qu'il vivrait pour eux par ses bienfaits, lors même qu'il ne serait plus. Cependant il ne s'en tint point encore là : tous les dons passagers dont il put disposer, sans nuire à ses aumônes ordinaires, furent déposés à la caisse; il y versa une fois jusqu'à dix mille francs, qu'une âme charitable avait mis à sa disposition; et il recommanda à son exécuteur testamentaire d'y ajouter encore trois mille francs, si à sa mort il lui restait quelque chose, ce que celui-ci a exécuté fidèlement. Assister ses prêtres dans le besoin, c'était là son œuvre de prédilection : « Je ne connais pas, « disait-il, de charité mieux placée que celle qui vient « au secours d'un prêtre blanchi dans les travaux du mi- « nistère, et qui est pauvre parce qu'il a été charitable. » Aussi tout le clergé de Bordeaux se rappelle et se souviendra longtemps avec quel tendre intérêt, avec quelle effusion de cœur, il recommandait chaque année dans les retraites ecclésiastiques cette bonne œuvre, dont il a eu la gloire d'être comme le fondateur en France, et que tant de diocèses ont imitée depuis.

Les fonds de la caisse une fois assurés, il en traça les sages règlements, et statua : 1° que chaque classe du clergé aurait un représentant de ses intérêts dans la commission chargée de la répartition des fonds ; qu'ainsi, sous la présidence de son premier grand vicaire, cette commission se composerait d'un chanoine, d'un curé en titre, d'un desservant et d'un vicaire ; 2° que les comptes détaillés des recettes et des dépenses seraient rendus exactement chaque année et envoyés à chaque souscripteur, afin que tous pussent juger du bon emploi des fonds, de l'excellence de l'œuvre, et jouir du bien-être

procuré à leurs anciens dans le sacerdoce ou à leurs confrères malades.

Mais outre les besoins du clergé, bien d'autres matières fixèrent l'attention de l'archevêque dans ses visites ; il remarqua entre autres une grande dissidence d'usages et de pratiques dans les différentes parties du diocèse, provenant ou de ce que plusieurs curés n'avaient ni les Statuts ni le Rituel du diocèse, dont l'édition était épuisée, ou de ce que ces deux codes ecclésiastiques, contenant des prescriptions qui ne sont plus en rapport avec nos mœurs et avec les circonstances présentes, chacun se traçait à lui-même sa règle de conduite. Il remédia en partie à cet inconvénient en donnant un nouveau Rituel, dans lequel on remarqua sa prudence et sa réserve accoutumées : il respecta, jusqu'à ne pas y changer un mot, tout ce qui, dans l'ancien Rituel, était compatible avec l'état actuel de la société, et y ajouta le moins possible, parce qu'il avait pour principe que, en fait de lois, le moins qu'on en peut faire est le mieux ; et il citait à ce sujet le mot d'un membre d'une assemblée législative, qui, au sortir d'une séance où toutes les discussions avaient abouti à supprimer un projet de loi, disait à ses amis : « Nous avons fait aujourd'hui notre chef-d'œuvre ; « nous nous sommes abstenus. » Il se borna donc à tracer à ses prêtres des règles de conduite pour les cas les plus ordinaires, par exemple pour les parrains et marraines, défendant d'admettre à cette fonction tous ceux dont le mariage ne serait pas béni devant l'Église, ou qui ne font pas profession d'adhérer à l'Église catholique et de croire tout ce qu'elle enseigne ; et il termina par une nouvelle formule de prône, qu'il chargeait ses curés de lire fréquemment à leurs paroissiens, et qui leur rappelait dans un abrégé clair et précis toutes les vérités

qu'un chrétien doit croire, tous les préceptes qu'il doit observer, tous les sacrements qu'il doit recevoir et les prières qu'il doit faire.

Cependant l'archevêque ne perdait point de vue tant de paroisses sans pasteur, tant de pasteurs qui avaient besoin d'aides, et qui, ou laissaient souffrir les âmes, ou s'épuisaient en peu de temps s'ils voulaient pourvoir à tous les besoins ; c'était là l'objet de ses continuelles sollicitudes, et pour remédier à ce mal, il sentait que toute sa ressource était dans ses séminaires. Aussi rien ne lui coûtait pour assurer la prospérité de ces établissements et en accélérer les progrès. Plusieurs fois l'année il allait visiter son petit séminaire, quoique placé pendant longtemps à douze lieues de Bordeaux ; adressait chaque fois aux élèves de sages conseils, des paroles d'exhortation et d'encouragement, et ne se refusait à aucun désir du supérieur pour tout ce qui pouvait être utile à sa maison. Il avait les mêmes bontés et peut-être une affection plus tendre encore, pour son grand séminaire ; c'était là qu'il venait donner aux élèves du sanctuaire ces leçons de charité, de zèle, de douceur et de prudence, dont il était lui-même un si touchant modèle : il était surtout remarquable dans les retraites qui précédaient les ordinations. Frappé de la position nouvelle où allaient se trouver dans peu de jours des jeunes gens cachés jusqu'alors à l'ombre des séminaires, et tout à coup produits au milieu du monde avec d'immenses obligations, avec une si grande influence pour le bien si leur conduite répondait à leur caractère, et une influence pour le mal plus grande encore s'ils étaient imprudents, il sentait ses entrailles s'émouvoir sur leur sort et sur celui de la religion dont ils allaient devenir les ministres. C'était alors qu'il leur développait les principes de sagesse, de

modestie, de désintéressement, qui devaient assurer le succès de leur ministère, et qu'il leur inculquait l'obligation de rendre la religion aimable au milieu du monde, d'attirer à elle tous les pécheurs par les bons procédés, par la douceur du caractère, la suavité des paroles, le dévouement de la charité. Après la cérémonie de l'ordination, ce n'était plus un discours sur les devoirs du sacerdoce, il était trop ému pour prêcher alors ; c'était une effusion de cœur, et comme un débordement de sensibilité à la vue de ces nouveaux prêtres, *nouveaux enfants ajoutés à sa famille sacerdotale, nouveaux aides envoyés,* disait-il, *au secours de sa faiblesse, nouveaux appuis sur lesquels sa vieillesse pourrait se reposer.* Ainsi l'archevêque portait dans ses séminaires des leçons et des exemples de bonté ; mais il se gardait bien de cet esprit d'innovation, ami des changements, fécond en réformes et le plus souvent en résultats fâcheux. La société des prêtres de Saint-Sulpice, chargée du grand séminaire, et le vénérable ecclésiastique, élève lui-même de Saint-Sulpice, chargé de la direction du petit, avaient toute sa confiance ; il se reposait sur eux de tous les détails et refusait de s'y ingérer, « parce que, disait-il, il « faut unité dans tout gouvernement, ensemble de vues « dans toute administration ; une machine tirée en deux « sens divers n'a plus aucun mouvement régulier. » Aussi l'union la plus intime et la plus franche a-t-elle toujours régné entre M. de Cheverus et ses séminaires ; on l'y voyait venir avec bonheur, on l'y recevait avec joie comme un père au sein de sa famille.

Mais ce n'était pas seulement l'éducation de la jeunesse cléricale qui excitait le tendre intérêt de l'archevêque de Bordeaux : il comprenait qu'en vain il sortirait de bons prêtres des séminaires, si l'enfance était viciée

dans sa première éducation, si dès le plus bas âge on ne formait son esprit et son cœur à l'amour et à la pratique de la vertu. C'était ce qui lui rendait si chers les Frères des écoles chrétiennes ; il les estimait comme les plus insignes bienfaiteurs de la religion et de la société ; admirait leur dévouement, que la foi seule peut inspirer et soutenir, et ne concevait pas que des gens sensés pussent mettre en parallèle avec eux des maîtres animés par un autre motif. Souvent il visitait leurs écoles, félicitait les enfants d'avoir de pareils maîtres, qu'il appelait les coopérateurs de son ministère, recevait même ces enfants chez lui et leur distribuait des récompenses. « Si « Bordeaux venait à perdre ces bons frères, écrivait-il à « un ministre en les lui recommandant, ce serait un « malheur indicible ; c'est à leur école que s'apprend « l'amour du bon ordre, la soumission aux lois, le res- « pect des magistrats, parce qu'ils prêchent tout cela au « nom de la religion, seule base solide du bonheur « social. » Il les eût recommandés aussi, s'il eût été nécessaire, aux autorités de la ville de Bordeaux ; mais les Frères se recommandaient assez par eux-mêmes. Chaque année, l'exposition des travaux des élèves, et la sagacité de leurs réponses sur des questions qui semblaient réservées à des études supérieures, révélaient de nouveaux progrès auxquels la haute équité des magistrats savait rendre justice. L'archevêque en était presque effrayé ; il craignait qu'une jeunesse si instruite ne voulût sortir de sa condition, se mêler dans les rangs déjà trop serrés qui obstruent l'entrée de toutes les places ; et, dans ses discours, il tâchait de la prémunir contre cette ambition de la classe inférieure, qu'il estimait un des fléaux de notre société moderne, parce qu'elle jette dans tous les esprits un fond d'inquiétude, un désir de

changement et de révolution, une tendance à déplacer toutes les existences, qui met le peuple aux ordres de tous les perturbateurs. « Vous êtes au dernier degré de « l'échelle sociale, leur disait-il un jour ; mais il en est « d'elle comme de l'échelle de Jacob, où les anges mon- « taient et descendaient : l'ange qui était au degré le « plus proche de la terre n'était ni moins grand, ni « moins heureux, ni moins honorable que celui qui était « au degré le plus voisin du ciel. Il en est de même de « vous, mes enfants ; toutes les conditions sont hono- « rables quand on les remplit bien ; on trouve partout le « bonheur quand on est vertueux. »

L'archevêque visitait aussi avec un tendre intérêt les communautés religieuses qui élèvent les jeunes personnes de sexe, riches ou pauvres ; se prêtait avec une bonté inépuisable et une infatigable patience à tout ce qui pouvait leur faire plaisir ; assistait, tant qu'elles le désiraient, à tous leurs exercices, soit pour stimuler l'émulation par des épreuves publiques de mémoire et d'application, soit pour distribuer des récompenses, et comptait pour rien sa peine, pourvu que le bien se fît et que les autres fussent contents.

A ce zèle pour la bonne éducation de l'enfance, il joignait un zèle non moins vif pour une autre œuvre destinée à répandre parmi les adultes de toutes les classes des leçons de religion et de vertu : nous voulons parler de l'œuvre des bons livres dont Bordeaux a eu la gloire d'être le berceau, et qui de là s'est répandue dans la plupart des diocèses de France. Dès avant l'arrivée de M. de Cheverus, cette œuvre avait été commencée par un saint prêtre, M. Barrault, qui, voyant le zèle infernal que mettaient certains hommes à répandre les mauvais livres pour détruire dans les cœurs jusqu'au dernier

germe de la religion, conçut le projet d'y opposer un antidote, et de propager les bons livres avec un zèle au moins égal. Il commença par tirer de sa bibliothèque et mettre en circulation tous les livres dont la lecture pouvait être plus utile. Il choisissait pour chaque classe et chaque condition un ouvrage à sa portée ; c'était d'abord un livre purement amusant pour amorcer le lecteur, puis un autre où l'instruction se trouvait jointe à l'agrément, et enfin venaient les livres tout à fait religieux, propres à faire connaître le christianisme et à inspirer l'amour et la pratique des sacrements. Ce premier essai lui réussit, et il eut la consolation de voir revenir à Dieu, éclairées et touchées par ces lectures, plusieurs personnes qui auparavant vivaient dans l'éloignement de toute pratique religieuse. Encouragé par ce succès, il employa toute sa fortune à acheter des livres nouveaux, intéressa de bonnes âmes à son œuvre ; et bientôt plusieurs milliers de volumes circulèrent dans Bordeaux et dans le diocèse, portant partout la lumière de la religion et le feu sacré de la vertu. M. d'Aviau avait autorisé et établi canoniquement cette œuvre par ordonnance archiépiscopale, et en avait instruit le souverain Pontife, qui l'avait comblée d'éloges et enrichie d'indulgences. Tel était l'état des choses quand M. de Cheverus arriva à Bordeaux. Il se félicita d'y rencontrer une œuvre si précieuse, accueillit le généreux fondateur avec une bonté toute spéciale, le traita comme un ami, et saisit la première occasion qu'il eut de lui donner, ainsi qu'à son œuvre, la plus haute marque de sa bienveillance, en le nommant chanoine titulaire de sa métropole. Il lui donna en outre plus de six cents volumes, sans compter ses aumônes pécuniaires, recommanda de nouveau l'œuvre au Saint-Siège, et en obtint de nouvelles indulgences ;

prêcha en sa faveur toutes les fois qu'on lui en exprima le désir, et s'en déclara du haut de la chaire le protecteur et l'ami. Lui-même en présidait les assemblées dans son palais ; et, afin de lui faire atteindre plus sûrement son but, il forma un bureau pour l'examen des livres qu'il convenait de mettre en circulation.

Si M. de Cheverus avait tant de zèle pour tout ce qui peut former les hommes à la vertu, ou ramener à la religion ceux qui s'en sont écartés, on en peut conclure tout ce qu'il ressentait pour les âmes qui, dociles à la grâce, fuyant un monde dont elles avaient éprouvé les dangers, venaient dans la retraite expier leurs désordres, et mener à l'ombre de la miséricorde divine une vie pénitente et exemplaire. Une *Maison de Retraite et de Miséricorde* existait à Bordeaux : plus de trois cents personnes, pénitentes volontaires, y menaient une vie dure et laborieuse, mais adoucie par le bonheur d'une conscience purifiée, de la paix de l'âme recouvrée, et par les saints exercices de la prière. Cet établissement faisait l'admiration de l'archevêque de Bordeaux ; il le regardait comme la merveille de son diocèse, et aimait à y conduire les étrangers pour leur faire admirer le doigt de Dieu, l'action du Très-Haut et le chef-d'œuvre de sa grâce. Aussi il n'y avait rien qu'il ne fît pour soutenir cette maison ; elle fut, après sa mort, sa principale héritière ; tant qu'il vécut, il lui fit des aumônes selon ses moyens, engagea les riches à venir à son aide par leurs largesses ; et, quand les besoins furent plus pressants, il convoqua des assemblées de charité, où il faisait passer dans les âmes la sensibilité qui était dans la sienne ; et une collecte abondante était toujours le fruit de son zèle. Ce qu'il admirait surtout dans cet établissement, c'était la supérieure, Mademoiselle de Lamouroux, personne de très

bonne famille, qui, par un héroïsme de charité, par le plus grand acte de dévouement que jamais âme noble et pure ait fait à son Dieu, avait sacrifié sa jeunesse, son repos, sa santé, toutes les répugnances de la nature, pour se vouer à la direction de cette maison, et partager l'asile et la pénitence de ces filles coupables. Tous les jours il lui fallait pourvoir à la subsistance de trois cents personnes ; et, depuis trente-six ans, elle avait su y réussir par une confiance héroïque en Dieu, qui était sa seule ressource. Elle ne demandait rien aux hommes, refusait même les plus brillantes protections qui semblaient ambitionner la gloire de l'aider, et cependant la maison n'avait aucun revenu. « Dieu seul nous suffit, « disait-elle ; je travaille pour lui, je ne compte que sur « lui : si je réclamais les bienfaits des hommes, ils fini- « raient par me manquer ; car les hommes manquent « toujours, et alors, si je recourais à Dieu, il me renver- « rait aux hommes que je lui aurais préférés ; au lieu « qu'en ne me reposant que sur lui je puis lui dire : Mon « Dieu, vous m'avez confié vos enfants, vous m'avez mise « à la tête de votre œuvre, je n'ai imploré que vous ; « votre protection m'est due, je vous somme de venir à « mon aide. Dans le besoin, je parlerais ainsi à Dieu, « disait-elle, et il m'entendrait. » Dieu, en effet, prouva plusieurs fois qu'il l'entendait ; plusieurs fois la communauté, dans les moments de détresse où l'on manquait même de pain, a été témoin de faits extraordinaires arrivés à sa prière, qu'il est difficile d'expliquer sans un miracle. Aussi l'archevêque la vénérait-il comme une sainte digne des premiers siècles de l'Église, et ne mettait personne dans son estime au-dessus d'elle[1].

[1] Telle était aussi l'opinion qu'en avait M. d'Aviau. On lui racontait un jour un fait extraordinaire et que plusieurs per-

Après l'établissement de la Miséricorde, un des objets du plus tendre intérêt de M. de Cheverus, c'étaient les hospices où sont recueillies toutes les victimes des misères humaines, les malades, les infirmes, les vieillards, les aliénés, les enfants trouvés. Il les visitait souvent, et dès l'approche de ces maisons, son cœur paterternel s'attendrissait de compassion ; il parcourait les salles où gisent tant de malheureux sur un lit de douleur, s'approchait d'eux avec bonté, leur adressait des paroles de consolation. Il était heureux de voir le bel ordre et la propreté qui régnaient partout, et tous les soins d'une bonne mère prodigués aux malades par les dignes Filles de la Charité auxquelles sont confiés ces établissements ; et dans son admiration, il n'avait pas d'expressions pour dire son respect et son estime pour elles. Quand elles se mettaient à genoux pour lui demander sa bénédiction, il eût voulu, disait-il, recevoir la leur, « car qu'elles « doivent être pleines de bénédictions, les mains qui ne « s'exercent qu'à la charité ! » Quand elles lui demandaient quelque chose, elles étaient sûres d'avance de l'obtenir ; il faisait profession de ne pouvoir rien leur refuser, et les priait même, par cette considération, d'être discrètes dans leurs demandes et d'y réfléchir auparavant devant Dieu. Son respect pour elles allait jusque-là, que lorsqu'il prêchait quelque part, s'il apercevait une Sœur de la Charité, on était certain d'avance, quel que fût le sujet du discours, que bientôt l'éloge des Filles de saint Vincent de Paul allait passer de son cœur sur ses lèvres. « Elles sont, disait-il, la plus grande

sonnes sages ont estimé vraiment miraculeux, arrivé à la prière de mademoiselle de Lamouroux : « Je ne suis pas surpris de ce que vous me dites, répondit le saint archevêque : ce qui m'étonnerait le plus, c'est qu'une personne si sainte ne fît point de miracles. »

« gloire de la religion, le chef-d'œuvre de la grâce, la « preuve la plus sensible de la divinité du catholicisme. » Et il racontait à ce sujet que les protestants, en Amérique, s'étant plaints de ce qu'on confiait un hospice aux Filles de la Charité, on leur ferma la bouche en leur disant que justice serait faite à leurs plaintes, lorsque leurs ministres auraient formé des anges semblables à elles en dévouement, en zèle, en douceur et en tendresse pour tous ceux qui souffrent.

C'était chaque année une peine nouvelle pour M. de Cheverus, lorsqu'il lui fallait s'arracher à un diocèse où il opérait tant de bien, où il soutenait et encourageait tant de bonnes œuvres, pour aller à Paris prendre part aux séances de la Chambre des Pairs : il se dédommageait alors de tout ce qu'il ne faisait pas à Bordeaux, en faisant au sein de la capitale tout le bien qu'il pouvait. De là, il gouvernait son diocèse ; on lui envoyait toutes les affaires, avec l'avis du Conseil sur chacune d'elles, et il prononçait en dernier lieu ; là, il poursuivait auprès des divers ministres toutes les affaires qui intéressaient la religion dans le ressort de son administration ; même il ne dédaignait pas de se charger d'affaires étrangères pour rendre service, et portait l'obligeance jusqu'à descendre dans des détails de commissions, qui sembleraient au-dessous d'un pair de France et d'un archevêque, si la charité ne rehaussait et n'ennoblissait tout ce qu'elle fait. Si on l'invitait à prêcher, on trouvait toujours en lui cette bonne volonté qui ne sait rien refuser : il fit un jour jusqu'à dix-sept discours différents, pour la bénédiction de dix-sept statues des Pères grecs et latins[1] ; et

[1] Ce trait a eu lieu à Conflans, près Paris, dans la maison de campagne du séminaire de Saint-Nicolas

la perfection avec laquelle il décrivit le caractère, les écrits, les vertus et les faits remarquables de chacun de ces Pères, la connaissance de l'histoire, la grâce et la facilité d'élocution dont il fit preuve, montrèrent à tous que ses talents et son savoir égalaient son obligeance. Les circonstances même les plus délicates, les plus difficiles pour un prédicateur, ne l'arrêtaient pas, parce qu'il comptait sa réputation pour rien et le bien pour tout ; et les bénédictions que Dieu attache à cette disposition du cœur, ainsi que la finesse naturelle de son esprit, lui valurent en plusieurs occasions des succès consolants. Invité à prêcher le Vendredi saint devant l'École polytechnique, on craignait beaucoup qu'il ne pût se faire écouter : un illustre archevêque, malgré les grâces de son langage et la haute élévation de sa naissance, y avait échoué l'année précédente ; les élèves, par leur tumulte, l'avaient forcé à descendre de chaire : M. de Cheverus arrive et prend pour texte ces paroles de l'Apôtre : « Au milieu de vous, j'estime ne savoir autre « chose que Jésus crucifié : *Non judicavi me scire aliquid* « *inter vos, nisi Jesum Christum, et hunc crucifixum.* » — « Si j'avais, leur dit-il ensuite, à parler des sciences « humaines, ce serait au milieu de cette savante école, « ce serait de vous-mêmes, messieurs, que je viendrais « prendre des leçons : mais aujourd'hui il s'agit de la « science de la croix ; c'est là ma science spéciale, la « science que j'étudie et prêche depuis quarante ans « parmi les nations civilisées, comme parmi les peu- « plades sauvages, parce qu'elle convient également à « tous ; et vous permettrez à un vieil évêque de vous « communiquer le fruit de ses longues études. » Un exorde aussi insinuant gagna tous les cœurs : le silence le plus parfait, l'attention la plus soutenue, l'intérêt le

plus vif, accueillirent toutes les paroles du *vieil évêque ;* et M. de Cheverus se retira aussi satisfait de ces jeunes gens qu'ils l'étaient de lui-même.

Quelque temps après, il fut invité à prêcher au séminaire des Irlandais ; mais, vu le peu de connaissance que les élèves avaient de la langue française, il fallait que le sermon fût en anglais. Le prélat accepta, et surprit tout son auditoire par la facilité de son élocution, la propriété des termes, les grâces de son style : on reconnut qu'il n'avait rien oublié de cette langue, et qu'elle lui était encore aussi familière que lorsqu'il était en Amérique. Il ne réussit pas moins bien dans un discours pour une œuvre de charité, devant une réunion nombreuse de dames de la cour : il s'agissait de recommander à la générosité de son auditoire tant de familles de Vendéens que les malheurs de la guerre avaient réduites à l'indigence, en les privant d'un père, d'un frère ou d'un fils, qui était leur unique soutien. M. de Cheverus s'était bien pénétré de son sujet ; il avait pris pour texte ces paroles du psaume : Prenez soin des enfants de ceux qui sont morts : *Posside filios mortificatorum ;* et tout son plan, tout l'ordre de ses pensées était arrêté dans son esprit. Mais voici qu'au moment de commencer on lui annonce que madame la Dauphine va se trouver au sermon avec madame la duchesse de Berri. Cette nouvelle le déconcerte un peu au premier abord ; les bienséances commandaient des compliments pour les deux princesses, peut-être même une certaine manière de présenter les faits, et il n'avait pas le temps d'y penser, il fallait commencer à l'instant même ; toutefois, reprenant bientôt son assurance et maîtrisant ses premières craintes, il parla avec tant de tact et d'à-propos, dit si bien et avec tant d'aisance tout ce qui convenait, qu'il mérita d'en recevoir le compliment

le plus gracieux de la bouche même du roi ; et voici en quelle occasion. Charles X qui avait entendu parler du sermon prêché aux Irlandais la semaine précédente, félicita l'archevêque, dès qu'il le vit, de sa facilité à prêcher en anglais. « Sire, répondit M. de Cheverus avec sa mo-« destie ordinaire, qui cherchait toujours à diminuer les « louanges qu'on lui donnait, j'ai très peu de mérite en « ce que Votre Majesté veut bien louer ; car l'anglais, j'ai « honte de le dire devant le roi de France, m'est beau-« coup plus familier que le français. — Vous prêchez « cependant bien en français ; reprit gracieusement « Charles X ; car madame la Dauphine vous a entendu « l'autre jour, et elle était ravie. »

Ce prince aimait singulièrement à s'entretenir avec l'archevêque de Bordeaux. Fatigué alors de toutes les imputations hostiles qu'on répétait chaque jour contre son gouvernement au nom de la liberté, il le questionnait sur les États-Unis, et M. de Cheverus lui racontait toute la liberté dont jouissent dans ce pays la religion et l'éducation. « Là, disait-il, faisant allusion aux réclama-« tions de certaines feuilles publiques de cette époque, « j'aurais pu faire donner des missions dans toutes les « églises, fonder partout des petits séminaires et en con-« fier la direction aux jésuites, sans que personne son-« geât seulement à y trouver à redire : toute opposition « à ces actes aurait été regardée comme une tyrannie, « une violation du droit de liberté. Là, j'aurais pu refu-« ser la sépulture à quiconque ne m'en eût pas semblé « digne, et l'idée de m'y forcer eût paru ridicule. — Au « moins, reprenait le roi en gémissant, ces hommes-là « entendent la liberté ; quand l'entendra-t-on parmi nous ?... » Ils s'entretenaient ensuite du bonheur de la France, des moyens de le procurer, des obstacles qui s'y

rencontraient, et dans ces rapports fréquents avec l'archevêque de Bordeaux, Charles X conçut pour lui tant d'estime, qu'il songea dès lors à solliciter à Rome en sa faveur le chapeau de cardinal : l'exécution de ce projet ne demeura suspendue que par le changement de ministère et les embarras qui survinrent peu après dans le gouvernement. C'est ce que nous apprend une lettre d'un ancien ministre de Charles X, que nous avons trouvée dans les papiers de M. de Cheverus : « Je regrette, lui « écrivait ce ministre, le 25 février 1836, je regrette pour « ceux qui ont et auront toujours mes affections, que « vous ne soyez pas cardinal depuis sept ans ; je veux au « moins que vous sachiez que c'était la pensée du prince « qui m'a honoré de sa confiance, et je n'ai pas besoin « d'ajouter que c'était aussi celle de ses ministres. »

Ce n'était pas seulement à la cour que le mérite de l'archevêque de Bordeaux était apprécié : tout le monde enviait le charme de sa conversation et regardait sa société comme un bonheur. Plusieurs pairs de France, frappés des mots gracieux et spirituels qu'il savait si bien dire à propos, venaient le voir à son hôtel et l'invitaient à leurs réunions : l'archevêque s'y rendait quelquefois, mais cependant avec réserve ; car jamais il ne voulut se trouver dans les réunions politiques que tenait le parti de l'opposition. « Il n'est point, disait-il, dans les « bienséances de mon caractère, et encore moins dans « mon cœur, de faire opposition : je veux servir franche- « ment le gouvernement, l'aider de ma coopération et « non pas lui susciter des entraves. » Du reste, si l'archevêque de Bordeaux goûta quelques jouissances pendant son séjour à Paris pour les sessions de la chambre, elles furent compensées par bien des peines.

La première contradiction qu'il éprouva fut le choix que fit de lui Charles X pour présider le collège électoral de Mayenne. Le roi, en envoyant aux électeurs de cet arrondissement un président si cher et si vénéré, avait pensé que, par égard pour son caractère, sa personne et ses désirs, ils nommeraient un député favorable au gouvernement; et M. de Cheverus, qui connaissait la disposition des esprits, loin de se flatter d'un pareil succès, désespérait de remplir sa mission au gré du roi. Ce ne fut donc qu'avec une répugnance extrême qu'il s'en chargea, et il fallut toute son obéissance et tout son dévouement à la personne de Charles X pour l'y décider. Il s'acquitta du reste de cette mission avec tout le zèle qu'on pouvait attendre de lui, et traça avec énergie aux électeurs le caractère du député qu'il désirait obtenir : « Je ne prétends point, leur dit-il, vous prescrire quel « doit être votre choix; je ne suis ici que pour m'en « assurer et le proclamer; mais je me ferais violence, et « je vous ferais injure si je ne vous disais que j'attends « de vous le choix d'un député ami de la religion, de la « légitimité, de la monarchie, du roi et de son auguste « famille; d'un député bien persuadé que la charte et « nos institutions, pour assurer notre liberté et notre « bonheur, ont surtout besoin d'une autorité puissante, « paternelle et tutélaire, qui les maintienne et les pro« tège contre la licence; d'un député, enfin, dont le « cœur véritablement loyal tressaille avec les nôtres « d'amour et de reconnaissance au seul nom de notre « bien-aimé Charles X. » Il était difficile de mieux dire; cependant l'archevêque, comme il l'avait prévu, n'obtint pas ce qu'il désirait, et le député élu alla s'asseoir avec tant d'autres sur les bancs de l'opposition. Après le désagrément d'une mission sans succès, il revint à Paris, où

l'attendaient des peines et des contradictions bien autrement douloureuses à son cœur.

Alors les plaintes les plus violentes contre les jésuites et ce qu'on appelait le *parti prêtre* retentissaient chaque jour dans les feuilles publiques et jusqu'à la tribune des deux chambres législatives. Ces plaintes n'avaient aucun fondement, mais n'en étaient pas moins menaçantes : on en voulait à la religion, on en voulait au trône, qu'on supposait son appui, on en voulait au pouvoir ; et l'esprit d'indépendance, renforcé de l'esprit d'ambition et d'impiété, travaillait chaque jour à le déconsidérer ou à l'affaiblir : c'était chaque matin comme un assaut nouveau livré avec un acharnement furieux : au défaut des faits, on créait des monstres imaginaires, et on poussait les hauts cris contre des fantômes auxquels on ne croyait pas. Les ministres du roi se laissèrent épouvanter, et, oubliant qu'une exigence satisfaite en encourage une autre, ils résolurent d'essayer de faire taire l'opposition au prix de certaines concessions : la première était le renvoi des jésuites hors de leurs établissements ; la seconde, une limitation au nombre des élèves des petits séminaires, dont on ne voyait les progrès qu'avec dépit : M. de Frayssinous, pour ne pas protéger de son nom et encore moins de son concours de pareilles mesures, ayant alors donné sa démission, on offrit le portefeuille à l'archevêque de Bordeaux ; mais ce que sa modestie, son éloignement des honneurs eût refusé en tout autre temps, il n'eut garde de l'accepter dans des circonstances si critiques. Enfin le ministère réorganisé par la nomination de M. Feutrier, évêque de Beauvais, proposa au roi les deux concessions qu'il avait projetées, les lui présentant comme tellement indispensables, qu'ils estimaient sans cela le gouvernement impossible et remet-

taient leur démission entre ses mains. Charles X, avant de se prononcer, sur une matière aussi délicate, voulut prendre conseil : il s'adressa d'abord à M. de Frayssinous, et ce prélat [1] représenta au roi avec énergie tout ce que la mesure avait de blessant pour l'épiscopat, de funeste pour l'Église, d'affligeant pour tous les amis de la religion, de dangereux pour le monarque qu'on cherchait à mener de concessions en concessions jusqu'à un abîme dont on ne pouvait sonder la profondeur, d'inique enfin à l'égard des jésuites qui étaient des prêtres irréprochables, des Français soumis aux lois et aux évêques, des maîtres habiles dans l'éducation de la jeunesse, sans autres ennemis que les ennemis de la religion catholique et des Bourbons, sans autres griefs que celui de vivre sous la règle de saint Ignace, grief caché dans le for de la conscience que nul n'a le droit de scruter. Le roi fut frappé de ces raisons ; mais, d'un autre côté, que faire? Il y a ici, disait-il, nécessité d'État, *Salus populi suprema lex.* Dans cette crise cruelle, il voulut avoir l'avis d'une commission composée de l'archevêque de Bordeaux, de monseigneur de Quélen, de monseigneur de Frayssinous et de l'abbé Desjardins, vicaire général de Paris. La commission prononça d'abord que la mesure était grosse d'inconvénients que ne pouvaient compenser ses avantages : tous déclarèrent ensuite qu'aucun d'eux ne voudrait contresigner l'ordonnance qui la décréterait : jusque-là, point de difficulté ; mais restait une troisième question à résoudre : supposé que la mesure soit commandée par une nécessité d'État, peut-elle être permise? Ici il en coûtait à tous de se prononcer et

[1] Voyez le récit de toute cette affaire dans la *Vie de monseigneur Frayssinous*, par M. Henrion, t. II, p. 633 ; ou dans l'*Ami de la Religion*, nº 3873, et le supplément du nº 3880.

à M. de Cheverus plus qu'à personne ; il comprenait que résoudre la question dans le sens de l'affirmative, c'était s'exposer à perdre tout à la fois et les jésuites qui rendaient les plus grands services à la religion dans son diocèse, et un de ses petits séminaires ; et de plus, il voyait les suites funestes de la mesure pour la France religieuse tout entière : mais d'un autre côté, interrogé comme moraliste qui sait que dans la nécessité tout est excusable hors ce qui est essentiellement mauvais, il devait en conscience donner une réponse exacte et vraie. Il crut donc, et les trois autres avec lui, devoir répondre que, supposé l'indispensable nécessité de la mesure, chose sur laquelle ils n'étaient pas consultés, *ils n'osaient prononcer qu'elle fût condamnable.*

Cette décision excita un grand mécontentement parmi tous ceux qui auraient voulu à tout prix détourner le coup qui menaçait l'Église de France, et M. de Quélen effrayé se hâta de se rétracter. M. de Cheverus, ainsi que les deux autres membres de la commission, crut devoir laisser subsister une décision qu'il estimait la seule vraie, se fondant sur la raison que développa alors M. de Frayssinous, dans une lettre à l'archevêque de Paris : « Nous n'étions pas réunis, lui écrivait-il, comme « conseillers de la couronne, chargés de délibérer sur ce « que pouvait demander la haute politique pour le « bien de l'État ; nous étions consultés comme moralistes ; « nous n'avions pas le droit d'imposer au roi nos vues « politiques comme règle de conscience, nous avons dû « le reconnaître comme juge dans les choses de son res- « sort, en qualité de chef suprême de l'État. Plus j'ai « réfléchi sur ma décision, plus je l'ai trouvée exacte, si « bien que je me croirais *criminel* de l'avoir donnée en « sens contraire... je la soutiendrais en tous lieux, sûr

« d'avoir pour moi tout ce qu'il y a de moralistes éclai-
« rés. »

Charles X, rassuré par cet avis, céda aux instances de ses ministres; et le 16 juin 1828 parurent les trop fameuses ordonnances. Ce fut aussitôt une réclamation universelle; tout ce qu'il y avait de catholiques en France jeta le cri d'alarme, et tous les évêques, frappés par ce coup, ne savaient quel parti prendre. Ils se réunirent pour délibérer sur ce qu'il y avait à faire; et là un d'entre eux proposa un mémoire au roi dans lequel les évêques protesteraient contre les ordonnances et déclareraient ne pouvoir en conscience s'y conformer, appliquant dans cette occasion la célèbre parole des apôtres auxquels on défendait de prêcher Jésus-Christ : « Il vaut « mieux obéir à Dieu qu'aux hommes; nous ne pouvons « faire ce que vous nous demandez : *non possumus.* » Ici recommencèrent pour l'archevêque de Bordeaux de nouvelles angoisses : les prélats présents, ne voyant dans ce mémoire qu'une réclamation contre une mesure fâcheuse, y accédèrent avec empressement sans en peser les termes : et chacun eût cru, en refusant sa signature, faire acte de faiblesse. M. de Cheverus fut arrêté par le cri de sa conscience; il vit dans ce mémoire, premièrement une erreur, puisque évidemment il ne pouvait y avoir prévarication de la part des évêques à subir en gémissant une mesure odieuse qu'on leur imposait malgré eux; secondement, un engagement téméraire qu'ils seraient forcés de contredire par leur conduite; car il avait acquis l'assurance que le gouvernement ne reviendrait pas en arrière après s'être avancé comme il avait fait, qu'ainsi il faudrait ou se soumettre ou anéantir le sacerdoce en fermant les écoles ecclésiastiques; et était-il rien de plus compromettant pour l'épiscopat que de

déclarer opposé à la conscience ce qu'il serait plus tard obligé de faire : « Aussi, disait-il au sortir de la séance, « j'aurais voulu effacer de mon sang le *non possumus;* « j'ai prié, conjuré les évêques de le retrancher, leur « représentant que cette parole ne devait s'appliquer qu'à « des circonstances où il faut plutôt monter à l'échafaud « que de faire la chose ; ils n'ont pas voulu ; j'ai cru, en « conséquence, ne devoir pas signer. Il m'eût été assuré« ment bien plus doux de joindre mon nom à ceux de « mes collègues ; en le faisant, j'étais sûr d'avoir pour « moi l'approbation universelle ; en ne le faisant pas, « j'encourais le blâme des gens de bien. Mais le devoir « avant le *qu'en dira-t-on;* fais ce que dois advienne que « pourra. » M. de Cheverus eut la consolation de voir s'adjoindre à lui, non seulement M. Brault, archevêque d'Albi, prélat éminent, une des lumières de l'Église de France, ainsi que six autres évêques [1], mais une autorité plus imposante encore. Le nonce même du saint-siège, à Paris, le cardinal Lambruschini, dans une dépêche au cardinal Bernetti, censura le mémoire des évêques par ces piquantes paroles dont il fit suivre diverses observations critiques : « Ces prélats, dit-il, ont ruiné leur cause « d'une manière irréparable... Si, avant de présenter leur « travail, ils me l'avaient communiqué, je n'aurais pas « manqué de leur faire goûter mes observations, et je les « aurais également priés de ne pas prononcer le terrible « *non possumus*, pour éviter de se mettre dans une posi« tion fausse d'où ils n'auraient pu ensuite sortir sans « compromettre leur honneur ; mais la chose est faite : ces « Français, Dieu les bénisse, aiment peu la discussion ;

[1] Les évêques d'Arras, de Troyes, Poitiers, Tarbes, Vannes et Dijon.

« ils commencent par agir, et ensuite ils réfléchissent. »

Malgré ces raisons, M. de Cheverus n'échappa pas au blâme qu'il avait prévu : au lieu d'examiner les motifs d'un sentiment dont la sagesse a été si clairement démontrée par les faits, on n'écouta que le regret de ce qu'on allait perdre, un amour irréfléchi du bien, et les commentaires trompeurs de certains journaux qui travestissaient un acte d'énergie en une lâche pusillanimité. L'archevêque de Bordeaux souffrit de voir sa conduite si mal interprétée et ses vrais sentiments si indignement calomniés. Toutefois, fort du témoignage de sa conscience, il ne se laissa ni abattre ni ébranler par cette peine ; il la supporta avec le calme d'un chrétien, la dignité d'un évêque et la charité d'un apôtre. Voici ce qu'il en écrivait à un de ses grands vicaires, dans une lettre que nous copions textuellement : « J'ai consulté « sur toute cette affaire Dieu, ma conscience, et des per- « sonnes égales en dignité, en savoir, en piété, à qui que « ce soit... Dans le cours de ma vie, on m'a tant loué « sans raison, que je ne dois pas me plaindre si on me « blâme maintenant. Si je dois être humilié, j'en bénirai « le Seigneur, et je rentrerai avec joie dans une pau- « vreté obscure dont je ne suis sorti que malgré moi, « Dieu le sait... J'embrasse tous mes amis ; assurez-les « que, quand quelques-uns changeraient à mon égard, je « les aimerai toujours. » La conduite de M. de Cheverus répondait à des sentiments si beaux : il ne cherchait ni à se justifier, ni à faire prévaloir son avis ; il trouvait bon que les autres ne pensassent point comme lui, et ne les en aimait pas moins ; il souffrait même en silence la contradiction ; et un jour qu'un homme, emporté par un zèle plus ardent que charitable, se permit de lui adres-

ser à ce sujet des reproches acerbes, des paroles mortifiantes, le bon prélat le laissa dire sans interruption tout ce qu'il voulut, et ajouta seulement, à la fin, ce peu de mots avec une douceur parfaite : « Je remercie Dieu, « Monsieur, de ce qu'il m'a fait la grâce de ne pas vous « répondre sur le ton dont vous m'avez parlé. »

Les Jésuites furent plus justes envers M. de Cheverus, et rendirent hommage à ses sentiments pour eux. Ils racontèrent eux-mêmes du haut de la chaire de vérité les nombreuses preuves d'affection qu'ils avaient reçues de lui, et leur douleur de se séparer d'un prélat qui les aimait si tendrement [1]. En effet, M. de Cheverus avait toute sa vie aimé les Jésuites ; en Amérique ils étaient ses amis [2], et c'était dans leur société qu'il engageait le saint-siège à prendre des évêques pour les États-Unis. Il les présentait au Pape comme des religieux dont le mérite éminent, la piété envers Dieu, le zèle pour le salut des âmes, et les travaux infatigables, sont au-dessus de tout éloge ; comme les apôtres qui avaient planté la foi dans ce pays en l'arrosant de leurs sueurs, qui l'y entretenaient et la propageaient encore tous les jours ; et il n'est personne, disait-il, qui ne désire qu'on prenne parmi eux des évêques qui marcheront sur les traces de leurs devanciers, et seront animés du même esprit [3]. Ces

[1] Le discours que prononça à ce sujet, dans la cathédrale, le P. Varlet, supérieur du petit séminaire, était des plus remarquables.

[2] Voyez-en la preuve au deuxième livre de cette histoire, p. 115.

[3] Patres societatis Jesu, quorum eximiæ dotes, pietas in Deum, pro animarum salute zelus, et labores indefessi nunquam satis commendari possunt, catholicam fidem in his regionibus plantaverunt, sudoribus rigaverunt, hodieque fovent et propagant...

sentiments que M. de Cheverus avait pour les Jésuites en Amérique, il les avait en France : à Bordeaux il visitait souvent le petit séminaire tenu par eux, leur donnait les témoignages de l'affection la plus tendre et de l'estime la mieux sentie. A leur départ, il exprima publiquement la douleur qu'il avait de les perdre ; et, pour en conserver au moins quelques-uns, il leur offrit une maison voisine de son palais, et donna à ceux qui y restèrent six mille francs chaque année pour leurs dépenses ; il fit plus encore : pour leur conserver le petit séminaire de Bordeaux en cas qu'un changement de circonstances leur permît de rentrer dans l'instruction, il y transporta à grands frais, et malgré bien des raisons qui s'y opposaient, tous les élèves de la maison ecclésiastique établie à Bazas. « Ce déplacement coûte beaucoup, disait-il, et « est très fâcheux pour nos jeunes gens ; il n'a qu'un seul « avantage, c'est de prouver que j'aime les Jésuites. »

Cependant M. de Cheverus, au milieu des orages par lesquels Dieu éprouve et purifie la vertu des siens, s'occupait avec activité du gouvernement de son diocèse, et ne négligeait aucune occasion d'y faire le bien. Des prêtres zélés se répandaient par ses ordres dans les paroisses les moins religieuses, évangélisaient les peuples avec la charité du bon pasteur, leur faisaient connaître la religion qu'ils avaient ignorée jusqu'alors ou du moins entièrement oubliée ; et, quand l'ignorance était une fois dissipée, quand l'amour de la vertu rentrait dans les âmes avec la connaissance de la vérité, alors l'archevêque

Quis non exoptet inter eosdem Patres unum eligi qui prædecessorum vestigiis inhærens, eodemque spiritu afflatus, Ecclesiæ Americanæ exhibeat acceptissimum et utilissimum præsulem. (*Il s'agissait de la coadjutorerie de Baltimore, que M. de Cheverus voulait faire donner à un des jésuites.*)

venait les visiter, achevait par l'autorité et l'onction de sa parole ce que ses missionnaires avaient commencé, et distribuait à ce peuple renouvelé le pain des anges et la grâce de la confirmation.

D'autres fois les pasteurs eux-mêmes préparaient leur troupeau à sa visite ; et quand, à force d'instructions et de zèle, les fidèles étaient disposés, ils lui en donnaient avis, et il se rendait aussitôt sur les lieux.

C'était le plus souvent pendant l'hiver, temps où les peuples, moins occupés aux travaux de la campagne, peuvent plus facilement vaquer aux exercices religieux ; et le voyage alors devenait quelquefois des plus pénibles : il fallait s'exposer à un froid excessif, capable d'effrayer les plus intrépides courages, à un vent glacial, déchaîné sans obstacle dans cette partie inculte du diocèse qui avoisine la mer[1] ; mais aucune considération personnelle ne pouvait arrêter M. de Cheverus, ni l'engager à choisir pour ses visites une saison plus commode. « Ce « qui serait plus commode pour moi, disait-il, serait « plus gênant pour les pauvres ; c'est à moi à prendre le « temps qui leur convient le mieux. » Les habitants des campagnes eux-mêmes ne pouvaient revenir de leur étonnement à la vue d'un zèle si courageux : « Quelle « merveille, » s'écriait une pauvre femme dans son langage simple qu'on nous pardonnera de rapporter, « quelle merveille de voir un homme comme ça, dans « un pays comme ça, par un temps comme ça ! » Toutefois, au milieu des souffrances physiques que l'archevêque avait à endurer dans ses voyages, il ne se plaignait jamais ; et, quand les autres paraissaient le

[1] Au mois de janvier 1830, l'archevêque parcourait les Landes par un froid de seize degrés.

plaindre, il répondait par quelque aimable plaisanterie, toujours aussi gai que s'il n'eût rien souffert, ou il reportait la conversation sur les pauvres, qui, sans feu, mal vêtus, mal nourris, méritaient seuls, disait-il, toute notre compassion.

De retour de ces courses apostoliques, il travaillait dans Bordeaux à toutes les œuvres de zèle. Souvent il allait dans les communautés visiter les religieuses que la loi de la clôture privait de l'avantage de venir à l'archevêché prendre ses avis et recevoir ses conseils : parlant à chacune le langage qui convenait, il calmait d'un mot les inquiétudes de ces consciences délicates, et leur enseignait les voies de la sainteté. Souvent aussi il se rendait dans les maisons particulières, où il soupçonnait que son ministère pourrait être utile, et ne refusait pas de descendre jusque dans les plus humbles réduits de la misère, dès qu'il pensait pouvoir y faire quelque bien. Tantôt c'était pour consoler une personne affligée par la mort d'un de ses proches ou par quelque grand revers de fortune ; tantôt c'était pour encourager un malade et relever sa confiance, pour préparer ou opérer une réconciliation, pour recommander une bonne œuvre ; quelquefois c'était pour féliciter des parents sur les succès et la bonne conduite de leurs enfants, et témoigner par là à toute la famille qu'on avait en lui un père tendre qui partageait leurs joies comme leurs peines ; ailleurs, c'était pour presser un moribond, rebelle aux invitations de son pasteur, d'accueillir enfin les secours de la religion, et de ne pas s'exposer à tomber entre les mains du Juge souverain de son éternité sans s'être réconcilié avec lui : alors il abordait le malade d'un air de bonté, compatissait à ses maux, le consolait, et par de douces insinuations entrait dans son cœur, le décidait à recevoir les

derniers sacrements, et le confessait lui-même, si celui-ci lui en exprimait le désir. Il était encore un autre genre de visites où la charité de M. de Cheverus se montrait de la manière la plus touchante, c'étaient celles qu'il rendait à ses prêtres malades ou infirmes : dès qu'il apprenait que l'un d'eux avait été atteint de quelque mal, il allait au plus tôt le visiter, s'asseyait près de son lit de douleur, l'entretenait avec une tendresse et une bonté paternelles, l'encourageait à la patience ; et, s'il s'apercevait qu'il fût dans la détresse, il lui faisait passer secrètement des secours avec une délicatesse qui ménageait tout amour-propre. Ce n'étaient pas seulement les anciens du sacerdoce qui excitaient ainsi son intérêt : on l'a vu plus d'une fois auprès de jeunes ecclésiastiques qui n'avaient pu encore acquérir d'autres titres à son affection que leur caractère et leur état de souffrances ; ce n'était pas non plus à une seule visite que se bornait sa charité : il revenait voir ces chers malades le plus souvent possible ; et, quand il en était empêché par ses occupations, il avait soin de s'informer de leur état, envoyait un de ses prêtres les visiter de sa part, ou chargeait quelqu'un de lui donner tous les jours de leurs nouvelles.

Autant l'archevêque faisait de bien au dehors, autant il en faisait au dedans, et sans sortir de son palais. Comme il était accessible à toutes sortes de personnes et à tous les moments du jour, on venait le consulter dans toutes les circonstances difficiles et délicates ; des âmes timorées venaient lui exposer leurs inquiétudes et leurs peines de conscience ; des hommes éloignés depuis longtemps de toute pratique religieuse, quelquefois même ébranlés dans la foi, venaient lui ouvrir leur cœur, lui exposer leurs difficultés et leurs remords, les obstacles

qui les arrêtaient et les doutes qui les agitaient ; et il leur donnait sur toutes ces choses des éclaircissements qui portaient la lumière dans leur esprit, des conseils utiles, des encouragements qui les gagnaient à la vertu ; alors même, s'ils le désiraient, il entendait leur confession, et, après les épreuves nécessaires, les réconciliait avec Dieu et en faisait des chrétiens édifiants. Il accueillait surtout avec une bonté particulière les personnes qui se vouaient aux bonnes œuvres ; il les regardait comme les coopérateurs de son épiscopat, et s'estimait heureux de faire tout ce qui pouvait leur être agréable. C'est ce qu'ont souvent éprouvé en particulier les dames de la Mission, association touchante, toute vouée aux bonnes œuvres, et fondée à Bordeaux à l'époque de la mission qui s'y donna en 1817. Ces vertueuses dames, toutes pleines encore de la ferveur qui présida à leur fondation, et qu'elles raniment chaque année dans une retraite qu'elles font donner à la cathédrale, soutiennent à elles seules depuis longues années un établissement où sont élevées dans la piété et dans les connaissances de leur état un grand nombre de jeunes orphelines, heureuses de retrouver ainsi de nouvelles mères. Touché de ce dévouement, M. de Cheverus se prêtait à tout ce qui pouvait leur être agréable ; il les réunissait dans la chapelle attenante à son palais ; et là, toutes les fois qu'elles le désiraient, il leur dispensait la divine parole, leur expliquait les devoirs d'une femme chrétienne au milieu du monde, leur donnait des notions justes sur la vraie piété.

Au milieu de tous ces travaux, il eut la consolation de recevoir un nouveau collaborateur, qui lui était cher à plus d'un titre, M. l'abbé George, son neveu, lequel,

après avoir passé quatre années au séminaire Saint-Sulpice de Paris, dans l'étude des sciences ecclésiastiques et la pratique de la piété, venait d'être promu au sacerdoce. Il avait pour lui la tendresse d'un père pour son enfant : mais toutefois il ne fit en sa faveur aucune concession à la voix du sang et de l'amitié ; il voulut qu'il fût simple vicaire de paroisse, assujetti à toutes les obligations de cette place, sans aucune distinction. Au bout d'un certain temps, le chapitre de la métropole, désirant voir entrer dans son sein un prêtre qui lui en semblait si digne, vint en corps lui demander, comme une grâce, de le nommer au moins chanoine honoraire : ce fut inutilement. L'archevêque après avoir remercié les chanoines de cette démarche, qui prouvait leur bienveillance, leur répondit que son neveu n'avait pas encore assez travaillé pour mériter cette distinction, et qu'il avait trop bonne idée de lui pour penser qu'il la désirât.

A la société si pleine de charmes que l'archevêque de Bordeaux trouvait dans l'abbé George s'en joignit bientôt une autre qui lui rappela le beau temps de sa jeunesse : le père Maccarthy, son ancien condisciple et son ami au séminaire de Saint-Magloire, alors jésuite et le plus célèbre prédicateur de France, vint prêcher l'Avent à Bordeaux : on vit alors un touchant spectacle dans la tendre et franche amitié qui unissait encore, après un si long temps, l'archevêque avec le père jésuite : c'était dans tous leurs rapports une douce aisance, une noble simplicité, un aimable enjouement, une cordialité qui cependant ne dégénérait jamais en familiarité ; la haute estime qu'avaient l'un pour l'autre deux hommes d'un tel mérite ne le permettait pas. Ils se redisaient les beaux jours du séminaire, se consultaient l'un l'autre ; et l'ar-

chevêque faisait connaître au prédicateur, sans détour ni flatterie, tout ce qu'il pensait du plan et de la composition de chaque sermon.

Peu après le départ de cet ancien ami, M. de Cheverus s'occupa d'une œuvre de la plus haute importance pour le bien du clergé. Jaloux de l'instruction autant que du bonheur de ses prêtres, plus désireux encore de leur ménager tous les moyens de succès dans leur pénible ministère, il leur adressa, le 5 février 1830, une circulaire où il exhortait les prêtres de chaque canton à se réunir une fois le mois pour conférer ensemble sur les devoirs de leur ministère, la science de leur état, les difficultés qui s'y rencontrent, et former entre eux ces rapports de parfaite intelligence et de bonne amitié qui font le charme de la vie. Après leur avoir exposé son vœu à ce sujet, il faisait ressortir les fruits précieux de ces réunions ou conférences ecclésiastiques. « Elles entre« tiennent, disait-il, entre les membres du clergé, « l'uniformité de gouvernement, l'unité de principes et « d'enseignement, la charité et l'union des cœurs, l'amour « de l'étude et de nos devoirs ; elles inspirent le goût des « sciences ecclésiastiques, conservent les connaissances « acquises et sont un moyen d'en acquérir de nouvelles. » Puis il leur traçait les matières dont ils devraient s'occuper : chaque conférence devait s'ouvrir par une exhortation sur les devoirs ou les vertus de leur état ; et ensuite venait l'explication des plus beaux passages de l'Écriture, des points de dogme les plus remarquables, et des principes fondamentaux de la morale. Ces conférences, proposées d'abord par manière d'essai, eurent d'heureux résultats dans quelques cantons, et probablement auraient eu bientôt partout les mêmes succès, si la Révolution de

juillet, qui survint peu après, chargée de tant de préjugés injustes contre le clergé, n'eût forcé de les suspendre pour faire taire l'ignorance ou la malignité qui les présentait comme suspectes ou hostiles.

Pendant que M. de Cheverus, retiré dans son diocèse, s'occupait ainsi de toute espèce de bien, on ne le perdait pas de vue à la cour, et Charles X prenait plaisir à lui donner des témoignages de son estime et de sa confiance. Déjà il avait voulu le faire ministre des affaires ecclésiastiques, et l'archevêque avait refusé de la manière la plus expresse, tant parce que son humilité l'éloignait des grandeurs que parce qu'il entendait gronder l'orage prêt à éclater sur la France, et désespérait de pouvoir le conjurer. Déjà, au mois de novembre 1828, Sa Majesté l'avait nommé conseiller d'État, autorisé à prendre part aux délibérations du conseil et au travail des comités divers dont il se compose : cette année 1830, elle y ajouta un des plus beaux titres que puisse conférer un roi de France, elle le nomma commandeur de l'ordre du Saint-Esprit ; et cette nomination, qui lui fut commune avec M. de Quélen, archevêque de Paris, fut la dernière que fit Charles X. M. de Peyronnet, alors ministre de l'intérieur, fut chargé d'annoncer cette honorable promotion à M. de Cheverus, et il le fit avec d'autant plus de plaisir qu'il l'aimait autant qu'il l'estimait. Plus d'une fois il avait épanché son cœur dans le sien avec tout l'abandon de la confiance et de l'amitié, et il y avait trouvé un tendre intérêt, de sages conseils, et des consolations dans les peines cruelles dont sa vie fut traversée. Hélas ! il ne prévoyait pas alors toutes celles qu'un avenir prochain devait accumuler sur sa tête. « Le cordon bleu, « disait-il, dans sa lettre à l'archevêque de Bordeaux,

« n'ajoutera rien à vos vertus et à votre mérite ; mais il « prouvera que le roi les connaît, les aime, et prend « plaisir à les honorer. »

M. de Cheverus reçut cette nouvelle avec reconnaissance pour les bontés du roi, mais avec indifférence pour sa propre personne ; il était alors tout préoccupé de l'orage qu'il voyait se former sur la France ; il appréhendait le moment où il éclaterait, et cette appréhension jetait sur son âme un voile de tristesse qui l'empêchait de se livrer à aucune jouissance. « Nous sommes, disait-« il, dans des jours si malheureux, la société est dans un « état de crise si terrible, qu'il faudrait avoir perdu tout « sentiment de charité pour être sensible à ses intérêts « personnels. Les malheurs publics doivent seuls nous « toucher. » La grande nouvelle de la prise d'Alger par l'armée française arriva quelque temps après à Bordeaux : il s'en réjouit comme tous les bons Français et les amis de l'humanité ; mais sa joie ne fut pas un triomphe, la victoire du dehors ne lui sembla point une garantie pour la paix du dedans, et la suite ne prouva que trop qu'il jugeait bien la société.

LIVRE IV

VIE DU CARDINAL DE CHEVERUS DEPUIS LA RÉVOLUTION DE JUILLET 1830 JUSQU'A SA DERNIÈRE MALADIE.

Nous voici arrivés à la dernière époque de la vie de M. de Cheverus : elle fut, comme toutes les autres et plus encore, féconde en bonnes œuvres, en tribulations et en témoignages d'estime et de vénération de la part des hommes. Au milieu des troubles qui agitèrent la France au commencement de cette époque, et qu'il ne nous appartient pas de raconter, la première œuvre par laquelle l'archevêque de Bordeaux signala sa sagesse, ce fut la paix dans laquelle il sut conserver tout son diocèse, la tranquillité parfaite dont il fit jouir tous ses prêtres sans exception, comme dans les jours les plus prospères. Les autorités nouvelles établies à Bordeaux, pénétrées pour lui, comme les anciennes, de ce respect profond qui était le sentiment commun de toutes les opinions aussi bien que de toutes les classes, se firent un devoir de le consulter et de s'entendre avec lui. L'archevêque répondit à ces témoignages bienveillants par des procédés honnêtes, et chercha à faire tourner à l'avan-

tage de la religion la considération et les égards qu'on avait pour sa personne. La plus parfaite intelligence s'établit, au moins depuis 1831, entre les autorités et lui, comme entre toutes les autorités ensemble : on ne pouvait désirer une union plus entière, un concert plus unanime de vues et d'efforts pour le bien ; et c'était l'archevêque qui était l'âme de ce concert, le lien de cette union, le centre dans lequel tous les cœurs se confondaient. De là résulta un effet fort remarquable : c'est que, tandis que le reste de la France était dans l'agitation et dans le trouble, que presque partout le sol semblait trembler sous les pieds, le diocèse de Bordeaux fut toujours calme et paisible, son clergé honoré et respecté, son archevêque vénéré et chéri de tous. Toutes les mesures tant soit peu importantes au bien public étaient prises de concert avec lui, on l'appelait pour en délibérer, et on voulait qu'il présidât la séance ; toutes les affaires où quelque membre du clergé se trouvait intéressé ou compromis étaient remises entièrement à sa décision, il en était le juge et l'arbitre en dernier ressort, tant on craignait de lui faire de la peine en attaquant son clergé, ou en adoptant une mesure qui eût pu lui déplaire.

Les égards qu'on avait à Bordeaux pour M. de Cheverus, on les avait aussi à Paris : son avis y était reçu avec honneur, et son influence était puissante. Réservé comme il l'était, peu disposé à se produire et à s'ingérer dans les affaires qui n'étaient pas immédiatement un devoir de sa charge, il fit peu usage de son crédit ; mais, lorsqu'il le fit, ce fut presque toujours avec succès, pour le bien de l'Église et l'avantage de la religion. Tout le monde sait que dans les premiers mois de la révolution

on songea à demander aux prêtres en charge comme aux fonctionnaires publics le serment de fidélité au nouveau gouvernement. Dès le premier avis qu'en eut l'archevêque de Bordeaux, il s'empressa d'écrire à un personnage puissant, lui fit sentir que cette mesure était également impolitique et désastreuse, qu'elle mettrait le gouvernement dans l'embarras, le clergé dans le trouble, les peuples dans l'alarme, et qu'il s'ensuivrait une division semblable à celle des prêtres jureurs et des prêtres insermentés de la première révolution. « Je réponds de « mon clergé, disait-il, si on ne demande pas le ser- « ment ; sinon, je ne réponds de rien. » Cette lettre fut mise sous les yeux du roi, et c'en fut assez : il fut statué dès lors que le serment ne serait pas exigé, et l'archevêque de Bordeaux eut la consolation d'avoir rendu à l'Église de France un service immense, en prévenant tous les maux qu'eût entraînés la mesure contraire.

La haute considération dont jouissait partout M. de Cheverus inspira à plusieurs membres du gouvernement la pensée et le désir de le réintégrer dans la dignité de pair de France dont la révolution de Juillet l'avait dépouillé, de l'appeler à Paris, et de l'associer au nouvel ordre de choses. Il paraît même que les députés de la Gironde sollicitaient pour lui avec instance les faveurs du pouvoir, et l'archevêque avait tout lieu de craindre qu'on ne voulût l'arracher de sa retraite : déjà même il avait été sondé à ce sujet ; mais, craignant que la manifestation de ses répugnances ne suffît pas pour prévenir tous les desseins qu'on pourrait former sur lui, il voulut arrêter d'un seul coup toutes les tentatives, et fit publier dans les journaux de la capitale une déclaration solennelle, où il énonçait la ferme volonté de n'accepter aucune

place dans l'État, de vivre et de mourir au milieu de son troupeau, loin de la carrière politique, tout entier à son ministère de paix, de charité et d'union [1].

Chose bien digne de remarque, l'archevêque de Bordeaux était aimé, recherché et honoré partout ; le gouvernement nouveau, comme le gouvernement ancien, désirait se l'attacher, et cependant M. de Cheverus n'avait rien fait dans la vue d'obtenir cette haute considération ; il ne l'avait achetée par aucune concession qui ne lui fût commune avec tout le corps épiscopal, il ne l'avait briguée par aucune démarche, il n'avait jamais parlé au roi avant le jour où il reçut de ce prince les insignes du cardinalat ; il ne s'était pas montré à Paris avant le voyage que cette cérémonie l'obligea d'y faire ; il s'était permis plusieurs actes qui pouvaient déplaire au gouvernement : sa déclaration et la publicité qu'il lui avait donnée avaient offensé plusieurs personnes, et les autorités de Bordeaux étaient même venues lui en faire des plaintes. Pendant la captivité de la duchesse de

[1] *Déclaration de M. l'archevêque de Bordeaux.*

Sans approuver l'exclusion prononcée contre les pairs nommés par Charles X, je me suis réjoui de me trouver hors de la carrière politique, et j'ai pris la ferme résolution de ne pas y rentrer, et de n'accepter aucune place ni aucune fonction. Je désire rester au milieu de mon troupeau, et continuer à y exercer un ministère de charité, de paix et d'union. Je prêcherai la soumission au gouvernement, j'en donnerai l'exemple ; et nous ne cesserons, mon clergé et moi, de prier, avec nos ouailles, pour la prospérité de notre chère patrie.

Je me sens de plus en plus attaché aux habitants de Bordeaux ; je les remercie de l'amitié qu'ils me témoignent. Le vœu de mon cœur est de vivre et mourir au milieu d'eux, mais sans autres titres que ceux de leur archevêque et de leur ami.

Bordeaux, le 19 août 1830.

† JEAN, *archevêque de Bordeaux*

Berri dans la citadelle de Blaye, il avait sollicité la permission d'aller lui porter les consolations de son ministère ; enfin il n'avait même pas dissimulé ses sentiments pour Charles X : « Je ne serais pas digne de votre « estime, avait-il dit aux autorités de sa ville épiscopale, « si je vous cachais mes affections pour la famille déchue ; « et vous devriez me mépriser comme un ingrat, puisque « Charles X m'a comblé de ses bontés. »

Mais il y avait dans M. de Cheverus une chose qui forçait l'estime, la confiance et la vénération ; c'est qu'une immense charité, qui confondait dans un même amour les hommes de toutes les opinions, faisait sa seule politique. Il ne lui venait pas dans l'esprit qu'on dût moins aimer quelqu'un, parce qu'il avait une opinion ou une manière de voir différente de la nôtre ; comme s'il cessait par cela même d'être notre frère en Jésus-Christ, compris dans le grand précepte : « *Aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés moi-même.* Aussi accueillait-il avec une égale bonté les hommes de tous les partis, il ne considérait en eux que des diocésains, des frères, des amis ; et son bonheur était de voir toutes les opinions fraterniser à sa table ou chez ses prêtres dans ses tournées pastorales. C'était alors qu'il leur redisait sa parole chérie, comme saint Jean, son patron : « *Aimons-nous « les uns les autres.* » — « Si les esprits sont divisés « d'opinions, que tous les cœurs se confondent dans le « sentiment d'une charité mutuelle ; soyons tous unis. » Personne ne pouvait s'empêcher d'aimer cette politique toute puisée dans l'Évangile ; et, au fond, M. de Cheverus n'en avait pas d'autre.

Parce qu'il avait passé vingt-sept ans en Amérique, heureux et tranquille sous un gouvernement républicain, qui le proclamait un de ses meilleurs citoyens, plusieurs

ont pu le croire partisan des institutions politiques libérales; mais M. de Cheverus ne se permit jamais d'avoir des théories à lui sur la meilleure forme de gouvernement; il estimait ces hautes questions sociales *placées bien au-dessus de la portée de son esprit, et faisait profession de n'en rien savoir* [1].

Pour la pratique, il s'en tenait au principe général suivi de tout temps dans l'Église, de respecter le gouvernement sous lequel il aurait à vivre, quel qu'il fût, et d'entretenir avec lui, autant que possible, des rapports de bonne intelligence, parce qu'autant la religion et la société gagnent à l'accord des deux pouvoirs, autant elles souffrent de leur désunion. Du reste, comprenant que, comme évêque, il devait être le pasteur, le père et l'ami de tous, puisqu'il était appelé à travailler au salut de tous, il désirait s'effacer comme homme politique, pour que tous ne vissent en lui qu'un ami. De là ce silence qui s'observait toujours à l'archevêché sur la politique; il n'en parlait jamais et ne souffrait point qu'on en parlât en sa présence; de là cette attention à n'en jamais rien dire dans ses discours publics ni directement ni indirectement, si on en excepte deux circonstances seules où il crut que la force des choses exigeait de lui une dérogation à ce principe. Il ne prêchait que l'Évangile et la charité : c'était l'homme du ciel qui en révélait les mystères, qui en expliquait les lois; mais

[1] Ce sont ses propres expressions. Quant au régime de liberté des États-Unis, il avouait s'en être bien trouvé ; mais il ajoutait en même temps que vouloir introduire ce régime en France avec les idées et les mœurs qui y règnent, ce serait y introduire l'anarchie et la confusion : « En France, disait-il, on ne comprend pas seulement ce que c'est que la liberté ; on veut liberté pour soi et pour ceux de son opinion, mais entrave et oppression pour les autres, et surtout pour le clergé. »

jamais il ne s'abaissait jusqu'à être l'homme de la terre, jamais il ne dégradait la parole divine jusqu'à la faire descendre, comme une parole humaine, dans le tourbillon des opinions diverses qui partagent les enfants des hommes.

Ce que l'archevêque de Bordeaux pratiquait si bien, il tâchait en toute occasion de l'inculquer à ses prêtres : « Les regrets nous sont permis, leur disait-il, nous ne « devons compte de nos affections qu'à Dieu, et le cœur « est un sanctuaire où les hommes n'ont rien à voir, « mais nous sommes responsables de nos actes et de nos « paroles : veillons donc à ne rien dire et à ne rien faire « qui puisse donner prise sur nous. » — « Le clergé, « disait-il encore, doit se tenir en dehors de toutes les « passions politiques, pour être propre à remplir sa mis- « sion de paix et de charité, sous quelque forme de gou- « vernement que ce puisse être : aucun parti présent ou « à venir ne doit nous regarder comme ennemis, parce « que nous sommes appelés à sauver les hommes de tous « les partis. »

Jésus-Christ, disait-il encore, en fondant son Église sur la terre, ne lui a point donné mission de débattre les intérêts de la politique, de se mêler aux affaires temporelles et aux opinions qui agitent les sociétés, moins encore de prendre parti pour un camp contre un autre : il l'a établie uniquement pour travailler au maintien et au progrès de la religion dont le dépôt sacré lui est confié. Telle est l'unique affaire de l'Église en ce monde, l'unique but de son existence, la fin par conséquent où elle doit tout rapporter, la boussole qui doit diriger toute sa conduite, le mobile qui doit donner le branle à toutes ses déterminations et à toutes ses démarches ; d'où l'on peut conclure que toute raison poli-

tique doit disparaître, à ses yeux, devant les intérêts sacrés de la religion, qu'elle doit s'abstenir de tout ce qui peut les compromettre, aller au-devant de tout ce qui peut les seconder, en se tenant toutefois dans les limites de sa conscience, qu'elle ne sait pas violer, et de sa dignité, qu'elle ne doit jamais avilir. Or, si elle se pose en ennemie devant le pouvoir existant, elle se prive, par cela même, de son appui ; elle s'attire sa haine, se suscite des entraves, compromet le dépôt confié à sa garde, et ainsi manque à sa mission. Si au contraire elle respecte le pouvoir, si elle entretient avec lui, autant que possible, des rapports de bonne intelligence, elle se ménage un concours qui peut-être sera tout politique et sans dévouement, mais qui sera toutefois utile aux intérêts sacrés dont elle a la garde ; son action sera plus libre, son ministère plus protégé, et la religion prêchée sans entraves répandra partout sa bienfaisante influence. Ce n'est pas que l'Église ignore que Dieu n'a point besoin des hommes pour soutenir et défendre son œuvre, et qu'il saurait bien, sans les hommes et malgré les hommes, la faire triompher ; assez de siècles de persécution sont là pour l'attester ; mais elle croirait tenter Dieu si, comptant sur une intervention extraordinaire du ciel, elle renonçait à un secours providentiel et ordinaire qu'elle peut se ménager, la protection du pouvoir existant, quel qu'il soit. Ce n'est pas non plus que l'Église ne condamne dans son for intérieur tout ce qui est injuste ; mais, dans sa conduite extérieure, elle subit en silence la nécessité des circonstances ; elle se rappelle qu'elle n'a pas mission de redresser tous les torts ; elle ne le peut pas, elle ne le doit pas : ce serait compromettre la mission plus haute qui lui est confiée. Ce n'est pas enfin que l'Église n'ait aussi ses affections, ses

regrets, ses désirs, et personne ne peut lui en faire un reproche. Le cœur, disait M. de Cheverus, est un sanctuaire où les hommes n'ont rien à voir ; mais, dans ses rapports extérieurs, elle ne prend point conseil de ses affections privées, elle ne s'inspire que de son amour pour la religion ; et, en conséquence, tous les gouvernements possibles, légitimes ou non, une fois établis et en possession paisible du pouvoir, la trouvent toujours pacifique, toujours disposée à l'obéissance et aux bons procédés, en tout ce que permet la conscience, sans autre ambition que celle de faire en liberté le bien le plus utile, le plus nécessaire même à leur existence, je veux dire prêcher la religion, qui réprime les passions désorganisatrices, corrige les vices et forme les hommes à la vertu.

Ces principes politiques, M. de Cheverus les trouvait traduits en faits notoires aux diverses époques de l'histoire de l'Église. Sans parler ici des trois premiers siècles, où la plupart des empereurs ne furent que des usurpateurs sanguinaires, qui arrivaient au trône par la révolte, la trahison, les empoisonnements et les meurtres, et où l'Église, persécutée, offrait au monde étonné l'exemple le plus touchant d'obéissance et de fidélité à ces maîtres iniques, nous voyons, au quatrième siècle, le tyran Maxime envahir le trône de Gratien [1]. L'épiscopat, il est vrai, par la bouche de saint Martin et de saint Ambroise, lui reproche le meurtre de cet empereur avec une liberté tout apostolique ; mais, du reste, toutes les églises d'Espagne et des Gaules lui obéissent ; tous les évêques de ces contrées le reconnaissent. Il les convoque à Bordeaux et à Trèves pour un concile contre les Pris-

[1] *Hist. de l'Égl. gallic.*, t. I, liv. II, num. 383 et suiv.

cillianistes ; ils s'y rendent, et vont, sans difficulté, à la cour du nouvel empereur, pour plaider les intérêts de la religion et de la charité. Saint Martin et saint Ambroise y font deux voyages dans les mêmes vues, et le premier mange à la table de Maxime et à celle de l'impératrice ; enfin, le pape saint Sirice lui écrit dans des termes pleins d'égards, comme le prouve la réponse de Maxime, qui seule a été conservée : *Accepimus litteras Sanctitatis Tuæ, quæ fuerunt nobis gratissimæ*[1].

Quelque temps après, le tyran Eugène monte sur le trône ensanglanté de Valentinien le jeune, assassiné par Arbogaste. Saint Ambroise, si tendrement attaché à la famille impériale, et en particulier à Valentinien, reconnaît cependant Eugène pour empereur, lui donne toutes les épithètes honorifiques de la souveraine puissance, et lui écrit une lettre où, après lui avoir reproché, avec sa vigueur accoutumée, les largesses qu'il avait faites aux temples des idoles, il finit par lui dire qu'il est prêt à lui rendre, pour tout ce que la conscience permet, les hommages dus au pouvoir souverain, selon qu'il est écrit : Rendez l'honneur à qui il est dû. *Sedulitatem potestati debitam sicut scriptum est : Cui honorem, honorem*[2].

L'an 602, le centurion Phocas usurpe le trône de l'empereur Maurice, qu'il fait massacrer avec sa femme et ses enfants[3]. Saint Grégoire le Grand, un des papes les plus pieux et les plus savants qui aient gouverné l'Église, ne fait pas difficulté de le proclamer dans Rome avec les formes accoutumées, expose son image dans un lieu

[1] Coll. Conc. Labb., t. II, p. 1029, édit. de Paris, 1671.
[2] Epist. LVII, ad Eugenium.
[3] *Hist. eccl.* de Fleury, t. VIII, liv. XXVI, n° 45.

honorable, et lui députe, en qualité de nonce, le diacre Boniface.

En 1459, Mathias Corvin s'étant rendu maître de la Hongrie et fait reconnaître comme souverain par le corps de la nation, Pie II lui déféra, sans hésiter, le titre de roi, que lui avait déjà donné son prédécesseur, et reçut ses envoyés avec tous les honneurs qu'il était d'usage de rendre aux ambassadeurs des rois. L'empereur Frédéric III, qui avait des prétentions sur la couronne de Hongrie, s'offensa de cette conduite du pape, et lui en fit porter ses plaintes : mais le pontife répondit avec une noble dignité aux envoyés de l'empereur, que la plainte était mal fondée, puisque c'était une pratique constante du Saint-Siège de reconnaître pour roi celui qui était en possession du royaume : *Injustam esse querelam dixit, quando mos esset apostolicæ sedis eum regem appellare qui regnum teneret* [1].

Conformément à cette doctrine, Grégoire XIII, pressé par Henri III de ne pas reconnaître les ambassadeurs d'Étienne Battori, prince de Transylvanie, que les Polonais avaient élu pour roi, lui répondit que « le Saint-« Siège, étranger aux intérêts de la terre, n'intervenait « dans les différends des princes que pour procurer la « paix, et, en attendant, reconnaissait pour souverain « celui qui était en possession de la puissance suprême, « de peur qu'il ne résultât de la conduite contraire des « inconvénients pour la religion. » *Respondit Gregorius* [2] *sedem apostolicam, utpote rerum terrenarum cupidine*

[1] *Gobelinus in Commentariis Pii II, apud Rainaldi Annales ecclesiasticos continuatos, sub anno* 1459, n° 13.

[2] Procès-verbaux des assemblées du clergé de France, t. III. Pièces justificatives. p. 91.

vacuam, ejusmodi dissidiis nonnisi ad pacem interesse, intereàque regem eum agnoscere qui rerum summâ potitur, ne scilicet aliquod Ecclesiæ damnum eveniat. Et, lorsque en 1650 Innocent X hésitait à accorder des bulles aux sujets nommés par le nouveau roi de Portugal, afin de ne rien préjuger dans les différends pour cette couronne entre la maison de Bragance, actuellement en possession, et le roi d'Espagne, qui opposait une possession très longue, le clergé de France écrivit au pape[1] pour lui représenter que, étant le pape commun de tous les rois de la chrétienté, il devait faire abstraction de celui qui avait le droit, que tous les intérêts temporels devaient céder aux besoins de l'Église, seule considération qui dût l'occuper ; et, pour confirmer ce sentiment, il lui allégua la réponse de Grégoire XIII, que nous venons de citer. Cette réponse, en effet, a toujours été la règle de conduite du Saint-Siège : sans examiner jusqu'à quel point l'autorité des souverains est fondée en droit, c'est assez qu'il les trouve établis et régnants ; dès lors il leur accorde la déférence et les égards dus au pouvoir suprême, *ne scilicet aliquod Ecclesiæ damnum eveniat.*

Aussi M. de Cheverus, qui avait depuis longtemps ces principes dans l'esprit, vit sans surprise : 1° la réponse de Pie VIII à M. de Quélen, en date du 29 septembre 1830, où ce souverain pontife déclarait qu'on pouvait prêter serment au nouveau roi des Français, et faire pour lui les prières usitées pour le souverain, *Domine, salvum fac*, etc..., par cela seul qu'*après avoir rétabli la tranquillité il occupait, pour le présent, le trône de France ;*

[1] Procès-verbaux des assemblées du clergé de France, t. III, p. 686 et suivantes

2° la Constitution de Grégoire XVI, en date du 5 août 1831, où ce savant pape, proclamant les mêmes principes, ajoute fort sagement : « Si telles ont toujours été la cou-
« tume et la règle du siège apostolique, nous devons, à
« plus forte raison, suivre cette règle aujourd'hui, au
« milieu de l'extrême mobilité des affaires publiques, et
« parmi tant de fréquents changements, pour ne pas
« mériter le reproche d'abandonner la cause de la reli-
« gion par des motifs humains. »

Tels étaient les principes que professait, avec l'Église romaine, M. de Cheverus ; et il croyait que l'Église, en les suivant, ne portait aucun préjudice aux droits des souverains légitimes ; car 1° elle n'entend rien statuer, par cette conduite, sur les droits de qui que ce soit :
« Nous déclarons, dit Grégoire XVI dans la constitution
« déjà citée, que si, pour régler les intérêts spirituels
« des églises et des fidèles, nous ou nos successeurs qua-
« lifions ou honorons quelqu'un du titre d'une dignité
« quelconque, et même de la dignité royale, par consti-
« tutions, lettres, ambassadeurs envoyés de part et
« d'autre, ou de quelque autre manière qui reconnaisse
« en lui cette dignité ; si nous réglons ou statuons
« quelque chose, par les mêmes motifs, avec ceux qui
« sont à la tête des affaires, dans quelque gouvernement
« que ce soit, aucun droit ne leur est attribué ni acquis
« par ces actes, et qu'on ne peut en tirer aucune preuve
« contre les droits et privilèges des autres, ni en induire
« quelque perte ou changement à leur préjudice ; »
2° M. de Cheverus estimait que le serment prêté par les évêques, et les prières prescrites par eux, comme *Domine salvum fac*, etc..., ne peuvent ou ne font rien, soit pour, soit contre les droits d'aucun prétendant. Par le serment, les évêques ne s'engagent à autre chose qu'à ne point

conspirer ni agir contre le gouvernement tant qu'il existera[1], et à remplir de leur mieux leur mission tout évangélique ; par la prière, ils demandent à Dieu pour le souverain régnant tous les biens qu'il peut *justement* désirer, et la préservation des maux qui peuvent nuire à son salut et au bien de l'État. Or, par ces deux actes, le clergé demeure dans ses attributions toutes religieuses, et n'entre point dans le domaine de la politique ; 3° celui qui a le vrai droit ne peut raisonnablement s'offenser de cette conduite de l'Église, soit parce qu'il ne peut vouloir dans ses États la ruine de la religion, qui serait évidemment compromise par la couleur politique que prendrait le clergé, soit parce qu'il doit comprendre que l'évêque est avant tout l'homme de la religion, et que les intérêts de Dieu doivent passer avant les intérêts de la terre : *Nulli injuriam facio, dum Deum omnibus præfero,* disait saint Ambroise[2].

Fort de ces raisons et de ces autorités, M. de Cheverus puisait dans la charité combinée avec la prudence les conseils qu'il donnait aux autres, ainsi que les règles de sa conduite personnelle ; et grâce aux sages inspirations de ces deux vertus, il put, après 1830, comme auparavant, se livrer en paix à son zèle pour les bonnes œuvres. Il en créa de nouvelles, il entretint les anciennes : parmi

[1] Lorsque le duc d'Angoulême s'approchait de Bordeaux, le 12 mars 1814, et que toute la ville volait au-devant de lui avec enthousiasme, M. d'Aviau ne voulut point aller à la rencontre du prince ; il crut que son serment à Bonaparte l'obligeait à ne faire aucune démonstration en faveur d'un nouvel état de choses, jusqu'à ce que le prince, une fois entré dans la ville, eût substitué le gouvernement royal au gouvernement impérial : exemple remarquable de la fidélité au serment dans un évêque si cordialement dévoué aux Bourbons.

[2] Epist. VII, ad Eugenium.

celles-ci, la Révolution de juillet ne toucha qu'à une seule, elle diminua ses aumônes, en lui ôtant vingt-deux mille francs de rente, par les retranchements opérés dans les Chambres sur le traitement du clergé. Toutefois, pour que les pauvres souffrissent le moins possible de cette suppression, il opéra dans toutes les dépenses de sa maison les réformes les plus sévères, ne garda qu'un domestique pour servir à l'église, dans ses tournées et dans l'intérieur de son palais ; retrancha de sa table, déjà si frugale, tout ce que la bienséance permettait de retrancher ; se refusa à lui-même les choses qui paraissaient les plus indispensables, jusqu'à marcher à pied dans la boue, bravant les pluies et les neiges ; il aimait mieux souffrir des privations que d'en faire souffrir aux pauvres.

Dans cet état de détresse, il ne voulut pas cependant que sa table cessât un seul jour d'être ouverte à tous ses prêtres : « Quand je n'aurais qu'un morceau de pain, « leur disait-il, je vous inviterais à le partager avec « moi. » Il continua même, comme auparavant, à y inviter les laïques diocésains et étrangers, et toujours il y eut une égale affluence. Pour avoir même plus de convives, il fixa son dîner à midi, trouvant dans cette dispositions deux avantages également dignes de son bon cœur : le premier, d'offrir une heure plus convenable à ses prêtres, qui avaient à s'en retourner le soir dans des paroisses quelquefois fort éloignées ; le second, de pouvoir, malgré la diminution de ses ressources, recevoir tous les jours à sa table les grands et les riches du monde, en leur offrant comme déjeuner son modeste et frugal repas, et par là d'entretenir avec tous ses diocésains des rapports plus intimes de charité. Ce lui était une jouissance de voir les riches et les grands quitter

leur table somptueuse pour venir s'asseoir à la sienne, et il les en remerciait avec une grâce, une délicatesse qu'on ne saurait dire. Il aimait surtout à voir à sa table ceux que la Révolution de juillet avait fait déchoir d'un haut rang et descendre des marches du trône : « Quand vous « étiez dans les grandeurs, leur disait-il, je ne vous « voyais que rarement et en cérémonie, parce que j'au- « rais pu paraître rechercher la faveur : aujourd'hui « nous nous voyons souvent et dans l'intimité, parce « que vous êtes dans la peine, et que le cœur seul, sans « aucune vue d'intérêt, préside à nos relations. »

Le gouvernement, qui ne pouvait l'ignorer, ne s'en offensait pas ; et on a su depuis que dès lors le roi avait eu l'intention de solliciter pour lui auprès du Saint-Siège le chapeau de cardinal ; mais l'occupation d'Ancône par les troupes françaises ayant, vers ce temps-là, offensé gravement le souverain pontife, et donné lieu à des négociations qui traînèrent en longueur, il fallut renoncer à toute demande de grâces, et la nomination de M. de Cheverus se trouva indéfiniment ajournée.

Pendant ce temps-là, l'archevêque de Bordeaux se livrait à des soins bien plus chers à son cœur que toutes les grandeurs et les dignités de la terre : occupé des destinées futures de la France, et les considérant comme essentiellement dépendantes de l'éducation qui se donne dans les collèges à cette portion de la jeunesse que sa position sociale doit appeler un jour aux divers postes de l'État, il s'entendit avec le proviseur du collège royal, prêtre non moins recommandable par sa prudence et sa fermeté que par le zèle et le savoir, pour faire fleurir la religion et mettre la piété en honneur dans son établissement. Il lui envoya d'abord un de ses prêtres pour faire aux jeunes gens des conférences solides et raisonnées

sur la religion, sur ses preuves et ses dogmes; puis, quelque temps après, la place d'aumônier étant venue à vaquer, il la proposa à plusieurs prêtres des plus instruits de son diocèse, et, sur leur refus qu'ils le priaient d'agréer, il en chargea son propre neveu, M. l'abbé George. Ce digne prêtre se dévoua tout entier à cette grande œuvre, la poursuivit avec zèle et constance, et ne négligea aucun moyen de succès. Aux efforts de son neveu, l'archevêque joignit les siens propres; non seulement il encourageait les élèves en offrant sa maison de campagne, comme but de promenade de récompense pour les plus sages, qui y trouvaient des jeux, des rafraîchissements, des repas même, tout ce qui peut contribuer à l'agrément d'une partie de plaisir; mais encore il venait lui-même au collège instruire les jeunes gens. Chaque année il en célébrait la fête patronale, présidait la première communion, et chaque fois il leur adressait des discours pleins d'à-propos, toujours adaptés au genre de leurs études : tantôt il leur montrait, d'après saint Basile, l'utilité qu'un chrétien peut et doit retirer de la lecture des auteurs profanes; tantôt, prêchant un point de morale, il appuyait sa doctrine de tout ce qu'avaient dit de plus sage sur la matière les poètes et orateurs profanes, grecs ou latins : « Ce sont là mes saints Pères, « disait-il en riant, quand je prêche au collège. » En effet, ses discours étaient puisés pour ainsi dire tout entiers dans les auteurs que les jeunes gens avaient entre les mains, et on voyait qu'il les possédait encore dans ses dernières années comme aux jours de sa première jeunesse. Tant de travaux et d'efforts, secondés par le zèle du proviseur, ne demeurèrent point sans succès : le collège royal de Bordeaux devint une maison d'édification, une école où la religion était non seulement hono-

rée, mais mise en pratique, au point que, la dernière fois que le bon prélat s'y rendit, il distribua la sainte communion à cent quarante élèves, tous pleins de foi et de recueillement, tous portant dans les traits de leur visage l'expression ravissante du contentement intérieur dont leur âme était inondée. Ce spectacle attendrit l'archevêque jusqu'aux larmes, et le soir de cette touchante cérémonie, un des élèves lui ayant adressé, dans un discours plein de sentiment, l'expression de la reconnaissance générale, il ne put répondre que par des larmes nouvelles : « Mes chers enfants, leur dit-il, ma réponse « coule de mes yeux. » Il les bénit et se retira, en proclamant que ce jour était un des plus beaux et des plus consolants de son épiscopat.

Le zèle de M. de Cheverus pour la bonne éducation de la jeunesse ne dédaignait pas même de descendre jusqu'aux fonctions les plus humbles et les plus pénibles : ayant appris qu'un ministre protestant cherchait à s'introduire à l'école normale d'enseignement mutuel, pour y remplacer, sous le titre de professeur de morale religieuse, le prêtre catholique qui catéchisait les élèves, et qui était forcé alors de s'absenter, il se chargea lui-même d'aller dans cette maison plusieurs fois la semaine donner ces leçons de morale religieuse, ou plutôt enseigner le catéchisme, qui est la seule vraie, la seule bonne morale ; et il remplit cet humble ministère avec une exactitude scrupuleuse, jusque-là que, empêché un jour par le conseil qui se tenait à l'archevêché de se rendre à l'heure précise, il écrivit au maître de l'établissement pour le prévenir que des affaires graves le forçaient de retarder sa leçon d'un quart d'heure.

Mais bientôt de nouveaux événements vinrent offrir une nouvelle carrière à son zèle pour toutes sortes de

bonnes œuvres : c'était alors l'époque où le choléra faisait à Paris et en diverses villes de France de si terribles ravages ; de toutes parts on craignait d'être surpris par le fléau, et on s'empressait de prendre des précautions pour porter aux malades les secours les plus prompts en cas d'invasion. Dans cette vue, l'administration de la ville de Bordeaux se proposa d'établir dans chaque arrondissement une maison de secours, où les malades atteints du choléra seraient reçus et traités provisoirement en attendant qu'on pût les transporter à l'hôpital général. Déjà dans les divers arrondissements on avait trouvé une maison convenable ; il ne restait que le troisième arrondissement, sur lequel est situé l'archevêché, et l'administration y cherchait sans succès un local. L'archevêque l'apprend, il s'empresse aussitôt d'offrir son palais, déclarant qu'il s'estimera *heureux et honoré* de le voir converti en hôpital pour ses frères malades, et de leur servir lui-même d'infirmier dans le besoin. Toutes les autorités de la ville, émues et attendries d'une offre si généreuse, l'acceptèrent avec reconnaissance et vinrent en corps remercier le prélat qui se montrait si bien le pasteur et le père de son peuple. Des lits furent transportés à l'archevêché avec tout ce qui était nécessaire pour le soin des malades, et au-dessus de la porte d'entrée, on inscrivit ces paroles : *Maison de secours ;* inscription glorieuse, la plus digne de décorer un palais épiscopal, et qui dans tous les temps et dans tous les lieux, avant et après le choléra, comme pendant la durée de ce fléau, à Boston et à Montauban, comme à Bordeaux, aurait pu désigner la demeure de M. de Cheverus. Grâce à la bonté de la Providence, qui ne fit en quelque sorte que montrer le fléau à la ville, on n'eut pas besoin de recourir à ces maisons de secours : un très petit

nombre d'habitants fut frappé, et ils purent être traités sans retard à l'hôpital général. Privé de les recevoir chez lui, l'archevêque de Bordeaux alla les visiter presque tous les jours, compatir à leurs souffrances, et porter à chacun d'eux des paroles de bonté, d'intérêt et de consolation. Plusieurs étant morts des suites de la maladie, un bruit absurde d'empoisonnement circula parmi le peuple ; déjà des murmures commençaient à se faire entendre, et les magistrats effrayés craignirent qu'on n'en vînt à une révolte. Dans leur inquiétude, ils s'adressèrent à M. de Cheverus, le priant de calmer par l'autorité de sa parole ces odieuses préventions : « L'in- « digence, lui dirent-ils, est habituée à entendre votre « langage, nous avons besoin que votre voix vienne à « notre aide. » Il s'y prêta avec d'autant plus d'empressement que les sœurs de la Charité se trouvaient compromises dans cette calomnie ; et toucher à ces anges du malheur, c'était le toucher à la prunelle de l'œil. Il prit la plume sur-le-champ, les justifia dans une lettre pastorale pleine de force et d'énergie. « Les filles de « de Saint-Vincent vous empoisonner ! disait-il ; ah ! plu- « tôt elles suceraient elles-mêmes le poison qui serait « dans vos plaies, si cela était nécessaire pour vous sau- « ver. » Le lendemain même, il monta en chaire dans l'église Sainte-Eulalie, réfuta tous ces bruits absurdes ; et, dès ce jour, ces bruits tombèrent ; on eut honte de les avoir accueillis ou répétés.

Ce ne fut pas la seule fois que l'autorité civile appela M. de Cheverus à son secours, et éprouva les salutaires effets de son influence. Le choléra ayant sévi avec rigueur au dépôt de mendicité et emporté un grand nombre de malheureux, ceux qui restaient se révoltèrent et en vinrent aux voies de fait pour obtenir leur élargisse-

ment. Les magistrats réclamèrent l'autorité douce et puissante de l'archevêque comme le meilleur moyen de rétablir l'ordre ; il se rendit au dépôt, parla à tous les pauvres avec bonté et force, apaisa leurs murmures, fit tomber leurs préventions ; et telle fut la vertu de ses paroles, que depuis ce moment le calme et la paix ne cessèrent de régner dans cette maison. « Si je n'eusse « pu les apaiser, dit-il au retour de cette visite, je les « aurais amenés avec moi dans mon palais, je les y « aurais gardés et même soignés, si le mal les eût « atteints. »

Une autre révolte, plus difficile à calmer, menaça d'éclater vers le même temps parmi les prisonniers détenus au fort du Hâ : ces malheureux s'étaient mis en tête que la Révolution de juillet devait être pour eux une ère de liberté, briser leurs chaînes, ouvrir leur prison ; et, impatients de ne point voir arriver le moment tant attendu de leur délivrance, ils voulurent se faire justice eux-mêmes, s'affranchir par la force de leurs bras. La sédition était près d'en venir aux derniers excès, lorsque l'archevêque, averti par les autorités et prié par elles de leur prêter l'appui de son ministère, arrive à la prison, fait entendre des paroles de paix, de douceur et de sagesse, représente aux malheureux le tort qu'ils vont se faire à eux-mêmes en aggravant leurs peines par un nouveau délit, leur prêche, au nom de Dieu, l'ordre, la paix, la résignation. La voix du bon pasteur est entendue, tous rentrent dans la soumission, et la religion a la gloire de captiver sous son empire ces âmes coupables, qui n'auraient fait peut-être que se roidir davantage contre la force.

Peu de temps après ces moments de crise, qui furent pour la religion des moments de gloire et d'honneur, M. de Cheverus eut à supporter une perte bien sensible :

l'évêché de Montauban était vacant, et on voulut placer sur ce siège son digne ami et grand vicaire, M. l'abbé de Trélissac, qui avait tout quitté à Montauban pour le suivre, qui était à Bordeaux le confident de toutes ses pensées, le dépositaire de ses peines, et qu'il affectionnait comme un autre lui-même. L'abbé de Trélissac refusa de la manière la plus expresse, et M. de Cheverus se flatta pendant longtemps de l'espoir de le conserver. Mais enfin les instances devinrent si pressantes, les motifs de consentir si urgents et si péremptoires, que ce qu'il appréhendait arriva : M. de Trélissac baissa la tête sous le fardeau qu'on lui imposait comme malgré lui, et la séparation fut décidée. Toutefois l'archevêque de Bordeaux ne laissa pas voir toute la peine qu'il ressentait ; il dissimula sa douleur pour ne s'occuper qu'à consoler celle de son digne ami, qui était lui-même le plus affligé, qui pleurait amèrement son élévation, moins encore parce qu'elle allait l'arracher à une vie tranquille et agréable, pour le charger, quoique âgé et infirme, de toutes les sollicitudes de l'épiscopat, que parce qu'elle allait rompre les liens si forts et si étroits qui l'unissaient à M. de Cheverus. Dans cette circonstance pénible, l'archevêque de Bordeaux se montra fort, et maître de sa douleur. Il sentait tout ce qu'il perdait, il faisait un grand sacrifice ; mais il le faisait pour Montauban, pour un diocèse dont le tendre souvenir était toujours vivant au fond de son cœur, et où il savait que son nom était béni. Pour ses chers Montalbanais il n'était point de sacrifice qu'il n'eût fait de grand cœur. Aussi, tant par affection pour l'abbé de Trélissac que par attachement pour Montauban, il voulut être lui-même l'évêque consécrateur et donner à cette cérémonie toute la pompe et la majesté possibles. Pour qu'un plus grand nombre de

fidèles pût y assister, il fit élever des tribunes le long des murs dans l'intérieur de la cathédrale ; et, afin, qu'ils fussent mieux à portée de tout voir, il fit dresser au milieu de la nef une estrade surmontée de deux autels pour y consacrer le nouvel évêque, et assez vaste pour que les cérémonies pussent s'y déployer dans toute leur magnificence. Enfin, voulant que rien ne manquât à la splendeur de la fête, il y invita tous les évêques ses suffragants, et y accueillit avec joie les évêques nommés de Tarbes et de Saint-Flour [1], qui désiraient aussi recevoir de ses mains la consécration épiscopale, de sorte que Bordeaux vit un grand et beau spectacle, qu'on n'y avait pas vu de mémoire d'homme, le sacre de trois évêques, la réunion de sept prélats, sans compter le clergé nombreux accouru de tous les points du diocèse et des diocèses voisins. En arrivant sur l'estrade où devait se faire la cérémonie, M. de Cheverus, frappé du spectacle que lui offrait alors sa cathédrale et de ce concours immense qui en remplissait toutes les parties, ne put contenir son émotion, et la laissa éclater dans un discours plein de noblesse et de dignité, où il proclama ce jour le plus beau de son épiscopat, et intéressa tous les spectateurs au sort de son vertueux ami, *victime qui immolait à la gloire de la religion ses affections comme ses répugnances ; et,* ajouta-t-il, *s'il vous apparaît aujourd'hui décoré des nobles insignes de l'épiscopat, croyez que plus la victime est ornée, plus elle est destinée à un grand sacrifice.* Après ce discours, la cérémonie commença aussitôt et fut exécutée avec une piété qui édifia, une pompe et une majesté qui ravit, et un silence de la

[1] M. Double, évêque de Tarbes ; et M. Cadalen, évêque de Saint-Flour, mort deux ans après.

part des nombreux spectateurs, qui prouvait que l'esprit de religion et de foi dominait encore la curiosité qui les avait attirés. La cérémonie finie, M. de Cheverus réunit à sa table non seulement les sept prélats, mais encore les principales autorités de la ville et un grand nombre de personnages de distinction, qu'il se plut, suivant son usage, à faire fraterniser tous ensemble dans ce grand jour, malgré la différence bien connue des opinions. La fête ne finit point avec le jour : les évêques se trouvèrent si heureux dans la compagnie de l'archevêque ; il leur parut si bon, si aimable, qu'ils voulurent rester plusieurs jours. L'un d'eux surtout, M. de Lostanges, évêque de Périgueux, ne pouvait contenir sa joie et son bonheur ; dix à douze fois par jour, il se jetait au cou de l'archevêque de Bordeaux, en lui disant avec des larmes d'attendrissement : « O mon bon père ! que « j'ai le cœur content auprès de vous ! Ces jours sont les « plus beaux de ma vie ; je goûte véritablement ce que « dit l'Esprit-Saint : Rien n'est bon, rien n'est délicieux « comme la réunion des frères : *Ecce quàm bonum et « quàm jucundum habitare fratres in unum !* » C'était la première fois que ce digne évêque voyait M. de Cheverus, et il ne s'était point imaginé tant de bonté et de simplicité, tant d'attentions délicates, tant d'aimable gaieté, et surtout tant d'aisance laissée à tous ses hôtes : car l'archevêque voulait et faisait en sorte que chacun fût aussi libre à l'archevêché que dans sa propre maison. Tout le bonheur que goûta ce vénérable prélat fut une vraie jouissance pour M. de Cheverus, mais en même temps la matière d'une réflexion bien digne de son bon cœur. « Si ce cher évêque, disait-il après son départ, « a senti si vivement le bonheur de trouver un cœur qui « l'aime avec tendresse, il faut donc qu'il ne soit pas

« accoutumé à cette jouissance. Que n'ai-je pu la lui « procurer plus tôt ! »

Quand les évêques furent retournés dans leurs diocèses, l'archevêque de Bordeaux partit lui-même pour Montauban, afin de revoir ses anciens diocésains, et d'installer au milieux d'eux, comme leur évêque, son ami, M. de Trélissac. Il y avait sept ans qu'il les avait quittés, et il trouva qu'un si long intervalle de temps, loin d'avoir refroidi en eux l'ancienne amitié, n'avait rendu les affections que plus vives. Dès la première bourgade du diocèse de Montauban qu'il rencontra sur la route, ce furent des transports de joie inexprimables, des cris mille fois répétés : *Vive monseigneur de Cheverus!* On le conduisit à l'église, quoiqu'il ne fît que passer, et ce bon peuple voulut l'entendre : il leur parla dans toute l'effusion d'un cœur attendri et reconnaissant, leur prêcha la charité et l'union des cœurs, s'élevant avec force contre certaines divisions qui existaient dans la paroisse. A Moissac, seconde ville du diocèse, l'affection fut encore plus expressive : partout où il se montrait, c'étaient sur tous les visages des larmes de bonheur ; on joignait les mains, on les levait vers le ciel, et la foule, serrée autour de lui, le suivait dans les rues au milieu de mille cris de joie et de triomphe. L'archevêque ne pouvait se contenir et les larmes trahissaient son émotion : « Le bon peuple ! disait-il ; après sept ans « d'absence, ils se souviennent encore de leur pauvre « évêque, et l'aiment comme lorsqu'il était au milieu « d'eux. » Mais c'était surtout à Montauban que l'attendait le plus beau triomphe : il avait voulu y arriver la nuit, pour prévenir toute démonstration publique ; mais, malgré l'obscurité, malgré la pluie qui tombait, le peuple, avide de revoir son père et son ami, veillait dans

les rues et aux portes de l'évêché. Dès qu'il parut, ce fut une explosion de joie et de bonheur ; on l'entoura à la descente de sa voiture sans qu'il pût s'échapper ; on lui baisait les mains, on baisait ses habits en criant : « Vive « notre bon père ! vive monseigneur de Cheverus ! Oh ! « comme il est bon ! comme il nous aime toujours ! il « n'est pas plus fier que quand il était au milieu de « nous. » Le lendemain matin, la foule se pressa de nouveau devant les portes de l'évêché jusqu'à la cathédrale, et l'archevêque ne put s'y rendre que porté pour ainsi dire par le peuple : les fidèles, jaloux de lui baiser les mains, se les disputaient à droite et à gauche ; ceux qui ne pouvaient les saisir baisaient son rochet ou son camail, et on en vit, à genoux dans la boue, baisant le bas de sa soutane : c'était sur tous les visages une expression indicible de bonheur à la vue de celui qu'ils aimaient. M. de Cheverus en avait l'âme comme hors de lui-même : « Oh ! qu'on me fait mal, disait-il, à force de « m'aimer ! ces impressions sont trop fortes pour mon « cœur. « Aussi, quand il lui fallut prêcher à vêpres, ne parla-t-il qu'amour et charité ; il prit pour texte ce passage de l'Évangile : *Mandatum novum do vobis, ut diligatis invicem sicut dilexi vos* [1]. « Je vous donne un com- « mandement nouveau, qui est de vous aimer les uns les « autres comme je vous ai aimés moi-même. » Après quoi il ajouta aussitôt ces remarquables paroles : « Si je « ne craignais de blasphémer, je changerais les expres- « sions de mon texte, et vous dirais : « Aimez-vous les « uns les autres comme vous avez la bonté de m'aimer. » De là on peut conclure comment fut accueilli M. de Trélissac, présenté à son peuple par des mains si chères :

[1] Joan., XIII, 34.

les sentiments d'affection et de respect que commandait son mérite seul, si longtemps éprouvé dans ce diocèse, s'accroissaient de tout ce qu'avait de touchant pour les Montalbanais le titre d'ami de M. de Cheverus, consacré par lui, installé par lui ; et on confondait les deux prélats dans un même amour. Le soir de ce même jour, M. de Cheverus reçut à l'évêché la visite de plusieurs personnages de distinction, et chacun ne savait comment dire l'admiration portée jusqu'à l'enthousiasme dont l'avait pénétré le spectacle de la journée : « Monseigneur, disait l'un d'eux, j'ai une grâce à vous « demander : permettez-moi de vous embrasser, afin que « je puisse m'en vanter toute ma vie. — J'ai écrit au « ministre, disait un autre, que quand le roi en personne « viendrait à Montauban, il ne serait pas mieux reçu et « mieux fêté que ne l'a été Votre Grandeur. — Monsei- « gneur, disait un troisième, vous êtes vraiment roi dans « cette ville ; tous les cœurs, toutes les volontés sont à « vous ; un mot de votre bouche est plus puissant sur ce « peuple que toutes les baïonnettes. »

Au bout de quelques jours, M. de Cheverus s'arracha à tant d'affection ; et pressé par la voix du devoir, il revint à sa métropole ; mais ce fut pour y éprouver, peu de temps après, une peine aussi vive qu'imprévue. Des deux grands vicaires qu'il avait amenés avec lui à Bordeaux, il ne lui restait plus que M. Carle, vieillard vénérable, d'une simplicité qui n'avait d'égale que sa bonté ; et, le jour de Pâques 1834, ce digne ecclésiastique fut frappé de mort subite dans l'église même, au moment où il venait de quitter l'autel. Cette nouvelle, portée aussitôt et sans précaution à l'archevêque, le terrassa ; il lui sembla que tout l'abandonnait, et, soit disposition naturelle, soit par un effet de l'impression qu'il avait

éprouvée, il fut lui-même, peu de jours après, frappé d'une attaque d'apoplexie qui le tint plusieurs instants sans connaissance. Revenu à lui, il eût voulu cacher cet accident pour ne pas effrayer ses nombreux amis ; mais les meurtrissures qu'il s'était faites au visage en tombant révélèrent à tous ce funeste événement. Ce fut une alarme universelle ; de toutes parts on accourut à l'archevêché ; tout le monde demandait de ses nouvelles avec une inquiétude, sûr indice de l'amour qu'on lui portait. Pour lui, il ne s'alarma ni ne s'attrista ; il vit dans cet accident une annonce de sa mort prochaine, un avertissement que le ciel lui donnait de se tenir toujours prêt ; et, depuis ce moment, plus encore qu'auparavant, il ne regarda plus toutes les choses de ce monde que comme une ombre qui passe, une fumée qui s'évanouit : il parlait souvent de sa vieillesse, et se considérait comme étant déjà sur le bord de la tombe. Cette pensée lui fit désirer de remplacer M. Carle dans le grand vicariat par un ami dévoué, pieux, prudent et sage, qui l'accompagnât partout dans ses visites pastorales comme à la maison, et pût, en cas d'accident, l'assister avec courage et piété, recevoir son dernier soupir et exécuter sur-le-champ ses dernières volontés. Cet ami précieux était trouvé ; mais c'était son neveu, et il craignait de paraître céder à la voix de la nature : l'expression du vœu général, clairement manifesté par les sollicitations de plusieurs membres honorables du clergé le rassura, et il proposa la place vacante à M. l'abbé George. Celui-ci, aussi surpris qu'affligé, osa pour la première fois faire un refus à son oncle. M. de Cheverus, loin de s'en offenser, se réjouit de voir dans son neveu de tels sentiments et une telle conduite, lui déclara qu'il ne gênerait point sa liberté, mais qu'il attendait de lui qu'en homme sage.

il consulterait et suivrait avec docilité les avis qui lui seraient donnés. M. George consulta en effet, et tous les avis furent unanimes; il lui fallut obéir aux désirs de son vénérable oncle.

On soupçonnerait difficilement la première mission qu'il reçut de lui. Dès qu'il fut nommé officiellement grand vicaire, l'archevêque le prit en particulier, et lui adressant la parole avec attendrissement : « Me voilà, « lui dit-il, sur mon déclin, et je sais que la vieillesse se « fait facilement illusion : plus les facultés s'affaiblissent, « plus on se dissimule son impuissance ; on se croit tou- « jours capable, lors même qu'il est évident qu'on ne « l'est plus; et cependant tout souffre, tout languit, la « religion se perd. Je ne veux point que mon diocèse « éprouve ce malheur, je veux donner ma démission et « me retirer, le jour même où je ne pourrai plus suffire « aux devoirs de ma place. Ce jour, je ne le discernerai « pas moi-même; mais, en vous associant à mon admi- « nistration, je charge votre conscience du devoir de me « le faire connaître : si vous ne me le disiez pas, vous « seriez responsable devant Dieu de tout le mal que je « ferais, faute d'avoir été averti. » M. George reçut cette mission inattendue avec toute l'émotion qu'elle était de nature à produire, mais plus encore avec édification, admirant la délicatesse autant que le détachement du vénérable archevêque, et promit de la remplir avec fidélité et conscience. Depuis ce moment, il ne le quitta presque plus, l'accompagnant partout dans ses visites et dans ses voyages, toujours pour ainsi dire attaché à ses pas, mais toujours douloureusement inquiet, parce qu'il l'aimait tendrement, et la chute passée lui en faisait craindre une autre plus terrible. Le mal tant redouté ne tarda point à arriver. Six semaines après, survint une

nouvelle attaque qui le renversa par terre, évanoui et sans connaissance : heureusement elle n'eut pas de suite, et il put, dès le lendemain, reprendre ses fonctions ; mais elle n'en accrut pas moins les alarmes de ses amis, qui redoutaient sa perte de jour en jour. Ils ne se consolaient qu'en le voyant, comme avant sa chute, plein de force, de courage et d'énergie. Il fit même alors plusieurs actes de vigueur qui prouvèrent que la maladie ne lui avait rien ôté de sa fermeté.

Les habitants d'une paroisse veuve de son ancien pasteur étant venus lui demander le poste vacant pour le vicaire qui la desservait depuis un an, M. de Cheverus refusa, en vertu d'un principe d'administration qu'il s'était fait, de ne point nommer curé d'une paroisse celui qui en serait le vicaire. Ceux-ci ne se laissèrent pas décourager, et firent agir les autorités du lieu : même résistance de la part de l'archevêque. Enfin ils portèrent leurs demandes et leurs plaintes jusqu'au gouvernement ; et le ministre des cultes, ayant refusé à M. de Cheverus le candidat qu'il présentait, se permit de lui proposer le sujet demandé par la paroisse. L'archevêque, justement blessé d'une pareille démarche, fit la réponse la plus sévère : « Je respecte, disait-il dans sa lettre, les droits « du gouvernement ; mais, quand il voudra usurper les « miens, je saurai les défendre : à moi appartient l'ini- « tiative pour la nomination aux cures, et je ne me lais- « serai point dépouiller. Convaincu que le sujet proposé « par moi n'a été exclu que dans la vue de me faire « agréer un sujet que je n'ai pas présenté, je réitère la « même présentation. » Cette fermeté eut son effet, et, peu de jours après arriva la nomination du candidat proposé par l'archevêque.

Il ne répondit pas avec moins de fermeté à une circu-

laire du gouvernement, qui lui annonçait le dessein de mettre prochainement à exécution l'ordonnance royale du 25 décembre 1830, touchant les conditions d'admission aux titres ecclésiastiques. Par cette ordonnance, le gouvernement prescrivait certaines conditions de science théologique ou d'exercice du ministère, pour occuper les postes de curé ou de desservant, de chanoine ou de grand vicaire, et obligeait les élèves de tous les séminaires de France, à aller prendre leurs grades dans la faculté de théologie de laquelle ils relevaient. Une telle mesure avait vivement affecté l'archevêque ; il la regardait comme un immense malheur, une atteinte aux droits sacrés de l'épiscopat, un péril pour la religion, une source de difficultés et d'embarras pour les évêques, un ensemble d'impossibilités, et il ne se consolait de cette fatale mesure que par l'espoir que le gouvernement mieux informé n'en presserait pas l'exécution. Mais quand la circulaire du ministre, en date du 24 décembre 1834, vint lui apprendre que dès le 1er janvier suivant l'ordonnance allait être mise en vigueur, et qu'aucun des prêtres promus au sacerdoce depuis deux ans, ou qui y seraient promus désormais, ne pourrait être nommé ni curé de canton, à moins d'être bachelier en théologie ou desservant depuis dix ans ; ni curé d'arrondissement, chanoine ou grand vicaire, à moins d'être licencié en théologie ou desservant depuis quinze ans, il crut devoir rompre le silence et porter ses plaintes au gouvernement. Il lui adressa en conséquence un mémoire raisonné, aussi plein de mesure que de force, empreint de sagesse et de zèle. Il présenta cette mesure comme entachée de trois défauts essentiels, savoir comme attentatoire aux droits de l'épiscopat, comme d'une exécution impossible, enfin comme inutile et sans résultat.

1° Elle portait atteinte aux droits de l'épiscopat, puisque aux évêques seuls appartient l'enseignement théologique, aussi bien que le jugement de la capacité et de l'aptitude de leurs sujets pour les fonctions spirituelles ; 2° elle était d'une exécution impossible, puisque pendant les trois ans de séminaire, la multitude des choses qu'on avait à y apprendre ne laissait pas le loisir de se préparer à prendre ses grades ; et au sortir du séminaire beaucoup de prêtres, les meilleurs surtout, étaient tellement absorbés par les travaux du ministère, qu'ils ne le pouvaient pas davantage ; puisque d'ailleurs il serait impossible de faire venir à Bordeaux les élèves de tous les séminaires dépendant de cette faculté pour y prendre leurs grades ; les voyages et le séjour à Bordeaux de tant de jeunes ecclésiastiques, dans les auberges et les hôtels garnis, répugneraient à la décence et à la dignité sacerdotale, et exigeraient d'ailleurs des dépenses que plusieurs ne pourraient supporter ; 3° cette mesure serait inutile et sans résultat, puisque l'évêque constate et encourage suffisamment les progrès de chaque élève, par les examens en usage au séminaire, puisque d'ailleurs beaucoup de succursales sont préférables aux cures de canton, pour lesquelles l'ordonnance prescrit un grade plus élevé, et qu'enfin la prudence, la sagesse, le zèle, la modestie rendent le prêtre plus apte à faire le bien qu'une mesure plus grande de science accompagnée de prétentions et d'orgueil. C'est à l'évêque seul à apprécier ces choses. M. de Cheverus insiste surtout sur l'article de l'ordonnance qui portait qu'à défaut de grades, il faudrait, pour occuper une cure avoir desservi une succursale dix ou quinze ans, c'est-à-dire avoir au moins quarante ans, puisque avant d'être succursaliste, on est vicaire cinq, dix ou quinze ans. Quoi ! dit-il, à trente ans

on peut être député, ministre d'État, et l'on ne fait pas au prêtre la grâce de penser qu'avant quarante ans il puisse gouverner une cure ! Quoi ! des supérieurs ou directeurs des grands ou petits séminaires, qui ont formé tout le clergé d'un diocèse, des prêtres qui ont blanchi dans de laborieux ministères ailleurs qu'à la tête d'une paroisse, par exemple dans les missions, les hôpitaux, les prisons, qui ont dévoué toute leur existence à soulager tous les genres de malheur, les pauvres et les orphelins, des vicaires de ville qui ont vieilli dans de grandes paroisses ne pourraient être ni curés, ni chanoines, ni grands vicaires ! après un long ministère, ils seraient moins favorisés que le sujet le plus faible qui, à raison de son moindre talent, n'a occupé qu'une succursale de campagne ! et si les meilleurs sujets ne prenaient point leurs grades, soit par impossibilité, comme nous l'avons dit, soit par modestie, que pourra faire l'évêque, qui a besoin de leur ministère ou qui veut les récompenser, sinon les nommer sans qu'ils soient agréés par le gouvernement, et alors quels embarras inextricables ? Enfin, chose digne d'attention, le gouvernement lui-même se trouvera dans le même embarras pour la nomination aux évêchés. M. de Cheverus terminait sa lettre en conjurant le ministre de laisser tomber dans l'oubli et de tenir pour non avenue cette ordonnance, qui serait à la fois un amas d'impossibilités et un brandon de discorde entre le gouvernement et l'épiscopat. Le ministre, en effet, entendit ces raisons, et depuis il n'a plus été question de cette mesure.

Ferme contre les oppositions du dehors, l'archevêque de Bordeaux, par une vertu plus rare et plus difficile, se montra vers le même temps également ferme contre lui-même et contre la faiblesse naturelle du cœur humain.

M. de Lostanges, évêque de Périgueux, étant venu à mourir, le gouvernement lui fit proposer ce siège pour son neveu, M. l'abbé George : cette proposition ne le tenta pas un seul instant, et, s'élevant au-dessus de ce sentiment de tendresse naturelle qui se complaît dans l'élévation de ses proches, en qui il semble qu'on est destiné à revivre, et en même temps toujours mû par ce sentiment de modestie qui lui faisait envisager les grandeurs comme des postes à redouter, il fit la réponse négative la plus fortement prononcée au personnage chargé de le sonder. A la première entrevue qu'il eut ensuite avec M. George, il lui annonça comme une bonne nouvelle le refus qu'il venait de faire ; celui-ci, digne neveu d'un tel oncle, l'en remercia et s'en réjouit : bien éloigné sans doute de soupçonner que la chose n'était que différée, et que la Providence allait se servir du délai si agréable à sa modestie pour faire passer par ce même siège un prélat actif et éclairé, administrateur habile, qui lui préparerait les voies ; après quoi elle l'appellerait si impérieusement, qu'il faudrait obéir [1].

Cependant M. de Cheverus, sans s'inquiéter d'un avenir qu'il ne comptait pas voir, ne remplissait pas seulement les devoirs essentiels de sa charge ; il se prêtait encore à tout ce qu'on pouvait désirer de lui et saisissait toutes les occasions de faire le bien. On en pourra juger par toutes les bonnes œuvres qui nous restent à décrire.

Un jour, une riche créole étant venue le prier de baptiser lui-même son enfant nouveau-né, et ayant triomphé

[1] L'abbé George, après avoir refusé la coadjutorerie de Montauban, fut nommé évêque de Périgueux en août 1840, obligé de faire céder ses résistances aux représentations de l'internonce et de plusieurs évêques, qui lui déclarèrent que c'était pour lui un devoir de conscience.

par ses instances et par ses larmes des répugnances de l'archevêque, qui craignait d'offenser la susceptibilité de plusieurs en faisant pour quelques-uns ce qu'il ne pouvait faire pour tous, il arriva que, pendant qu'il administrait le sacrement, il aperçut dans l'église une femme pauvre, accompagnée de parents pauvres, tenant entre ses bras un enfant nouveau-né, et attendant humblement à l'écart qu'on voulût bien l'admettre au baptême. M. de Cheverus, pensant alors au sentiment pénible que devait causer à ceux-ci le spectacle de tous les honneurs rendus à l'enfant riche, tandis qu'on ne semblait pas faire attention à leur propre enfant parce qu'il était pauvre, se tourna vers eux et les invita à s'approcher : « Venez, « mes amis, leur dit-il ; je veux aussi moi-même faire ce « baptême et honorer votre enfant dans ses pauvres « langes aussi bien que cet enfant surchargé de riches « ornements. » Et, après que tout fut fini, prenant de là occasion de donner aux riches et aux pauvres qui étaient présents d'utiles leçons : « Ces deux enfants, leur dit-il, « sont également grands devant Dieu, également hono- « rables à ses yeux, également chers à son cœur : tous « les deux sont destinés à la même gloire dans l'éternité ; « mais ils doivent y arriver par des voies différentes : le « riche par la charité qui console et soulage ses frères « dans le besoin, le pauvre par une vie humble et labo- « rieuse. Le ciel sera ouvert à celui qui souffre, parce « qu'il aura été patient ; à celui qui soulage, parce qu'il « aura été compatissant. La vertu de l'un sera d'être « généreux, la vertu de l'autre sera d'être reconnaissant ; « et, ajouta-t-il, il faut qu'ils commencent l'un et l'autre « aujourd'hui à remplir leur destinée. L'enfant pauvre « ne peut pas demander, et son cœur ne connaît pas « encore la reconnaissance ; c'est moi qui serai son

« interprète et me chargerai d'être reconnaissant pour « tout le bien que vous lui ferez ; l'enfant riche ne peut « pas donner, son cœur ne connaît pas encore la géné- « rosité ; c'est vous, » dit-il en se tournant vers la nombreuse et brillante réunion qui l'entourait, « c'est vous « qui êtes ses représentants, et qui devez vous charger « d'être charitables et généreux pour lui. Cette aumône « est la plus grande marque de tendresse que vous puis- « siez lui donner ; elle sanctifiera son entrée dans la vie « et en fera bénir tout le cours par le Dieu qui ne s'ap- « pelle pas en vain le Père des pauvres. » Et aussitôt, l'archevêque ayant commencé la quête pour l'enfant « pauvre, il n'y eut pas une seule personne, dans cette nombreuse réunion de famille, qui ne se sentît pressée de donner : tous étaient émus et attendris ; la bonté de l'archevêque les avait touchés, le sort des deux enfants intéressés à la bonne œuvre parlait à leurs cœurs. Aussi la collecte fut abondante, et M. de Cheverus put faire des heureux ; il la remit avec bonheur à la famille indigente, qui versa des larmes d'attendrissement et de reconnaissance, et promit de bénir longtemps, de bénir toujours et l'archevêque si bon et la famille riche si généreuse.

Secourir le malheur était la plus douce jouissance pour le cœur de l'archevêque de Bordeaux : aussi que de précieux établissements ne se formèrent pas sous l'inspiration de sa charité, par la coopération de ses conseils, de ses aumônes, de sa protection et de ses instructions ! Un des premiers fut celui des *Petits Savoyards*. Depuis longtemps, tous les cœurs sensibles souffraient de la position misérable de ces pauvres enfants descendus des montagnes de l'Auvergne ou de la Savoie, errants dans nos villes, mal vêtus, mal nourris, traités durement par

un maître inhumain, et cependant si intéressants, si naïfs, toujours le sourire sur les lèvres : les âmes chrétiennes surtout gémissaient de l'absence de toute instruction religieuse et des dangers de toute espèce auxquels sont exposés ces enfants abandonnés. Ils vivront à jamais, les noms des abbés de Fénelon et Legris-Duval, qui recueillirent à Paris ces innocentes créatures et leur fournirent en même temps les secours de la charité et ceux de la foi ; mais l'œuvre fondée à Paris manquait à Bordeaux. Commencée dans cette ville vers les dernières années de l'épiscopat de M. d'Aviau, de si sainte mémoire, elle prit sous M. de Cheverus son accroissement et sa perfection : une maison fut établie pour recueillir ces pauvres enfants, et une chapelle fondée pour leur donner tous les secours de la religion. Là, on leur prodiguait tous les soins d'une charité attentive ; on leur apprenait à prier ; et, tous les dimanches et jours de fête, ils assistaient tous ensemble au saint sacrifice. L'archevêque allait lui-même les voir, les instruire, célébrer leurs fêtes ; il leur rappelait tout ce qu'ils devaient de reconnaissance à la religion, qui se montrait pour eux une mère si tendre, et aimait surtout à leur redire que, tout pauvres qu'ils étaient, ils pouvaient devenir dans le ciel plus grands, plus riches, plus heureux que tous les riches du monde, afin d'adoucir par les espérances éternelles tout ce qu'a de pénible leur passage sur la terre[1].

[1] *Pourquoi*, disait un jour M. de Cheverus aux petits Savoyards, dans une assemblée de charité, *pourquoi vous a-t-on donné saint François de Sales pour patron ? C'est parce qu'étant Savoyard lui-même il a pour vous un amour de compatriote. Mais, à ce prix, moi aussi je suis Savoyard, car je vous aime beaucoup ; oui, je suis Savoyard ;* et, comme les enfants surpris semblaient douter du sérieux de ces paroles ; *et ces messieurs aussi sont Savoyards,*

S'il était si zélé pour des enfants étrangers à son diocèse, on en peut conclure tout ce qu'il était pour les enfants pauvres de la ville de Bordeaux. Jusqu'à l'année 1834, la plupart étaient délaissés sans surveillance comme sans instruction ; et le petit nombre de parents qui avaient assez de vertu pour ne pas les abandonner, empêchés par ce soin de se livrer aux travaux qui étaient pour eux l'unique moyen d'existence, tombaient bientôt dans la pauvreté. Dans le cours de cette année, des salles d'asile pour ces pauvres enfants furent ouvertes en diverses paroisses de la ville : là, depuis l'âge de dix-huit mois jusqu'à sept ans, tous sont reçus chaque matin, surveillés, instruits, soignés pendant tout le jour avec une tendresse de mère ; et, tandis que les parents, libres de toute sollicitude, vaquent en paix à leurs affaires, leurs heureux enfants apprennent, dès en balbutiant, la science de la religion, l'amour de la vertu, le respect du clergé. Par des exercices communs, que l'émulation convertit en parties de plaisir, on leur enseigne le catéchisme, les prières du matin et du soir, le chant des cantiques, avec les premiers éléments de la lecture et divers petits travaux manuels. Le temps des récréations, des repas, de la conversation, la place que chacun doit occuper, la manière de faire chaque chose, tout est réglé par une autorité douce et sage ; en sorte que, dès l'âge le plus tendre, ces enfants contractent des habitudes d'ordre, d'obéissance,

ajouta l'archevêque, *car ils vous aiment comme moi, et je vous aime comme eux ;... et ces dames elles-mêmes, qui vous donnent du pain, des habits... sont Savoyardes aussi à ce prix-là ;* et ces pieuses dames, et les jeunes chrétiens, et les pauvres enfants, tous avaient, comme cet évêque et ce père, le sourire sur les lèvres et les yeux humides de larmes.

(Extrait de l'*Essai sur les petits Savoyards*, p. 95.)

de propreté, de civilisation. Là tout leur parle de la religion, et les images du crucifix, de la sainte Vierge ou des saints placées dans les salles, et les sentences pieuses gravées sur les murs, et les paroles et les exemples de leurs maîtresses, et les visites du clergé qui aime à encourager par sa présence ces précieuses institutions; mais surtout la visite du premier pasteur. C'était le bonheur de M. de Cheverus de se trouver au milieu de ces enfants, de les interroger sur la religion, de voir leur empressement à se devancer les uns les autres pour donner la réponse aux interrogations, d'entendre leurs voix enfantines chanter les louanges de Dieu, les beautés de la religion et de nos divins mystères ; ils se serraient autour de lui comme autour d'un père; et, comme Jésus-Christ, il les embrassait, les caressait et les bénissait : c'était alors que le sourire gracieux brillait sur ses lèvres, et que son cœur éprouvait de douces et délicieuses émotions. Un des plus beaux jours de sa vie fut le 6 mai 1835, lorsque ces enfants vinrent en députation lui remettre les clefs symboliques de chaque salle d'asile, comme au père commun de la petite famille. Chaque salle avait sa bannière décorée, d'un côté, des chiffres de Marie et de sainte Philomène ; de l'autre, du nom du patron de la paroisse inscrit autour d'une croix. Ils se rendirent ainsi en procession à la chapelle de l'archevêché. Là se trouvait l'association *des enfants riches, protecteurs des enfants pauvres :* association touchante, qui se divise en deux branches, dont l'une, composée de mille enfants, avait fourni, par une contribution de trente francs chacun, la somme nécessaire pour frais de premier établissement des salles d'asile ; et dont l'autre, illimitée dans son nombre, se chargeait, avec une aimable émulation, de recueillir chez leurs parents et leurs amis,

dans les soirées et réunions, le plus d'aumônes possible. Après le discours prononcé par le directeur de ces précieuses institutions[1], un certain nombre de ces enfants, tenant par la main chacun un enfant des asiles, s'avancèrent en ordre, deux à deux, jusqu'au trône de l'archevêque, et lui remirent, les uns les clefs des salles, les autres un cœur en vermeil contenant les noms des mille associés. C'était un spectacle attendrissant de voir des enfants, l'élite et l'espérance de la ville, s'accoutumer déjà à l'exercice de la charité, donner la main au malheur, servir de protecteurs et d'appuis à d'autres enfants de leur âge. M. de Cheverus fut touché et réjoui de cette scène au delà de ce qu'on pourrait dire ; et, après la bénédiction du Saint-Sacrement, pendant laquelle tous ces petits enfants chantèrent des prières à la sainte Vierge, qu'ils appelaient si justement leur mère, *monstra te esse matrem,* il les fit promener dans le jardin de l'archevêché, jouissant du plaisir de les voir, comme jouit un père au sein de sa famille. Depuis ce jour, les salles d'asile prirent les plus rapides accroissements ; bientôt il s'en établit jusqu'à dix-huit sur les divers points de la ville ; et quinze cents enfants, arrachés au malheur, y furent reçus et élevés dans les bras de la religion.

A mesure que ces établissements se multipliaient, on sentit la nécessité et tout à la fois la difficulté de former des institutrices pieuses, capables de les diriger. Pour y pourvoir, M. de Cheverus accueillit dans son diocèse les Sœurs de la Présentation, ordre précieux à l'Église, fondé depuis plus de cinquante ans au Bourg-Saint-Andéol, dans le but non seulement d'instruire la jeunesse, mais de former des institutrices propres à l'instruire et à la

[1] M. l'abbé Dupuch, depuis évêque d'Alger.

diriger. Ces pieuses et saintes filles ne se bornèrent pas à remplir la mission pour laquelle on les avait appelées ; après avoir fondé une école normale où elles forment des institutrices, non plus seulement pour les asiles, mais encore pour des écoles chrétiennes dans les diverses paroisses du diocèse, elles se chargèrent de visiter exactement les salles, d'avoir l'œil sur tout ce qui s'y passe, de surveiller même les personnes qui y sont employées, et de les réunir à diverses époques pour leur donner de sages conseils, ou pour aviser aux moyens de soutenir et d'améliorer de plus en plus ces établissements : service précieux d'où résulte l'uniformité de conduite et de gouvernement dans tous les asiles, et qui ne fut que le prélude d'autres bienfaits. Après cette éducation première qui finit à l'âge de sept ans, les garçons trouvent un nouvel asile dans les Écoles des Frères du vénérable abbé de la Salle, et les jeunes personnes chez les Filles de la Charité ou autres vertueuses institutrices. Il ne restait que deux paroisses privées de ces écoles élémentaires ; les Sœurs de la Présentation y pourvurent et s'en chargèrent elles-mêmes. Ces moyens cependant ne fournissaient pas encore à tous les besoins ; il y avait des enfants abandonnés, sans père et sans mère, sans refuge et sans soutien : les Sœurs encore en reçurent un certain nombre dont elles prirent l'éducation à leur charge ; et, pour suppléer à ce qu'elles ne purent faire, deux établissements furent créés, l'un pour les pauvres orphelins, l'autre pour les pauvres orphelines : le premier, soutenu par l'association *des enfants riches, protecteurs des enfants pauvres ;* le second, par une association de jeunes personnes qui portent l'aimable nom de *Jeunes Économes de la Providence.*

Ainsi tout fut fait pour l'enfance jusqu'à cet âge où,

passant dans une autre saison de la vie la plus difficile à traverser, elle commence à prendre un état. Soit entraînement des passions, soit par suite du séjour dans des ateliers où l'on ne voyait que de mauvais exemples, où l'on n'entendait que de mauvais discours, cette époque avait été jusqu'alors comme le moment fatal où se perdaient les fruits de la première éducation ; mais à ce mal, comme à tous les autres, un remède fut apporté. Les mêmes Sœurs fondèrent pour les jeunes personnes un atelier, où elles leur apprenaient ou faisaient apprendre un état convenable à leur sexe et à leur condition. Là elles les ont sous leurs yeux tous les jours de la semaine ; et, les dimanches et jours de fête, elles les réunissent avec les enfants de la première communion et autres personnes, leur font prendre d'honnêtes récréations qu'elles entremêlent de prières et d'instructions religieuses, et les préservent ainsi de la fréquentation des danses et assemblées si funestes à l'innocence. Les jeunes gens, de leur côté, virent en même temps s'ouvrir pour eux des ateliers chrétiens, où ils pourraient apprendre un état sans perdre leurs vertus. Quarante chefs d'ateliers, inspirés par cette Providence qui tient tous les cœurs dans sa main, conçurent le projet de s'associer pour s'engager tous ensemble à mener une vie chrétienne, à faire observer la religion dans leurs ateliers, et à n'y recevoir que des ouvriers qui voulussent la pratiquer. L'archevêque, heureux de cette nouvelle, après avoir fait agréer le projet par le préfet du département, alla lui-même présider la création de cette précieuse institution et en installer les principaux officiers. Eux aussi, comme les Sœurs, se chargèrent de surveiller les jeunes gens pendant la semaine, et, les dimanches, de les réunir dans un vaste local qui leur fut cédé, où se trouvent tous

les jeux propres à récréer la jeunesse ; de sorte que, par cet ensemble de saintes œuvres, il est vrai de dire que, depuis le berceau jusqu'à l'âge mûr, la religion conduit le pauvre comme par la main, le tient sous son égide, le forme pour le temps et pour l'éternité.

Toutefois tant de bonnes œuvres ne sont encore qu'une partie de celles qui s'établirent sous l'influence vivifiante du zèle et de la charité de M. de Cheverus. Le 30 avril 1831, il érigea canoniquement une association de femmes pieuses, vouées à tous les genres de bonnes œuvres, sous le titre de la *Sainte-Famille ;* et il encouragea si efficacement ou dirigea si utilement cette sainte association, que par elle il procura à son diocèse les plus précieux avantages. Tandis que, dans la maison dite *de Lorette,* l'enfance ou la jeunesse aisée trouvait une éducation soignée et chrétienne, les orphelines délaissées trouvèrent dans les saintes filles de l'association de secondes mères, qui, prenant soin de leur enfance, les formèrent à la piété et à un état convenable à leur position. L'archevêque, heureux de cette bonne œuvre, aimait à visiter ces pauvres enfants, à les consoler et à les encourager. « Vous avez dans vos directrices des « mères tendres, leur disait-il, mais je vous promets que « vous aurez en moi un père. » Et il tint parole : les pauvres orphelines reçurent souvent les effets de sa bonté, et parmi elles sa mémoire demeurera longtemps bénie. De la même association il tira des sœurs pour l'instruction des jeunes personnes pauvres, et établit deux écoles, l'une dans la paroisse Saint-Bruno de Bordeaux, l'autre à Coutras, petite ville de son diocèse. Cependant la religieuse association ne s'en tint pas encore là : M. de Cheverus lui ayant exprimé le désir d'avoir une maison de personnes pieuses qui se vouassent

au soin des malades des classes aisées, elle regarda ce désir de l'archevêque comme un ordre, ou du moins comme un indice de la volonté de Dieu : on mit donc la main à l'œuvre, et bientôt la maison fut fondée. M. de Cheverus vint lui-même la bénir, traça quelques-uns de ses règlements, et, grâce à sa sollicitude, les riches eurent l'avantage dont les filles de Saint-Vincent de Paul faisaient déjà jouir les pauvres, celui d'avoir dans leurs maladies des gardes dévouées qui les soignent avec cette patience, cette constance, ces attentions délicates que la religion seule enseigne, et qui, zélées pour leur âme plus encore que pour leur corps, leur inspirent des pensées de foi et de salut. Cette bonne œuvre ne se borna point au diocèse de Bordeaux ; plusieurs villes de France demandèrent des colonies de Sœurs gardes-malades, et la maison prit un accroissement si rapide et si prodigieux, qu'on put satisfaire, non pas à toutes les demandes, mais du moins à un grand nombre.

Il est facile de concevoir combien tant de bonnes œuvres, inspirées, soutenues et encouragées par l'archevêque de Bordeaux, devaient faire bénir son nom et le rendre cher à tout le peuple. Un jour qu'il passait par la rue, un jeune étourdi, sans doute étranger à la ville, ayant laissé échapper à demi-voix, du fond d'un magasin, ce cri ignoble par lequel la populace irréligieuse insulte quelquefois l'habit ecclésiastique, fut entendu de quelques personnes : aussitôt l'indignation éclate, se communique de proche en proche, un attroupement se forme, et le jeune homme est obligé de se cacher pour échapper à la vindicte publique. Le soir même, le maître de la maison vint, honteux et confus, faire ses excuses au prélat et lui apprendre que le coupable était en prison. L'archevêque, qui s'était à peine aperçu de la faute,

voulut demander qu'on l'en fît sortir : « De grâce, Mon-
« seigneur, reprit cet homme aussitôt avec ingénuité, si
« ce n'est pas pour vous, ayez la bonté de l'y laisser
« pour moi ; parce qu'autrement mon commerce serait
« perdu, mon magasin délaissé par l'indignation pu-
« blique ; on ne voudrait plus avoir de rapports avec
« une maison où une pareille faute aurait pu être com-
« mise sans être gravement et notoirement punie. »

Ce qui est bien digne de remarque, c'est que les juifs, dans cette circonstance, ne se montrèrent pas moins indignés que les catholiques ; l'offense avait été commise dans le quartier qu'ils habitent [1], et ils voulaient être les premiers à la venger. Ils avaient tous, en effet, un profond respect pour M. de Cheverus : quand il passait dans le quartier, tous le saluaient d'un air de vénération, et les personnes assises se levaient par respect. Dès son arrivée à Bordeaux, le grand rabbin lui-même était venu le complimenter dans les termes les plus pompeux, se comparant à la reine de Saba venue pour admirer la sagesse de Salomon, et, depuis ce temps, il n'avait cessé d'entretenir des rapports avec lui. C'était dans le cœur de l'archevêque qu'il venait déposer ses peines et ses chagrins : « Je viens, lui dit-il un jour que la mort d'une
« fille chérie l'avait jeté dans une douleur profonde, je
« viens chercher des consolations près du représentant
« de Jésus-Christ, qui pleurait sur le tombeau de La-
« zare. » Étrange langage dans la bouche d'un rabbin, mais qui n'en prouve que mieux la haute vénération dans laquelle était l'archevêque auprès de ce peuple infidèle.

Ce n'était pas seulement à Bordeaux que les vertus de

[1] Près de la rue Bouhaut.

M. de Cheverus provoquaient l'admiration générale ; de toutes parts on en parlait, et le gouvernement pensait sérieusement à l'élever au cardinalat. Déjà M. Charles Dupin, dans son discours du 8 juin 1835, avait sondé les dispositions de la Chambre à ce sujet : « Que le gou-« vernement avait-il dit, nomme pour cardinal un illustre « Cheverus, un tel choix honorerait à la fois la France « et la chrétienté. » Et de toutes parts des marques unanimes d'adhésion avaient accueilli ces paroles. M. de Cheverus, sans en avoir reçu aucune communication officielle ou directe, avait été informé que le roi était dans l'intention bien arrêtée de demander pour lui le chapeau de cardinal. Toutes ces nouvelles l'alarmèrent comme l'annonce d'une calamité, et il ne négligea rien pour prévenir cette élévation : « Vous m'avez souvent protesté « écrivait-il à un haut et puissant personnage à Paris, « que vous étiez un de mes meilleurs amis ; donnez-m'en « la preuve en cette circonstance, en usant de tout votre « crédit pour arrêter l'exécution d'un projet qui m'afflige. « Je suis déjà trop élevé ; de grâce qu'on me laisse mou-« rir tel que je suis. » Il ne s'en tint pas là : le marquis de la Tour-Maubourg, ambassadeur de France à Rome, ayant eu à lui écrire plusieurs fois à ce sujet, l'humble prélat s'attacha dans ses réponses à faire valoir tous les motifs qui lui semblaient propres à empêcher sa promotion : « Après vingt-cinq ans d'épiscopat et quarante-« cinq de prêtrise, lui disait-il, la retraite me sied mieux « que de nouvelles dignités ; mes vieilles épaules s'affai-« blissent, et la tête qui les surmonte s'appesantit. De « plus, je n'ai aucune ressource personnelle pour sou-« tenir les dépenses qu'entraînent nécessairement le car-« dinalat ; et c'est une des nombreuses raisons pour « lesquelles on devrait faire choix d'un prélat qui, à plus

« de mérite que moi, ce qui est très aisé, joignît des « ressources pécuniaires. Tâchez donc de m'éviter ce « fardeau... »

Mais tant de modestie ne parut qu'un titre de plus à cette éminente dignité ; le roi écrivit au pape, et, comptant *sur les sentiments d'affection que Sa Sainteté voulait bien lui témoigner, sur le vif intérêt qu'elle avait toujours montré pour le bien et la dignité des églises de France,* il appuya sa demande, en particulier pour M. de Cheverus, sur *les vertus qui depuis longtemps le signalaient à la vénération des fidèles ;* sur *les hautes qualités dont il donnait d'éclatants exemples au sein des églises de France, après avoir édifié une partie du nouveau monde ;* sur *la sagesse et les talents avec lesquels il exerçait le saint ministère ;* sur *son zèle ardent et éclairé pour la Religion.* Le souverain pontife tarda quelque temps à répondre à cette lettre, parce qu'il voulait que le gouvernement s'engageât à faire au nouveau cardinal un traitement en rapport avec sa dignité ; mais, dans le fond de son cœur, la nomination fut décidée dès le premier moment de la proposition : car, ayant vu peu après un vicaire général de Bordeaux, il lui annonça que l'archevêque allait être proclamé cardinal dans le prochain consistoire « Et, ajouta-t-il avec cette grâce qui le carac- « térisait, si je l'élève à cette dignité, ce n'est pas seu- « lement parce que le gouvernement m'en fait la demande ; « indépendamment de cette circonstance, j'ai un plaisir « tout particulier à faire cette promotion, parce qu'elle « est due aux mérites, aux vertus de l'archevêque et au « zèle qu'il a déployé dans les diocèses de Boston, Mon- « tauban et Bordeaux : *Indipendemente a questa circons- « tanza, molto mi piace il nominarlo, a ragione delle sue « virtù, del suo zelo in Bostone, Montauban e Bordeaux.* »

Enfin, le 21 décembre 1835, le traitement demandé ayant été promis, le pape répondit au roi, de sa propre main, qu'étant convaincu comme lui que la promotion d'un aussi digne sujet que l'archevêque de Bordeaux à la pourpre romaine tournerait à l'honneur du sacré collège et à la splendeur du clergé de France, il accueillait bien volontiers la demande, et qu'il se proposait d'y faire droit dans le prochain consistoire [1]. A peine cette réponse du pape fut-elle arrivée à Paris, que bientôt la renommée la publia de toutes parts, et la promotion prochaine de M. de Cheverus au cardinalat ne fut plus un mystère pour personne. Le roi s'empressa d'en remercier le souverain pontife : « J'ai reçu avec une vive reconnais- « sance, lui écrivait-il, la lettre que Votre Sainteté vient « de m'adresser, pour me faire connaître avec quelle « paternelle bienveillance elle a bien voulu accueillir ma « demande de la pourpre sacrée en l'honneur de l'ar- « chevêque de Bordeaux. Votre Sainteté ne pouvait rien « faire qui me fût personnellement plus agréable, et qui « pût à la fois provoquer en France une approbation « plus générale, une gratitude plus sincère et mieux « sentie dans toutes les classes de la société. L'archevêque « de Bordeaux est un prélat que sa piété éclairée, que la « modestie de ses hautes vertus donne en édification aux « Églises de France, et le sacré collège ne pouvait s'ouvrir « pour un plus digne sujet. » Toute la France, en effet, applaudit à cette nouvelle ; et les plus illustres prélats s'empressèrent d'adresser à M. de Cheverus l'expression

[1] Essendo eguale alla nostra la persuasione di Vostra Maestà che la promozione di si digno soggetto al cardinalato risultarà di decoro al sacro collegio, ed accrescerà la splendore del Clero di Francia, ben volontieri ne abbiamo accolto la demanda, e ci proponiamo di mandarla ad effetto nel primo concistorio.

de la joie que leur causait sa promotion. La lettre que lui écrivait à cette occasion l'archevêque de Paris est trop remarquable pour ne pas occuper une place dans la vie du cardinal. « La nouvelle de votre promotion « au cardinalat, lui disait-il, est maintenant si publique, « que ce n'est plus une indiscrétion d'en parler ; et « j'aurais de la peine si j'arrivais un des derniers pour « vous faire mon compliment et vous adresser mes « félicitations. Les catholiques des deux mondes applau- « diront à ce témoignage de bienveillance et de haute « estime que le Saint-Siège vous donne ; toutes les voix « mêleront leur suffrage à celui de notre très saint et « commun père ; l'Église de Paris s'unit aux Églises de « Montauban et de Bordeaux pour vous exprimer sa joie, « et la part qu'elle prend à un événement qui couronne « sur terre tant de mérites. Je voudrais, monseigneur, « pouvoir vous faire lire dans mon cœur tout ce qu'il « renferme d'intérêt, de dévouement et de vénération « pour votre personne... »

M. de Cheverus fut touché de ces témoignages d'attachement et de respect qui lui arrivaient de toutes parts, mais surtout de la lettre de l'archevêque de Paris : « Cette lettre, disait-il, m'honore plus que le cardinalat. » Aussi il s'empressa d'en remercier l'illustre prélat. « Je « ne puis douter, lui écrivait-il, que cette dignité que je « mérite si peu ne me soit en effet destinée ; mais c'est à « Votre Grandeur que mon cœur et mon jugement me « disent qu'elle devrait être conférée, comme un hom- « mage rendu à un apôtre et à un martyr ; à celui qui « peut dire de ses confrères sans blesser la vérité : « *Ministri Christi sunt? Plus ego;... in plagis supra « modum, in mortibus frequenter;* à celui en qui nous « avons admiré un nouveau Belzunce au milieu des pes-

« tiférés, et dans lequel nous chérissons un nouveau « Vincent de Paul, père des orphelins. Jugez, monsei« gneur, si je suis touché et si je me trouve honoré de « l'intérêt et de l'amitié qu'un tel prélat daigne me « témoigner. »

Cependant le souverain pontife ne tarda point à accomplir sa promesse : le 1er février 1836, M. de Cheverus fut proclamé cardinal, par une distinction d'autant plus remarquable, qu'il ne partagea cette faveur qu'avec le neveu du dernier Pape Léon XII, le cardinal della Genga. Cette nouvelle, dès qu'elle fut connue à Bordeaux, porta dans la ville et dans le diocèse une joie universelle ; tous vinrent complimenter le cardinal ; le chapitre en corps lui adressa ses félicitations, et, inspiré par sa modestie habituelle, l'humble prélat leur répondit qu'il souffrait et était humilié de voir qu'on eût songé à lui pour une dignité si éminente, tandis que d'illustres prélats, ses collègues, l'eussent bien mieux soutenue par leurs talents et leurs vertus ; il nomma même l'archevêque de Paris, dont le courage et la résignation au milieu de tant d'épreuves si noblement supportées eussent si bien rehaussé l'éclat de la pourpre romaine. « Ce n'est pas à moi, « leur dit-il, c'est à lui qu'appartient cet honneur. » Aux hommages de son clergé vinrent se joindre les félicitations des plus illustres personnages, et celles surtout d'un homme qui lui était bien cher, M. le comte de Marcellus, qu'il aimait et vénérait autant qu'il en était aimé et vénéré lui-même. Mais, tandis que tout le monde était dans la joie, lui seul était dans la peine de son élévation : sa modestie ne pouvait supporter l'idée d'être placé si haut ; il fallait lui prêcher la résignation aux grandeurs, comme on prêche à d'autres la résignation au malheur et à l'obscurité. Mandé à Paris pour recevoir les titres et

les insignes du cardinalat, il s'y rendit avec douleur et anxiété, et la joie de ses amis ne put dissiper sa tristesse. Dès qu'il fut arrivé, l'ablégat de Sa Sainteté lui remit les lettres apostoliques qui l'agrégeaient au sacré collège ; elles étaient on ne peut plus honorables : « La première « de nos sollicitudes, y disait le souverain pontife, est « de composer le sacré collège des cardinaux, le véné- « rable sénat de l'Église universelle et du siège aposto- « lique, de manière qu'il brille dans tout l'univers par le « mérite éminent de ses membres, autant que le deman- « dent une si sublime dignité et les décrets des saints « canons. C'est cette considération qui nous a engagé à « vous agréger à cette très auguste assemblée ; car votre « piété si connue, votre science, votre prudence, votre « zèle pour la religion catholique, et toutes vos autres « vertus jointes à un rare dévouement pour nous et pour « le siège apostolique, votre expérience des affaires, « votre fidélité et votre habileté éprouvées dans l'admi- « nistration du diocèse de Bordeaux, vous ont placé si « haut dans notre estime, que nous ne pouvons douter « du succès de votre ministère pour le service et l'hon- « neur de l'Église de Dieu [1]. » Et dans un autre bref

[1] Intèr multiplices gravissimasque injuncti nobis divinitus apostolatûs curas, illa Nos præ cæteris sollicitat ut, venerabilium fratrum nostrorum S. R. E. Cardinalium collegium, B. Petri sedis et universæ Ecclesiæ senatus, amplissimis iis præfulgeat viris, quos tam sublimis desiderat gradus et sacrorum canonum decreta requirunt. Quamobrem te augustissimo huic ordini adscribere visum est. Tua enim probata pietas, doctrina, prudentia, et catholicæ religionis zelus, aliarumque virtutum merita, cum singulari erga Nos et Apostolicam Sedem devotione conjuncta, rerumque usus et in regenda archiepiscopali Ecclesia Burdigalensi spectata fides et industria, te Nobis et dictæ Sedi commendârunt ita, ut nos in Domino sperare juberent ministerium tuum Ecclesiæ Dei magno usui et ornamento futurum.

joint à ces lettres apostoliques, le pape lui disait encore : « Tournant les regards de notre bienveillance paternelle « sur votre personne, que la bonté divine a illustrée par « des dons si éminents de ses grâces ; considérant com- « bien parfaitement vous honorez l'Église romaine par « la grandeur de vos mérites, nous croyons dans l'ordre « des convenances, et même de notre devoir, de vous » accorder certains privilèges [1]... »

A la réception de lettres si flatteuses, de témoignages d'estime si marqués, le nouveau cardinal fit au souverain pontife les réponses les plus humbles et les plus modestes : « Nous avons reçu les lettres de Votre Sainteté, « lui dit-il, avec honte et la rougeur au front, comme « ayant la conscience de notre indignité, mais en même « temps avec une vive reconnaissance, comme un fils « honoré par un père chéri... J'éprouve comme un sen- « timent de stupeur et de crainte en me voyant, aussi « indigne que je suis, membre de l'éminentissime collège « des cardinaux de la sainte Église ; mais, met- « tant ma confiance dans le Dieu qui fait ma force, je le « prie de m'accorder la grâce de défendre, comme il « convient, les droits de l'Église et du Saint-Siège, et d'en « procurer la prospérité [2]. »

Il restait à subir à M. de Cheverus une cérémonie qui coûtait plus que tout le reste à sa modestie : c'était la

[1] Ad personam tuam, quam divina clementia magnis illustravit gratiarum muneribus, paternæ dirigentes considerationis intuitum, et attente prospicientes quod tu Romanam Ecclesiam, cujus honorabile membrum existis, tuorum plenius honoras magnitudine meritorum, dignum quin potius debitum reputamus ea tibi favorabiliter concedere...

[2] Cum verecundiâ et vultus rubore, utpote indignitatis nostræ conscii, sed cum vivido grati animi sensu, utpote filius a patre dilecto honoratus, litteras Sanctitatis Vestræ accepimus... Me

réception solennelle de la barrette des mains mêmes du roi. Le mercredi 9 mars, plusieurs voitures de la Cour vinrent le prendre, lui et sa suite, à son hôtel, avec le chargé d'affaires du Saint-Siège, l'ablégat et l'introducteur des ambassadeurs ; et on se rendit aux Tuileries. Après que l'ablégat, suivant l'usage, eut harangué le roi en latin, la messe fut célébrée à la chapelle ; et, à la fin du saint sacrifice, le cardinal, s'étant mis à genoux dans le sanctuaire, le roi, aussi à genoux, lui plaça la barrette sur la tête. Tout le monde ensuite s'étant retiré, le cardinal se revêtit de la soutane rouge et de tous les insignes de sa nouvelle dignité, se rendit en grand cortège dans les appartements du roi et lui adressa dans un discours l'expression de sa reconnaissance.

Après la cérémonie, le roi voulut voir le cardinal en particulier, et lui parla avec tant de bienveillance, que Son Éminence crut le moment favorable pour solliciter une grâce que son cœur désirait vivement, la délivrance de M. de Peyronnet, son diocésain, et celle de ses compagnons d'infortune. La liberté rendue à un captif eût été pour lui la plus douce jouissance de la journée. Le roi lui protesta de sa bonne volonté et de ses intentions bienveillantes ; mais tout s'arrêta là pour le moment. Au sortir des Tuileries, le cardinal alla faire sa visite à M. l'archevêque de Paris, pour reconnaître la grâce si parfaite avec laquelle ce prélat lui avait adressé ses félicitations. L'archevêque, de son côté, suivant les inspirations de son noble cœur, n'épargna rien pour

indignum in eminentissimo S. R. E. Cardinalium collegio adscitum, cum stupore et timore conspicio ; sed, confidens in eo qui me confortat, precor ut Ecclesiæ sanctæque Sedis jura et prosperitatem defendere et promovere mihi Deus O. M. concedere dignetur.

témoigner au cardinal de Cheverus la joie que lui causait son élévation ; non seulement il vint le voir plusieurs fois, mais il lui amena son chapitre pour le complimenter en corps au nom de l'Église de Paris. Au milieu de tant d'honneurs, le cardinal était toujours triste ; cette âme élevée voyait à nu le néant de toutes les grandeurs et n'y trouvait rien qui pût la flatter. « Qu'importe, disait-il, « d'être enveloppé, après la mort, d'un suaire rouge, « violet ou noir ? Quand on a vu tomber les trônes, « quand on voit encore tous les jours la société menacée « jusque dans ses fondements, comment ne pas sentir « qu'il n'est rien de solide ici-bas ? Comment attacher « quelque prix aux choses humaines ? « Et puis l'élévation était si contraire à ses goûts simples et modestes ! « Oh ! que je voudrais, disait-il aux jeunes séminaristes « de Saint-Sulpice, que je voudrais échanger cette calotte « rouge contre la vôtre ! » Il partit de Paris le plus tôt qui lui fut possible, et se rendit par Mayenne dans son diocèse. La joie de cette ville, qui, pour la première fois, voyait un Mayennais cardinal, fut au comble ; tous les témoignages du respect le plus profond, toutes les démonstrations de l'admiration la mieux sentie, accompagnèrent tous les pas de Son Éminence ; pour lui, il n'en était pas moins humble, moins pénétré du vide et du néant de tout ce que le monde admire. Pressé de monter en chaire par un peuple avide de l'entendre, il ne parla que de la mort et de la nécessité de se préparer à paraître devant Dieu : « La plupart de ceux que j'ai « connus autrefois en cette ville ont disparu, leur dit-il ; « la mort les a tous enlevés : c'est une leçon pour moi, « qui m'apprend que je disparaîtrai bientôt. »

Le cardinal ne resta que peu de jours à Mayenne, et partit pour se rendre à Bordeaux, où il devait arriver le

mardi de la semaine sainte. Longtemps il avait voulu cacher le jour de son retour, pour se soustraire à la pompe d'une réception solennelle ; mais enfin il avait fallu céder aux vives insistances, aux sollicitations réitérées et pressantes des Bordelais. Cette réception eut toute la magnificence que pouvaient lui donner l'amour, le dévouement et l'enthousiasme. Malgré la pluie qui tombait, une foule immense s'était portée à sa rencontre et couvrait les places et les rues sur son passage ; toutes les troupes en grande tenue, toutes les autorités, tout le clergé rassemblé de divers points du diocèse, tous enfin rivalisèrent de zèle pour prouver à Son Éminence combien ils l'honoraient et l'aimaient, combien ils étaient fiers de l'avoir pour archevêque, et avec quel noble orgueil ils voyaient la pourpre romaine sur le siège de Bordeaux. Le cardinal en fut touché, moins pour l'honneur rendu à sa personne que pour l'attachement dont il croyait voir la preuve dans ces démonstrations extérieures. Du reste, ce qu'il goûta de consolation dans cette journée fut cruellement compensé par tout ce que son cœur eut à souffrir dès le lendemain, en apprenant l'accident déplorable arrivé à l'extrémité de son diocèse.

Peu de jours avant son arrivée, quatre-vingt-seize marins pêcheurs étaient sortis du port de la Teste, ayant huit bateaux montés chacun par douze hommes, et cherchant dans les travaux de la pêche, au milieu d'une mer agitée, de quoi fournir du pain à leurs familles indigentes. A peine étaient-ils arrivés à une certaine distance de la côte, que la mer devient de plus en plus houleuse, les vents soufflent avec violence, les flots se soulèvent, agitent les frêles bateaux presque sans lest ; ils luttent longtemps contre la tempête, mais enfin la tempête est plus forte ; barques et pêcheurs, tout est

englouti : deux bateaux seulement réussissent à s'échapper et viennent annoncer à la côte désolée la mort de soixante-dix-huit marins, dont cinquante-six étaient pères de famille et douze hommes mariés sans enfants. A cette nouvelle, le cardinal eut l'âme déchirée ; il pleura sur les morts, sur tant de veuves et d'orphelins, et songea plus encore à apporter à de si grands maux tous les remèdes qui étaient en son pouvoir. Après avoir ordonné pour le dimanche suivant une quête générale dans toutes les églises de Bordeaux, il fit un nouvel appel à la générosité des fidèles, en convoquant à la cathédrale une assemblée de charité, où le prédicateur qui s'était le plus distingué pendant la station du Carême prêcha en faveur de tant de familles malheureuses ; puis il députa sur les lieux mêmes M. l'abbé Dupuch, cet apôtre de la charité, toujours prêt à voler partout où il y avait des misères à soulager, des douleurs à consoler. Là se présenta aux regards du charitable prêtre le spectacle le plus déchirant : cent soixante et un petits orphelins, des veuves et des vieillards, qui, en perdant un père, un époux, un fils, avaient perdu leur seul moyen d'existence. Afin de soulager tant d'infortunes, le cardinal annonça un service solennel pour les naufragés ; et, à la suite de cette lugubre cérémonie, si propre à disposer les cœurs à la compassion, il épancha toute son âme devant son nombreux auditoire, lui adressant l'exhortation de l'Ecclésiastique [1], si convenable pour la circonstance : *Soyez comme un père pour les orphelins, et comme un mari par votre charité à l'égard de leurs mères ; vous serez alors comme le fils du Tout-Puissant, et il vous aimera plus tendrement que votre mère ne vous aime.* Cet appel fait

[1] Ch. IV, v. 10, 11.

à la charité fut entendu ; des aumônes abondantes arrivèrent, des secours de toute espèce furent fournis. Une association se forma pour prendre soin des orphelins composée : 1° des riches orphelins et orphelines de Bordeaux ; 2° des enfants de plusieurs familles riches que le cardinal pressa de s'associer à cette bonne œuvre. Par les ressources qui en résultèrent, un asile fut ouvert à Bordeaux pour les enfants que leurs parents voulurent y placer, et des secours furent envoyés à ceux dont les mères ne voulurent point se séparer. Les veuves et les vieillards reçurent aussi l'aumône dont ils avaient besoin. On fit entendre partout, même jusqu'au pied du trône, les plaintes de tant de malheureux ; la famille royale leur envoya cinq mille francs, le ministre sept mille, et il n'y eut pas jusqu'aux élèves du collège royal qui ne voulussent venir à leur secours. Outre une collecte de cinq cents francs, ces généreux jeunes gens se chargèrent, de concert avec leurs parents, d'élever un orphelin et de fournir aux frais de ses études, s'il y était propre ; sinon de le placer dans une école d'arts et métiers. Ainsi fut réparé un si grand désastre, autant du moins qu'il pouvait l'être.

Peu de temps après, libre des sollicitudes que lui donna ce fâcheux événement, le cardinal de Cheverus publia pour son clergé un code des lois ecclésiastiques ou Statuts diocésains. Depuis longtemps, ses prêtres le désiraient et l'attendaient de sa sagesse comme le moyen de mettre l'uniformité dans le gouvernement ecclésiastique, et de justifier leurs actes par l'obéissance devant les hommes comme devant Dieu ; mais le cardinal, qui ne savait rien précipiter, qui voulait laisser le temps nécessaire à l'esprit d'observation pour tout remarquer, à la prudence pour tout peser, avait attendu jusqu'à la

neuvième année de son épiscopat sur le siège de Bordeaux avant de mettre la main à l'œuvre. Alors un projet de Statuts fut rédigé de concert avec ses grands vicaires, communiqué à ses prêtres réunis pour la retraite annuelle : et, après l'avoir mûri plusieurs mois encore dans le silence et la réflexion, il fit enfin paraître ces Statuts si longtemps attendus. Ce fut le jour de la Pentecôte de cette année 1836 qu'il donna le mandement qui les promulguait ; il y expose d'abord le plan qu'il a suivi ; tout s'y rattache à trois chefs principaux : le service divin, le zèle du salut des âmes et la vie ecclésiastique que doivent mener les prêtres ; puis il développe les avantages que le clergé retirera de ces règles saintes, et les obligations qu'elles lui imposent. Ici son humilité se plaît à déclarer : 1° que, s'il donne ces lois, *ce n'est pas dans un esprit de domination et d'empire : Dieu, qui voit le fond de son cœur, sait qu'il aimerait mieux être le dernier de ses prêtres que d'être placé à leur tête : sa plus grande douleur, c'est d'avoir à commander* ; 2° que ce n'est pas dans son propre fonds qu'il a puisé ces règles, mais dans les conciles vénérables de l'antiquité, surtout dans les conciles de Bordeaux, les écrits des Pères et la sainte Écriture ; et, pour que chacun pût s'en convaincre, il fit imprimer dans le corps des Statuts, au bas de chaque article, le texte même des conciles ou des Pères qui s'y rapporte. Nous n'entrerons point dans les détails de ces Statuts, qui n'intéresseraient qu'un petit nombre de lecteurs. Les ecclésiastiques qui désireront les connaître pourront se les procurer : ils y verront ce juste tempérament de douceur et de sévérité, ces règles si sages de conduite, fruits de sa longue expérience comme de sa prudence, et y trouveront même la législation actuelle sur les fabriques, résumée en quatre pages,

avec les règles que tous les prêtres doivent suivre en cette matière.

Ce fut là le dernier acte de l'administration du cardinal de Cheverus ; mais on peut dire aussi que c'en fut le plus important : par là, il vivra toujours dans son diocèse, gouvernera même après sa mort ce clergé qui lui fut si cher, dirigera sa conduite, lui tracera la règle de ses devoirs.

Peu après ce grand acte d'autorité épiscopale, il eut la consolation de rendre quelques services à deux illustres exilés : le premier était l'archevêque de Saragosse, vieillard vénérable et infirme, qu'on voulait envoyer loin des frontières de l'Espagne. Le cardinal de Cheverus ne négligea aucune démarche pour obtenir de le garder à Bordeaux, et le reçut, sur sa demande, dans son séminaire, où lui furent prodigués tous les soins et tous les égards que réclamaient son caractère, sa position, son état, ses douces et hautes vertus. Le second était l'évêque de Léon, prélat actif et plein d'ardeur, d'un franc et noble caractère, d'une âme forte et élevée. Découvert par la police comme un ancien ministre de Don Carlos, il n'eut pas plutôt été arrêté que le cardinal s'empressa d'aller le voir et lui témoigner tout l'intérêt qu'il prenait à sa position. Il lui proposa d'intercéder pour lui, et intercéda en effet. Les autorités consentirent à son élargissement, mais à condition qu'il donnerait sa parole de ne pas retourner auprès de don Carlos : « A ce prix, « leur répondit l'illustre prisonnier, je ne veux point de « ma liberté : si je donnais ma parole, je la tiendrais ; « mais, loin de vouloir prendre un pareil engagement, « je vous déclare que c'est ma ferme volonté, comme « j'estime que c'est mon devoir, de rentrer en Espagne « le plus tôt que je pourrai. » Cette franchise plut sin-

gulièrement au cardinal de Cheverus, elle revenait à son caractère franc et loyal ; aussi, malgré le peu de temps que ces deux prélats purent se voir, il se forma entre eux comme une liaison d'amitié, et l'évêque de Léon, transporté à Strasbourg, écrivit au cardinal une lettre pleine de reconnaissance et de tendresse. Son Éminence ne put lui répondre ; car, quelques jours après, les journaux annoncèrent officiellement la rentrée en Espagne de ce noble et intrépide prélat.

Cependant le diocèse de Montauban appelait de tous ses vœux son ancien évêque et ami, et voulait voir M. de Cheverus sous les insignes de la nouvelle dignité dont le chef de l'Église venait de l'honorer. Le cardinal ne crut pas devoir se refuser à la demande de ce peuple bien-aimé qui vivait toujours dans son cœur. Il se rendit donc à Montauban, où il fut reçu, comme toujours, avec l'enthousiasme de l'amour et du dévouement. Il s'y montra partout plus humble et plus dévoué que jamais, prêcha où l'on voulut, visita les communautés et se recommanda aux prières des saintes filles qui les habitent. « J'ai besoin plus que jamais, leur disait-il, du « secours de vos prières : quand on est au haut de « l'échelle, on court risque de faire une chute plus « grave. » Mais il ne resta que peu de jours auprès de ses chers Montalbanais : son zèle le rappelait dans son diocèse.

Au retour de ce voyage, le clergé du canton de Sainte-Foy, situé à l'extrémité du diocèse, réclama le bonheur de recevoir Son Éminence et de lui offrir un grand nombre de personnes à confirmer. On engagea le cardinal à différer ce voyage, vu l'incommodité de la saison : les chaleurs étaient excessives, et le thermomètre monté jusqu'à trente-trois degrés ; mais de pareils con-

sidérations ne l'avaient jamais arrêté, elles ne l'arrêtèrent pas encore alors ; il partit donc et visita les paroisses de ce canton, prêchant avec force et zèle plusieurs fois par jour, officiant dans toutes les églises et y administrant la confirmation à une multitude de fidèles. Toutes les cérémonies le tenaient renfermé quatre ou cinq heures par jour dans des lieux où la foule, qui se pressait, accroissait encore la chaleur de la température ; il pouvait à peine respirer, jusque-là qu'il lui fallait, sous peine de tomber évanoui, interrompre de temps en temps la confirmation pour aller prendre l'air pendant quelques instants à la sacristie. Les prêtres qui l'accompagnaient, quoique forts et robustes, étaient exténués de fatigue et de chaleur ; le cardinal, sur qui portait tout le poids du travail, ne songeait même pas à se plaindre, encore moins à se reposer et à suspendre une course si pénible. Il termina donc tout son travail, et rentra à Bordeaux le samedi 2 juillet, épuisé, n'en pouvant plus. Cependant il avait pris des engagements pour le lendemain : il n'était pas homme à reculer. Le lendemain dimanche, il confirma à la paroisse de Saint-Pierre un grand nombre d'enfants, prêcha avant et après la cérémonie avec son zèle accoutumé, et de là s'en-alla à l'extrémité de la ville officier pontificalement dans l'église de Saint-Martial, dont en ce jour on célébrait la fête patronale. Il y arriva abattu et comme écrasé par la fatigue, dévoré par une ardeur si brûlante, une soif si ardente, que sa langue s'attachait de sécheresse à son palais. En le voyant dans cet état, on fut effrayé ; on le pressa de prendre quelque rafraîchissement ou quelque nourriture, et de laisser célébrer la messe par un des prêtres de la paroisse ; mais la crainte de faire de la peine aux fidèles, venus exprès pour voir

officier pontificalement un cardinal, ne lui permit pas d'accéder à ces instances ; et malgré sa grande faiblesse, il trouva dans l'énergie naturelle de son caractère et de sa volonté assez de force pour officier pendant tout le jour et administrer la confirmation. Mais aussi, après cet effort d'une nature épuisée, il se trouva à bout : « Je « me sens frappé à mort, dit-il après l'office aux prêtres « qui l'entouraient ; je n'ai jamais tant souffert, et j'ai « cru mourir à l'autel ; ce qui n'est pas arrivé arrivera « bientôt : à peine monté au faîte des honneurs, je vais « en descendre et les échanger avec la tombe. » Tels étaient les tristes pressentiments qu'énonçait à son clergé affligé le cardinal de Cheverus, lorsque entrèrent, pour le remercier, les enfants de la première communion qu'il venait de confirmer. Alors s'opéra tout à coup en lui un changement frappant ; à la vue de ces enfants si beaux de candeur et d'innocence, et surtout en voyant l'un d'eux se jeter à son cou avec l'aimable sourire et la liberté d'un enfant qui embrasse sa mère, il éprouva une impression de bonheur si vive, que toute sa tristesse se dissipa, la joie reparut dans tous ses traits et vint ranimer toutes ses paroles. « Oh ! que cette scène me « fait de bien ! s'écria-t-il : l'innocence des enfants a tant « de charme ! » Et, depuis ce moment, il se montra calme, content, intéressa toute la compagnie par le charme accoutumé de ses entretiens. Mais, hélas ! ce mieux apparent, semblable aux lueurs passagères que jette la lampe près de s'éteindre, ne dura que quelques heures, et l'on n'en regarda pas moins les abattements et les défaillances de la journée, comme les signes avant-coureurs de la mort qui s'approchait.

LIVRE V

PORTRAIT ET MORT DU CARDINAL DE CHEVERUS

Entre les faits exposés au livre précédent et le coup terrible qui ôta dès le premier instant et pour toujours tout sentiment et toute connaissance au cardinal de Cheverus, il ne s'écoula que quelques jours, vides de tout événement ; de sorte qu'il est vrai de dire que nous sommes arrivés à la fin de la vie morale et intellectuelle de cet excellent prélat. Mais en terminant une si belle vie, et avant de raconter la maladie et la mort qui l'enlevèrent à la terre, il nous reste une tâche nouvelle à remplir. Jusqu'à présent nous n'avons considéré dans le cardinal de Cheverus que les actions qui ont successivement partagé le cours de sa vie ; mais on le connaîtrait bien imparfaitement, si on s'en tenait là : les faits publics ne décèlent quelquefois qu'une vertu apparente ou passagère, un effort sur soi-même pour s'élever à la hauteur de la circonstance ; après quoi l'on retombe, et le héros en public n'est souvent dans sa vie intérieure et domestique qu'un homme vulgaire abaissé jusqu'à la petitesse.

Ce qui fait connaître un homme à fond, ce qui met sa vertu dans tout son jour et rend la déception impossible, c'est l'ensemble de sa vie, tant privée que publique, sa conduite de tous les instants, quand il est seul et loin des regards, comme sous l'œil de la multitude qui l'observe ; c'est, en un mot, le portrait de son âme tout entière ; et c'est sous ce nouveau point de vue que nous avons à considérer le cardinal de Cheverus, c'est son portrait qui nous reste à tracer. Nous n'avons pu le faire plus tôt, parce qu'appartenant également à toutes les époques de sa vie, ce portrait n'appartient proprement à aucune époque particulière, et nous ne croyons pas devoir le différer plus tard, parce qu'en faisant mieux connaître M. de Cheverus, nous préparerons par là le lecteur à mieux comprendre et l'intérêt si vif qu'il excita pendant sa maladie, et les larmes qu'il fit couler à sa mort, et les regrets qui le suivirent dans la tombe.

La première chose qui frappait dans le cardinal de Cheverus, c'était sa vie réglée, toujours égale et uniforme, quand la charité ou quelque autre devoir ne l'obligeait pas à déroger à ses habitudes. Il estimait que le désordre dans l'emploi de ses journées en entraîne nécessairement la perte, fait manquer à bien des devoirs et indique un caractère sans énergie, incapable de maîtriser les variations du goût, les caprices de l'humeur ; comme, au contraire, il pensait que la vie chrétienne est essentiellement une vie réglée, que ce bel ordre qui préside à tous les moments du jour, qui fait faire chaque chose en son temps et en son lieu, est une source de paix, de calme et de bonheur pour ceux qui l'observent, un spectacle de vertu et de religion pour ceux qui en sont témoins, une garantie pour l'accomplissement de tous les devoirs. Aussi, jamais vie ne fut mieux ordonnée

que la sienne : il avait contracté dans le cours de son éducation ecclésiastique l'habitude d'une vie de règle, et il la conserva fidèlement jusqu'à la mort. Il se levait toujours de très grand matin, à quatre heures en été et quatre heures et demie en hiver, afin de pouvoir faire ses exercices de piété dans le silence et la paix, sans aucun dérangement du dehors. A six heures, il célébrait la sainte messe, et, après son action de grâces, il étudiait l'Écriture sainte, lisant tous les jours deux chapitres de l'Ancien Testament et deux chapitres du Nouveau, en latin, en français, en grec et en anglais ; souvent même il en étudiait le texte hébreu, quand ses occupations moins multipliées lui permettaient de prolonger son étude ; et c'était à cette pratique, fidèlement observée, qu'il attribuait la connaissance qu'il avait de l'Écriture sainte. Les mêmes matières, ainsi lues en quatre langues, se gravaient profondément dans son esprit et dans son cœur, d'autant plus qu'il les étudiait, non par une vaine curiosité de savoir, mais dans cette disposition de piété, de recueillement religieux, de respect pour la parole divine, qui touche, qui pénètre l'âme et y imprime les vérités saintes. Quand il avait fini cette étude, il s'occupait de sa correspondance, qu'il faisait toute par lui-même; ne laissant au travail de ses bureaux que les affaires de pure administration. A midi précis, la cloche annonçait le dîner ; et, dès le premier son, il partait à l'instant même, laissant là ses affaires, invitant avec grâce les personnes présentes à partager le repas qu'on venait de sonner, et, en disant cela, il s'y rendait déjà. Il commençait par bénir la table à haute voix, puis en faisait les honneurs avec une politesse noble, facile et naturelle. Elle était servie avec frugalité, mais avec décence ; on y trouvait l'abondance convenable, mais

jamais aucun de ces mets rares et d'un prix élevé qui sont des raffinements de délicatesse ou de gourmandise : tout y était simple, et le cardinal en rendait cette raison gracieuse à ses nombreux convives : « Si je ne réunissais « mes amis que dans de grands repas, leur disait-il, je « ne pourrais les voir que très rarement, au lieu qu'ayant « tous les jours à leur offrir une table frugale, je puis les « voir souvent ; et c'est là mon bonheur. » Mais quelque chose de meilleur que tous les mets rendait ces repas délicieux, c'était cette aimable aisance qu'il laissait à tous, et cette liberté d'un entretien doux et gai, auquel chacun pouvait prendre part ; c'était surtout le charme de sa conversation. Nulle part il n'était plus aimable qu'à table ; c'était là qu'il s'abandonnait à toutes les inspirations de son esprit et de son intarissable mémoire tantôt narrant avec grâce ses souvenirs d'Amérique, ou quelque histoire récréative, tantôt égayant la société par les reparties les plus spirituelles, les bons mots les plus heureux, et souvent même par des réminiscences des poètes français, latins, grecs ou anglais, toujours pleines d'à-propos. Le repas durait trois quarts d'heure, et on se réunissait ensuite au jardin, dans les beaux jours, ou au salon, dans les jours de pluie ou de froid : là, il conversait jusque vers deux heures ; c'était sa seule récréation : encore ces courts moments étaient-ils le plus souvent donnés aux affaires, employés à entendre les prêtres ou les laïques qui avaient à lui parler, soit pour recevoir ses avis, soit pour prendre ses ordres. Dès que les convives étaient partis, il se renfermait dans son cabinet jusqu'à huit heures, partageant tout ce long temps entre la prière, l'étude et les affaires. Jamais il ne sortait qu'autant que des devoirs de ministère, de charité ou de politesse l'appelaient au dehors ; et quand,

en 1834, après sa première attaque d'apoplexie, les médecins lui ordonnèrent de sortir tous les jours quelques instants dans l'après-midi, il fit de cette promenade obligée un acte de charité, en la consacrant à aller consoler une famille affligée et une personne malade. A huit heures, on se réunissait pour le souper : quelques légumes, le plus souvent sans pain, faisaient toute sa nourriture. A neuf heures précises, il réunissait ses domestiques, leur lisait un sujet de méditation pour le lendemain, et faisait lui-même la prière du soir, à laquelle tous répondaient.

Telle était la vie réglée que menait chaque jour le cardinal de Cheverus ; on n'y trouve point de temps marqué pour recevoir ceux qui avaient à lui parler, parce que, regardant la charité comme la première de toutes les règles, il était accessible à tous depuis le moment du lever jusqu'à celui du coucher. Tous les dimanches et jours de fête, quand il était à Bordeaux, il assistait aux offices de la cathédrale ; pendant le carême il suivait tous les sermons qu'y donnait le prédicateur de la station, surtout quand il voyait que celui-ci réussissait peu ; et il avait en cela deux motifs : le premier, d'inviter par son exemple les paroissiens à y assister ; le second, de consoler le prédicateur, autant qu'il était en lui, de la désertion de ses auditeurs.

Une vie si réglée avait fait contracter au cardinal de Cheverus des habitudes de ponctualité vraiment étonnantes : dans les retraites pastorales, il était toujours le premier à tous les exercices ; quand il devait officier quelque part, il était toujours rendu avant l'heure de la cérémonie, et toujours prêt à commencer à l'heure précise. Il est inouï qu'il se soit fait jamais attendre ; et, pour dissimuler le mérite de cette exactitude, il avait

coutume de dire qu'il n'en coûte pas plus de partir un quart d'heure plus tôt que de différer un quart d'heure plus tard. Cette même ponctualité qu'il portait au dehors, il l'observait dans tout le reste de sa conduite. Avait-il à répondre à une lettre, il le faisait ou le jour même ou le lendemain si ses affaires le lui permettaient, mais toujours le plus tôt possible. Demandait-on à lui parler, à l'instant même il quittait l'étude, l'affaire ou la conversation qui l'intéressait davantage, quelquefois même son repas, pour satisfaire plus promptement les personnes. Était-il invité à prêcher, il préparait toujours son sermon le plus tôt possible, pour ne pas s'exposer à traiter moins respectueusement la parole de Dieu. Ainsi, dans toute sa conduite, il ne se réglait jamais d'après ce qui lui était plus ou moins agréable, mais toujours d'après ce qui était plus convenable pour le moment présent, plus conforme à l'ordre de la Providence.

Aussi tous ses jours étaient-ils pleins, et tout son temps utilement employé. Chez lui point de fréquentation de ces sociétés dans lesquelles les gens du monde cherchent à passer un temps qui leur est à charge : quoiqu'il eût pu briller dans les cercles par la beauté de son esprit, il n'y allait jamais et n'en formait point dans son palais. Chez lui, point de ces jeux et passe-temps frivoles qui semblent une nécessité à tant de personnes ; il faisait profession de ne savoir aucun jeu et de ne vouloir en apprendre aucun ; point de ces promenades qui semblent une distraction si légitime et si innocente : quoiqu'il eût une maison de campagne à une lieue de Bordeaux, il n'y est jamais allé, sinon quand un motif de condescendance l'y a obligé, ou pour conduire des amis qui désiraient la voir, ou pour faire plaisir à son économe qui voulait lui montrer les travaux qu'il y avait exécutés.

S'il parut quelquefois à la maison de campagne de ses séminaires, ce ne fut que par complaisance, pour ne pas contrister les supérieurs qui l'en avaient prié. L'un d'eux en acquit un jour la preuve ; il exprimait à ce bien-aimé prélat combien on serait heureux de le posséder toutes les fois qu'il lui serait agréable de venir s'y promener : « Si je ne viens, lui répondit l'archevêque, que quand la « promenade me sera agréable, vous ne me verrez « jamais : depuis que je suis prêtre, je n'ai jamais fait « un quart d'heure de promenade pour mon plaisir ; je « ne commencerai pas à mon âge. » Par le même motif, à l'exemple de saint Ambroise et de saint Augustin, il s'imposa la loi de n'accepter jamais aucun repas en ville, excepté chez ses curés et le jour seulement où il officiait dans leur église. « Je perdrais, disait-il, la moitié de « mon temps, si je me rendais à toutes les invitations « qui me seraient faites, et je ferais des jaloux et des « ennemis si j'acceptais les unes et refusais les autres. » Il aimait bien mieux son dîner frugal, qui ne lui prenait que quelques moments bien courts, outre qu'il y trouvait l'avantage de pouvoir assurer à ses prêtres et à ses amis que toujours il serait à sa table pour les recevoir. Ainsi le cardinal de Cheverus avait retranché tout ce qui pouvait être un obstacle au bon emploi du temps ; et sa sévérité sur ce point allait si loin, que même dans ses tournées pastorales, après qu'il avait rempli à l'église les fonctions de son ministère, et fait au dehors les visites de bienséance, il se renfermait dans sa chambre pour se livrer à l'étude, à sa correspondance ou à la prière, pendant que les prêtres qui l'accompagnaient et le clergé du lieu prenaient un délassement qui leur semblait nécessaire. Chose plus remarquable encore ! Étant arrivé un jour au petit séminaire, par un malentendu,

une heure avant l'exercice qu'il devait présider, il aima mieux s'en retourner à pied à l'archevêché, qui en est éloigné de vingt minutes, que de passer cette heure dans une conversation peu utile, en attendant le commencement de l'exercice. Il plaignait sincèrement ceux qui, pour couler des jours heureux, ont besoin de passe-temps frivoles, de repas, de sociétés, de soirées, de jeux ou de romans. « Est-ce que l'Écriture sainte, disait-il, « l'histoire, la littérature, les sciences naturelles, n'ont « pas assez d'intérêt pour occuper notre courte exis- « tence ? Quand on a entre les mains et sous les yeux « tant de choses si propres à intéresser l'esprit et le « cœur, si dignes d'enrichir notre intelligence et d'orner « notre mémoire, comment peut-on perdre le temps au « jeu et à la frivolité ? Pour moi, ajoutait-il, je n'ai « besoin de personne pour passer des heures délicieuses; « la prière et l'étude ont toujours fait le charme de ma « vie. » Jamais, en effet, on n'a trouvé le cardinal oisif ou se livrant à un amusement quelconque. Cette âme forte était toujours occupée de choses sérieuses, et ne connaissait de repos que le changement d'occupation. Ainsi, quand il était fatigué des affaires, il se reposait dans l'étude de l'antiquité. « Quand les vivants me « fatiguent, disait-il, je viens me délasser avec les « morts. »

Avec un si sévère emploi du temps, on conçoit toutes les connaissances que le cardinal dut acquérir pendant sa longue carrière ; et on le concevra encore mieux, si l'on fait attention que sa mémoire était vraiment prodigieuse : ce qu'il lui avait une fois confié, elle le retenait pour toujours ; c'était comme une bibliothèque vivante où chaque chose était classée à sa place, et où il savait trouver à propos les exemples, les faits, les citations

heureuses dont il avait besoin. Nous avons déjà vu, dans le premier livre, jusqu'à quel degré de perfection il avait porté pendant ses études la connaissance et la pratique de la langue latine : en Amérique, il ne perdit rien de cette facilité et de ce brillant d'élocution, jusque-là qu'il disait, d'après ce que nous apprend un journal de Boston, que s'il avait à défendre sa vie devant des juges capables de le comprendre, il préférerait s'expliquer en latin, parce que les pensées et les expressions convenables lui arriveraient plus facilement dans cette langue. Le grec ne lui était guère moins familier que le latin ; il en lisait fréquemment les auteurs, et dans les exercices littéraires du collège où il assistait, il interrogeait volontiers les élèves sur cette partie de leurs études. Pour l'anglais, il le savait mieux que le français ; il pensait toujours en cette langue, même dans ses songes, et quand il prêchait, ce lui était un travail de traduire ses idées, qui se présentaient à lui toujours revêtues de l'idiome anglais. Il savait moins parfaitement l'hébreu ; toutefois il en savait assez pour réfuter les ministres de sectes diverses qui eussent voulu tirer de cette langue des objections contre la religion.

La science des langues était cependant la moindre partie de ses connaissances : sans parler des mathématiques qu'il avait enseignées en Angleterre, de l'histoire ancienne et moderne, surtout l'histoire ecclésiastique qu'il relisait souvent même dans ses dernières années, l'histoire d'Angleterre sur laquelle il avait beaucoup lu, l'histoire de France dont les faits et les époques lui étaient parfaitement présents, il connaissait à fond, spécialement, cette partie de la théologie qui regarde la controverse. Aux études solides qu'il avait faites en Sorbonne sur cette matière, il avait joint des études conti-

nuelles et approfondies pendant tout son séjour en Amérique. La nécessité où il se trouvait alors d'affermir les catholiques dans leur croyance au milieu de toutes les erreurs qui les entouraient, de combattre l'enseignement des ministres des sectes diverses, et de prêcher même quelquefois dans leurs temples, l'avait rendu si profond dans cette partie de la science ecclésiastique, qu'il excellait également, et à établir solidement les dogmes de notre foi, et à faire évanouir en fumée toutes les objections que l'esprit d'hérésie a inventées contre elle. Mais les deux branches de connaissances où il était éminemment supérieur, c'étaient l'Écriture sainte et la littérature. Il ne concevait pas que les catholiques étudiassent si peu les livres saints et en connussent si peu l'histoire. Il en faisait souvent des reproches aux personnes avec qui il était plus libre. « Vous lisez des livres frivoles, « leur disait-il, peut-être même des romans, et vous ne « lisez pas le plus beau de tous les livres, la plus tou- « chante de toutes les histoires. » Ce n'était pas qu'il ne condamnât aussi haut que personne l'erreur de ceux qui présentent ce livre divin à toutes les intelligences comme une règle de foi accessible à tous ; mais il voulait qu'on le lût dans un esprit de soumission à l'Église, qui seule en est la légitime interprète, dans des sentiments de piété, de foi, de prière, et surtout avec le désir de devenir meilleur par cette lecture. C'était ce qu'il faisait lui-même ; à force de relire la Bible, il la savait presque toute par cœur, et l'Ancien Testament lui était aussi familier que l'Évangile ; il en avait médité les traits historiques, les sentences morales, et l'application qui se pouvait faire des uns et des autres aux diverses positions de la vie ; de sorte que, quelle que fût la matière qu'il eût à traiter, il avait toujours sous sa main tous les passages

qui revenaient le mieux à la circonstance [1]. A ses propres réflexions il avait joint celles des plus habiles commentateurs, surtout de saint Jean Chrysostome. Outre qu'il trouvait dans la lecture de cet illustre docteur de l'Église l'avantage d'entretenir la connaissance qu'il avait de la langue grecque, il aimait singulièrement son genre, sa manière large, noble et éloquente de commenter l'Écriture, son enthousiasme pour saint Paul qu'il partageait lui-même, et les effusions de son âme si tendre et si sensible. Mais, si l'Écriture sainte tenait le premier rang dans les connaissances du cardinal de Cheverus, la littérature occupait immédiatement la seconde place. Nous avons déjà vu que sa position à Boston lui avait fait comme un devoir de se livrer à ce genre d'étude, et son esprit qui y était très propre y avait parfaitement réussi. Les grands modèles de Rome et d'Athènes, Homère et Virgile, Démosthène et Cicéron lui étaient familiers, et il en savait par cœur de nombreux passages. Horace, surtout, était pour lui comme un ami avec lequel il aimait à se récréer ; souvent on le voyait sur sa table à côté de la Bible, comme l'amusement de l'esprit après de longs et sérieux travaux. Il le savait presque tout entier par cœur, et, dans l'occasion, il en faisait les applications les plus heureuses et les plus spirituelles. A la science de la littérature ancienne, le cardinal joignait une connaissance peu commune de la littérature française et anglaise. Il en avait lu les meilleurs ouvrages, retenu par cœur les morceaux les plus saillants, et toujours il continuait de

[1] Un exemple entre mille autres : invité à bénir le mariage du fils de M. Ravez, il lui appliqua ces paroles de Raguel au jeune Tobie : *Benedictio sit tibi, fili mi, quia filius es patris boni et optimi. Soyez béni, mon fils, parce que vous descendez d'un bon et excellent père.*

lire ce qui paraissait de plus remarquable, soit en France, soit en Angleterre. Il le lisait, non avec cette légèreté d'esprit qui ne cherche qu'à repaître une vaine curiosité, mais avec cette justesse de goût, cette perspicacité de vues, cette réflexion profonde qui se rend compte de tout, qui ne se contente pas du brillant des images et de la pompe du style, mais veut avant tout la clarté dans l'expression, le vrai, le juste et le solide dans la pensée. De là cette sévérité avec laquelle il jugeait tous les ouvrages modernes ; il les trouvait la plupart défectueux tant pour le fond que pour la forme, et il avait coutume de dire que la scribomanie de notre siècle en prouvait l'ignorance. « Les auteurs, disait-il, croient « donner du nouveau ; et, s'ils étaient plus instruits, ils « verraient que tout ce qu'ils écrivent a été dit avant eux, « et beaucoup mieux qu'ils ne le disent. Leurs produc« tions leur feraient honte, comme l'écriture d'un enfant « rapprochée de celle de son maître. » Il avait pour lui-même ce principe, qu'un évêque ne doit se faire imprimer que le moins possible, parce que tout écrit imprimé est livré à la censure publique, et qu'il ne convient pas à la dignité épiscopale de se faire sans nécessité justiciable de ce tribunal. Voilà ce qui explique pourquoi ses mandements étaient aussi courts que rares, pourquoi lui, qui parlait si souvent, écrivait si peu.

Quoique orné de toute la fraîcheur et de tout l'éclat de la bonne littérature, l'esprit du cardinal de Cheverus était encore plus riche de son propre fonds. C'était un esprit à vues larges et étendues, qui ne se laissait pas prévenir contre une personne ou une institution par un premier aperçu défavorable, par des rapports peu avantageux. Il examinait lui-même toutes les faces de la chose qu'il s'agissait de juger, et, si au fond il apercevait

un bien réel, il l'approuvait malgré ce qui pouvait lui déplaire dans les formes, il l'encourageait même de tout son pouvoir, comme si tout y eût été de son goût. A l'étendue dans l'esprit il joignait la finesse et la pénétration; il avait un tact rare soit pour observer les hommes et les choses, la société, ses tendances et sa marche, soit pour discerner ce qu'il fallait dire en chaque circonstance : mais surtout son esprit était aimable, délicat et gracieux, personne ne savait mieux que lui animer une conversation, l'entremêler à propos de spirituelles saillies, de reparties heureuses, de réflexions instructives, et toujours sa parole était noble, facile et agréable. Plus d'une fois il s'est trouvé en rapport avec de beaux esprits de notre époque qui semblaient vouloir en sa présence faire montre de leur mérite, et toujours on a cru remarquer que, sans le chercher, le cardinal avait le dessus, par la promptitude et la finesse des réflexions ou des reparties, par la politesse de la pensée et de l'expression. Lui adressait-on un discours public auquel il fallût répondre sur-le-champ, il trouvait à l'instant même la réponse la plus convenable, et la louange fine, et l'avis délicat, et la réflexion propre, en rapport avec le discours de l'orateur qui l'avait harangué. Avait-il à traiter avec les personnages des plus hauts rangs de la société, il se les attachait par sa parole aimable et gracieuse, quelquefois même dès la première entrevue; et c'est ainsi que les charmes de son esprit lui avaient conquis partout de nombreux et puissants amis. Enfin, avait-il à prendre un parti dans des circonstances difficiles, son esprit trop élevé pour être accessible aux préventions et aux préjugés ne voyait que la chose en elle-même, et en balançait avec impartialité les raisons pour et contre : trop humble pour s'en

rapporter à lui seul, il prenait volontiers conseil : trop sage pour précipiter ses décisions, il les mûrissait toujours dans le calme de la réflexion.

Mais, quelque remarquable que fût le cardinal par les qualités de l'esprit, il l'était bien plus encore par celles du cœur. C'était un cœur noble et à sentiments élevés, étranger à toutes les petitesses de la vanité, de l'amour-propre, de la recherche de soi-même ; un cœur généreux, empressé de faire à tous les hommes le plus de bien qu'il pouvait, et infiniment reconnaissant pour le moindre bien qu'il recevait. Il avait pour principe que, comme le bienfaiteur doit oublier le service qu'il a eu le bonheur de rendre, et ne jamais le faire sentir, la personne obligée doit au contraire s'en souvenir toujours, et montrer en toute occasion qu'elle s'en souvient réellement. Ce principe était chez lui une pratique invariable : après un bienfait donné, il paraissait la personne obligée, et redoublait d'attention et de zèle ; comme, après un bienfait reçu, souvent même après un léger témoignage d'intérêt et de bonne volonté, sa reconnaissance et son affection vous étaient assurées pour toujours. De là cet empressement à accueillir et inviter à sa table tous les Anglais ou Irlandais qu'il avait occasion de voir. « Ce peuple, disait-il, m'a reçu avec tant de bonté, traité avec « tant d'indulgence, que je suis heureux toutes les fois « que je rencontre l'occasion de lui témoigner ma recon- « naissance dans quelqu'un des siens. » C'était un cœur « tendre et sensible, non pas de cette sensibilité qui est de la faiblesse, qui énerve l'âme et le courage, mais de cette sensibilité qui est la tendresse de la charité, qui a fait pleurer Notre-Seigneur sur Lazare mort et sur Jérusalem infidèle. Il n'approuvait pas ces cœurs durs qui se font un système et comme un devoir de religion d'être froids

dans leurs attaches, et de ne pas pleurer ceux qu'ils aiment quand la mort ou quelque événement les en sépare. « La religion, disait-il, n'est qu'amour ; elle ne détruit « pas dans le cœur ce qui est tendre et aimant, elle ne « fait que l'épurer et le sanctifier. » Cette sensibilité alla chez lui toujours croissant, et, vers la fin de sa vie, les moindres choses l'attendrissaient et faisaient couler ses larmes. De là on peut conclure ce qu'il était en amitié. En lui véritablement se réalisait la parole de Fénelon, « que rien n'est si tendre, si ouvert, si vif, si doux, si « aimable, si aimant, qu'un cœur que possède et anime « une amitié épurée par la religion. » Il aimait avec tant de franchise, de cordialité et d'abandon, qu'à mesure qu'on le connaissait davantage, on l'aimait toujours davantage, et on ne pouvait plus se détacher de lui lorsqu'on avait commencé une fois à l'aimer : c'était, comme on l'a dit de l'archevêque de Cambrai, tout ce que l'âme la plus noble, la plus douce et la plus sensible peut offrir d'aimable et d'attrayant. On a vu des gens faire le voyage des États-Unis à Bordeaux, uniquement pour jouir quelques semaines de son amitié ; d'autres venir se fixer dans cette ville pour ne jamais se séparer de lui : tant était puissante l'espèce d'enchantement qu'il apportait dans le commerce de l'amitié. Aussi disait-il vers la fin de sa vie que, des amis qu'il avait eus dans le cours de son existence, il n'en avait jamais perdu un seul que par la mort ; tous lui étaient restés fortement unis, cordialement dévoués, et comme enchaînés par tout ce qu'ils trouvaient d'aimable en sa société.

Une qualité surtout plaisait dans le cardinal de Cheverus et lui attachait tous ses amis, c'était la franchise de son caractère : chez lui, point de détours, de déguisements ou d'arrière-pensées ; tel on le voyait au dehors,

tel il était au dedans ; jamais dans sa simplicité loyale, pleine de franchise et de droiture, il ne sut simuler un sentiment qu'il n'avait pas. S'il disait quelque chose, on était sûr que la pensée exprimée par sa parole se trouvait seule au fond de son âme ; s'il faisait une protestation d'attachement, on pouvait compter que le sentiment en était dans son cœur ; toujours sa parole était comme un beau cristal transparent à travers lequel on pouvait voir son âme tout entière. Il ne pouvait souffrir que, pour amener quelqu'un à ses fins, on usât de réticences, de restrictions mentales ou d'équivoques. « En agir ainsi, « disait-il, c'est tromper ; et tromper, même pour une « bonne fin, est indigne d'un homme et d'un chrétien. » Aussi il n'eut jamais deux langages, l'un pour la personne présente, l'autre pour la personne absente ; il voulait toujours dire les choses franchement, telles qu'elles étaient, et entendait qu'on les lui dît de même. Rien ne le révoltait autant que le défaut de simplicité et de droiture. Un jour il chargea un de ses grands vicaires de rédiger un mandement pour promulguer diverses dispositions administratives un peu compliquées, dont celui-ci avait fait une étude spéciale. Le grand vicaire s'en acquitta de son mieux, et, en remettant son travail à l'archevêque, il le pria instamment de souffrir qu'on l'en crût l'auteur, et de ne pas révéler la main étrangère qu'il avait empruntée : c'était chose difficile à sa franchise, et quelqu'un étant venu le complimenter sur ce mandement, il n'y put pas tenir ; il lui aurait fallu supporter un éloge qui ne lui revenait pas : « Monsieur, » répondit-il avec un sourire aimable, qui décelait la perfection de son humilité autant que la candeur de son âme, « de tous mes man- « dements, celui-ci est le seul que je n'aie pas fait, et « c'est le seul pour lequel j'aie reçu des éloges. » Ce

même esprit de franchise présidait à tous les actes de son administration ; jamais ni ruses, ni biais, ni détours ; tout s'y faisait à découvert et sans voies cachées : il disait franchement à l'un les difficultés du poste où il l'envoyait; à l'autre les reproches divers qu'on avait à lui faire. Ce même esprit se faisait remarquer jusque dans sa conduite privée et personnelle : jamais, ni dans la piété, ni en quoi que ce soit, il n'empruntait l'apparence d'un sentiment qu'il n'avait pas : « Je parais ce « que je suis, disait-il, et je tâche d'être ce que je dois « paraître. » Un jour on le félicitait de ce qu'aucun des bâtiments voisins de l'archevêché n'avait vue sur son jardin : « Peu m'importe, répondit-il, je n'ai pas deux « manières d'agir, l'une quand les hommes me voient « l'autre quand ils ne me voient pas : je tâche de ne rien « faire en particulier que je ne puisse faire en public, et « même de ne rien penser que je ne puisse dire tout « haut, si cela était opportun. »

Après cela, il n'y a pas lieu de s'étonner qu'il ait été si humble et si modeste : l'humilité chrétienne est la franchise de la vérité, et l'homme n'est orgueilleux que parce qu'il ne veut pas s'avouer à lui-même la vérité de son néant et de sa misère : de son néant, puisque tout ce qu'il a est un don du bon Dieu qui peut lui être enlevé à chaque instant ; de sa misère, puisque tant de penchants au mal, contre lesquels il faut sans cesse combattre pour être vertueux, lui révèlent qu'il est un être dégradé, qui ne peut s'enorgueillir sans se mentir à soi-même. Le cardinal de Cheverus s'avouait franchement toutes ces choses, et il en était si pénétré, qu'il avait de lui-même les sentiments les plus humbles et les plus modestes. Il ne se mettait dans sa propre estime au-dessus de personne au monde, pas même au-dessus des pauvres et des

hommes des plus basses conditions, « parce que, disait-« il, ce sont nos frères, nos semblables, et peut-être « plusieurs d'entre eux seront un jour plus élevés que « nous devant Dieu ; » pas même au-dessus des plus grands pécheurs, parce que, ajoutait-il, qui sait ce que « nous serions devenus sans la grâce de Dieu ? Peut-« être eussions-nous fait pis encore. » Il entrait surtout dans les sentiments d'une humilité profonde toutes les fois qu'il visitait les maisons d'aliénés qui étaient dans son diocèse. « Il y a parmi ceux-là, disait-il, des hommes « qui avaient beaucoup d'esprit et de connaissances ; « tout cela leur a été enlevé dans un instant, et il peut « nous en arriver autant à nous-mêmes, au moment que « nous y penserons le moins. Comment après cela peut-« on s'enorgueillir de son esprit ou de sa science ? » Il estimait peu les aperçus de notre raison, si sujette à errer, et aimait mieux se soumettre avec une simplicité d'enfant à une parole de foi que de consulter tous les les raisonnements humains. Si on lui parlait des obscurités mystérieuses de notre religion, il n'avait garde d'en sonder la profondeur par des explications téméraires et hasardées ; il les adorait humblement et invitait les autres à les adorer de même, en leur redisant le mot de Notre-Seigneur : *Nescis modo, scies autem postea :* « Ce « que vous ne comprenez pas maintenant, vous le com-« prendrez plus tard : ce que vous croyez ici-bas, vous « le verrez dans l'éternité. »

Avec des sentiments si humbles, il est facile de concevoir combien la conduite du cardinal était éloignée de tout faste et de toute prétention. Jamais on n'a vu en lui l'ombre d'ostentation et d'amour-propre ; jamais la moindre apparence d'orgueil et de fierté : c'était, au contraire, une humilité si profonde, une modestie si

étonnante, qu'il avait besoin d'être consolé et encouragé. Quand il parlait de lui-même, c'était dans des termes de confusion et d'humiliation ; il recommandait aux prières sa *pauvre personne,* le *pauvre archevêque ;* et la manière si humble, l'émotion avec laquelle il disait ces choses, prouvaient qu'il parlait du fond du cœur. Quand il était à la tête de son clergé rassemblé pour les retraites pastorales, il semblait avoir honte d'élever la voix au milieu de ses prêtres ; il se regardait comme le dernier de tous, et empruntant la célèbre parole de l'évêque d'Hippone : « Je sais, disait-il, que Jérôme vaut mieux qu'Augustin, « je ne me fais point illusion à moi-même ; mes frères, « mes bien-aimés, soutenez ma faiblesse, j'ai besoin de « votre appui pour ne pas tomber dans le découra- « gement. » *Quanto infirmiores sumus, tanto his pluribus indigemus.* Les larmes et l'attendrissement de tout le clergé accueillaient des paroles si humbles, et on admirait comment il mettait merveilleusement en pratique l'avis de l'Esprit-Saint : « Êtes-vous en dignité au-dessus des « autres, ne vous en élevez pas ; soyez au milieu d'eux « comme l'un d'eux : « *Rectorem te posuerunt, noli extolli ; esto in illis quasi unus ex ipsis* [2].

Le cardinal de Cheverus faisait plus encore ; il supportait les injures et les offenses comme si ce n'eût été rien de manquer à sa *pauvre personne*, suivant son expression. Plusieurs fois on oublia toutes les bienséances sociales jusqu'à lui adresser les lettres les plus mortifiantes, soit par le fond, soit par la forme. Jamais il ne s'en offensa, ni ne s'en émut, ni même ne songea à s'en plaindre ; et, quand il revoyait les auteurs de ces

[1] Pontifical. Rom., *de Ordinat. Presbyt.*

[2] Eccl. XXXII, 1.

lettres, il leur parlait avec une bonté touchante et paraissait avoir tout oublié ; ou, s'il se souvenait de quelque chose, c'était par attachement pour eux : « Permettez-moi, leur disait-il, de vous donner un avis d'ami, « uniquement dans vos intérêts. La manière dont vous « m'avez écrit n'a pas d'inconvénient par rapport à moi, « et je n'ai garde de m'en offenser ; mais si vous écriviez « sur ce ton à d'autres personnes en autorité, qui ne « vous connaîtraient pas comme je vous connais, qui ne « vous aimeraient pas comme je vous aime, il pourrait « en résulter pour vous de fâcheuses conséquences : « vous vous feriez des ennemis qui pourraient vous « nuire. » L'histoire de sa vie nous l'a montré, en bien d'autres circonstances, calme au milieu des blâmes, patient parmi les reproches : il acceptait volontiers la défaveur des jugements humains ; et souvent, quand il était tout à coup obligé de monter en chaire avant d'avoir eu le temps de réfléchir, on lui a entendu dire avec son aimable gaieté : « Je m'expose à ce qu'on dise « que le pauvre archevêque radote, mais il y a peu de « mal à cela. »

Toutefois une chose montre mieux encore la sincère humilité du cardinal, c'est que toute sa vie il ne chercha jamais qu'à faire le bien dans le silence et l'obscurité, qu'à se dérober à l'éclat des honneurs et au bruit de la renommée. Lorsqu'il étudiait en Sorbonne et y obtenait tous ces glorieux succès qui pouvaient faire naître dans son cœur des espérances d'un brillant avenir, son unique pensée alors était d'obtenir une chaire dans la faculté, et là de couler jusqu'à la mort des jours obscurs, mais paisibles, partagés entre la prière et l'étude. Telle était la vie retirée et tranquille qu'avaient choisie la modération de ses désirs et la modestie de son caractère.

Lorsqu'il partit d'Angleterre pour se dévouer aux missions d'Amérique, il ne voyait dans ce projet qu'une vie cachée, mais utile, laborieuse ; c'était là sa seule ambition. S'il fut élevé à l'épiscopat, ce fut à son insu et malgré ses résistances. Obligé de consentir, il n'en fut ni moins humble ni moins modeste que quand il était simple prêtre. Si, rappelé en France par les ordres du Roi, il lui fallut passer de Montauban à l'archevêché de Bordeaux, ce fut avec une peine indicible, et son humilité en fut comme atterrée. Si, enfin, il fut élevé au cardinalat, il fit, pour empêcher cette promotion, tout ce qui lui fut possible ; et le chagrin de n'avoir pu y réussir l'accompagna jusqu'à la tombe. Les dignités lui inspiraient une horreur qui a fait pendant une partie de sa vie une de ses croix les plus douloureuses, jusque-là qu'il disait qu'il était tenté quelquefois de désirer un petit grain d'ambition, pour soutenir son courage sous le poids d'honneurs qui l'écrasaient. « La Providence, disait-il, « a été bien sévère envers moi ; je n'ai jamais désiré que « d'être caché, je n'ai jamais eu que de l'éloignement « pour les honneurs, et elle a toujours contrarié mes « inclinations. » Enfin, pendant les derniers jours de sa vie, il répétait continuellement à ses amis que le cardinalat lui donnerait la mort, qu'il ne pouvait se faire à l'idée d'une élévation si opposée à ses goûts ; et sa tristesse était profonde.

De ces sentiments d'humilité naissait dans sa conduite et ses manières une simplicité tout apostolique. Les choses les plus simples, soit pour son vêtement, soit pour son logement, soit pour sa nourriture, étaient toujours le plus de son goût. Une petite table et une chaise faisaient tout l'ameublement de sa chambre privée ; un lit de sangle recouvert d'un léger matelas faisait sa

couche ; la chambre la plus petite, la plus obscure, la plus désagréable, était celle qu'il s'était choisie, laissant à l'usage des étrangers les appartements plus vastes et plus commodes qu'offrait son palais ; et, interrogé par un de ses amis qui visitait l'archevêché si cette grande pièce où était un lit si élégant était sa chambre à coucher : « Non, répondit-il en souriant, c'est la chambre et le lit « des archevêques de Bordeaux, mais la chambre et le « lit du petit Cheverus sont ailleurs. » Il n'avait ni chevaux ni voiture, et allait à pied dans les rues, quelquefois même malgré la pluie, et le plus souvent seul sans que personne l'accompagnât. Lorsqu'il fut cardinal, on le pressa d'acheter une voiture ; il céda aux instances, mais ne voulut avoir ni chevaux ni équipages. Plusieurs fois on l'importuna à ce sujet, on lui fit valoir les raisons de convenance et de position ; toujours il résistait : enfin un jour on le crut vaincu ; quoique à regret il avait consenti, et comme on craignait qu'une plus longue réflexion ne lui fît révoquer un consentement qu'on lui avait presque arraché, les chevaux et l'équipage devaient être achetés dès le jour même. Mais voilà qu'un grand nombre de pauvres se présentent à la porte de l'archevêché ; à cette vue, son cœur s'émeut, son âme s'attendrit, il ne peut supporter l'idée d'employer pour de vils animaux un argent dont les pauvres ont besoin ; et, faisant à l'instant distribuer à ces malheureux d'abondantes aumônes, il déclare qu'il ne veut plus jamais entendre parler de chevaux ni d'équipages.

Il n'avait que deux domestiques, l'un pour la cuisine, l'autre pour le service de la chambre et de la table : « Celui-ci, disait-il en riant, on l'appelle mon valet de « chambre ; cependant il ne m'a jamais servi en cette « qualité, jamais même il ne m'a vu sans que je fusse

« entièrement habillé. » Il ne se servait de domestique que quand il ne pouvait faire autrement, et son principe était de faire les choses par lui-même autant qu'il le pouvait : « C'est le moyen, disait-il, d'être toujours servi « à son gré. » De là venait qu'il ne dédaignait pas tantôt d'aller lui-même chercher du bois pour le mettre au feu, tantôt de se rendre à la cuisine pour avertir du nombre des convives invités, ou demander pour lui-même ce dont il avait besoin. Quand on voulait lui parler, il n'y avait ni heures d'audience à observer, ni laquais pour introduire : on ne faisait point antichambre, à moins que dans le moment il ne fût occupé avec une autre personne, et alors il terminait au plus tôt la conversation pour ne pas faire attendre. On entrait chez lui comme les enfants entrent chez un père, à toutes les heures et sans cérémonie. Dans ses tournées pastorales, tout lui était bon pour voyager, la plus simple voiture, les bateaux à vapeur, le cheval, quelquefois même les voitures publiques, dont il prenait alors le coupé tout entier pour lui et pour ceux qui l'accompagnaient. Pendant le temps qu'il passait à Paris pour la Chambre des pairs, il allait se confesser dans la chapelle même et au confessionnal du grand pénitencier, confondu avec les fidèles : tant il était en toutes choses ennemi des distinctions, ami d'un genre de vie humble et simple.

Et qu'on ne pense pas que tant de simplicité diminuât en rien la considération et le respect dus à son caractère. Jamais, au contraire, personne ne fut plus honoré et respecté. On sentait en l'approchant, et surtout en l'entendant, que, s'il descendait, c'était par vertu, et non par bassesse de sentiment. Son langage, quoique simple, avait quelque chose de si noble et de si délicat ; la politesse de ses manières, le goût exquis, le tact parfait avec

lequel il savait faire et dire à chacun ce qui convenait, décelaient si évidemment l'homme supérieur, qu'on ne l'approchait jamais qu'avec une sorte de respect timide. Ses plus intimes confidents mêmes éprouvaient ce sentiment; et ses manières toujours nobles, sans cesser d'être simples, contenaient tellement tout le monde dans le respect, qu'aucun d'eux n'eut jamais la hardiesse de se familiariser avec lui. Sa simplicité, en le montrant tout entier tel qu'il était, dépouillé de tout l'entourage de la grandeur, ne le faisait voir que plus noble et plus grand. On avait beau l'observer en détail, on ne découvrait chez lui aucun de ces défauts qui déshonorent si souvent la grandeur et la rendent ridicule ou méprisable; aucune prétention, aucune petitesse, aucune délicatesse pour lui-même, aucune cour de favoris adulateurs et à privilèges; jamais une parole triviale, jamais une de ces plaisanteries basses dont quelquefois on se permet d'égayer la conversation; il ne souffrait pas même qu'on en proférât en sa présence. « Cela ne convient pas, disait-il avec « saint Paul, à la dignité d'une bouche chrétienne; et, si « de pareilles expressions peuvent s'excuser dans le vul- « gaire, elles souillent toujours la sainteté des lèvres du « prêtre. » Tel était l'ascendant du cardinal de Cheverus, que sa seule présence commandait à tous le respect et la vénération, et il n'avait qu'à se montrer simplement ce qu'il était, sans avoir besoin de s'élever, pour paraître grand. Mais, indépendamment de son mérite personnel, son humilité et sa religion lui avaient enseigné un secret pour s'entourer de respect et de considération : c'était de respecter beaucoup les autres. Il usait envers tous de tant d'égards, qu'on en était confus et comme obligé de ne pas rester en arrière ; d'où il avait conclu cette vérité

d'expérience, que rien ne force tant les hommes à vous respecter que de les respecter beaucoup eux-mêmes.

Avec des goûts si simples et tout à la fois si nobles, il est facile de concevoir jusqu'où le cardinal portait l'esprit de désintéressement : une vertu si austère avait peu de désirs et de besoins ; une âme si noble était placée bien haut au-dessus de la basse avarice. Toutes les richesses ne lui étaient rien, et il ne regarda jamais ce qu'il en posséda, dans les diverses positions de sa vie, que comme un dépôt que le ciel lui confiait pour le répartir entre les pauvres, après qu'il en avait prélevé son strict nécessaire. L'esprit d'intérêt, considéré surtout dans un prêtre, qui est l'homme de Dieu et qui a placé ses espérances dans le ciel, avait à ses yeux quelque chose de bas et d'indigne qui le révoltait; aussi ne thésaurisa-t-il jamais. Ne rien ramasser pour ne pas s'exposer à y attacher son cœur, et ne rien devoir pour ne pas s'exposer à faire perdre ses créanciers : tels furent toujours ses deux principes. Avant de partir pour l'Amérique, il se fit pauvre en renonçant à tout son patrimoine ; en Amérique il vécut pauvre, se privant et se dépouillant de tout pour soulager ceux qui étaient dans le besoin, jusque-là que quelqu'un se permit un jour de lui représenter qu'il ne laisserait pas même de quoi se faire enterrer ; et, à cette difficulté, le charitable prélat répondit en riant : « Ah ! pour cela, je suis sans inquié-« tude ; quand je serai mort, je saurai si bien empoi-« sonner tous ceux qui m'entoureront, qu'ils seront « forcés de me mettre en terre gratuitement, et même de « payer, s'il le faut, pour se débarrasser de mon pauvre « cadavre. » Lorsqu'il revint en France, il voulut partir pauvre d'Amérique comme il y était venu pauvre, aban-

donnant jusqu'à sa bibliothèque, chose à laquelle les hommes de lettres attachent un si haut prix, et le dernier objet dont ils se détachent. Sur le siège de Bordeaux, il donna à mesure qu'il reçut, ne voulant pas que les revenus d'une année se rencontrassent avec les revenus de l'année suivante : « Ce serait, disait-il, se « défier de la Providence ; et cette défiance serait plus « coupable chez moi que chez tout autre, puisque, dans « les vicissitudes diverses de ma vie, jamais la Provi- « dence ne m'a manqué ; chaque jour elle m'a fourni le « nécessaire et souvent le superflu. » De là venait qu'il ne voulait entendre à aucune réserve pour l'avenir ; et l'économe, prévoyant des difficultés pour faire face aux dépenses, en était réduit à lui cacher le véritable état de ses finances. Un jour il reçut vingt mille francs par testament ; une heure après il ne lui en restait plus rien, tout était employé pour une bonne œuvre. Mais ce n'était pas seulement en donnant ce qu'il avait que se montrait son désintéressement ; on le voyait encore mieux par la manière dont il supportait les pertes qui lui arrivaient. Quand la révolution de Juillet lui enleva vingt-deux mille francs de rente, jamais il n'en parut triste un seul instant : il répondait par d'aimables plaisanteries à ceux qui paraissaient le plaindre, ajoutant qu'il était encore beaucoup trop riche pour lui ; que, dans la réalité il ne perdait rien ; mais que les pauvres, qui seuls perdaient ces vingt-deux mille francs chaque année, étaient les seuls à plaindre. Quand on lui annonça, dans l'hiver de 1835, que la gelée venait de détruire toutes ses vignes, et que le dégât s'élevait à plusieurs milliers de francs : « Tant mieux, répondit-il avec sa gaieté accoutumée, il « vaut beaucoup mieux que ce malheur soit tombé sur « moi que sur quelques pauvres propriétaires ou fermiers

« qui ont besoin, pour vivre, du revenu annuel de leurs « terres. » Et pas l'ombre de peine ne parut sur son visage, ni ne se remarqua dans ses paroles.

Et comment ce grand cardinal aurait-il tenu aux biens de la terre, lui qui portait le détachement évangélique jusqu'à la mortification la plus sévère ? Il méprisait souverainement toutes les délicatesses qui flattent le corps et tendent à lui procurer ses aises, pour le coucher, le vêtement, la nourriture et toutes les habitudes de la vie. Extrêmement dur à lui-même, il travaillait tous les hivers dans une chambre sans feu, excepté les deux dernières années de sa vie ; se lavait tous les matins à l'eau froide les pieds, la tête et les mains, même dans les plus grandes rigueurs de la saison ; bravait avec gaieté dans ses tournées pastorales et les glaces de l'hiver et les chaleurs de l'été. Il ne s'imposait guère de mortifications qui se fissent remarquer ; mais il acceptait avec joie et sans jamais s'en plaindre, sans même le faire connaître, toutes les incommodités, les gênes et les privations qui se présentaient. Il ne faisait qu'un repas par jour, ne prenant rien ordinairement avant midi, presque rien le soir ; et encore, comme il faisait lui-même au dîner les honneurs de sa table, il mangeait peu, tout occupé de servir les convives et de veiller à ce que rien ne manquât à personne. Son corps était accoutumé à toutes les privations, comme à toutes les souffrances ; de sorte qu'il n'avait aucune de ces habitudes dont tant d'hommes sont esclaves, et dont ils doivent l'être, une fois qu'ils les ont contractées, sous peine de compromettre leur santé. Pour s'encourager à souffrir et y encourager les autres, il conseillait « de regarder toujours au-dessous « de soi, et d'y voir tant de malheureux pour qui notre « position, disait-il, serait une situation heureuse : alors,

« au lieu de nous plaindre, ajoutait-il, nous devrons « bénir la Providence, qui, malgré ce qu'elle nous donne « à souffrir, nous traite encore bien plus favorablement « que tant d'autres. » Mais, au reste, la mortification corporelle lui semblait peu de chose et d'une pratique facile ; la mortification qu'il estimait était celle qui consiste à retracer dans sa vie ce que l'apôtre a dit du Sauveur : jamais Jésus-Christ n'a recherché son plaisir ou sa propre volonté ; *Christus non sibi placuit*[1]. « Voilà, « disait-il, le cachet de la vraie vertu. » Et c'était aussi à cette marque qu'on pouvait reconnaître la vertu du cardinal ; jamais on n'a remarqué en lui l'ombre d'une volonté propre dans les choses qui étaient du domaine de la charité, de l'amabilité et de la complaisance : vraiment le serviteur de tous, comme l'apôtre saint Paul, il ne savait rien refuser de tout ce qui lui était possible d'accorder, et sa volonté était flexible à tous les désirs du prochain. Souvent il éprouvait des répugnances, des ennuis et des dégoûts ; prévoyait, dans ce qu'on lui demandait, beaucoup de dérangements, de gêne et de fatigue : mais toujours les considérations personnelles étaient comptées pour rien, il ne les laissait pas même entrevoir, et allait partout où l'on réclamait sa présence ou son ministère. Quelquefois les demandes se succédaient ou se multipliaient avec une importunité qui eût accablé tout autre ; mais le cardinal se conservait toujours calme, dans un abandon total de sa volonté, prêchant jusqu'à deux ou trois fois par jour plutôt que de faire un refus, se laissant déranger dans sa chambre depuis le matin jusqu'au soir par des visites continuelles et souvent importunes, plutôt que de céder au désir bien

[1] Rom. xv, 4.

naturel de vivre dans la tranquillité et la paix au moins quelques instants. Quand on lui demandait l'heure qui lui convenait le mieux pour une cérémonie : « L'heure « qui me convient le mieux, répondait-il toujours, c'est « celle qui convient le mieux aux autres. » Quand, à la fin d'une journée où il n'avait pas eu un moment à lui, on semblait le plaindre : « La Providence a bien fait, « répondait-il gaiement, elle a disposé elle-même de « tous mes moments ; si elle m'en eût laissé de libres, « peut-être en aurais-je fait un mauvais emploi. » Et ce n'est pas seulement aux personnes que le cardinal soumettait ainsi sa volonté ; il la tenait encore continuellement soumise à tous les événements : parmi toutes les contrariétés qui se rencontrent dans la vie, il était toujours résigné et paisible, ne se plaignait jamais ; et, quand il voyait des personnes qui se laissaient aller à l'inquiétude, au dépit, à l'humeur : « Pourquoi vous « tourmenter et vous inquiéter de la sorte ? disait-il dou- « cement, il n'arrivera que ce que Dieu voudra. »

Autant le cardinal était sévère pour lui-même, autant il se montrait indulgent pour les autres, tolérant et bon pour tous. Il posait ce principe, que sur la terre il ne faut pas s'attendre à vivre avec des anges, mais avec des hommes qui ont tous leurs défauts, et que la religion consiste à les tolérer dans un esprit de charité. Aussi, quand de deux personnes destinées à vivre ensemble, il en voyait une s'éprendre pour l'autre d'admiration et d'attachement dès les premières entrevues et la proclamer un ange : « Tant pis, disait-il, cela ne durera pas ; « l'ange se montrera homme, et l'admiration déçue se « changera peut-être en inimitié ; ceux-là seuls vivent « bien avec le prochain, qui comptent d'avance sur des « défauts à tolérer. » Pénétré de ce principe, il accueillait

tous les hommes sans distinction avec une égale charité, s'affligeait de leurs fautes ou de leurs erreurs, mais ne molestait pas pour cela leurs personnes ; et, loin de voir d'un œil de haine ou de malveillance ceux qui donnaient dans des écarts de conduite, de croyance ou d'opinion, il les aimait tendrement, parce qu'ils ne cessaient pas, pour cela, disait-il, d'être ses frères compris dans le grand précepte de la charité ; il les aimait même sous certains rapports plus tendrement que les autres, soit parce qu'ils lui inspiraient l'intérêt que commande le malheur, n'y ayant pas de plus grand malheur au monde que de faire le mal ou de penser mal ; soit parce que « le seul moyen de les ramener, disait-il, c'est de leur « montrer que nous les aimons beaucoup : s'ils soup- « çonnent en nous des préventions ou des inimitiés, nous « leur fermons le chemin du retour ; la porte de leur « cœur ne nous sera jamais ouverte. » Aussi ne pouvait-il concevoir cette charité qui se restreint dans le cercle des hommes de bien ou des hommes de notre opinion, et n'a pour tous les autres que de la froideur et de l'indifférence quand ce n'est pas de la haine. « S'il était permis, « disait-il, de ne pas aimer un homme parce qu'il se « trompe ou ne voit pas les choses comme nous, la cha- « rité serait bannie de la terre ; car il n'y a que dans le ciel qu'on ne se trompe pas. » Il s'élevait aussi avec force contre ce préjugé si commun, qui transforme en hommes méchants et malintentionnés tous ceux qui diffèrent de nous en religion ou en politique. « Il n'y a, « disait-il, qu'une profonde ignorance des hommes et du « monde, qui puisse accueillir un pareil préjugé : pour « moi, ajoutait-il, j'ai rencontré des hommes bons, cha- « ritables, obligeants, aimables, dans toutes les sectes « religieuses et dans tous les rangs politiques ; » et il

aurait voulu qu'on eût été bien convaincu de cette vérité, afin que la dissidence de croyance ou d'opinion cessât d'être une occasion de haine parmi les hommes, un obstacle à la charité et à l'union des cœurs.

Mais, si le cardinal se montrait si tolérant pour les personnes, il était d'une fermeté inflexible pour les doctrines et pour tout ce que le devoir commande : attaché aux règles de la morale comme aux dogmes de la foi, il ne savait pas plus transiger avec le relâchement qu'avec l'erreur. Plusieurs fois des protestants ou des personnes qui n'avaient pas fait bénir leur mariage devant l'Église lui demandèrent à tenir, comme parrains, des enfants au baptême : toujours il les refusa, tout en mettant le plus de grâce, de bonté et d'aménité possible dans la manière d'exprimer le refus ; plusieurs fois on sollicita près de lui la sépulture ecclésiastique pour des personnes mortes en duel, ou par suicide, ou après avoir refusé le ministère d'un prêtre, et toujours les sollicitations furent sans effet [1]. Un jour, une députation de paroisse vint se plaindre à lui d'un refus de sépulture ecclésiastique à l'égard d'un homme riche qui n'avait jamais voulu, pendant sa vie, faire bénir son mariage devant l'Église, ni à sa mort recevoir le ministère d'un prêtre ; et l'orateur se permit, à cette occasion, de parler de l'intolérance du curé. « L'intolérance, reprit avec force M. de Cheverus, « elle est tout entière de votre côté : vous ne pouvez « souffrir qu'un prêtre remplisse son devoir, et vous « voulez le forcer à reconnaître pour catholique un « homme dont la vie et la mort ont été anticatholiques ! » Honteux de se trouver eux-mêmes coupables de la faute

[1] Toutes ces règles ont été consignées par le cardinal dans les Statuts qu'il a donnés à son clergé.

qu'ils voulaient déverser sur leur pasteur, ces envoyés se retirèrent en silence et sans ajouter une seule parole. Ainsi le cardinal de Cheverus, quoique si tolérant pour les personnes, a toujours tenu aux bonnes règles sans jamais en dévier, et la religion ne connaît pas d'autre tolérance ; toute autre dont le monde voudrait faire honneur au cardinal serait une tache à sa mémoire, une calomnie de ses véritables sentiments.

Cette tolérance bien entendue prenait sa source dans un fonds inépuisable de douceur, fruit de sa religion et de sa piété : jamais on ne remarquait en lui ces variations d'humeur, ces saillies de caractère, ces accès brusques d'une âme aigrie, mécontente ou mélancolique, ce ton dur dans le reproche qui afflige ou fâche plus qu'il ne corrige, qui annonce l'homme mû par sa mauvaise humeur plutôt que le ministre inspiré par la charité ; il portait dans toutes ses manières, comme dans toute sa conduite, l'expression tranquille et touchante du calme et de la mansuétude de son âme, et, malgré les peines de toute espèce qui traversèrent sa vie, c'était en lui une douceur toujours égale, une parole toujours bonne et affable. S'il avait affaire à des esprits contentieux et difficiles, il exposait avec douceur ce qu'il avait à leur dire, puis les laissait parler, ne leur opposant plus que le silence ou quelque parole aimable propre à détourner la conversation : c'était chez lui une règle invariable de ne jamais avoir ni contestation ni dispute avec qui que ce fût. « Pour disputer ou contester, disait-il, il faut être deux ; et je ne veux me faire le second de personne. » *Si quis videtur contentiosus esse, nos talem consuetudinem non habemus*[1]. Il ne recommandait rien

[1] I Cor., XI, 16.

tant à ses prêtres que cette douceur dans tous les rapports avec le prochain : « *Fortiter in re,* leur disait-il, « *suaviter in modo :* Tenez avec fermeté aux principes ; « mais dans la manière de les appliquer, usez de dou« ceur et de ménagements. » Et il leur citait pour exemple saint Jean-Baptiste, qui, tenu dans une dure captivité par Hérode, prince en qui la mollesse le disputait à la cruauté, avait cependant réussi, par la douceur, à prendre empire sur lui, jusqu'à lui faire faire beaucoup de bien : *Eo audito,* dit l'Évangile en parlant de saint Jean-Baptiste, *Herodes multa faciebat* [1]. C'était aussi par cette douceur aimable que le cardinal de Cheverus gagnait tous les cœurs. Il a eu à traiter pendant quarante ans avec bien des autorités diverses, et à Boston, et à Montauban, et à Bordeaux ; cependant il est inouï que personne ait résisté à tout ce que sa parole douce et noble avait d'aimable et d'attrayant ; tous ont été subjugués par l'empire de sa douceur, tous se sont fait un devoir de lui plaire, un crime de le contrarier, un bonheur de seconder ses vues et de prévenir ses désirs. Ce n'est pas qu'il ait jamais rien cédé là où le devoir commandait d'être ferme, et sa douceur n'était pas de la mollesse. « Mon ami, disait-il à un de ses prêtres vers « le temps de la révolution de Juillet, j'ai confessé ma « foi dans ma jeunesse au péril de ma vie ; et, malgré « ma vieillesse, je sens encore le même sang qu'alors « couler dans mes veines : plutôt que de trahir un « devoir, je saurais encore, avec la grâce de Dieu, « m'exiler ou mourir. » Le cardinal savait dire, quand il le fallait : *Il n'est pas permis, Non licet* [2]*;* mais il le

[1] Marc., VI, 20.
[2] Matth., XIV, 4.

disait sans aigreur, avec une franchise si noble, qu'il venait à bout de faire agréer et goûter son refus ; de sorte que, dans la vérité, tout le monde semblait être à ses ordres. « Tout le monde me gâte, disait-il, et je ne « sais pourquoi. » Le modeste cardinal ne voulait pas voir que c'était sa douceur, sa bonté qui lui gagnait tous les cœurs et lui subjuguait toutes les volontés. Cette douceur ne se bornait pas seulement aux hommes, elle s'étendait jusqu'aux animaux ; il ne pouvait souffrir qu'on les traitât durement, qu'on les frappât sans raison ou à l'excès ; et il disait que c'était là la marque d'un mauvais cœur, d'un naturel féroce, et un des caractères de l'impie, au jugement de l'Esprit-Saint lui-même, qui dit que l'homme juste traite avec bonté et discernement ses animaux, mais que l'impie n'a pour eux que des entrailles cruelles. *Novit justus jumentorum suorum animas ; viscera autem impiorum crudelia*[1]. Aussi il ne dédaignait pas, dans l'occasion, d'imiter avec une bonté charmante l'apôtre saint Jean caressant sa perdrix par un innocent délassement; et on nous pardonnera de rappeler ici que, lorsqu'il était en Amérique, la manière toujours douce et bonne avec laquelle il traitait le cheval qu'on lui prêtait pour aller au secours des malades le lui avait tellement attaché, que, du plus loin que cet animal l'apercevait, il accourait à lui, et, quoiqu'il fût peu maniable pour les autres, il était, entre ses mains, comme un agneau docile, obéissant au moindre signe.

A cette douceur si parfaite, le cardinal joignait une charité sans égale : jamais on n'a entendu sortir de sa bouche une médisance ; et, si quelques personnes s'ou-

[1] Prov., XII, 10.

bliaient jusqu'à parler mal du prochain en sa présence, il détournait adroitement la conversation, ou, s'il le pouvait, il prenait hautement la défense de la personne absente, et disait d'elle tout le bien qu'il savait. Il ne pouvait souffrir surtout qu'on parlât mal de ceux que la mort a retirés de ce monde : *De mortuis nihil nisi bonum,* « qu'on ne dise jamais des morts autre chose que du « bien ; » c'était là une maxime qu'il aimait à rappeler, et il ne s'en écartait jamais. Loin de médire du prochain, il craignait même d'en penser mal, et quand les devoirs de sa place l'obligeaient à recevoir sur quelqu'un des rapports défavorables, il suspendait longtemps son jugement ; il semblait ne pouvoir se décider à y ajouter foi, et il fallait les preuves les plus évidentes pour détruire en lui l'impression de cette charitable bienveillance qui lui faisait toujours supposer dans les autres toutes les vertus dont il portait le goût et le sentiment au fond de son cœur. Jamais, parmi les bons mots et les aimables saillies dont il égayait ses conversations, il ne laissa échapper une parole qui pût blesser personne, offenser l'amour-propre ou contrister la susceptibilité ; jamais il ne donna aux autres, rarement même à ses domestiques, un embarras qu'il eût pu leur épargner ; il craignait de faire la moindre peine au prochain, et estimait une délicieuse rencontre l'occasion de faire plaisir ou de rendre service. « Quel bonheur, disait-il, de pouvoir procurer « un moment de jouissance à ses frères ! Qu'on est « heureux de pouvoir faire un cœur content ! » Aimable, tendre, charitable envers tous, le cardinal l'était surtout envers ceux qui demeuraient avec lui ou qui le servaient ; envers les étrangers, les affligés, les malades, les vieillards, les pauvres ; et généralement envers tout ce qui portait le caractère de la faiblesse ou de la souffrance.

On ne peut imaginer rien de plus délicieux et de plus aimable, rien de plus simple et de plus noble que sa société intime et habituelle : rendre heureux tout ce qui l'entourait, c'était là le but constant de ses attentions, et on l'a vu pleurer de joie et d'attendrissement lorsqu'il apprenait qu'il y avait réussi. Dans cette vue, il voulait qu'on se regardât chez lui comme chez soi, qu'on demandât avec simplicité tout ce qu'on désirait ; et, quand il pouvait prévoir les désirs, il s'empressait de prévenir la demande. Surtout, comme rien n'est plus opposé au bonheur de la vie que la gêne et l'asservissement, il voulait que, chez lui, chacun fût parfaitement libre, sans s'assujettir aux cérémonies et à l'étiquette, sans se gêner, mais cependant à la condition de ne pas gêner les autres : n'être ni gênant ni gêné, telle était sa maxime. Par cette raison, il n'exigeait point qu'on lui tînt compagnie, parce qu'avec la prière et l'étude il savait toujours se suffire à lui-même ; mais ce qu'il n'exigeait pas, on le désirait comme l'avantage le plus précieux de la cohabitation avec un si aimable prélat : tous les jours après le repas du soir, on avait le bonheur d'en jouir à l'aise : c'était alors comme une réunion de famille vraiment délicieuse, par la douceur, la simplicité, l'abandon et en même temps la noblesse et la dignité qui y régnaient ; c'était là surtout que le cardinal se montrait tel qu'il était, bon et aimable, simple et grand ; c'était là qu'il disait à cœur ouvert le mépris souverain que lui inspiraient les honneurs et les dignités, les biens et les jouissances du monde ; là qu'il narrait avec grâce quelques traits de sa vie, ou jugeait avec un tact exquis les événements passés et présents.

Mais le bonheur de demeurer avec le cardinal n'était pas seulement pour ceux qui s'asseyaient à sa table : il

voulait que ses domestiques eux-mêmes fussent heureux en le servant. « Leur condition, disait-il, est humiliante « par elle-même, et quelquefois pénible ; c'est aux « maîtres à l'adoucir le plus qu'ils peuvent. » Aussi jamais maître ne fut meilleur pour ses domestiques. Il leur parlait toujours avec bonté, sans laisser jamais échapper une parole dure ou la moindre démonstration de hauteur ou de supériorité. S'ils faisaient mal, il semblait ne pas l'avoir aperçu ; ou, si la chose méritait un avis, il le donnait avec la charité d'un père plutôt qu'avec la sévérité d'un maître. Sans parler de leurs gages élevés, auxquels il joignait souvent des dons particuliers, ils étaient nourris comme lui, et le vin de sa table était à leur discrétion. S'ils tombaient malades, il allait les voir lui-même, mandait le médecin et les faisait soigner comme ses enfants ; s'il prévoyait qu'ils désirassent quelque chose que la timidité les empêchait de demander, il allait lui-même leur en faire la proposition, parce que, disait-il, il faut que dans la maison d'un archevêque tout le monde soit heureux et content. Guidé par le même principe, il étendait ses soins jusqu'aux soldats qui montaient la garde à la porte de son palais : pendant les chaleurs de l'été il leur faisait donner des rafraîchissements, et pendant les grands froids de l'hiver il demandait qu'on les dispensât du service.

Cette bonté si grande que le cardinal témoignait à ceux qui demeuraient avec lui, il la répandait aussi sur les personnes du dehors : non seulement tous les prêtres de son diocèse, mais tous les prêtres étrangers, tous les laïques connus ou recommandés, de quelque pays qu'ils fussent, étaient, dès leur première visite, invités à sa table, non pas pour une fois, mais pour tout le temps qu'ils séjournaient à Bordeaux ; et quand, en effet, ils y

venaient souvent, et qu'il apprenait que c'était autant par besoin que pour l'honneur de sa compagnie, il se réjouissait de pouvoir leur faire ainsi une aumône honorable dont ils n'avaient pas à rougir. Souvent même il les logeait dans son palais, et on ne saurait dire à combien de personnes il a offert ainsi l'hospitalité, combien même en ont abusé sans qu'il s'en soit plaint. Il excusait les plus étranges indiscrétions, défendait qu'on les fît sentir aux coupables, et voulait qu'on satisfît avec empressement à toutes leurs demandes. Pendant tous les carêmes, il logeait chez lui les prédicateurs de la cathédrale, et leur faisait préparer pour leur repas tout ce qu'ils voulaient et à l'heure qu'ils le voulaient. C'était sa consolation de partager ainsi sa table et son palais : « De « toutes les vertus que demande saint Paul dans un « évêque, disait-il, je n'en ai qu'une seule, c'est d'être « hospitalier : *Oportet episcopum esse hospitalem*[1]; au « moins faut-il que je la pratique toutes les fois que j'en « puis trouver l'occasion. »

S'il était si bon envers des étrangers qui n'offraient aucun titre particulier à sa charité, que n'était-il pas envers les affligés qui, par le fait seul de leur malheur, étaient si propres à intéresser un cœur tendre et sensible comme le sien? Il n'était point de ces hommes qui considèrent avec une insensibilité égoïste le malheur ou l'affliction des autres; sa charité avait des entrailles pour toutes les infortunes, et un instinct de compassion qui l'intéressait aux choses du prochain comme aux siennes propres, au point qu'il était touché de la peine et des angoisses d'autrui, comme s'il les eût éprouvées lui-même, et il pouvait bien dire avec l'Apôtre : « Qui souffre

[1] Tit., I, 7, 8.

« sans que je souffre avec lui ? *Quis infirmatur, et ego « non infirmor ?* » Être affligé, c'était un titre assuré à son intérêt le plus tendre, à ses soins les plus délicats, à ses prévenances les plus attentives ; toujours son oreille était prête à écouter le récit de toutes les douleurs, et son cœur à les ressentir ; il en était ému jusqu'aux larmes ; quelquefois même jusqu'à ne pouvoir prendre presque aucune nourriture, et il n'y avait rien qu'il ne fît pour apporter quelque soulagement à l'âme ainsi frappée par le coup de l'adversité. Ce père tendre et compatissant regardait comme ajouté au bonheur de sa vie tout ce qu'il pouvait retrancher du malheur des autres. On a été surpris quelquefois de voir des personnes qui jusqu'alors n'avaient eu aucun rapport avec lui, entrer tout à coup dans son intimité la plus tendre : on en demandait la cause, on ne pouvait la concevoir ; toutes les fois qu'on est allé aux recherches on a découvert que c'était une personne que le malheur avait frappée, qui avait perdu un enfant chéri, une épouse, un père... ; et le bon cardinal lui avait offert pour consolation, après Dieu et la croix, son cœur aimant, son intimité, sa table et son palais. Telle fut l'origine de toutes les liaisons particulières qu'eut le cardinal à Bordeaux ; telle fut la cause de ses rapports si fréquents avec certaines familles ; parce qu'il les voyait dans le malheur, il écoutait tous les jours, s'il le fallait, le récit de leurs peines, ou allait lui-même, tant qu'il le jugeait utile, les visiter chaque jour ; au moins engageait-il la personne affligée à venir épancher son cœur dans le sien toutes les fois qu'il serait trop oppressé : souvent il n'avait le temps que de dire un mot, mais ce mot, dit avec bonté et partant du cœur, était un baume pour la plaie. Le charitable pasteur semblait même se reprocher tous les

maux qui arrivaient dans son diocèse, par cela seul qu'il eût pu les empêcher s'il en eût été informé. Ce fut ainsi que, lorsqu'au retour d'une visite pastorale, à la fin de juillet 1830, il apprit la manière indigne dont venait d'être traité M. le vicomte de Curzay, préfet de Bordeaux, chez qui une populace séditieuse s'était portée avec une fureur aveugle, l'accablant de coups et d'outrages, le poursuivant le poignard à la main, on le vit comme atterré par cette nouvelle : « Ah! que n'étais-je ici! « s'écria-t-il ; j'aurais volé sur les lieux, j'aurais protégé « le préfet de mon corps, je l'aurais emporté dans mes « bras, s'il l'eût fallu ; et j'ai la confiance que le peuple « bordelais, même dans l'effervescence de son délire, « m'aurait respecté. » Enfin, il n'y avait pas jusqu'à la pensée de la souffrance de ses semblables, qui ne lui déchirât le cœur ; il ne pouvait penser sans douleur à tant de malheureux qui souffrent sur la face de la terre, et que les révolutions ou les guerres civiles accablent de mille fléaux ; il pouvait encore moins penser sans déchirements à tout ce que souffrent les réprouvés dans une autre vie ; et, invité un jour à prêcher sur l'enfer, la pensée du malheur de ses semblables lui fit une si vive impression, que les sanglots étouffèrent sa voix, il ne put continuer, et, au bout de cinq minutes, il descendit de chaire tout en larmes.

Une âme si sensible à l'affliction et au malheur du prochain ne pouvait manquer d'avoir un cœur tout de charité pour ses frères malades. Il ne se contentait pas de les visiter souvent dans les hôpitaux et dans les maisons particulières, avec un intérêt, une bonté qui rappelait Jésus-Christ au chevet du lit de la belle-mère de saint Pierre ; il relevait en toute occasion le soin des malades comme un des actes les plus excellents de la

charité chrétienne et des plus méritoires devant Dieu. Il avait coutume de dire que les plus grandes grâces y sont attachées ; et, pour avoir part lui-même à ces grâces, il voulut toujours, soit en Amérique, soit en France, garder chez lui un domestique malade auquel il faisait prodiguer tous les soins qu'exigeait son état, et duquel il ne demandait aucuns services que ceux qu'il lui plairait de rendre. « C'est là, disait-il, ce qui attire les bénédictions de Dieu « sur une maison. » A Bordeaux, il fit plus encore; il eut toujours chez lui un prêtre infirme ou malade, et quelque fois jusqu'à deux ; et, pour que les petits soins de détail auxquels ils étaient accoutumés leur fussent continués, pour que rien ne fût changé dans leurs habitudes, il prenait en même temps, par une attention de charité bien remarquable, la personne qui avait coutume de les servir et n'entendait pas qu'on lui donnât d'occupation qui pût la distraire de ce service.

Entre toutes les maladies, celle de la vieillesse excitait l'intérêt tout particulier du cardinal : il était heureux de donner le bras aux vieillards pour soutenir leurs pas chancelants, de les faire asseoir à table à ses côtés, de veiller à leurs moindres besoins, de pouvoir dire ou faire quelque chose qui leur fût agréable ; suivant en cela l'avis de l'Esprit-Saint, qui commande le respect devant la tête que l'âge a blanchie, *coram cano capite consurge*[1], mais écoutant en même temps la bonté de son cœur, qui se complaisait, suivant ses propres expressions, *à embellir les derniers moments d'une existence qui touche à sa fin et à dorer l'horizon de la vie pour ceux qui bientôt allaient la quitter*. « Hélas ! disait-il, ils n'ont plus que « peu de moments à vivre, donnons-leur le plus de jouis-

[1] Lev., XIX, 32.

« sances innocentes qu'il sera possible. » Le cardinal regardait ce respect des anciens, ces attentions délicates à leur faire plaisir, comme une marque assurée d'une solide vertu ; quand il apprenait que de jeunes prêtres placés auprès d'un ancien du sanctuaire lui prodiguaient tous les égards dont ils étaient capables, lui dérobaient en quelque sorte la connaissance de l'affaiblissement de ses forces et de ses facultés, en s'effaçant eux-mêmes le plus possible, en le consultant sur tout et usant d'aimables industries pour lui faire croire que c'était lui qui faisait tout encore dans la paroisse, qu'il était la tête qui dirige et qu'eux n'étaient que les bras qui exécutent, il ne lui fallait pas d'autres renseignements : « Par cela seul, « disait-il, ces prêtres me sont connus, leur vertu est « marquée au vrai cachet ; » dès lors ils avaient toute son estime, toute sa confiance, et il saisissait avec bonheur l'occasion de leur en donner d'éclatants témoignages.

Après tout ce que nous avons vu jusqu'ici, on conçoit plus qu'on ne saurait le dire quelle était la charité du cardinal de Cheverus pour les pauvres. Il les accueillait toujours avec bonté, les traitait avec estime et respect, les regardant comme des frères en Jésus-Christ, des enfants de Dieu et des cohéritiers du ciel. Pour les secourir, il se privait lui-même, et avait peine à s'accorder le nécessaire. Jamais il ne se permit une dépense de goût et de fantaisie ; jamais il ne s'acheta rien de précieux, et même, durant plusieurs années, il ne porta dans la semaine qu'une soutane tellement vieille et usée, que l'esprit du monde aurait eu peine à l'appeler décente ; tant il craignait de prendre sur les fonds des pauvres. Il semblait même regretter sa nourriture en pensant à leurs besoins ; et un jour qu'on lui avait préparé un ma-

gnifique déjeuner chez des personnes avec qui il était assez libre pour en agir ainsi, il l'envoya tout aux pauvres et n'en prit rien pour lui. Un autre jour qu'il devait dîner seul à l'archevêché de Bordeaux, ayant appris qu'une famille était dans le besoin, il lui fit porter le dîner qu'on lui avait préparé, ne se réservant que le plus strict nécessaire. Tous les mercredis et vendredis de chaque semaine il faisait faire une distribution générale d'aumônes ; et, pour y mettre plus de discernement et proportionner les dons aux besoins, un de ses prêtres était chargé de prendre auprès des curés de chaque paroisse des renseignements exacts sur l'état de leurs pauvres. Outre ces aumônes régulières, il donnait à tous les pauvres qu'il rencontrait, et surtout à cette classe bien plus à plaindre, parce que sa misère est cachée, à ces pauvres honteux qui venaient, comme à un père tendre, lui ouvrir leur cœur, lui confier leurs peines et leur détresse ; et presque tous les jours, parmi les nombreuses visites qu'il recevait, il se trouvait des pauvres de cette classe : ce qui augmentait d'autant plus ses aumônes, que sa qualité et la position des personnes semblaient faire rougir le donateur d'offrir peu, et le solliciteur de recevoir peu. Il aidait de ses dons toutes les bonnes œuvres, toutes les mesures de bienfaisance de l'administration civile ; et, dans ces deux cas, il donnait toujours des sommes considérables ; quelquefois même il acquittait de ses propres deniers des engagements auxquels les signataires ne pouvaient faire honneur, et prévenait par là des poursuites infamantes ; enfin, il donnait tout ce qu'il avait, et encore il semblait se reprocher de ne pas donner assez, « parce que, « disait-il, les pauvres voyant ce beau palais archiépis- « copal, s'imaginent qu'un homme si bien logé doit

« avoir de quoi leur donner beaucoup plus que je ne « fais. » Sa consolation était de trouver encore à donner quand il n'avait plus, parce que les riches prenaient plaisir quelquefois à le faire dépositaire et dispensateur de leurs aumônes, persuadés que c'était la plus douce jouissance qu'ils pussent lui procurer, et que d'ailleurs, passant par un canal si pur, distribuées par une main si sage, leurs aumônes seraient plus agréables à Dieu, plus convenablement réparties sur les plus grands besoins.

Toutefois, quelque ardent que fût le zèle du cardinal de Cheverus pour soulager le corps qui souffre, le salut des âmes exposées à se perdre pour l'éternité excitait bien plus vivement toute sa sollicitude. Dès sa jeunesse, son cœur avait brûlé de ce beau feu qui porte un homme à dévouer toute son existence pour conduire ses semblables au bonheur dans une patrie meilleure ; ce fut là ce qui, entre les diverses carrières que lui offrait la société, lui fit choisir par prédilection l'état ecclésiastique ; et c'est ce même sentiment qui pendant toute sa vie a été comme le mobile de son âme, le centre de toutes ses pensées, le but constant de ses efforts. C'était là qu'il puisait cet esprit apostolique qui l'animait, soit lorsqu'à Mayenne, dans les temps difficiles qui précédèrent la révolution, il exerçait son ministère d'une manière si consolante pour la religion ; soit lorsque, sur la terre d'exil, il préféra les missions dures et pénibles de l'Amérique aux délices d'une vie douce et aisée en Angleterre ; soit lorsque, pendant vingt-sept ans passés à Boston, il forçait les protestants comme les catholiques à admirer son dévouement infatigable, son courage intrépide. Tout entier au salut de ses frères, il ne vivait que pour eux, s'oubliant lui-même pour ne penser qu'à

eux. Les distances les plus éloignées n'arrêtaient pas son zèle ; il faisait vingt, trente lieues, et quelquefois davantage pour administrer un malade, réconcilier une famille divisée, ou instruire une famille ignorante. Les saisons les plus incommodes par la rigueur du froid ou les ardeurs du soleil n'effrayaient pas sa charité ; il traversait les neiges et les glaces pendant l'hiver, arrosait la terre de ses sueurs pendant l'été, pour tous ceux de son troupeau bien-aimé auxquels son ministère pouvait être nécessaire ou utile. Pendant la partie de l'année qu'il passait chez les sauvages, il avait à souffrir plus de privations que nous n'en pouvons concevoir avec nos habitudes de peuple civilisé ; mais tout ce qu'il souffrait, c'était pour sauver des âmes, et cette considération lui rendait tout supportable et même aimable. Un pécheur qu'il avait réconcilié avec Dieu, un moribond qu'il avait disposé à bien mourir, un ignorant qu'il avait instruit, un homme dangereux à la société dont il avait fait un homme de bien, lui faisaient oublier toutes ses fatigues. Revenu en France, il continua de déployer un zèle à toute épreuve : prêcher partout où on l'invitait, à Paris et à Mayenne, comme à Montauban et à Bordeaux, parcourir toutes les paroisses de son diocèse en confirmant et évangélisant les fidèles, être tout à tous, toujours prêt à accueillir ceux qui réclamaient ses conseils, et désiraient, attirés par sa bonté, épancher leur cœur dans le sien ; telle fut sa vie tout entière, c'est-à-dire un exercice continuel de zèle.

Dans les divers actes de son administration épiscopale, toujours le zèle le plus pur le dirigea ; jamais ni la protection ni la faveur n'y entrèrent pour rien, jusque-là qu'il put dire vers la fin de sa vie : « Je ne crains pas « que Dieu me reproche d'avoir fait une seule nomina-

« tion par des vues humaines ; je n'ai jamais cherché « que le plus grand bien de l'Église. » Il n'entendait pas surtout que les femmes, quels que fussent leur mérite, leur naissance et leur nom, s'ingérassent à recommander ou à protéger ses curés et ses prêtres ; il repoussait avec une sévérité peu commune toute proposition à ce sujet, déclarait s'en tenir offensé, et en faisait pour le prêtre recommandé un titre d'exclusion plutôt qu'un droit à sa faveur. Avant de nommer aux places, il priait, consultait, réfléchissait, puis nommait lui-même et lui seul, au moins pour les places de quelque importance : « J'en « répondrai devant Dieu, disait-il ; je ne dois donc m'en « décharger sur personne. » Si dans ces nominations il croyait devoir user des plus grandes déférences pour les goûts ou les répugnances de ses prêtres, aucune vue humaine n'était le principe de cette conduite : il n'en agissait ainsi que par la vue du bien, convaincu qu'il était, comme il le disait souvent, qu'on fait mal ce qu'on fait à contre-cœur, que le dégoût refroidit le zèle et paralyse le ministère.

Mais l'effet le plus remarquable du zèle qui animait le cardinal de Cheverus, c'était sans contredit ses prédications. Pendant vingt-sept années passées en Amérique, il prêcha constamment les dimanches et les fêtes, et en France il ne manqua aucune occasion d'annoncer la parole divine ; cependant il ne le faisait presque jamais sans fatigue : la haute idée qu'il avait du sublime ministère de la prédication évangélique, son respect pour la parole de Dieu, ne lui permettaient pas de monter en chaire sans s'être préparé au moins autant qu'il l'avait pu, et cette préparation lui coûtait toujours ; il écrivait ordinairement son plan avec l'indication des pensées principales, et après avoir tracé cette esquisse, son

esprit était en travail jusqu'au moment de la prédication, pour cultiver le fond sur lequel il devait parler, et pour en faire sortir ces sermons pleins d'intérêt qu'on écoutait toujours avec tant de plaisir. « On se trompe bien sur « mon compte, disait-il à ses amis ; on s'imagine que la « prédication ne me coûte rien, et cependant rien au « monde ne m'est plus pénible ; jamais je ne monte en « chaire sans éprouver auparavant comme une fermen- « tation inquiète qui me travaille la tête, et au moment « même une émotion générale qui me fatigue. » Il fallait que cet aveu sortît de la bouche du cardinal pour qu'on y ajoutât foi ; car on trouvait en lui tous les motifs propres à lui inspirer en chaire une assurance dégagée de toute inquiétude : nourri de la lecture de l'antiquité sacrée et profane, connaissant à fond le cœur humain, la société et les mœurs du siècle, il avait de plus une longue habitude de la chaire, un accent plein d'âme et d'onction qui donnait autorité et puissance à ses paroles, une voix claire et sonore, des gestes naturels et pleins de noblesse, une imagination brillante et gracieuse, une mémoire rare, un jugement droit et pénétrant, un goût pur, un tact exquis des convenances qui lui permit de dire, vers la fin de sa vie, que Dieu lui avait fait la grâce de ne jamais rien dire en chaire, quoique improvisant toujours, dont il eût eu à se repentir.

Ses sermons n'étaient point de ces discours académiques où tout est poli et soigné, où la pompe du style, l'éclat des images, la recherche des pensées, semblent appeler sur l'orateur l'admiration de l'auditoire ; il n'avait pas même ordinairement de ces grands mouvements oratoires qui saisissent et entraînent ; jamais il n'avait visé à ce genre d'éloquence, dans lequel il eût pu sans doute réussir comme bien d'autres, s'il eût voulu s'y

appliquer. Le genre qu'il avait adopté, comme le croyant plus utile aux fidèles, plus conforme à l'esprit de l'Évangile et à la pratique de l'antiquité, c'était le mode d'enseignement suivi par les Pères de l'Église : leurs instructions ne sont point des discours pompeux et solennels comme ceux de Cicéron et de Démosthène; c'est l'entretien d'un père qui instruit ses enfants, qui leur explique clairement ce qu'ils doivent croire et ce qu'ils doivent faire; qui les exhorte à la vertu avec simplicité et sans prétention, mais avec chaleur et force, souvent même avec une sublime éloquence en épanchant une âme pleine de foi et d'amour; qui ne craint pas de leur parler quelquefois avec abandon, mais le fait toujours avec grâce et dignité : c'est enfin le *sermo* des Latins, l'*homilia* des Grecs. Pour atteindre ce but, la première chose à laquelle s'attachait le cardinal dans ses instructions, c'était la clarté, variant son langage selon le degré des intelligences, abaissant les plus sublimes vérités au niveau des plus humbles esprits, il mettait dans ses plans, dans ses raisonnements, ses pensées et ses paroles, une netteté si parfaite, que les personnes du peuple, même les moins instruites, étaient en état de rendre un compte exact et détaillé de tout le sermon, et plusieurs fois on en a fait l'épreuve : de pauvres servantes, interrogées sur la prédication de l'archevêque, en redisaient non seulement le fond, mais encore tous les principaux détails, tandis qu'elles ne comprenaient rien à la plupart des autres prédications. Ce mérite, le premier de tous sans contredit dans l'éloquence de la chaire, tenait au principe enseigné par le cardinal, que de tous les genres de composition, le sermon est celui qui doit être le plus clair; il doit, disait-il, surpasser en clarté le style épistolaire et le langage même de la conversation;

parce que dans l'entretien particulier on peut se faire expliquer ce qu'on n'a pas compris ; dans une lettre on peut découvrir le sens d'un passage obscur par une seconde lecture plus attentive, tandis que le sermon doit être saisi du premier coup et pour ainsi dire à la volée, puisque l'usage et les bienséances ne permettent pas de demander des explications au prédicateur, ni de lui faire répéter ce qu'il a dit, pour essayer de mieux comprendre ; et en conséquence le cardinal tâchait de ne pas laisser échapper une phrase, une parole qui ne fût d'une clarté assez évidente pour être saisie et comprise par tous les auditeurs. Avec de tels principes, on conçoit qu'il ne pouvait souffrir dans la chaire le néologisme, qui bientôt, disait-il, obligera les auditeurs à apporter avec eux un dictionnaire à l'église pour comprendre le prédicateur : encore moins approuvait-il ce genre romantique qui ne sait rien dire avec clarté et simplicité ; qui procède sans suite dans les idées, sans logique, sans raisonnement et sans preuves, qui n'a que des plans vagues, des pensées ambitieuses, des descriptions de rhéteur, que désordre et confusion dans sa marche ; qui enfin semble avoir pour but de séduire l'imagination en l'éblouissant par un faux éclat auquel on sacrifie le solide, et qui ne doit ses triomphes qu'à l'amour-propre des peuples, auxquels il arrive trop souvent de proclamer admirable ce qu'ils ne comprennent pas, précisément parce qu'ils ne le comprennent pas, et qu'en paraissant pénétrer cette obscurité mystérieuse ils ont l'air de s'élever au-dessus du vulgaire. Le cardinal gémissait sur cet abus, qui, de nos jours, semble vouloir envahir la chaire, et qui, s'il se propageait, laisserait les peuples dans une ignorance profonde de la religion et de ses mystères. Il ne négligeait aucune occasion d'en

détourner les jeunes prédicateurs de son diocèse, qui se lançaient dans cette fausse route, et faisait, au contraire, ressortir le mérite d'une composition claire, intelligible à tous, sans cesser pour cela d'être éloquente. « Lisez-« moi cette page, leur disait-il quelquefois en leur pré-« sentant un ouvrage d'un goût pur, d'un style exact; y « a-t-il une seule phrase, un seul mot, qu'une personne « du peuple ne puisse comprendre? » Et, les prenant par leur réponse, il concluait : « Vous voyez donc que l'élo-« quence et la clarté s'accordent bien ensemble; ce sont « deux sœurs amies; pourquoi voulez-vous les séparer? »

Après la clarté, la qualité qui distinguait le plus les discours du cardinal, c'était l'à-propos. Il n'avait point de ces sermons préparés de longue main, pour tous les temps et pour tous les lieux, comme si les auditeurs avaient partout la même intelligence et les mêmes besoins : il lui semblait qu'il y a pour chaque pays, pour chaque époque, chaque circonstance, des nuances diverses qui demandent un langage différent; que l'orateur ne doit pas toujours toucher les mêmes fibres dans le cœur humain, mais savoir discerner celles vers lesquelles doit se diriger son action; et il pensait que c'était cet à-propos de l'instruction, cette inspiration tirée de la circonstance, qui assure au discours l'intérêt, l'attention et le succès. Pendant vingt-sept ans qu'il prêcha en Amérique tous les dimanches, toutes les fêtes, jamais il ne répéta le même sermon; c'était toujours quelque à-propos nouveau, tiré tantôt de l'Évangile ou de la fête des saints qu'on honorait dans la semaine, tantôt des circonstances extérieures, quelquefois même des incommodités de la saison : comme, lorsque, dans un hiver très rigoureux, il prenait pour texte de son sermon ces paroles du Cantique : Gelée et froid, bénissez le Sei-

gneur; *Benedicite, gelu et frigus, Domino.* Vingt-sept fois il prononça le panégyrique de saint Patrice, premier évêque et patron de l'Irlande, et vingt-sept fois il donna un panégyrique différent, en rapport avec les circonstances. En France, il suivit la même méthode; toujours l'à-propos faisait le charme de ces instructions. Avait-il à prêcher pour une bonne œuvre, au lieu d'un discours vague sur la charité, il développait la nature de l'œuvre dont il s'agissait, l'intérêt qu'elle devait provoquer, les motifs de la soutenir, et ne disait rien qui ne se rapportât à ce but. C'est ainsi qu'ayant à parler pour la Société maternelle, qui se charge de secourir les enfants pauvres issus d'un légitime mariage, il mettait dans la bouche de la religion ces paroles de la fille de Pharaon à la mère de Moïse : *Prenez cet enfant, nourrissez-le moi, et je vous récompenserai* [1]; ou ces paroles de l'ange à Joseph : *Prenez l'enfant et sa mère* [2]. Il montrait ensuite tout ce que l'objet de cette bonne œuvre avait de touchant : un enfant qui pleure de besoin! une mère malheureuse! tout ce que l'aumône qu'il sollicitait aurait de résultats avantageux pour la société, pour les bienfaiteurs, pour les malheureux qu'il recommandait. S'il avait à prêcher pour l'établissement de la Miséricorde, il employait ces paroles du Seigneur dans Ézéchiel : *J'irai chercher mes brebis perdues, je relèverai celles qui seront tombées, je banderai les plaies de celles qui seront blessées, je fortifierai celles qui seront faibles, je les conduirai dans la droiture et dans la justice* [3]; et il développait ensuite de

[1] Cernens parvulum vagientem, miserta ejus, ait : Accipe puerum istum, et nutri mihi ; ego dabo mercedem tuam. Exod., II, 6, 9.

[2] Accipe puerum et matrem ejus. Matth., II, 13, 20.

[3] Ego pascam oves meas ; quod perierat requiram, et quod

la manière la plus touchante les motifs qui devaient engager ses auditeurs à s'associer à cette grande œuvre de la miséricorde divine. S'il ne connaissait pas assez la circonstance où il devait parler pour pouvoir discerner ce qui était le plus à propos, il se le faisait indiquer par le curé ou le supérieur du lieu, il observait lui-même ce qui se disait ou se passait en sa présence; et tous les détails sur les personnes ou sur les choses dont il pouvait être utile de parler trouvaient leur place dans son discours avec tant d'adresse et de naturel, qu'ils semblaient plutôt amenés par le besoin de fortifier les preuves et de compléter le sermon que le sermon ne semblait accommodé pour les recevoir. Entre mille exemples, nous en citerons un seul : un jour il prêchait à Bordeaux pour l'œuvre des Bons Livres; après avoir montré, dans une première partie, l'utilité des bons livres pour éclairer l'esprit et former le cœur, il venait de démontrer dans la seconde le danger des mauvais, qui gâtent le jugement, corrompent le cœur, et n'ajoutent rien aux vraies lumières de l'esprit, lorsque tout à coup entrent dans l'église les Jésuites, accompagnant leurs élèves : « J'en prends à témoin, continue l'évêque, ces jeunes « gens, l'espoir de la France, l'orgueil de notre patrie. « Ils ne lisent que de bons livres, ils ont horreur des « lectures mauvaises ou dangereuses; et cependant la « culture de leur esprit ne laisse rien à désirer. J'en « prends à témoin cette docte compagnie, qui a formé « les plus beaux génies de notre France, qui a toujours « excellé, entre toutes les sociétés, dans l'art difficile

abjectum fuerat reducam, et quod confractum fuerat alligabo, et quod infirmum fuerat consolidabo, et pascam illas in judicio. Ezéch., XXXIV, 15.

« d'élever la jeunesse et de cultiver les talents : les bons « livres ont été le seul moyen qu'ils aient employé. » Tel était le grand art du cardinal de s'emparer de tout ce qui se présentait à lui pour enrichir son discours. « Dans ma « pauvreté oratoire, disait-il avec simplicité, je m'ac- « croche à tout ce que je trouve, pour suppléer à tout ce « qui me manque. »

L'Écriture sainte, qui lui était si familière, s'offrait aussi alors à son aide ; et, quel que fût le sujet qu'il eût à traiter, toujours les passages les plus heureux, les traits les plus frappants, les récits les plus touchants empruntés à nos saints livres, venaient embellir son discours, émouvoir les cœurs, intéresser toutes les âmes ; et on peut même dire que c'était là comme un troisième caractère qui distinguait éminemment les sermons du cardinal : ils étaient tous puisés dans l'Écriture sainte, et sa parole n'était vraiment que la parole de Dieu commentée et mise à la portée des fidèles. Il disait que les considérations philosophiques étaient bonnes pour les académies, mais que dans la chaire la parole de Dieu devait seule fournir au prédicateur ses moyens de preuve, ses exhortations et ses conseils. Quelque matière qu'il eût à traiter, il savait toujours trouver dans les livres saints tout ce qu'il lui fallait dire ; et ses discours empruntaient de cette source sacrée une grâce, un intérêt, une autorité et comme une vertu divine qui les rendaient remarquables entre toutes les autres prédications. Tantôt c'était Giézi, impuissant avec le bâton du prophète pour ressusciter l'enfant de la Sunamite, et Élisée pouvant seul opérer ce miracle en se rapetissant à la mesure du corps de l'enfant[1] : images des pasteurs qui doivent introduire la

[1] IV Reg., IV, 29, etc.

vie de la foi dans l'âme des enfants, en les instruisant par eux-mêmes sans s'en décharger sur personne, en se rapetissant et mesurant leur langage à la portée de ces intelligences neuves et encore sans exercice. Tantôt c'était la tendre Respha [1] veillant sur les corps morts de ses enfants pour en éloigner les oiseaux de proie pendant le jour et les bêtes féroces pendant la nuit : image de la vigilance que doivent exercer les parents sur leurs enfants, pour les préserver de la contagion du mauvais exemple et des compagnies dangereuses. D'autres fois c'était Raguel s'écriant à la vue du jeune Tobie : Que cet homme ressemble bien à mon parent ! *Quam similis est juvenis consobrino meo* [2] ! « Cri, disait M. de Cheverus, « qui doit s'échapper de tout cœur chrétien à la vue de « tous les hommes, des étrangers même et des inconnus, « en qui nous devons retrouver des traits de famille, les « traits de notre Père céleste qui a gravé en eux son « image et les a adoptés pour ses enfants, les traits de « notre divin Sauveur dont ils sont les membres vivants : « *Quam similis est juvenis iste consobrino meo !* » Toujours et partout c'était Jésus-Christ dont il aimait à présenter les maximes et les exemples comme des règles sûres de conduite pour toutes les positions de la vie. Le caractère de ce divin Sauveur, si tendre, si bon, si sensible, lui avait touché le cœur au vif, et il ne pouvait en rassasier son admiration, ni se lasser de le rappeler dans toutes ses instructions. Il le faisait admirer dans son enfance, dans son adolescence, dans sa vie cachée à Nazareth ; plus tard, dans l'intérieur de sa vie domestique, soit avec ses apôtres en général, qu'il supportait

[1] II Reg., XXI, 10.
[2] Tob., VII, 2.

malgré leurs défauts, qu'il appelait ses bien-aimés, ses chers enfants [1], qu'il baisait même avec tendresse, lorsqu'ils revenaient à lui après une absence [2]; soit avec saint Jean en particulier, à l'égard duquel il était tendre en amitié jusqu'à le recevoir et le laisser reposer sur sa poitrine [3]. Il le faisait admirer surtout dans sa vie extérieure, bénissant et caressant les petits enfants, évangélisant les pauvres et les consolant de leur position par ses paroles, par son exemple, par ses aumônes [4], quoiqu'il fût pauvre lui-même; guérissant toutes les douleurs, faisant du bien à tous, n'opérant que des miracles de bonté et d'amour; pleurant avec ceux qui pleurent au tombeau de Lazare, comme se réjouissant avec ceux qui se réjouissent aux noces de Cana; sensible à la désolation de la veuve de Naïm, et lui rendant son fils; compatissant aux souffrances de la belle-mère de saint Pierre, jusqu'à se tenir au chevet de son lit, la prendre par la main, l'aider à se soulever, la bénir et lui rendre la santé; enfin, toujours doux, bon, aimable envers tous, toujours humble, modeste, sans contester ni élever la voix; nous enseignant, par la parabole du bon pasteur, du père de l'enfant prodigue, combien Dieu est tendre envers nous, et par la parabole du charitable Samaritain, combien nous-mêmes nous devons être tendres envers nos semblables, même envers ceux qui nous sont étrangers, comme l'était le Juif par rapport à ceux de Samarie. Tous ces traits et mille autres semblables, gra-

[1] Joan., XIII, 33.

[2] Le cardinal concluait ceci de ces paroles de Judas aux Juifs : Celui que je vais saluer par un baiser, c'est celui-là qu'il faut arrêter ; *Quemcunque osculatus fuero, ipse est.*

[3] Joan., XIII, 23.

[4] *Ibid.*, 29.

vés par l'amour dans le cœur du cardinal, venaient à propos embellir et sanctifier toutes ses instructions ; de sorte qu'il pouvait bien dire comme l'Apôtre : Nous ne nous prêchons pas nous-mêmes, mais nous prêchons Jésus-Christ notre Seigneur : *Non nosmetipsos prædicamus, sed Jesum Christum Dominum nostrum* [1].

Un autre intérêt s'attachait encore aux paroles de M. de Cheverus, c'était le charme que répandait sur toutes les parties de son discours qui en étaient susceptibles la sensibilité exquise dont son cœur était doué ; et c'était là un quatrième caractère de son éloquence. Il pensait qu'il faut prendre les hommes par le cœur, parce que, le cœur une fois touché, tout est gagné, l'esprit ne songe plus à raisonner, et la volonté se rend. Aussi la religion, dans sa bouche, se présentait-elle avec tout ce qu'elle a d'aimable et d'aimant ; c'était une mère pleine de tendresse pour tous les hommes, mais surtout pour ceux qui souffrent, une mère jalouse d'adoucir tous les malheurs, de sécher toutes les larmes, excepté celles de la compassion et de la charité, de donner à l'homme dès ici-bas la plus grande somme de bonheur dont il puisse être capable ; mère aimable, qui voudrait voir tous ses enfants cordialement unis comme une seule et même famille, se soutenant les uns les autres ainsi que des frères, les grands et les riches donnant la main aux petits et aux pauvres, tous enfin ne formant qu'un corps et qu'une âme. Le cardinal aimait à se faire l'écho de cette religion sainte, et on voyait combien son cœur était content quand il pouvait redire sa parole chérie : « Mes « bien-aimés, aimons-nous les uns les autres ; nous « sommes tous enfants d'un même père qui est Dieu,

[1] I Cor., IV, 5.

« tous frères en Jésus-Christ, tous membres d'un même « corps dont ce divin Sauveur est le chef. » La tendresse de son cœur éclatait surtout quand il parlait des divisions qu'enfante dans la société la différence d'opinions : « O honte ! ô déshonneur du Christianisme ! s'écriait-il ; « les païens disaient autrefois, à la vue des premiers « chrétiens : Voyez comme ils s'aiment ! mais, hélas ! « aujourd'hui, au spectacle des divisions qui règnent « jusqu'au sein de la religion, on serait bien tenté de « s'écrier : Voyez comme ils s'aiment peu ! Et ne me « dites pas, ajoutait-il, que ces hommes que vous n'ai- « mez point sont des méchants, des ennemis de la reli- « gion : mes frères, c'est la religion elle-même qui vous « supplie d'aimer ceux qui la haïssent ; vous la connaî- « triez bien mal, cette religion sainte, si vous croyiez « possible de l'honorer et de la servir aux dépens de la « charité. Dieu aime si tendrement ceux-là mêmes qui « ne l'aiment pas, qu'il vous ordonne sous peine des châ- « timents éternels, non seulement de les supporter, mais « de les aimer, de les aimer comme vous vous aimez « vous-mêmes, de les aimer comme lui-même nous a « aimés, et de voir toujours en eux, malgré leurs écarts, « des frères en Jésus-Christ, des enfants de notre céleste « et commun Père. »

Avec un cœur si aimant, on conçoit combien le cardinal savait intéresser ses auditeurs quand il avait à leur recommander les besoins des pauvres et des malades : sentant vivement le malheur des autres, il le peignait avec les couleurs les plus propres à toucher ; et à la vertu de sa parole se joignait l'éloquence de sa sensibilité, visible dans tous ses traits, reconnaissable dans les accents de sa voix émue qui révélait à tous combien la détresse de ses frères lui déchirait le cœur. « Je me

« jette à vos pieds pour implorer votre charité, disait-il « quelquefois à ses auditeurs ; m'y voici avec les enfants « que le Seigneur m'a confiés : *Ecce ego et pueri quos « dedit mihi Dominus*[1]. Je suis un père de famille qui « ne peut nourrir tous ses enfants, qui vous demande « du pain pour eux ; me le refuserez-vous ? Ah ! comptez « sur ma reconnaissance et sur celle de ma nombreuse « famille. » Il faisait ensuite ressortir les sensations délicieuses, les douces jouissances que goûte un bon cœur à faire le bien ; *Benefacit animæ suæ vir misericors*[2]. « On « savoure alors, disait-il, quelque chose de céleste, on « verse des larmes de bonheur, larmes douces, larmes « pures comme ce fleuve de cristal qui coule devant le « trône de l'Agneau[3]. » Et après que, triomphant de son auditeur plus par les charmes de la sensibilité que par la pompe du style, il l'avait déterminé à faire l'aumône, il expliquait avec une sensibilité non moins touchante la manière de la faire. Il voulait qu'on y mît, non seulement de la cordialité, parce que le Seigneur aime celui qui donne avec joie, mais de la délicatesse, mais une sorte de respect et de tendresse qui adoucisse au pauvre ce que sa position a de pénible. « Mon fils, « disait-il avec l'Esprit-Saint, ne mêlez point les reproches « au bien que vous faites, et ne joignez jamais à votre « don des paroles tristes et affligeantes. Comme la rosée « rafraîchit la terre brûlée par les ardeurs du soleil, une « parole douce vaut mieux que le don pour l'âme flétrie « et desséchée par le malheur. La douceur des paroles « console plus que l'aumône ; l'homme juste réunit l'une

[1] Isaï., VIII, 18.
[2] Prov., XI, 17.
[3] Apoc., XXII, 1.

« et l'autre, tandis que l'insensé fait des reproches « aigres à ceux qu'il assiste, et le don de l'indiscret fait « sécher de dépit le pauvre qui le reçoit[1]. » Faire durement l'aumône, disait-il encore, c'est dissoudre une perle dans le vinaigre ; c'est dépouiller la charité d'un de ses caractères essentiels, qui est la bénignité ; *caritas benigna est*[2]. Et il citait pour modèle Booz, qui recommandait à ses moissonneurs de laisser à dessein des épis dans le sillon, afin que Ruth pût, sans rougir, faire une collecte abondante ; le patriarche Joseph, qui disait à ses frères : *Ne pleurez pas, je vous nourrirai vous et vos enfants*, et leur adressait des paroles de consolation, de douceur et de bonté, *consolatusque est eos, et blandè ac leniter locutus est*[3]*;* Joseph d'Arimathie, Nicodème et les saintes femmes, qui embaumaient avec tant de respect le corps de Jésus-Christ : « Les aumônes, disait-il, avec lesquelles « vous soulagez les membres vivants de ce divin Sau- « veur, sont à mes yeux comme des parfums d'agréable « odeur avec lesquels vous embaumez son corps : mais « faites donc saintement une action si sainte, et traitez « les membres de Jésus-Christ avec la délicatesse et le « respect convenables. »

Ainsi le cardinal épanchait en chaire son cœur tendre et aimant : on rencontrait bien sans doute dans ses discours, et en grande abondance, des pensées fines et délicates, des paroles pleines d'esprit et de grâce, mais c'était cependant la tendresse de son cœur qui faisait la plus grande partie de son éloquence ; c'était de là qu'il tirait ce langage sensible et pénétrant qui allait au fond

[1] Eccl., XVIII, 15.
[2] I Cor., XIII, 4.
[3] Gen., L, 21.

de toutes les âmes, ce charme indéfinissable qui se répandait sur toutes ses paroles et cette douce persuasion à laquelle on ne pouvait résister.

Tel était ce grand cardinal, qu'une maladie mortelle atteignit au mois de juillet 1836 : depuis longtemps il demandait à Dieu, comme une grâce, de mourir subitement[1], désirant épargner à ceux qui l'entouraient les embarras et les sollicitudes qu'entraîne une longue maladie. Le ciel sembla exaucer sa prière : le 7 juillet, à la suite des grandes fatigues que nous avons racontées à la fin du livre précédent, il éprouva une perturbation d'idées et une absence de mémoire qui effrayèrent tous ses amis et lui firent juger à lui-même que sa fin était proche. Les médecins prescrivirent des remèdes ; mais, estimant sa mort certaine et toutes ces prescriptions inutiles, il ne songea qu'à se préparer à son dernier passage, ajouta un codicille à son testament, se confessa encore le 13 juillet ; et le lendemain, à cinq heures du matin, il fut frappé, comme d'un coup de foudre, d'une attaque d'apoplexie et de paralysie, qui, dès le moment même, lui ôta toute connaissance et tout sentiment, au moins d'après l'avis des médecins. On s'empressa aussitôt de lui administrer l'extrême-onction ; l'oraison de quarante heures fut ordonnée dans toutes les églises et chapelles de la ville ; et la foule, attristée, se pressa au pied des autels pour demander la conservation de son bien-aimé pasteur. Cependant les médecins se rassemblent autour du lit de l'auguste malade, se disputent l'honneur de lui prodiguer leurs soins, et concertent entre eux les moyens à employer : toutes les ressources de l'art sont

[1] En récitant les litanies des saints, au lieu de dire : *A subitaneâ et improvisâ morte libera nos, Domine*, il disait seulement : *Ab improvisâ morte libera nos, Domine.*

inutilement mises en œuvre, aucun bien n'en résulte, et le cœur ne peut s'ouvrir à aucune espérance ; il ne restait qu'à prier. On dressa donc un autel dans sa chambre, on y déposa le rochet de saint Charles [1], précieuse relique que possède la cathédrale, et au pied de cet autel, des prêtres en surplis se remplacèrent pour prier sans interruption. Le troisième jour, le mal faisant toujours des progrès, le chapitre vint en corps réciter les prières des agonisants ; et depuis ce moment jusqu'à la mort elles ne discontinuèrent pas ; les prêtres de la ville et du diocèse, accourus au premier bruit de la maladie du cardinal, se succédant les uns aux autres dans ce pénible devoir. Pendant ce temps-là, le vertueux prêtre qui avait été, sous l'inspiration de sa charité, l'instrument de tant de bonnes œuvres, M. l'abbé Dupuch, se tenait près du lit de mort, comme un enfant près du lit de son père, suggérant par intervalle de pieux sentiments au malade, en cas qu'il pût entendre, comme plusieurs le soupçonnaient, quoique les médecins pensassent le contraire. Les abords de l'archevêché étaient encombrés de personnes affligées qui demandaient avec anxiété des nouvelles d'une santé si chère ; les autorités, les larmes aux yeux, venaient contempler mourant le père et l'ami de tous ses diocésains, et ne se lassaient point de réitérer leurs visites : ecclésiastiques, laïques, médecins [2], tous se disputaient l'honneur de se tenir pendant le jour et de veiller pendant la nuit près de l'auguste

[1] C'est le rochet même dont ce grand saint était revêtu au moment où dans son oratoire on attenta à ses jours par un coup d'arquebuse. Le cardinal de Sourdis, archevêque de Bordeaux, rapporta d'Italie cette insigne relique, et en fit don à sa cathédrale.

[2] Nous aimons ici à signaler entre autres à la reconnaissance publique M. le docteur Gintrac, qui dirigea avec zèle tous les

malade ; et ce témoignage de dévouement était un privilège envié. Le 18, on célébra la sainte messe dans la chambre ; on en fit autant le 19, et on offrait déjà pour la quatrième fois le saint sacrifice, lorsqu'au moment de l'élévation, comme après avoir salué son Rédempteur, son âme brisant les derniers liens de sa captivité, il expira doucement et sans effort le jour même où l'Église célèbre la fête de saint Vincent de Paul, dont il avait, sous plus d'un rapport, reproduit les vertus.

Cette nouvelle, quoique attendue, produisit toute l'impression pénible d'un accident imprévu. Ce n'étaient que larmes et sanglots dans tout l'archevêché. Le confesseur du cardinal, prêtre vénérable, venu d'Amérique à Bordeaux pour passer auprès de M. de Cheverus les derniers jours d'une vieillesse infirme, était le seul qui eût les yeux secs, quoique avec les traits de la douleur empreinte sur le visage : « Je voudrais pleurer comme vous, disait-« il aux autres, mais je ne le puis, parce que, si j'ai « perdu un ami, le ciel a gagné un saint. » De l'archevêché, la douleur passa bientôt dans toute la ville et dans tout le diocèse ; la foule se pressa aux portes du palais, pour réclamer la consolation de contempler encore une fois les traits de celui qu'elle aimait, avant qu'il descendît dans la tombe ; et, quand le corps du prélat, revêtu de son grand costume de cardinal, eut été déposé dans la chapelle ardente dressée à cet effet, on laissa entrer tout le peuple. Pendant deux jours le concours ne discontinua pas : tous les rangs et toutes les conditions se confondaient pour voir une dernière fois les traits chéris de celui qui fut le père et l'ami de

traitements, et M. le docteur Mabit, qui, en cette circonstance, comme toujours, passa plusieurs nuits auprès du cardinal, et reçut son dernier soupir.

tous. Bien que des souffrances vives et prolongées eussent imprimé leurs traces sur son visage, et que la mort eût répandu dans toute sa physionomie une teinte austère et mélancolique, on croyait encore retrouver dans ses traits cette expression de bonté qui lui était habituelle et qui lui avait gagné tant de cœurs. La consternation était peinte sur tous les visages ; et la foule silencieuse, le front incliné, les yeux fixés sur celui qu'elle ne devait plus revoir, semblait s'éloigner à regret. Quelques paroles seulement échappaient à la douleur des spectateurs : « O le bon pasteur, l'homme charitable ! » disaient les uns en essuyant leurs joues détrempées de larmes : « Non, jamais les pauvres ne l'oublieront, » disaient d'autres en sanglotant. « Il faut le consoler de « nous avoir quittés, disait un homme du peuple, en « nous aimant bien les uns les autres, comme il nous l'a « recommandé si souvent, quand il nous appelait *ses* « *bien-aimés.* » Et tous s'empressaient de faire toucher à son corps, par vénération, quelque objet pieux, comme croix, médailles et chapelets ; tous aussi auraient désiré avoir quelque chose qui lui eût appartenu, jusque-là qu'on fut obligé de prendre des précautions pour que la vénération publique n'enlevât pas par morceaux les habillements dont le corps était revêtu ; et les amis qui purent obtenir quelques lambeaux de ses vêtements les recueillirent et les conservèrent avec un esprit religieux. On voulait ensuite embaumer son corps, mais la famille de l'illustre défunt s'y opposa, et se borna à le renfermer dans un cercueil de plomb, par respect pour les volontés de Son Éminence, car plusieurs fois pendant sa vie le cardinal avait blâmé la coutume d'embaumer les morts : « Nous sommes poussière, disait-il, et nous devons « retourner en poussière. » Il aurait même désiré que

son corps fût rendu à la terre sans beaucoup de cérémonie et d'appareil, et il avait recommandé expressément que, s'il mourait dans le cours de ses visites pastorales, on l'enterrât dans le cimetière même de la paroisse où la mort le surprendrait. On ne crut pas devoir se conformer à ce dernier désir.

Le corps demeura sept jours dans la chapelle ardente où il était exposé, et, pendant tout ce temps, grand nombre de fidèles y vinrent pleurer et prier ; des messes s'y célébrèrent depuis le matin jusqu'à midi, et l'office des morts y fut récité depuis midi jusqu'au soir par le clergé des diverses paroisses qui venaient processionnellement, chacune à l'heure indiquée, rendre à leur pasteur commun ce dernier devoir. Le 26 juillet, jour des obsèques, on déploya la plus grande magnificence pour honorer les restes de l'illustre défunt et pour répondre à la tendre vénération que commandaient ses vertus et sa dignité. La cathédrale était richement tendue, et au milieu de la nef s'élevait un superbe catafalque, décoré des armes du prélat et de tous ses emblèmes et insignes, soit comme cardinal, soit comme archevêque. Le cortège se composait de toutes les corporations religieuses et communautés de la ville, de toutes les autorités militaires, judiciaires et civiles, de la plus grande partie du clergé réuni des divers points du diocèse, enfin, des évêques de Périgueux et La Rochelle, venus pour rendre les derniers honneurs à leur métropolitain ; et, au milieu de cette nombreuse réunion, tous les regards distinguaient un illustre ami du défunt, M. Ravez. Cet ancien président de la Chambre des députés et de la cour royale de Bordeaux, cet homme au caractère si élevé, aux sentiments si nobles et d'un talent si remarquable, avait trouvé dans sa vénération et son

amour assez de force et d'énergie pour se mettre au-dessus des souffrances d'une maladie aiguë qui le tourmentait alors, et aller, en dépit de la douleur, rendre ce dernier hommage à un prélat dont il avait su apprécier la belle âme et les excellentes qualités. Le convoi parcourut les principaux quartiers de la ville, au milieu des troupes de ligne et de la garde nationale, qui rivalisaient de zèle pour procurer l'honneur et la décence de la cérémonie ; et partout sur le passage la foule paisible, silencieuse, témoignait, par sa morne attitude, ses regrets, son respect et son amour. Il y eut un moment surtout où d'indicibles sentiments saisirent toutes les âmes ; ce fut lorsque le convoi arriva à ce même chemin par lequel, quatre mois auparavant, M. de Cheverus, faisant son entrée solennelle à Bordeaux, revêtu de la pourpre romaine, avait été conduit en triomphe au milieu de mille cris d'allégresse. Le rapprochement de tant de joie avec tant de douleur, de tant de gloire avec un cercueil, présentait un contraste déchirant, et tous les cœurs étaient navrés ; les angoisses du présent s'accroissaient de tous les souvenirs de la félicité passée. De retour à la cathédrale, après les prières et les cérémonies accoutumées pour les défunts, on déposa les restes vénérés dans le caveau principal de l'église. Mais cette sépulture ne fut que provisoire ; dès les premiers instants, tous les esprits et tous les cœurs conçurent le projet d'élever dans la cathédrale un monument insigne pour recevoir des dépouilles si chères. Aussitôt une commission fut nommée pour en poursuivre et surveiller l'exécution, une souscription ouverte pour faire face aux dépenses, et des dons généreux déposés. De Bordeaux, la lugubre nouvelle de cette mort vola bientôt à Montauban ; et là, comme à Bordeaux on pleura le père, l'évêque, l'ami de

tous. Rien de plus touchant que la lettre pastorale où M. de Trélissac exhala sa douleur et la douleur commune du clergé et du peuple.

« Vous savez, N. T. C. F., dit l'éloquent prélat, le coup qui vient de frapper notre cœur. Ah ! nous avons trop vécu, puisqu'il nous faut survivre à l'illustre ami que nous nous étions flattés de laisser longtemps après nous, brillant du double éclat des vertus et des dignités.

« L'Église de France a perdu une de ses gloires, l'épiscopat une lumière, le clergé un modèle, la métropole de Bordeaux sa couronne ; les orphelins ont perdu un appui, les pauvres une providence, vous avez tous perdu un père, et votre évêque le plus tendre des amis. Celui qui nous avait donné le courage de l'épiscopat, celui dont l'affection allégeait ce poids accablant pour notre vieillesse, il n'est plus ; la mort rapide, foudroyante, l'a ravi à tous ceux qui l'aimaient.

« C'est dans le sein de nos enfants bien-aimés que nous venons épancher notre douleur : pleurer avec vous, N. T. C. F., adoucira notre peine. Notre perte est commune, notre deuil et nos regrets doivent se confondre. Qui des enfants de ce diocèse pourrait apprendre la triste nouvelle qui fait couler nos pleurs, sans être profondément ému ? Ah ! vous la sentirez vivement, N. T. C. F., la perte cruelle que nous venons tous de faire. Il est impérissable parmi vous, le souvenir des vertus et des bienfaits de celui que nous regrettons. Nos larmes ont souvent coulé, douces alors autant qu'elles sont amères aujourd'hui, lorsque, visitant les diverses parties du diocèse nous écoutions les témoignages de votre reconnaissance et de votre amour pour l'apôtre qui avait passé au milieu de vous en faisant du bien. Un instinct noble et délicat vous avait fait deviner que son éloge était pour

notre cœur ce qu'il pouvait ressentir de plus doux. Les sentiments que vous aviez voués à ce prélat vénéré, son noble cœur les appréciait et les payait d'un généreux retour : témoin la joie avec laquelle il se trouvait au milieu de son ancien troupeau ; témoin la cordiale hospitalité que trouvaient toujours auprès de lui ceux que les circonstances rapprochaient de sa personne ; témoin cette disposition constante, dont il a donné tant de preuves, de rendre à tous indistinctement, par cela seul qu'ils appartenaient à son ancien diocèse, tous les services réclamés de son obligeance ; encore ne fallait-il pas demander, quand il pouvait pressentir les besoins.

« Il était dans la destinée de cet illustre prélat de s'attacher par un irrésistible attrait l'affection de tous ceux qui l'avaient connu. Personne n'a eu un plus grand nombre de vrais amis ; et son plus bel éloge est sans doute d'avoir pu, dans les contrées diverses qu'il a habitées, inspirer à toutes les classes de la société des sentiments que l'absence n'a point affaiblis, que la mort ne détruira pas.

« Naguère encore, N. T. C. F., nous jouissions du bienfait de sa présence. Des démonstrations d'amour et d'enthousiasme accueillaient partout son passage. Vous étiez fiers pour lui de la pourpre romaine dont il venait d'être revêtu. Jamais il ne parut plus affectueux et plus aimable. Avec quelle inépuisable complaisance il fit entendre sa voix partout où l'appelaient les vœux de ses enfants ! Sa bonté le multipliait en quelque sorte, et deux fois, pendant un trop court séjour, notre cathédrale retentit des accents de sa charité. Quoi donc, nous devions le perdre sitôt ! Notre cœur se serre à la pensée que la mort a failli le frapper au milieu de nous ; et la Providence, en nous le montrant une dernière fois, au

moment où elle allait nous le ravir pour toujours, semble avoir voulu rendre encore nos regrets plus vifs et plus légitimes.

« Pleurez donc et priez avec nous, vous, nos chers collaborateurs, qui fûtes autrefois les siens et qu'il se plaisait à regarder comme des frères bien-aimés ; vous, jeunes lévites, pour lesquels sa tendresse avait toutes les sollicitudes de l'amour maternel ; vous, chastes épouses de Jésus-Christ, qui fûtes toujours pour lui l'objet d'une affection si respectueuse et si vive ; vous, Montalbanais, son peuple de prédilection.

« Pleurez et priez avec nous, vous, pauvres, qu'il secourut quand la faim et la nudité vous firent sentir leurs rigueurs ; vous qu'il recueillit quand l'inondation envahissait vos demeures ; vous, infirmes, dont il remua la couche douloureuse ; prisonniers dont il allégea les fers ; et vous, surtout, sur qui furent répandus des bienfaits connus de Dieu seul ; et vous à qui ce cœur aimant fit éprouver des consolations dans ces douleurs amères qui semblent les refuser toutes.

« Pleurez et priez avec nous, vous tous, N. T. C. F., parce que vous étiez tous ses enfants.

« Aussi bien n'avons-nous pas d'autre soulagement dans l'affliction profonde où nous jette un événement aussi déplorable qu'inattendu. Consolons-nous par les immortelles espérances de la religion, et ne nous désolons pas comme ces cœurs desséchés que la foi ne soutient pas dans les épreuves.

« Une vie meilleure, immortelle, a succédé à une vie agitée, périssable ; un trône, dans le ciel, à des dignités éminentes, mais éphémères. L'heure de sa récompense a sonné quand nous voulions encore prolonger ses sollicitudes et ses travaux. N'envions pas à l'objet vénéré de

nos regrets le repos dont le Seigneur, Dieu des vertus, a voulu couronner ses mérites. »

Telle fut la touchante pastorale de M. de Trélissac sur la mort de son illustre ami, et une autre voix épiscopale ne tarda pas à lui faire écho : un mois après la sépulture, un nouveau service eut lieu dans la cathédrale, et là, en présence d'un nombreux clergé et des fidèles accourus en foule, M. Villecourt, évêque de la Rochelle, un des plus savants prélats de l'Église de France, devenu plus tard cardinal lui-même, prononça l'oraison funèbre ; il n'avait point connu monseigneur de Cheverus, mais les matériaux du discours fournis par la renommée, disposés et embellis par les talents et la piété de l'orateur, suffirent à intéresser toutes les attentions et tous les cœurs.

Les souscriptions se continuèrent pour l'érection du monument à élever en l'honneur de l'illustre défunt, et bientôt on eut recueilli une somme assez forte pour être sûr qu'avec l'aide du gouvernement on pouvait élever un mausolée digne du héros qu'on voulait honorer. On songea alors à en venir au fait ; les avis se partagèrent sur le lieu où il convenait de placer ce monument ; et tantôt par une raison, tantôt par une autre, la chose traîna en longueur jusqu'en 1848. Pendant ce temps-là, la ville de Mayenne s'occupait activement à élever, sur une de ses places, une statue en bronze au cardinal, sa plus belle illustration. L'artiste hâta son ouvrage avec un zèle digne d'éloges, en même temps qu'il en restreignait le prix avec une générosité plus louable encore ; et le 9 août 1844 l'inauguration eut lieu avec la plus touchante solennité en présence des évêques du Mans et de Périgueux, et d'une foule prodigieuse accourue de tous les lieux circonvoisins. La cérémonie, essentiel-

lement religieuse, puisqu'il s'agissait d'honorer un cardinal, commença, dans l'église, par divers chants sacrés, suivis d'un discours analogue à la circonstance. De là, on se rendit processionnellement sur la place du Palais, où était dressée la statue ; et là, après un discours de M. le maire de Mayenne et de monseigneur l'évêque du Mans, monseigneur l'évêque de Périgueux, neveu du cardinal, couronna la cérémonie par une courte allocution vivement sentie, qui toucha tous les cœurs et fit répandre des larmes : « S'il ne me convient pas, dit-il, de raconter « les vertus du pieux cardinal, il m'est du moins permis « de remercier et de bénir. Oui, soyez remerciés et bénis, « nobles magistrats, généreux souscripteurs, bons babi« tants de cette cité, qui avez bien voulu élever un « monument à la mémoire d'un nom qui m'est si cher. « Oh ! ajouta-t-il en regardant la statue, si cette bouche « pouvait s'ouvrir, si ce cœur pouvait battre encore, il « vous répéterait ces paroles de saint Jean, qu'il aimait « tant à citer dans l'assemblée des fidèles : Aimez-vous « les uns les autres. Si cette main pouvait se lever, ce « serait encore pour vous bénir. » Et à ces mots, sur l'invitation de l'évêque du Mans, le prélat bénit la nombreuse assemblée, comme représentant de son vénérable oncle.

La nouvelle de cette touchante cérémonie, transmise à Bordeaux, réveilla le zèle des amis du cardinal et fit plus ardemment désirer la conclusion d'une affaire qui traînait depuis si longtemps. Enfin, comme divers obstacles se mettaient toujours à la traverse, monseigneur l'archevêque de Bordeaux, souffrant de ne point voir de fin à cette œuvre à laquelle il portait le plus vif intérêt, s'entendit, au mois de janvier 1849, avec M. le préfet de la Gironde, M. le maire de Bordeaux et plusieurs mem-

bres du conseil général ; on activa les travaux, et il fut décidé que le 30 juillet, aurait lieu l'inauguration du monument sans la statue qui devait le couronner et dont l'achèvement demandait encore plusieurs mois. Le 30 juillet, en effet, la cérémonie eut lieu ; huit évêques étaient présents, avec toutes les autorités civiles, militaires et judiciaires, un nombreux clergé et un grand concours de fidèles. Le cercueil qui contenait le corps du cardinal fut tiré du caveau provisoire où on l'avait déposé, et transporté sur un catafalque au milieu de la nef ; une messe des morts fut chantée ; et après l'évangile, celui-là même qui a eu la consolation de consigner dans cet ouvrage le récit d'une si belle vie prononça le discours suivant :

Hic est fratrum amator.
Voilà celui qui fut l'ami de ses frères.
(II Mac., xiv, 15.)

« Messeigneurs,

« A la vue de ce corps sorti de la région des ténèbres pour être placé dans un sépulcre glorieux, m'affligerai-je ou me réjouirai-je ? ferai-je entendre des cris de douleur ou des chants de triomphe ? D'un côté, quand je me représente dans ce cercueil ce cœur si bon qui ne battait que pour la charité, cette bouche d'où découlaient des paroles si suaves, ce visage si noble et si compatissant : ces mains qui ne s'étendaient que pour bénir et faire le bien, et que je me dis à moi-même que tout cela n'est plus aujourd'hui qu'une poussière froide et inanimée, comment pourrais-je ne pleurer pas ? D'un autre côté, quand je vois la pompe de cette cérémonie, tous ces vénérables princes de l'Église rangés autour de l'auguste primat d'Aquitaine, tous ces honorables magistrats,

toute l'élite de cette grande cité, tout ce peuple qui se presse avec amour et respect autour de ces restes vénérés ; quand je considère la magnificence de ce monument, où le génie de l'artiste a su animer le marbre et répandre autant de vie sur les figures que de goût et de grâce dans la disposition des ornements, et que je me dis à moi-même que l'éclat de cette solennité est tout à la fois le triomphe de la religion et celui du cardinal de Cheverus, comment pourrais-je ne me réjouir pas ? Souffrez, Mes Frères, que, laissant là l'oraison funèbre, où je ne pourrais que me répéter moi-même, je me renferme dans la circonstance présente, pour vous dire ce que l'érection de ce monument offre de touchant pour le cœur, de glorieux pour la religion, d'instructif pour les peuples ; et vous comprendrez les sentiments divers qui inondent mon âme en ce moment solennel, ou plutôt vous les partagerez vous-mêmes avec moi.

« Tous les monuments élevés pour recevoir les cendres des morts ont ceci de touchant, qu'ils racontent à nos esprits abusés le néant de l'homme, la vanité des grandeurs, la folie des passions et la sagesse du chrétien qui ne vit que pour le ciel. Tous ont, au moins pour quelques-uns, un intérêt plus touchant encore, c'est qu'ils font revivre au fond des cœurs le souvenir de cette rupture déchirante qui nous sépara de ce que nous aimions le plus au monde, de ce qui faisait pour nous le charme de la vie. De là, la religion des tombeaux, la douleur qui les visite et les larmes qui les arrosent. Mais remarquez, M. F., combien les monuments des héros de la religion offrent un caractère plus touchant que ceux des hommes du monde.

« Les monuments de ceux-ci n'inspirent qu'un intérêt privé, l'intérêt des parents ou des amis ; et, si quelques

autres saluent par la pensée le souvenir d'un grand homme, leur cœur est froid et indifférent : les monuments des héros chétiens, au contraire, inspirent un intérêt universel ; à leur aspect tous se sentent émus, tous aiment et bénissent, parce que la vraie vertu a des charmes qui touchent tous les cœurs, pénètrent toutes les âmes, enlèvent toutes les sympathies. La mémoire des justes, dit l'Esprit-Saint, est en bénédiction, et leurs os semblent refleurir dans leur sépulcre : *Sit memoria eorum in benedictione et ossa eorum pullulent de loco suo* (Eccl., XLVI, 14). Et qui pourrait voir sans intérêt et sans amour la tombe où repose un Vincent de Paul, un François de Sales, un Fénelon ?

« Devant le monument de l'homme du monde, j'admire la puissance de génie ou de raison qui lui a valu cet honneur, et là se borne ma pensée ; mais, devant le monument du héros chrétien, que de plus magnifiques idées viennent s'offrir à mon admiration ! Là, j'admire cet esprit agrandi par la foi et placé si haut par ses divines leçons, qui, mesurant d'un regard tous les biens créés, les trouva trop petits pour une âme immortelle appelée aux jouissances meilleures de la vie future ; j'admire ce cœur noble et généreux, tout dévoué à Dieu dont il procura la gloire, tout dévoué aux hommes dont il sécha les larmes, consola les douleurs, soulagea les misères. De là, ma pensée s'élevant au séjour des bienheureux, je contemple le héros chrétien au sein de la gloire, je m'enivre de son bonheur, je lui parle, je l'invoque comme un protecteur puissant et ami ; et une émotion du ciel fait battre mon cœur.

« Jugez de là, M. F., combien le monument que nous inaugurons en ce jour est fait pour intéresser et émouvoir toutes les âmes sensibles. Ce monument rappelle tout ce

que la vertu a de doux et aimable, la bienveillance de délicat et de généreux ; il rappelle cet homme apostolique qui, après avoir fait pour sa foi le sacrifice de sa patrie, sacrifia une position douce et aisée conquise en Angleterre par son mérite, avec toutes les espérances d'un brillant avenir, pour porter au delà des mers, à un peuple inconnu, un ministère qu'il savait devoir être pauvre, laborieux, contredit, longtemps stérile ; qui, de là, au prix de mille privations et mille fatigues, alla évangéliser les nations sauvages pour revenir ensuite au chevet du pestiféré mourant s'exposer à la contagion avec un calme qui semblait ne pas soupçonner le danger, comme avec une modestie qui voyait à peine un sacrifice là où tout le monde admirait le plus beau dévouement ; il rappelle cette simplicité noble autant qu'aimable, qui fuyait l'éclat et les grandeurs, et ne les subit jamais qu'à regret ; il rappelle cet amour des hommes, quels que fussent leurs opinions, leurs écarts ou leurs erreurs ; qui se révélait au dehors par tant de bonté et de bienveillance ; qui cherchait toujours à procurer à chacun le plus de bonheur possible ; qui, estimant le malheur une chose sacrée, *res sacra miser,* tenait pour délicieuses toutes les privations personnelles, dès qu'elles pouvaient diminuer les privations de ses frères ; il rappelle enfin cette vertu parfaite qui l'a rendu si humble dans les grandeurs, si doux dans le commandement, si réglé dans sa vie, si désintéressé dans l'usage des richesses, si mort à lui-même dans toute sa conduite, plus grand encore dans sa vie intime et privée que dans sa vie publique, plus généreux dans ses aumônes secrètes que dans ses bonnes œuvres connues, et qui l'a fait en l'un et l'autre hémisphère la providence du pauvre, l'appui de l'orphelin, le père, l'ami, le serviteur de tous, le

modèle du clergé. Or, M. F., à tous ces doux et ravissants souvenirs, quel cœur ne serait touché et attendri ? Bien des années, il est vrai, nous ont déjà séparés de ce spectacle de religion et de vertu que Bordeaux contempla près de dix ans avec respect et amour ; mais le cardinal de Cheverus était un de ces hommes qu'il suffit d'avoir connus et aimés une fois, pour les aimer toujours. Je n'ai jamais perdu un ami autrement que par la mort, m'a-t-il dit souvent. O bien-aimé cardinal ! vous n'en perdrez pas plus maintenant que pendant votre précieuse vie ; en vous s'accomplira l'oracle de l'Esprit-Saint, la mémoire du juste lui survivra à jamais, toujours chère, toujours douce et vénérée : *In memoriâ æternâ erit justus.* Treize années après que vous nous avez quittés, on vous aime, je ne dirai pas autant, mais plus que le premier jour. Le temps, qui use tout, ne vous a rien ôté de l'estime et de l'affection des peuples, il n'a fait qu'accroître l'un et l'autre ; et l'avenir, écho fidèle du passé, reportera aux générations futures ces mêmes sentiments toujours plus vifs et plus tendres.

« Fallût-il, du reste, un auxiliaire à la mémoire du cœur, ce monument se charge d'en faire l'office : et qu'il est bien adapté à cette mission touchante ! Voyez ces anges disposés avec tant d'art, chacun à la place qui lui convient : comme l'innocence et la pureté du ciel qui reluisent dans tous leurs traits vous parlent au cœur ! comme la fonction de chacun est pleine d'intérêt ! l'un tient la houlette du bon pasteur, à l'ombre de laquelle Bordeaux reposa calme et tranquille, alors que tant d'autres diocèses de France étaient dans le trouble ; l'autre porte la croix que le cardinal savait si bien présenter aux cœurs affligés pour les consoler ; deux autres, les insignes des princes de l'Église à la main, nous font

souvenir que, sur soixante-treize pontifes de cette antique métropole qui avait déjà donné un pape à l'Église, monseigneur de Cheverus est un des sept qui ont fait reluire sur ce grand siège l'éclat de la pourpre romaine ; deux autres enfin plus en évidence près des gracieuses armoiries, semblent nous dire qu'ils veillent à la garde de ces cendres vénérables en attendant le jour où elles se ranimeront pour passer sur une nouvelle terre et sous de nouveaux cieux : quoi de plus propre à intéresser nos souvenirs et nos cœurs ? Et que sera-ce donc, M. F., quand le ciseau aura achevé son œuvre ? vous verrez au sommet l'illustre cardinal sortant du tombeau, la main appuyée sur l'Évangile, qui fut la règle de sa conduite comme le titre de ses immortelles espérances, et de là, prenant son essor vers les cieux, seuls capables de récompenser tant de vertus ! Heureuse idée du savant artiste ! Ah ! c'était bien de cette sorte qu'il fallait représenter notre pontife, et la pensée chrétienne a été ici magnifiquement saisie. Au pied du monument propre à faire verser tant de larmes, il fallait montrer au cœur, pour le consoler, le pontife chéri passant de cette vie à une vie meilleure, du tombeau à la gloire, de cette région de ténèbres à l'éternelle félicité.

« Tout ici, M. F., vous le voyez, est fait pour toucher et attendrir : toutefois il est un spectacle plus attendrissant encore, c'est vous-mêmes, habitants de cette grande cité et des pays circonvoisins, qui êtes accourus avec tant de bonheur à cette cérémonie : et quel cœur ne serait pas touché en contemplant cette réunion de famille autour des restes d'un père chéri ? Depuis longtemps, je le sais, vous gémissiez de n'avoir à offrir à l'étranger qui vous visitait, ou à la génération nouvelle qui s'élevait, aucun monument de votre reconnaissance et de

votre vénération. Mayenne, la ville natale, vous avait devancés, et, fière de son monument, elle semblait vous accuser de lenteur ; mais votre empressement en cette journée autour d'un monument digne de vous, digne du cardinal de Cheverus, vous justifie du passé et témoigne de votre bon cœur. Peuple de Bordeaux, soyez-en béni : la reconnaissance pour les bienfaits reçus, l'affection pour celui qui nous a saintement aimés, sont des sentiments si beaux, si célestes ! Il vous est glorieux d'en donner au ciel et à la terre ce magnifique témoignage.

« Et vous, vénérables prélats qui relevez si haut la pompe de cette cérémonie, combien vous ajoutez encore à ce qu'elle offre de touchant ! La réunion des princes de l'Église a toujours pour l'âme chrétienne quelque chose d'émouvant qui va au cœur ; mais, pour des enfants qui voient et se disent que tant d'honneur est un hommage rendu à leur père bien-aimé, oh ! combien votre présence ici rend plus saisissante d'intérêt cette fête de famille ! Hier, ouvrant vos rangs sacrés à deux nouveaux collègues dignes de vous, vous rendiez fière notre antique Église de France, toujours si belle et si forte par ses pontifes ; aujourd'hui, faisant ressortir par la pompe de cette solennité le mérite éminent d'un de ses plus grands évêques, vous consolez ses douleurs, vous rehaussez sa gloire, et vous touchez au cœur tous les amis du cardinal de Cheverus. Le ciel et la terre vous en savent gré, augustes pontifes ; et l'honneur premier en revient à vous, monseigneur, qui avez convoqué pour cette grande cérémonie ces illustres collègues. En honorant ainsi votre glorieux prédécesseur, vous vous honorez vous-même ; vous acquérez un nouveau titre à l'affection comme à l'estime de votre peuple, et vous couronnez

dignement les efforts de votre zèle pour l'achèvement de ce mausolée. Après être venu en aide à la commission dont les opérations, malgré le plus haut dévouement à la mémoire du cardinal, n'obtenaient que de lents résultats; après avoir mis tout en œuvre pour faire cesser des retards qui vous affligeaient, et provoqué le concours des premiers magistrats du département et de la cité qu'on trouve toujours disposés à ce qui est bien, rien de possible ne vous restait plus à faire qu'à rendre brillant et illustre le jour qu'appelaient tant de vœux : vous l'avez fait, monseigneur, et nos cœurs reconnaissants aiment à proclamer leur profonde gratitude. Je dois le dire cependant, cette cérémonie méritait tout cet intérêt : car il y a ici plus que la glorification d'un homme, c'est la glorification de la religion même.

« Oui, M. F., honorer le cardinal de Cheverus, c'est honorer la religion même ; car c'est célébrer une de ses plus pures gloires, c'est faire une de ses plus triomphantes apologies, c'est proclamer la vertu divine qui vit en elle pour élever l'homme au-dessus de lui-même. Croyez-en nos frères séparés, leur témoignage ne saurait être suspect. Lorsque M. de Cheverus arriva à Boston, tous les esprits étaient imbus des plus odieux préjugés contre la religion catholique, on ne pouvait croire à la vertu de ses prêtres, et on la tenait elle-même pour un assemblage de grossières erreurs. M. de Cheverus se montre avec toute la candeur et la noble franchise de sa vertu, et bientôt la religion sort du nuage où l'erreur l'avait enveloppée ; elle apparaît comme un beau soleil aux regards étonnés de ses ennemis ; les bouches qui auparavant la blasphémaient proclament son excellence, et un ministre protestant, le docteur Chaning, écrit dans une feuille publique ces remarquables paroles : « La mé-

« tropole de la Nouvelle-Angleterre a vu l'exemple sublime « des vertus chrétiennes dans un évêque catholique. Qui « de nos docteurs religieux oserait se comparer au « dévoué Cheverus? Cet homme, bon par essence, a vécu « au milieu de nous, consacrant les jours, les nuits et « son cœur tout entier au service d'une population pauvre « et grossière, évitant la société des grands et des riches « pour se rendre l'ami de l'ignorant et du faible, aban- « donnant pour les plus humbles chaumières les cercles « les plus brillants qu'il aurait ornés par son esprit, sup- « portant avec la tendresse d'un père les fardeaux et les « chagrins de ceux qui étaient confiés à ses soins aposto- « liques, sans jamais donner le moindre indice qu'il « estimât au-dessous de lui ces humbles fonctions, bra- « vant enfin, pour exercer sa bienfaisance, le soleil le « plus brûlant et les tempêtes les plus violentes, comme « si son ardente charité l'eût défendu contre la rigueur « des éléments. Aussi, *continue le docteur Chaning*, il « jouit parmi nous de quelque chose de plus précieux « que la renommée ; son nom est chéri partout où celui « des grands est inconnu ; il est prononcé avec bénédic- « tion et des larmes de reconnaissance dans les asiles « du malheur. » Et de là, M. F., le ministre protestant tire cette conséquence que je vous prie de remarquer : « Comment, après cela, dit-il, pourrions-nous fermer nos « cœurs à l'évidence du pouvoir qu'a la religion catho- « lique de former des hommes vertueux et éminents en « mérite ? Il est temps que plus grande justice soit « rendue à cette société ancienne et si largement étendue. « L'Église catholique a produit les plus grands hommes « qui aient jamais existé, et c'est une garantie suffisante « qu'elle renferme tous les éléments d'une éternelle féli- « cité. »

« Tel est, M. F., le magnifique hommage que la vie de monseigneur de Cheverus forçait, il y a vingt-six ans, une bouche ennemie à rendre à la religion catholique ; tant cet illustre pontife reflétait sur cette religion sainte de grandeur, de gloire et d'éclat divin. Aussi, M. F., en face de ce monument, la religion catholique me semble resplendir d'une gloire toute nouvelle ; je la trouve plus belle, plus aimable, plus puissante, plus manifestement divine ; et, dans le transport de mon admiration, dans l'enthousiasme de mon amour, je me sens pressé de m'écrier : Elle est donc toujours la même, notre auguste religion, toujours féconde, malgré dix-huit siècles de vieillesse, toujours prête à démontrer à l'univers sa céleste origine par les héros qu'enfante en son sein la grâce du Sauveur Jésus, qui est avec elle tous les jours jusqu'à la consommation des siècles. De la même main dont elle forma autrefois les Vincent de Paul et les François de Sales, elle a formé de nos jours les d'Aviau et les Cheverus ; par les sublimes inspirations de sa foi, elle a élevé la faiblesse humaine à ce dévouement de tous les instants, qui a forcé le respect et l'amour des deux mondes et rendu notre cardinal plus grand encore par sa vertu que par la pourpre qui le décorait.

« Oui, religion sainte, les vertus, que nous honorons en ce jour sont ton ouvrage : toi seule as fait, toi seule as pu faire un homme aussi bon, un cœur aussi noble, une âme aussi généreuse. A toi donc tout l'honneur de cette journée, à toi le mérite premier de ce que nous admirons. Cette cérémonie est ton triomphe, la gloire du cardinal de Cheverus est la tienne ; et, comme dans le royaume éternel, Dieu, en couronnant les mérites de ses saints, couronne l'œuvre de sa grâce, nous aussi en couronnant le héros que tu as formé, nous te couronnons

toi-même. Il me semble la voir, M. F., cette noble fille du ciel, descendre en ce jour des splendeurs des saints et applaudir à cette solennité : elle tressaille comme la mère qui voit couronner son enfant ; elle jouit comme l'artiste dont l'ouvrage savamment travaillé obtient une prime d'honneur. Unissons nos joies à ses joies ; il faudrait ne pas l'aimer pour ne point se réjouir de ce qui l'honore ; et entourons de notre amour le monument qui lui est cher. Il demeurera parmi nous, ce monument, comme un témoignage de l'excellence et de la beauté de la religion chrétienne, qui élève ainsi l'homme au-dessus de lui-même, qui l'agrandit, qui le perfectionne, qui le rend si bon, si aimable, si généreux ; il demeurera comme une protestation publique et solennelle contre les détracteurs du catholicisme, comme la réfutation des sophismes par lesquels ils l'attaquent, et une haute manifestation de sa vérité à la face des cieux et de la terre ; car l'erreur ne peut produire une vertu si pure ; d'une source empoisonnée ne peuvent sortir des eaux si limpides : *Tumulus iste et lapis sint in testimonium.* (Gen., XXXI, 52.)

« Ce n'est pas, M. F., que je veuille dire qu'il ne peut y avoir de belles actions, d'actes de vertu en dehors de la religion catholique. Loin d'insinuer une pareille prétention, j'ai du bonheur à proclamer le contraire, à la louange de nos frères séparés : oui, partout il se rencontre des natures généreuses, des caractères honorables, et notre ville de Bordeaux en a offert à toutes les époques d'illustres et nombreux exemples ; mais, M. F., autre chose sont quelques actes de bienfaisance, autre chose est une vie entière de privations, de dévouement et de sacrifice. Pour se prêter à de bonnes œuvres isolées, il suffit d'avoir reçu en partage une âme sensible ; mais, pour immoler toute son existence au bien des autres, il

faut une énergie persévérante et surhumaine, laquelle ne peut naître que d'une profonde conviction religieuse qui assure à l'âme un plein dédommagement dans une vie meilleure ; et ces convictions fortes, je ne parle pas de celles qui, issues des préjugés de l'éducation, sont peu dignes d'un esprit élevé, ces convictions fortes, fruit de l'examen impartial d'une raison supérieure, ne sont possibles que dans la religion, qui depuis dix-huit cents ans n'a pas changé un mot à son symbole, dont la foi toujours la même, abritée sous l'égide de l'autorité, est essentiellement inaccessible à toutes les fluctuations de l'esprit humain ; hors de là il y a variation, il y a doute pour tout homme qui réfléchit : je ne dis pas assez : hors de là il y a erreur patente, puisque toute société qui change son symbole se convainc par là-même de n'être pas dépositaire de la vérité qui ne change point : *Veritas Domini manet in æternum.* M. F., je ne veux ici insulter aucune religion ; je plains et j'aime plus encore ceux qui se trompent ; mais interrogeons les faits : ils parlent plus haut que tous les raisonnements. Voyez l'Église d'Angleterre : longtemps elle brilla du même éclat que notre Église ; toutes les deux s'avançaient comme deux sœurs, sur les rives opposées de l'Océan, belles l'une et l'autre de dévouement et de sacrifices. Mais, depuis le jour où cette Église infortunée a déserté le centre de la communion catholique, qu'avons-nous vu ? O révolution non moins lamentable pour l'humanité que pour la religion ! On l'a vu, ce clergé si magnifique de dévouement dans les siècles de sa gloire, ce clergé qui avait bâti Westminster, Oxford et ses trois cents collèges, créé des écoles publiques dans ses académies, fondé des pensions gratuites dans ses

universités, nourri et vêtu pendant des siècles tous les pauvres, servi d'appui à la veuve et l'orphelin ; on l'a vu, le jour qu'il a cessé d'être catholique, fermer son âme au dévouement, sa main à toutes les bonnes œuvres et son cœur à tous les sentiments généreux ; on l'a vu avec deux cents millions de revenus, c'est-à-dire avec plus de richesses à lui seul que le clergé de toutes les nations de la terre ensemble, laisser l'Angleterre et l'Irlande se débattre dans les étreintes d'une des plus effroyables misères qu'ait jamais éclairées le soleil, sans qu'il songe seulement à venir en aide à tant d'infortunes. En passant, découronné du lis des vierges, dans les chaînes du mariage, il n'a plus gardé d'entrailles que pour la famille ; à la famille seule toutes ses richesses ; à la famille seule toutes ses sollicitudes, pour en accroître sans mesure le bien-être et l'opulence. O Église d'Angleterre, jadis si belle ! qu'est devenue ton antique gloire ? Je pleure sur toi, ô branche arrachée du tronc, ô ruisseau séparé de la source, ô rayon divisé d'avec le foyer ! Mais que dis-je ? Ah ! des jours meilleurs t'attendent ; déjà je vois poindre l'aurore de ton retour, et je salue avec transport ta renaissance. Puissent mes yeux voir ce bel astre arriver à son midi, et le sacerdoce d'Angleterre, saintement émule du nôtre, recouvrer, en rentrant dans l'unité catholique, son ancienne beauté ! Le dévouement apostolique est à ce prix, et voilà pourquoi j'appelle le monument du cardinal de Cheverus un trophée élevé à la gloire de la religion catholique : *Tumulus iste et lapis sint in testimonium.* Trophée qui a dignement sa place dans ce saint lieu : car l'église n'est-elle pas la place naturelle de la religion ? n'est-ce pas ici d'ailleurs que les peuples doivent venir puiser l'instruction religieuse et

morale ? Or ce monument est à lui seul la plus éloquente des instructions ; c'est une leçon permanente de vertu placée au milieu de ce temple, leçon également intelligible à tous, et à l'étranger qui passe, et au citoyen qui demeure, et à l'ignorant qui ne sait pas lire, et au savant qui veut réfléchir.

« Du fond de son tombeau, et plus tard il le fera plus éloquemment encore du sommet de ce monument comme du haut d'une chaire nouvelle ; du fond de son tombeau, le cardinal de Cheverus nous prêche, tout mort qu'il est : *Defunctus adhuc loquitur.* De là il parle à toutes les classes de la société : prêtres, il nous enseigne ce zèle intrépide qu'aucune difficulté n'arrête, cette douceur qui, sans rien relâcher de la règle, est toujours honnête dans les formes, pleine de grâce dans les procédés ; cet oubli de soi, ce dévouement au bien de ses semblables, qui fait l'homme apostolique. Magistrats, et vous tous qui commandez aux autres, à quel titre que ce soit, il vous enseigne à rendre l'obéissance douce et aimable, par la manière de l'exiger, et à alléger aux inférieurs la peine de leur condition, par un sage tempérament de bonté et de condescendance. Chrétiens de toutes les classes, il vous redit sa parole chérie : *Aimez-vous les uns les autres, plus de querelles ni de froideurs entre vous ;* et cette autre parole qui allait si bien sur ses lèvres, que *la vraie vertu fait le bonheur de tout ce qui l'entoure, qu'elle souffre de tout le monde sans rien faire souffrir à personne, et n'a jamais à la bouche que des paroles de douceur et de grâce, dans le cœur que des sentiments de charité et de support.* Hommes avides de plaisirs, de richesses et d'honneurs, vous apprendrez de ce prince de l'Église si humble, si mortifié, si détaché, qu'une âme

immortelle doit porter ses vues plus haut qu'aux choses qui périssent, que la vie présente n'est qu'un passage à l'éternité, et qu'arrivés au terme nous subirons un jugement sévère dont la conséquence sera un bonheur ou un malheur éternel. Et vous, qui n'estimez pas le salut une affaire, et regardez peut-être en pitié l'humble fidèle qui s'en préoccupe, vous apprendrez d'un pontife si grand par sa foi que l'homme n'est jamais plus grand, plus estimable, plus honorable que quand il professe hautement une religion qui a été crue et pratiquée par les plus beaux génies dont s'honore la nature humaine ; et peut-être vous vous surprendrez vous disant dans le secret de la conscience : Oh ! que je serais déraisonnable, si je ne croyais pas une religion qu'a crue si fortement un esprit aussi éclairé, un cœur aussi pur, une âme aussi droite que le cardinal de Cheverus ; plus déraisonnable encore si, la croyant, je ne l'aimais pas, ou si, par une lâcheté et une inconséquence flétrissantes l'une et l'autre pour la dignité humaine, j'en négligeais la pratique !

« M. F., puissent ces leçons être comprises ! Si le cardinal de Cheverus, qui ne connut d'autre ambition et d'autres jouissances que d'être utile aux hommes, peut encore être utile après sa mort, il me semble qu'il en tressaillira jusque dans sa cendre. Puissent les âges les plus reculés entendre aussi ce langage, et fasse le ciel que, dans les siècles à venir, les pères disent à leurs enfants, curieux d'apprendre quel est ce monument, *quæ est ista religio?* « Dans la première moitié du dix-« neuvième siècle, vécut un apôtre de la charité, dont « l'un et l'autre hémisphère admirèrent les vertus, dont « les rois qui régnaient en France honorèrent le mérite,

« et dont le chef de l'Église récompensa par la pourpre
« les glorieux travaux : il n'eut d'autre passion que le
« bonheur de ses semblables, et ne vécut que pour faire
« des heureux ou sécher des larmes. Cet homme dont
« vous voyez ici l'image, ô mon fils, s'appelait le cardinal
« de Cheverus ; soyez bon et bienfaisant comme lui. »

« Telles sont, M. F., les grandes et utiles leçons que ce monument est appelé à vous donner. Venez souvent les entendre, et chaque fois vous vous en retirerez meilleurs. Que toutes les opinions viennent ici confondre leurs méditations et leurs hommages ; la charité, qui domine la mobilité des choses humaines, a droit d'adresser des leçons à tous les partis, et tous les partis doivent tenir à honneur d'y être dociles. Qu'après la génération présente les générations futures viennent à leur tour admirer et s'instruire ; et si quelque jour le temps, qui mine tous les travaux des hommes, venait renverser celui-ci, ô nom de Cheverus! ta mémoire en prendra la place pour l'instruction de nos derniers neveux : car tu ne crouleras point avec le marbre et la pierre ; tu ne périras point, ô nom béni ! tu es immortel. Tu vivras dans les archives de la religion comme un titre de gloire à montrer à ses amis et à ses ennemis ; tu vivras dans l'histoire de la vertu dont tu feras un touchant et magnifique chapitre ; tu vivras dans tous les souvenirs comme un parfum de douceur et de grâce dont la bonne odeur embaumera l'Église de Dieu et y attirera les âmes les plus prévenues qui auront le bonheur de te connaître. Il est vrai, il ne reste plus d'héritiers pour le transmettre de génération en génération : reste seulement l'héritage des vertus qui semblent être dans le sang de cette noble famille, et qui sont si bien représentées pour le bien de

l'Église, sur un siège voisin [1] ; mais, ô nom vénérable ! tu te suffis à toi-même pour traverser les siècles ; et, après que tu auras été sur la terre l'attrait et l'ornement de la vertu, nous te célébrerons dans la gloire éternelle en la compagnie de Dieu et des saints, où nous conduisent le Père, le Fils et le Saint-Esprit. »

[1] Monseigneur George, évêque de Périgueux.

FIN

TABLE DES MATIÈRES

LIVRE PREMIER

LIVRE DEUXIÈME

LIVRE TROISIÈME

LIVRE QUATRIÈME

LIVRE CINQUIÈME

FIN DE LA TABLE.

ANGERS. — IMPRIMERIE LACHÈSE ET DOLBEAU.

